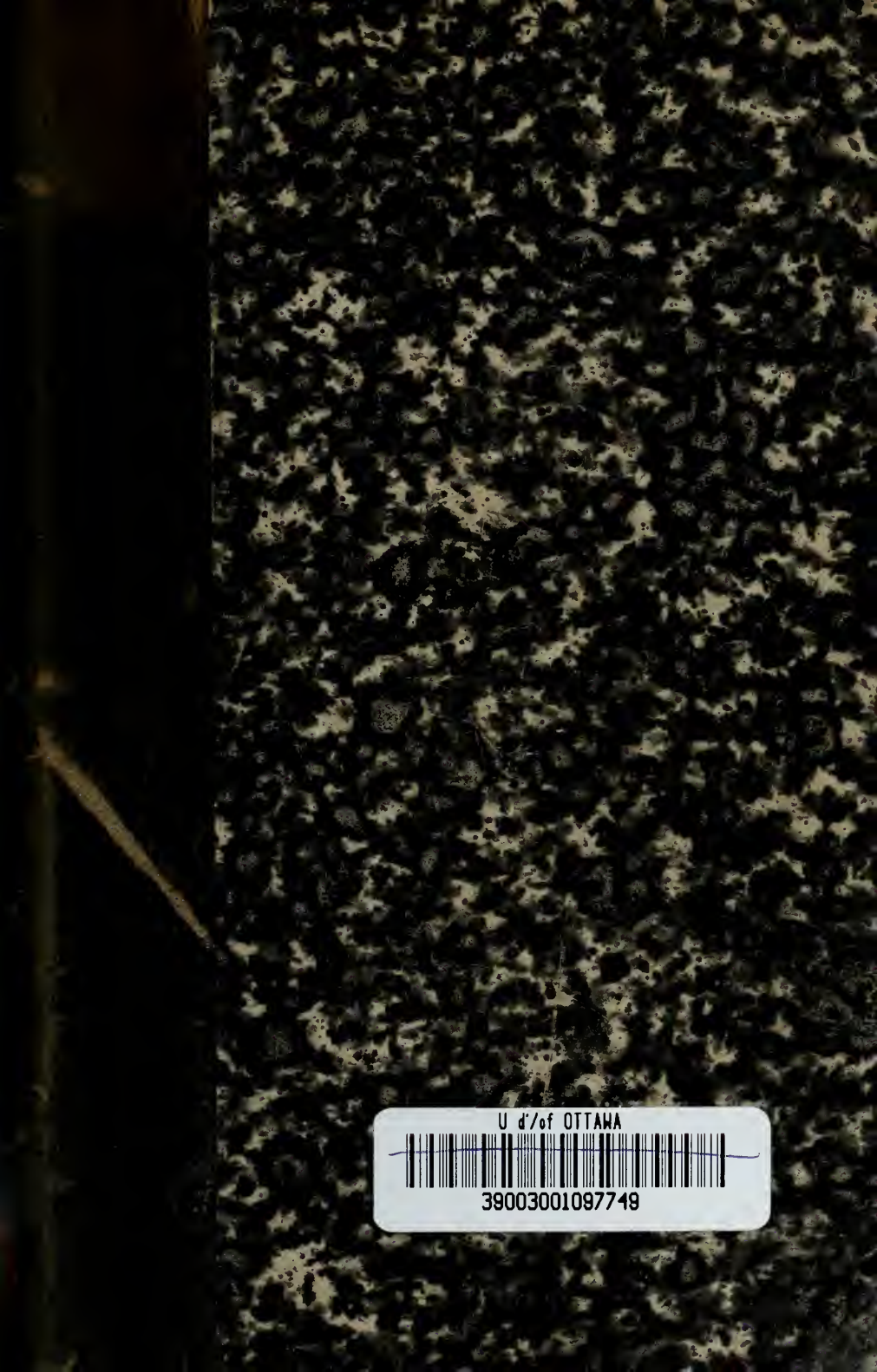
U d'/of OTTAWA
39003001097749

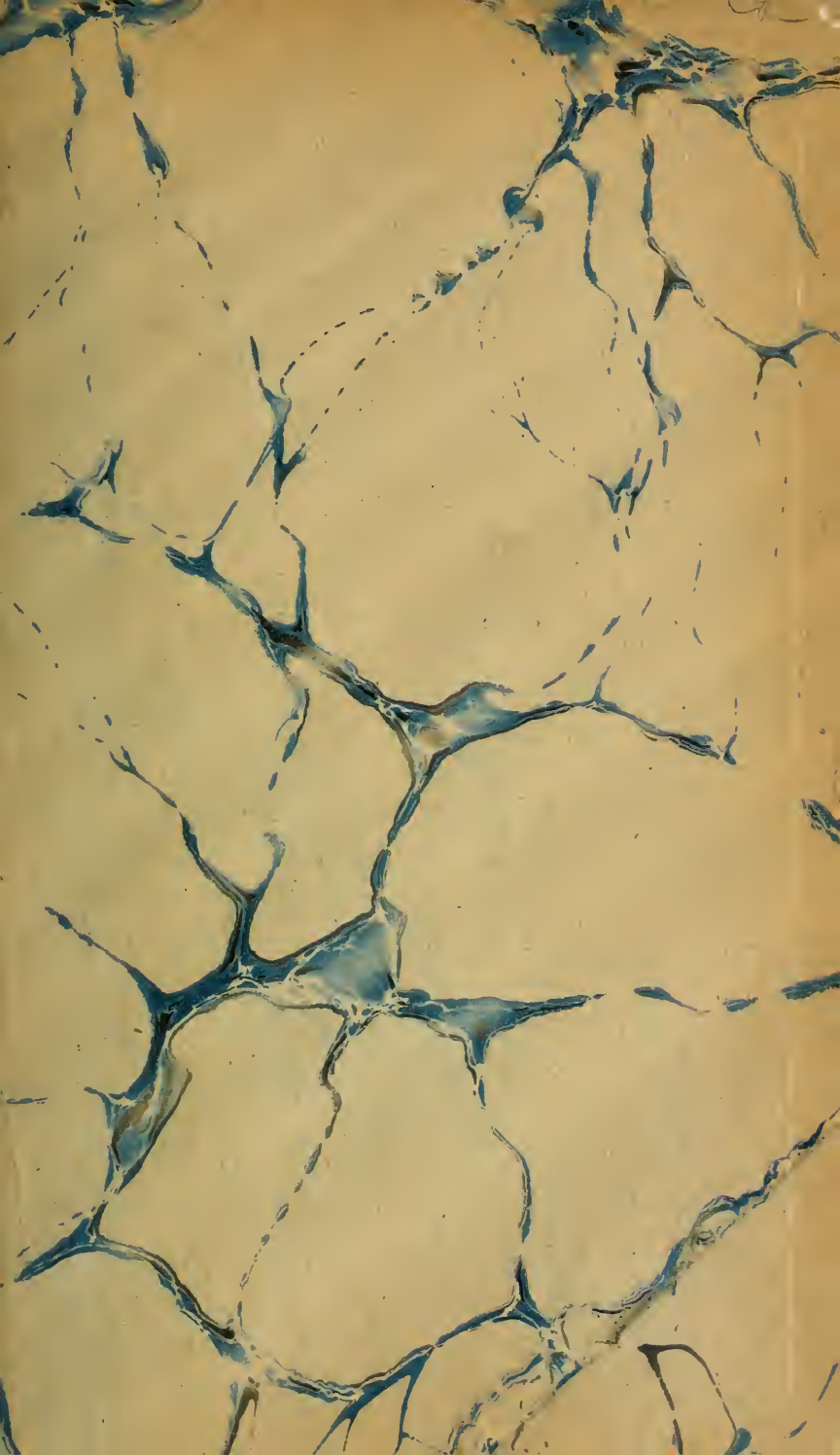

D
JA
22

LE P. CLAUDE LE JAY

LE PÈRE

CLAUDE LE JAY

UN DES PREMIERS COMPAGNONS DE S. IGNACE DE LOYOLA

ESSAI HISTORIQUE

Par le P. J.-M. PRAT

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

LYON

BRIDAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Avenue de l'Archevêché, 3.

1874

Tous droits réservés

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis
uOttawa

Don
de l'Institut Catholique
DE PARIS
BX
3756
.L445P7
1874

PRÉFACE.

De graves écrivains, qui savaient reconnaître l'intervention de la Providence dans le gouvernement de l'Eglise, ont souvent émis, à ce point de vue, les considérations les plus vraies et les plus élevées, sur l'origine de la Compagnie de Jésus. Mais Sa Sainteté le Pape Pie IX les a toutes résumées avec autant de justesse que d'autorité, lorsque, décernant les honneurs du culte public aux trois premiers membres de cet Institut, morts pour la foi au Japon, Elle a déclaré que l'école où ils furent formés avait été, dès le commencement, ce qu'elle devait

être toujours, ou que la suite de son existence n'avait été que la continuation de ses premières œuvres et la continuelle imitation des exemples de ses fondateurs.

Digne d'interpréter la pensée pontificale, un illustre prélat de l'Eglise de France disait à son tour, dans une semblable occasion : « Pour quiconque étudie les origines de la Compagnie de Jésus, il est manifeste jusqu'à l'évidence qu'elle n'a point passé par les phases de l'enfance, que, pour elle, l'âge mûr est contemporain de la première formation. »

En effet, que l'on considère dans son ensemble l'œuvre des dix fondateurs de la Compagnie de Jésus, ou qu'on examine à part le concours de chacun d'eux, on ne peut s'empêcher d'admirer également la perfection de leur entreprise et la plénitude de préparation que tous y apportèrent. Dix hommes différents de condition, de caractère et de patrie, mais tous dans la force de l'âge, tous doués de qualités supérieures, éminents en vertu comme en science, confondent, sans perdre leur personnalité, leurs facultés, leurs forces, leur énergie, leurs efforts, leur existence, enfin, dans une même pensée, dans un même but, dans un même désir, celui de procurer la plus grande gloire de Dieu : ils la cherchent par tous les moyens qu'inspirent la charité la plus ardente et le zèle le plus pur ; ils la poursuivent avec la même générosité, avec la même abnégation, dans tous les pays, dans tous

les emplois que leur assigne la volonté à laquelle ils ont voué la leur, celle de Dieu, manifestée directement par le Vicaire de Jésus-Christ ou par l'intermédiaire de saint Ignace, leur chef et leur père. Ils succombent à leurs héroïques travaux, les uns plus tôt, les autres plus tard; mais lorsqu'ils tombent, ils ont déjà légué à leurs successeurs tout l'avenir de la Compagnie, c'est-à-dire des modèles et des exemples de l'apostolat évangélique dans toutes ses formes.

Animée de l'esprit de ses premiers Pères, la Compagnie de Jésus, pour nous servir des paroles du Souverain Pontife, combattra les superstitions païennes et les hérésies; elle établira des académies, ouvrira des colléges pour y former la jeunesse aux bonnes études et à la piété; elle joindra au ministère de la parole la composition d'ouvrages dans tous les genres; par les prédications, l'enseignement de la doctrine chrétienne, par les congrégations et l'usage des exercices spirituels, elle excitera les chrétiens à la fréquentation des sacrements, à la réforme des mœurs, aux saintes pratiques de la religion; enfin, elle mettra en œuvre tout le devouement, toutes les industries du zèle apostolique, mais elle ne fera aucune entreprise dont ses fondateurs ne lui aient déjà donné l'exemple. Ils lui laissèrent même l'exemple du martyre, puisque, sept ans avant la mort de saint Ignace, un de leurs premiers associés, compagnon de saint François Xavier, scella de son sang la

foi que ce grand apôtre annonçait aux nations idolâtres des Indes.

Mgr l'évêque de Poitiers ne disait donc rien de trop, quand il ajoutait : « Qui connaît les premiers auteurs de la Compagnie, connaît la Compagnie entière dans son esprit, dans son but, dans ses entreprises, dans ses procédés, dans ses méthodes. Quelle génération que celle qui présida à ses origines ! Quelle union de science et d'activité, de vie intérieure et de vie militante ! On peut dire que ce sont des hommes universels, des hommes de race gigantesque... »

Il n'en est pas un seul parmi eux qui n'ait mérité cet éloge. En arrêtant notre attention sur le P. Claude Le Jay, nous n'avons cédé ni à la pensée de nous ménager, par le choix du sujet, les faveurs du public, ni à l'ambition d'orner notre récit de l'éclat d'une grande réputation. Le nom du P. Claude Le Jay ne brille point parmi les noms de la première génération de la Compagnie de Jésus ; il est même un des moins connus, et nous avouons que cette obscurité relative a été une des raisons de notre préférence. On ne verra peut-être pas sans surprise que ce religieux, dont la mémoire est aujourd'hui presque éteinte, fut placé par ses contemporains au premier rang parmi les défenseurs de la religion. Il en releva l'honneur et l'amour dans plusieurs grandes villes d'Italie ; il en soutint les dogmes dans différentes provinces d'Allemagne, contre toutes les sectes du lu-

théranisme ; il leur opposa non seulement un zèle indomptable, mais encore toutes les ressources de la science, de la dialectique et de l'éloquence. Chéri des rois et des princes catholiques, des représentants du Saint-Siége, des plus grands prélats de l'Eglise, il les seconda toujours, sous les auspices ou par l'ordre du Vicaire de Jésus-Christ, dans toutes leurs entreprises pour le bien de la religion ; il devint souvent leur coopérateur nécessaire, leur conseil et comme leur oracle, quelquefois leur guide dans les circonstances et les affaires les plus difficiles. En tout temps et en tout lieu, dans les luttes contre les hérésies, dans la direction des consciences, dans l'exercice du ministère apostolique, dans les universités, dans les colléges, au concile de Trente, dans cent emplois divers, il dépassa les espérances et l'idée qu'on avait conçues de son mérite.

Or, il nous a semblé qu'une existence, que tant de grandes qualités et d'immenses services recommandèrent au XVIe siècle, était bien digne d'être signalée au nôtre.

D'ailleurs, le P. Claude Le Jay, compatriote, condisciple et collègue du B. Pierre Le Fèvre, fut aussi son collaborateur. Il eut même l'avantage de continuer et d'accomplir avec succès des œuvres commencées, dans les régions du nord, par le premier disciple de saint Ignace ; ce qui a fait dire à un de nos historiens que ce

que le P. Le Fèvre avait promis de la Compagnie en Allemagne, Claude Le Jay l'avait réalisé.

Le récit que nous avons fait des actions du premier semblait donc appeler un semblable travail sur celles du second. Les vies de ces deux hommes apostoliques, dans leur période la plus brillante, furent si souvent mêlées aux mêmes événements qu'elles sont inséparables dans l'histoire, en sorte que la biographie de l'un peut être regardée comme le complément de celle de l'autre. La vie du P. Le Jay fut moins agitée que celle du P. Le Fèvre ; mais elle fut plus longtemps et plus constamment appliquée à de grandes entreprises. Aussi lui fut-il donné de les poursuivre et de les conduire à bonne fin. Tous les deux remplirent avec un héroïque dévouement la part que la Providence leur avait assignée dans l'œuvre générale de la Compagnie de Jésus ; tous les deux répondirent aux desseins du Seigneur par des prodiges de zèle et de sainteté.

Du reste, la vie du P. Le Jay ne nous offre que des miracles de ce genre. Nous les avons racontés avec autant d'amour que de conviction, d'après les témoignages que nous indiquerons dans le cours de ce livre ; mais nous ne prétendons pas donner une autre autorité à notre récit, et lorsque nous traduisons notre admiration pour le P. Le Jay par les titres de saint ou de bienheureux, nous n'avons certes pas la pensée de lui attribuer une qualité que l'Eglise peut seule conférer aux servi-

teurs de Dieu, quand elle le juge à propos dans sa souveraine sagesse. Nous sommes sûr, du moins, d'obéir à son intention en montrant, dans la vie d'un de ses enfants les plus dévoués, à quel degré de perfection peuvent s'élever les cœurs qui, dociles à ses enseignements et à sa direction, s'abandonnent sans réserve à l'Esprit dont elle suit toujours les divines inspirations.

ERRATA.

—

Page 10, *ligne* 2, *au lieu de* 1855, *lisez* 1535

— 23, — 5, — fidèles, *lisez* infidèles.

— 95, — 11 *du sommaire, au lieu de* A SPIRE, *lisez* A RATISBONNE.

— 228, — 4 et 5, *au lieu de* ce qu'il avait avancé gratuitement, *rétablir ainsi la phrase* : ce qu'il avait avancé auparavant, savoir : que la justification se fait gratuitement.

— 313, — 1, *au lieu de* autant, *lisez* d'autant.

LE P. CLAUDE LE JAY

LIVRE PREMIER.

PARTICIPATION DU P. CLAUDE LE JAY A L'ÉTABLISSEMENT ET AUX PREMIÈRES ŒUVRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

1500. — 1541.

CHAPITRE PREMIER.

CONJECTURES SUR LA NAISSANCE ET L'ÉDUCATION DOMESTIQUE DU P. CLAUDE LE JAY. — SES ÉTUDES CLASSIQUES. — SES ÉTUDES THÉOLOGIQUES A PARIS. — IL EST ADMIS PARMI LES PREMIERS COMPAGNONS DE SAINT IGNACE. — LEUR VOYAGE DE PARIS A VENISE.

Saint François de Sales félicitait la Savoie, sa patrie, d'avoir fourni à saint Ignace de Loyola deux de ses premiers coopérateurs, et élevé ainsi comme deux

phares lumineux dans l'Eglise de Jésus-Christ (1).

Le B. Pierre Le Fèvre et le P. Claude Le Jay, en effet, ne participèrent pas seulement à la fondation de la Compagnie de Jésus, ils en firent aussi l'honneur par les succès de leur zèle et par la grandeur de leurs travaux apostoliques. Nous avons déjà rappelé, dans un *Précis historique*, ceux du B. Pierre Le Fèvre ; la mémoire du P. Claude Le Jay réclame un hommage semblable, et nous *essayons* de le lui rendre. Si nous n'avons pas, sur son enfance et sa première jeunesse, des renseignements assez détaillés pour nous dispenser de faire des conjectures, l'histoire, du moins, nous offre d'abondantes informations sur sa vie d'apôtre; nous y puiserons les éléments de notre récit, avec d'autant plus de confiance qu'elles sont d'une authenticité moins contestable.

Nous pourrions nous arrêter d'abord sur le nom du P. Le Jay, puisqu'il revêt différentes formes dans les auteurs qui en ont parlé : les uns, surtout les plus anciens, l'écrivent avec sa terminaison latine : Jaius (2); plusieurs l'appellent simplement Jay (3); mais d'autres, en plus grand nombre, tels que les historiens français de la Compagnie de Jésus, ac-

(1) Charles-Aug. de Sales, *Hist. du B. François de Sales*, liv. VII, p. 375.

(2) Id., ibid. *Vie du B. P. Ignace*, trad. de Ribadeneyra.

(3) P. d'Oultreman, *Tabl. des personnages signalez de la Comp. de Jésus*, art. *Claude Jay*. — Blanc, *Hist. de la Bavière*, tom. III, p. 445 et *passim*.

compagnent ce nom de l'article *le* (1); et comme cette forme a prévalu dans l'usage, nous l'adopterons sans autre discussion.

Les écrivains les plus autorisés revendiquent pour le village d'Aïse, ou Ayse, dans le voisinage de Bonneville (Haute-Savoie), l'honneur d'avoir été le berceau du P. Claude Le Jay (2). Quelques-uns le font naître à Annecy (3), d'autres à Genève (4), de plus prudents, dans les *environs* de cette dernière ville (5). Le témoignage des premiers, fondé sur une tradition perpétuée jusqu'à nos jours, mérite la préférence, et nous la lui donnons.

On s'accorde généralement à placer vers le commencement du XVIe siècle l'époque de la naissance du P. Claude Le Jay : personne, toutefois, n'en précise la date. L'historien Chiesa, suivi par l'abbé Grillet, la fixe à l'an 1500, mais sans autre preuve qu'une grande probabilité (6). Nous verrons bientôt

(1) Bouhours, Dorigny, Crétineau-Joly, etc., ainsi que l'abbé Grillet, *Dictionnaire hist.*, etc., *de la Savoie*, art. *Aïse*.

(2) Chiesa, *Corona reale di Savoia*, cap. del Faucigny. — Grillet, *Dict. hist.*, etc., *de la Savoie*, tom. I, p. 235.

(3) *Continuat. de Fleury*, liv. 148, § 140. — Socher, *Hist. Soc. Jesu, Prov. Austr.*, lib. I, n. 65. — Bouhours, *Vie de S. Ignace*, liv. II, p. 155 (in-4°).

(4) Sotwel, *Biblioth. Scriptor. S. J. in Claud. Jaium.* — Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. I, n. 101. — Rossetto, *Syllab. Scriptor. Pedemont*, p. 161.

(5) Bartoli, *Vita di S. Ignazio*, lib. II, n. 27.

(6) Chiesa et Grillet, *Op. et loc. c.*

que Claude Le Jay eut pour compagnon de collége Pierre Le Fèvre, et qu'il fut admis ensuite à l'Université de Paris, au degré de maître-ès-arts, en 1536, la même année que son saint condisciple, ce qui nous permet de conclure qu'il n'y avait pas une grande distance entre l'âge de l'un et celui de l'autre; et puisque Pierre Le Fèvre était né en 1506, nous ne craignons pas de nous éloigner de la vérité en plaçant, entre l'année 1500 et l'année 1504, celle de la naissance du P. Le Jay, car nous savons d'ailleurs qu'il était un peu plus âgé que Pierre Le Fèvre.

On n'est pas mieux instruit de la position sociale de sa famille; mais, sur ce point aussi, nous avons certaines données qui offrent un solide fondement aux conjectures les plus voisines de l'exactitude.

L'éducation première laisse ordinairement, dans les habitudes de la vie, des traces auxquelles on reconnaît ce qu'elle a dû être au sein de la famille : des facultés morales plus ou moins développées, un esprit, un caractère plus ou moins cultivés; des allures, des procédés plus ou moins conformes au savoir-vivre, aux devoirs de la société, révèlent à un sage observateur quels soins ont accompagné l'éducation domestique de quelqu'un, dans quel milieu elle s'est faite, et lui permettent de discerner les naissances distinguées d'avec les naissances communes, une condition honnête d'avec une condition plus humble.

Or, selon le témoignage unanime des historiens, le P. Claude Le Jay montra toujours, dans ses habitudes et dans toutes les circonstances de sa vie, un heureux mélange de distinction et de modestie, de franchise et de bon ton, de finesse et de simplicité, de douceur et de fermeté, d'affabilité et de dignité, de discrétion et de loyauté, enfin toutes ces qualités d'une belle nature qui, à l'ombre du toit paternel, s'épanouissent sous les regards attentifs d'une mère intelligente. Il est facile de juger de là que ses premières années avaient été soumises au travail d'une éducation soignée, et qu'une habile direction avait présidé au développement de ses facultés morales.

Ces observations nous autorisent, ce nous semble, à avancer que les parents de Claude Le Jay étaient d'une condition honorable et dans un état de fortune qui leur permettait de jouir des commodités de la vie. C'est sans doute ce qu'a voulu faire entendre un vieux chroniqueur, quand il écrit que le P. Le Jay était « de bien bonne maison (1). »

La nature n'avait point épargné à Pierre Le Fèvre les qualités dont elle avait doué Claude Le Jay; mais, comme l'observe M. le chanoine Dépommier, parce qu'elles manquèrent d'une semblable culture, « il lui resta toujours quelque chose du berger des

(1) P. d'Oultreman, *Tabl. des personnages signalez de la Comp. de Jésus*, etc., p. 67. (Edit. de Lyon.)

Alpes (1), » et certaines traces de l'éducation patriarcale de la chaumière.

Il partagea du moins, avec Claude Le Jay, le bonheur d'être élevé par une mère chrétienne : si la différence de leur éducation morale en supposait une dans la condition de leurs familles, leurs vertus respectives rendirent un même hommage à celles de leurs parents. La vertu ennoblit toutes les conditions : le fils du pauvre et le fils du riche, quand ils l'ont sucée avec le lait, peuvent également se glorifier des auteurs de leurs jours, et, comme Joseph de Maistre, parler avec un noble orgueil de leur *sublime mère*.

On sait que Pierre Le Fèvre bénissait Dieu de lui avoir départi cette faveur. Claude Le Jay reconnaissait la même grâce par sa fidélité à y répondre. Ses historiens, unanimes sur l'excellence de son éducation, s'accordent aussi à dire, sans entrer dans les détails, que, dès son enfance, il ouvrit son cœur aux plus touchantes inspirations de la piété, qu'il lui voua toutes ses affections, qu'il la prit pour la règle souveraine de ses actions et de sa conduite. Ils ajoutent que l'innocence angélique, contractée dans son premier âge par de si saintes habitudes, l'accompagna dans toute son existence (2).

Le talent, dans Claude Le Jay, ne fut pas moins précoce que la vertu : c'est pourquoi, dès qu'il fut

(1) M. Dépommier, *Vie du P. Pierre Favre*, chap. IV.

(2) Bartoli. *Vita di S. Ignazio*, lib. II, n. 27 (in-folio).

en âge de commencer ses études, ses parents se hâtèrent de l'y appliquer; mais, toujours attentifs à la voix de la religion, ils eurent soin de le confier à des maîtres capables de continuer ce que l'éducation domestique avait si bien commencé. Le B. Pierre Le Fèvre, dans son *Memoriale*, a rendu un touchant hommage au maître dont il suivit les leçons au collége de La Roche : il nous apprend avec quelle sollicitude le docteur Veillard formait à la vertu le cœur de ses élèves, tandis qu'il leur ornait l'esprit des richesses des lettres humaines. Aussi, ajoute-t-il, tous ses élèves, dociles à ses leçons et à ses exemples, avançaient d'un pas égal dans la science et dans la crainte de Dieu (1)..

Or, le collége de La Roche était dirigé par ce saint homme, lorsque Claude Le Jay y alla suivre le cours des études. Il y trouva ce que demandait la piété de ses parents : un abri pour son innocence, une éducation éminemment chrétienne, une instruction solide et exempte de tout danger. Sa constance et sa fidélité à profiter de ces avantages lui en assurèrent la possession; loin de perdre, dans les distractions du collége, les célestes inclinations puisées aux leçons maternelles, il sanctifia ses études par l'esprit de foi; son application à ses devoirs de classe avait son principe dans celle qu'il apportait aux pratiques de la religion; et les succès, qui altèrent la candeur

(1) *Memoriale*, édité par le P. Bouix, p. 4.

de tant d'autres, n'effleurèrent pas même la sienne.

D'ailleurs, modèle de tous ses condisciples, il recherchait, suivant la coutume des écoliers vertueux, la société de ceux dont la conduite lui présentait les exemples les plus dignes d'être imités. On peut certainement compter, parmi les amis de son choix, Pierre Le Fèvre, qui, vers la fin de l'an 1516, alla aussi commencer à La Roche ses études classiques, après y avoir préludé, pendant près de deux ans, par des études élémentaires, au Grand-Bornand et à Thônes. Ils ne s'y rencontrèrent pas dans les mêmes classes ; mais ils y passèrent plusieurs années ensemble, et l'on ne saurait douter que deux âmes si pures ne fussent attirées l'une vers l'autre par les attraits de la vertu, et qu'elles ne liassent une intimité d'autant plus douce qu'elle était formée et entretenue par les impressions de la grâce.

Cette amitié ne finit point avec le cours de leurs études littéraires : ils la renouvelèrent à Paris, où les conduisit tous les deux le désir d'acquérir de nouvelles connaissances. Le Fèvre s'y rendit le premier, à l'âge de dix-neuf ans; moins de quatre ans après, il était successivement promu, à la suite de son cours de philosophie, aux degrés de bachelier et de licencié-ès-arts (1).

Claude Le Jay, resté au collége de La Roche, y reçut, du docteur Veillard, des leçons de théologie,

(1) Grillet, *Dict. hist.*, etc., *de la Savoie*, art. *Aïse*. — Note du P. Pollieni, parmi nos *Pièces justif.*, n. 1.

comme l'attestaient les *Commentaires sur les Sentences*, qu'il avait recueillis de la bouche de son saint maître, et que l'on conservait autrefois dans la bibliothèque du collége de Chambéry (1).

Ce ne fut que vers la fin de septembre de l'an 1534, comme nous le donne à entendre un passage du *Memoriale*, qu'il alla fortifier et compléter, à l'Université de Paris, ses connaissances théologiques. Cependant, comme il n'avait encore reçu aucun grade académique, il se prépara en même temps à subir ces épreuves : le 6 mars 1535, il obtint le degré de licencié, conféré à Pierre Le Fèvre dès l'an 1529. Ils furent toutefois admis la même année (1536), et peut-être le même jour, au degré de maître-ès-arts (2).

Si nous en croyons le P. Rodriguez, quand Le Jay se rendit à Paris, il avait déjà reçu, comme Paschase Broët, l'ordre de la prêtrise ; cependant, le catalogue des licenciés de son temps ne lui donne pas, comme à celui-ci, le titre de *dominus*, dont on faisait précéder les noms des gradués, déjà revêtus du caractère sacerdotal ; et cette formalité, dans une école où les usages étaient si scrupuleusement observés, n'aurait pas été omise si elle avait été réclamée par la dignité de Claude Le Jay. Nous pensons donc

(1) Voir *Pièces justif.*, n. I.

(2) *Catalogue des Licenciés et des Maîtres-ès-arts de l'Université de Paris*, de cette époque, envoyé à Rome par le P. Denys Petau. Voir aux *Pièces justif.*, n. II.

qu'il faut placer son ordination entre son examen de licence (mars 1535) et celui de maître-ès-arts, qu'il subit en 1536, après Pâques (1).

Quoi qu'il en soit, depuis leur réunion à Paris, Pierre Le Fèvre et Claude Le Jay logèrent en même temps au collége Sainte-Barbe, mais dans des conditions différentes : tandis que Le Fèvre, François Xavier et Ignace de Loyola habitaient ensemble dans une tourelle du collége, la modeste chambre que leur avait cédée la bienveillance de l'administration, Claude Le Jay occupait à ses frais, dans l'intérieur de l'établissement, une place indépendante des secours de la charité. Libre des soucis de l'indigence, il n'avait d'autre préoccupation que celle d'avancer dans l'étude des sciences sacrées.

Quoique plein d'estime pour ses trois condisciples, il ne participait point à l'intimité qui régnait entre eux, et à laquelle avaient été admis, avant lui, quatre autres étudiants de l'Université : Nicolas Bobadilla, Diego Laynez, Alphonse Salmeron, tous Espagnols, comme Ignace de Loyola, et Simon Rodriguez d'Azevedo, pensionnaire du roi de Portugal. Mais il se préparait, sans le savoir, à la même vocation par une vie également studieuse et édifiante.

Venu à Paris avec l'intention de se consacrer au service des autels, il dirigeait vers ce but ses pensées et ses études; et il se fortifiait de plus en plus, par

(1) V. *Pièces justif.*, n. I.

les pratiques de la piété, dans les dispositions que demandait une telle destinée. Loin d'aspirer aux dignités ecclésiastiques, il n'y pensait que pour les exclure de ses désirs. Il avait même recueilli, dans les œuvres de saint Augustin, de saint Grégoire et de saint Bernard, les passages où ces grands docteurs montrent avec le plus de force les dangers que la pureté d'intention et l'humilité trouvent toujours dans les honneurs, et l'imprudence de ceux qui ambitionnent les dignités ecclésiastiques. Afin de ne jamais perdre de vue des enseignements si salutaires, Claude Le Jay en avait rédigé un résumé en forme de sentences, qu'il portait dans son bréviaire et dont il faisait ordinairement l'objet de ses méditations (1).

De si saintes dispositions le preparaient au ministère apostolique que le Seigneur lui destinait. Il ne s'associa pas, néanmoins, tout d'abord aux projets de saint Ignace. Il ignorait peut-être encore la cérémonie qui avait eu lieu à Montmartre, dans la chapelle des Martyrs, le 15 août de l'an 1534. Mais il obéissait avec trop de fidélité à l'esprit dont saint Ignace et ses compagnons étaient animés, pour que le Seigneur différât plus longtemps de l'agréger à leur Société.

Obligé, au commencement de l'an 1535, de re-

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. VI, n. 32. — Nieremberg, *Vida del P. Claudio Yaio.* — *Varon. illustr.*, tom. III, p. 595.

tourner en Espagne, soit pour y rétablir sa santé, soit pour régler quelques affaires personnelles et celles de Laynez, de Xavier et de Salmeron, Ignace confia à Pierre Le Fèvre le soin d'entretenir ses compagnons dans les résolutions jurées au pied des autels, et dans l'observation de la règle convenue entre eux. Une mission si importante aurait été encore plus difficile, si Pierre Le Fèvre avait dû la remplir dans des conditions purement humaines : elle le plaçait à la tête d'une société d'hommes éminents en doctrine et en talent, d'un mérite supérieur, d'un caractère énergique, de nationalités et d'humeurs différentes ; mais le génie, le caractère, les intérêts, tous les sentiments de la nature étaient, en eux, assujettis aux inspirations et à l'action de la grâce ; toutes leurs pensées étaient confondues dans la pensée de la gloire de Dieu, et leurs volontés dans celle de faire uniquement la volonté divine. Or, le P. Le Fèvre, premier compagnon de saint Ignace, avait auprès d'eux l'autorité de leur Père commun ce privilége, sa dignité sacerdotale, son mérite personnel, sa vie, modèle de toutes les vertus, lui donnaient sur tous un ascendant qu'ils aimaient à subir. Ses fonctions à l'égard de ses collègues se réduisaient donc à une direction propre à maintenir l'uniformité dans leur conduite et dans leurs vues. Aussi pouvait-il, sans manquer à la confiance d'Ignace, exercer son zèle dans l'Université. Tandis que ceux-ci continuaient leurs études et qu'il com-

plétait lui-même les siennes, il se mit à travailler au salut des étudiants; et son ministère obtenait des résultats si heureux, que les docteurs lui faisaient un cas de conscience de ne pas s'y consacrer pour toujours. Ces fonctions amenèrent, entre lui et Claude Le Jay, des rapports qui resserrèrent les liens de leur ancienne amitié. Le Fèvre en profita pour lui découvrir d'abord les projets d'Ignace, et ensuite les noms des coopérateurs qui s'étaient engagés à les accomplir avec lui.

Cette ouverture plaisait d'autant plus à Claude Le Jay qu'elle semblait ménager une issue aux incertitudes dont il était alors agité : quoique honoré depuis quelque temps de la dignité sacerdotale, il n'avait cependant pas encore décidé dans son esprit s'il embrasserait le ministère pastoral ou la vie apostolique, ou l'état régulier ; seulement il restait ferme dans la résolution de ne point accepter de dignités ecclésiastiques. La conformité de cette disposition avec les engagements, pris par Ignace et ses compagnons, lui donna de l'attrait pour leurs projets et leur genre de vie. Outre qu'il y trouvait un abri assuré contre les honneurs, il y voyait encore un moyen efficace d'appliquer aux âmes les fruits de son sacerdoce, de le consacrer au bien de la religion, et de recueillir au moins tous les avantages du sacrifice et du dévouement apostoliques.

Cédant à de si pieuses considérations, il témoigna le désir de faire partie de la petite société d'Ignace.

Il avait reçu le degré de licencié-ès-arts, le 6 mars de l'an 1535, aux approches de la semaine sainte et des fêtes de Pâques : il consacra ce temps, croyons-nous, à se préparer par les Exercices spirituels à la faveur qu'il demandait; et la ferveur avec laquelle il s'y livra montrait combien ses vœux étaient ardents et sincères. Dès le début, il passa trois jours sans prendre aucune nourriture, et pendant tout le cours de sa retraite, qui dura environ quarante jours, il se condamna plusieurs fois à des jeûnes rigoureux, et toujours à de cruelles macérations (1).

Il sortit enfin de ces saints exercices plus affermi que jamais dans la résolution de s'associer au projet de saint Ignace. Il fut donc admis dans sa petite société par Pierre Le Fèvre, et, le 15 du mois d'août 1535, jour où ses nouveaux confrères allèrent renouveler, à Montmartre, dans la chapelle des Martyrs, les engagements qu'ils y avaient pris un an auparavant, il se lia par les mêmes vœux sous les auspices de la Mère de Dieu. Dès lors, il fut admis aux réunions que formaient de temps en temps les compagnons d'Ignace pour se retremper dans l'esprit de ferveur et de charité, et il partagea leur genre de vie ou leurs pratiques religieuses, sous la direction du premier d'entre eux.

Ces exercices communs n'empiétaient point sur le temps destiné aux études théologiques : tous les

(1) Math. Tanner, *Soc. Jesu Apostolor. imitat.* — *in Claud. Jaium.*

poursuivaient avec une ardeur proportionnée à l'usage que voulait en faire leur zèle. Le Fèvre, Le Jay, Salmeron et Bobadilla y ajoutèrent encore la préparation à l'examen de maître-ès-arts, qu'ils subirent tous avec un succès complet en 1536, après Pâques (1).

Quelque temps après, ils se rendirent ensemble à Montmartre, le jour de la fête de l'Assomption, pour y renouveler, aux pieds de la très-sainte Vierge, leurs vœux et leurs résolutions. Ils y furent suivis de deux nouveaux compagnons que le P. Le Fèvre avait choisis parmi les étudiants les plus vertueux de l'Université : c'étaient Paschase Broët, de Bertrancourt, en Picardie, et Jean Codure, de la ville d'Embrun, en Dauphiné. Celui-ci, promu à la licence le mardi de la seconde semaine du carême, 1536, avait été admis, peu de temps après, au degré de maître-ès-arts. Paschase Broët, déjà prêtre quand il vint à Paris pour y compléter et perfectionner ses connaissances philosophiques et théologiques, avait aussi reçu le grade de licencié le même jour que Jean Codure et Simon Rodriguez (2). D'après le P. Antoine Bonucci, son historien, il aurait été ensuite créé docteur de Sorbonne (3). Quoi qu'il en

(1) *Act. Sanctor.*, tom. VII julii, p. 442.— *Pièces justif.*, n. II.

(2) *Act. Sanctor.*, p. 453. — Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. I, n. 101.

(3) Bonucci, *Istoria della vita e preziosa morte del V. servo di Dio, il P. Pascasio Broet, d. c. d. G.* (Roma 1613, in-8°), trad.

soit de cette assertion, il est certain que le P. Paschase était digne, par sa science, d'un tel honneur. Il l'était plus encore, par sa vertu, d'être mis au nombre des premiers coopérateurs de saint Ignace: pénétré d'une piété affectueuse, d'une humilité parfaite, d'un esprit d'abnégation tout évangélique, du zèle de la gloire de Dieu, d'un tendre amour pour l'humanité de Notre-Seigneur et pour son auguste Mère, il entra dans la petite société d'Ignace comme dans son élément; il y trouva de plus les secours spirituels, les encouragements et la force que la vertu, dans des réunions fraternelles, reçoit des exemples des autres. Le P. Broët jouissait avidement de tous ces avantages avec ses confrères, quand les événements vinrent précipiter l'époque où ils devaient en consacrer les fruits à Notre-Seigneur.

Ils étaient convenus avec Ignace que le 25 janvier de l'an 1537, ils se mettraient en route pour Venise, d'où ils devaient tous faire voile pour la Terre-Sainte, si les circonstances ne s'y opposaient point; mais, dès l'année 1536, la guerre avait de nouveau éclaté entre le roi de France et Charles-Quint, qui se disputaient l'héritage de François Sforza, duc de Milan, mort l'année précédente. Déjà les troupes impériales avaient pénétré dans la Provence, et les hostilités menaçaient d'embraser toute l'Europe. Le P. Le Fèvre, de concert avec ses compagnons, crut

en franç., sous le titre de *Notice sur le P. Pascase Broët*... (Metz 1868, in-8°)

devoir prévenir le temps où toutes les routes de l'Italie leur seraient fermées. Il ne leur restait plus que celle de l'Allemagne, semée elle-même de toutes sortes de périls.

Résolus de les affronter, ils firent leurs préparatifs de départ, prirent congé de ceux auxquels ils étaient obligés, ou par le devoir, ou par les convenances, de ne pas cacher leur projet, obtinrent du Recteur des certificats qui témoignaient de leurs études dans l'Université de Paris et des degrés qu'ils y avaient conquis, recueillirent leurs écrits et leurs cahiers de théologie, et se rendirent en deux bandes à la ville de Meaux. Les premiers y ayant été rejoints, peu de jours après, par leurs compagnons, ils se mirent tous en marche vers la Lorraine, qu'ils devaient traverser pour entrer en Suisse, et descendre, par le Tyrol, dans les Etats de la seigneurie de Venise.

Ils étaient revêtus d'un habit long, usité parmi les élèves des cours supérieurs de l'Université, mais assez ressemblant, par sa vétusté, à de pauvres haillons. Ils marchaient, un bourdon à la main, le rosaire pendu au cou, la tête couverte d'un chapeau à larges bords, sans autres provisions que leurs manuscrits, pliés dans un sac de cuir, qu'ils portaient sur le dos. Cet accoutrement, la modestie des voyageurs, leur extérieur grave, leur recueillement, leur air de sainteté frappaient les passants : on s'arrêtait pour les regarder, et l'on faisait sur leur compte

bien des conjectures. A ce propos, le P. Ribadeneyra raconte une anecdote qu'un vieil historien français a traduite en ces termes :

« Un certain paysan, après avoir arresté longuement la vue sur eux et fort particulièrement considéré leur démarche, admiroit leur modeste contenance et doux maintien; et comme certains bourgeois, estonnés de ce qu'il contemploit cette petite troupe si attentivement, luy demandoient quels gens c'estoient et où ils alloient : « De vray, je ne les « connois point, fit-il, poussé de je ne sais quel ins- « tinct; mais, à les voir, ils me portent bien la mine « de quelques grands personnages; et, si je ne me « trompe, ils s'en vont convertir bien du monde, « quelque part qu'ils aillent (1). »

Qu'il fût inspiré d'en haut ou par le simple bon sens, ce paysan avait sagement auguré de nos voyageurs; mais on n'était pas toujours aussi juste à leur égard : ils avaient plus souvent à subir les railleries des passants que les témoignages de leur admiration. Toutefois, ce voyage n'aurait été pour eux qu'une agréable excursion, s'ils n'avaient eu à supporter que les indiscrétions, plus ou moins libres, de la curiosité. Malheureusement leur route fut semée de tant de difficultés, que tout ce que nous pourrions en dire n'en donnerait qu'une très-faible

(1) *La Vie du B. Ignace de Loyola..., traduite par un Père de la Compagnie de Jésus, du latin du P. Ribadeneyra*, etc. (Arras 1607, in-8°), p. 154.

idée : la rigueur de la saison, des pluies ou des neiges glaciales, les menaces, les mauvais traitements de la soldatesque, les outrages des hérétiques, la faim, la soif, les maladies, tout se réunissait pour déconcerter la patience de nos pèlerins, mais rien ne fut capable de les ébranler : une charité mutuelle, la prière, le désir de retrouver leur père commun à Venise, soutenaient leur courage. Chaque jour, ils le retrempaient dans la célébration des saints mystères. Le Fèvre, Le Jay et Paschase Broët, les seuls prêtres de la bande, offraient le divin sacrifice, auquel les autres participaient par la sainte communion. Ensuite, soit qu'ils continuassent leur route, soit qu'ils prissent quelques moments de repos, ils récitaient ensemble le rosaire et d'autres prières, chantaient des psaumes et des cantiques, ou s'édifiaient mutuellement par de célestes entretiens.

Ces saintes pratiques et les secours, souvent visibles, de la Providence, les soutinrent jusqu'au bout de leur route. Enfin, le 6 janvier 1537, après cinquante-deux jours de marche à travers des pays inconnus et des populations hostiles, au milieu de périls sans nombre, de privations cruelles et de fatigues inouïes, ils parvinrent à Venise, où ils oublièrent, dans le bonheur de revoir leur chef vénéré, toutes les souffrances de cet affreux voyage (1).

(1) *Act. Sanctor.*, tom. VII julii, p, 454 et 237. — Bartoli, *Vita di S. Ignazio*, lib. I, n. 28.

Le saint, de son côté, bénit le Seigneur de lui avoir rendu ses compagnons non seulement sains et saufs, mais plus nombreux qu'il ne les avait laissés à Paris. Au courage avec lequel Claude Le Jay, Paschase Broët et Jean Codure, les derniers venus, avaient supporté de si rudes épreuves, il jugea bien qu'ils étaient dignes de leurs devanciers, et il leur en témoigna sa satisfaction par les démonstrations les plus affectueuses. A son tour, il leur présenta un nouveau confrère : c'était Diego Hosez. Celui-ci avait connu Ignace à l'Université d'Alcala, où il avait étudié la théologie. Il le retrouva ensuite à Venise, au retour d'un pèlerinage qu'il avait fait à Jérusalem. Mais se souvenant toujours des bruits calomnieux répandus, à Alcala, contre le saint, il voulut, avant de s'attacher à lui, étudier, dans le livre même des Exercices spirituels, le fondement de toutes ces accusations. Cet examen fit sur lui l'effet d'une retraite : dès qu'il l'eut terminé, il supplia le saint de l'admettre à la participation de son entreprise (1). Déjà il partageait ses travaux, quand nos voyageurs, arrivés à Venise, embrassèrent avec joie, autour de leur Père commun, ce nouveau membre de leur famille spirituelle.

(1) Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. I, n. 119. — Bouhours, *la Vie de S. Ignace* (in-4°), liv. II, p. 162 et suiv.

CHAPITRE DEUXIÈME.

CHARITABLES OCCUPATIONS DE SAINT IGNACE ET DE SES COMPAGNONS A VENISE. — VOYAGE DU P. LE JAY ET DE SES CONFRÈRES A ROME. — RETOUR A VENISE. — RETRAITE DES PP. LE JAY ET RODRIGUEZ A BASSANO. — DÉLIBÉRATIONS ET RÉSOLUTIONS DE LA RÉUNION DE VICENCE. — LES PP. LE JAY ET RODRIGUEZ SONT ENVOYÉS A FERRARE. — LEUR GENRE DE VIE. — LA MARQUISE DE PESCARA. — CALVIN A LA COUR DE RENÉE DE FRANCE, DUCHESSE DE FERRARE. — PRÉDICATIONS DE BERNARDIN OCHIN A FERRARE. — TRAVAUX, SUCCÈS, ÉPREUVES DU P. LE JAY DANS CETTE VILLE. — SON SECOND VOYAGE A ROME.

Les fatigues d'une route si longue et si dangereuse réclamaient, pour nos voyageurs, les douceurs du repos. Ils n'en trouvèrent pas de plus doux que le service des malades : à l'exemple de saint Ignace, ils exercèrent ce ministère, les uns dans l'hôpital des saints martyrs Jean et Paul, les autres dans celui des Incurables. Là, ils instruisaient les ignorants, soulageaient les malades par les considérations de la foi, les servaient avec une charité qui ne reculait point devant les offices les plus bas et les plus dégoûtants, assistaient les moribonds, enterraient les

morts; et, comme si de pareils actes de miséricorde et d'abnégation n'eussent pas suffi à leur soif de mortifications, ils se condamnaient encore à des macérations effrayantes. Ils compromettaient toujours leur santé, souvent leur existence, et si le Seigneur n'eût miraculeusement réparé, par sa toute-puissance, des excès commis pour son amour, plus d'un y aurait succombé.

La ville de Venise s'était émue à ce spectacle : on allait en foule les contempler; d'illustres sénateurs eux-mêmes voulurent en être les témoins; tous se demandaient avec admiration quels seraient un jour les travaux apostoliques de ces hommes, qui s'y préparaient par des occupations déjà si héroïques.

Le démon ne s'y trompait pas : plusieurs fois, il témoigna les craintes que lui inspiraient ces saints personnages : « Ah! s'écriait-il un jour par la bouche d'une énergumène, que n'ai-je pas fait pour empêcher ces gens-là de venir ici, et mes efforts ont été vains! Ah ! vous ne les connaissez pas! Ce sont des hommes d'un mérite bien supérieur à celui qu'ils laissent paraître, d'une instruction et d'une vertu qui me donneront un jour bien de la peine (1). »

L'œuvre à laquelle se préparaient ces hommes si odieux à l'enfer se développait peu à peu : comme

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. II, n. 2. — Bonucci, *Istor. del P. Pascasio Broet.* — Bartoli, *Vita di S. Ignazio* (in-folio), lib. II, n. 31.

ils ne devaient et ne pouvaient l'accomplir que sous la juridiction et avec l'approbation du Vicaire de Jésus-Christ, saint Ignace chargea ses disciples d'aller se présenter au Saint-Père et de lui demander l'autorisation de prêcher l'Evangile aux fidèles de la Terre-Sainte, et de recevoir de tout évêque catholique les Ordres sacrés, au titre de pauvreté volontaire.

Les PP. Le Jay, Le Fèvre et Paschase Broët seuls étaient déjà prêtres ; saint Ignace adjoignit à chacun d'eux quelques-uns de ceux de leurs compagnons qui n'avaient pas encore le même honneur, et ils partirent ainsi de Venise, divisés en trois groupes, pour la capitale du monde chrétien. Ils firent encore ce voyage à pied, logeant dans les hôpitaux, mendiant de porte en porte leur subsistance, qu'ils n'obtenaient pas toujours.

Ce ne furent que les moindres inconvénients de la route : des pluies abondantes et continues, toutes les intempéries de la saison, des maladies, des injures, des refus cruels, des jeûnes prolongés, leur fournirent bien d'autres occasions de satisfaire leur attrait pour les souffrances. Mais ils étaient sous la protection de la divine Providence : plusieurs fois, elle vint miraculeusement à leur secours. D'ailleurs, ils trouvaient dans la prière des consolations qui compensaient largement tant de privations. Les PP. Le Jay, Le Fèvre et Paschase Broët célébraient, presque chaque jour, le saint sacrifice de la messe, et

les autres recevaient de leurs mains le pain des anges. Divers exercices de piété continuaient ensuite, pendant la route, à ranimer leur courage et leur patience.

Ils s'arrêtèrent à Notre-Dame-de-Lorette, beaucoup plus pour satisfaire leur dévotion que pour refaire leurs forces. Ils en partirent au bout de trois jours, et arrivèrent enfin à Rome vers les fêtes de Pâques. Le Jay, Le Fèvre, Codure et Broët allèrent loger à l'hôpital destiné aux Français; les autres se retirèrent dans celui des Espagnols, dit de Saint-Jacques; tous furent ensuite recueillis dans ce dernier établissement (1).

Ils s'inquiétaient moins de leur logement et de leur entretien que du succès de leur mission ; ils s'attendaient à de graves difficultés : mais Dieu, dont ils faisaient la volonté, les avait déjà aplanies, en disposant en leur faveur les cœurs de ceux qui auraient pu les leur susciter.

Le docteur Ortiz, savant canoniste espagnol, résidait alors à Rome, en qualité de procureur de Charles-Quint, pour y soutenir, auprès du Saint-Siége, la cause de l'infortunée Catherine d'Aragon, répudiée par Henri VIII, et l'illégitimité du mariage de ce prince avec Anne de Boulen. Or, à Paris, où il avait enseigné la théologie, ce docteur avait conçu contre saint Ignace des préventions injustes. La ré-

(1) Rodriguez, *De Orig. et Progr. S. J. Comment.*, p. 39 et seqq.

flexion et des informations plus exactes avaient ensuite effacé de son esprit ces fâcheuses impressions, pour le pénétrer d'une estime mieux méritée. Saint Ignace ignorait encore ce changement, et c'était même une des raisons qui l'avaient empêché de conduire ses disciples à Rome. Ceux-ci, qui étaient dans la même erreur, redoutaient d'autant plus l'opposition de l'agent de Charles-Quint, qu'il jouissait d'un plus grand crédit à la cour pontificale. Aussi furent-ils agréablement surpris du concours qu'il leur offrit. Informé du but de leur voyage, il les recommanda tout d'abord à la bienveillance de Paul III, en lui faisant l'éloge de leurs qualités, de leurs vertus éminentes et de celles d'Ignace, leur chef, resté à Venise. D'après des rapports si flatteurs, le Souverain Pontife leur fit un accueil paternel, lorsque, présentés par Ortiz, ils portèrent à ses pieds leurs respects, leur dévouement et leurs demandes. Comme il aimait les sciences et les belles-lettres, il avait coutume d'entendre, pendant ses repos, des hommes instruits traiter les matières les plus intéressantes des sciences divines et humaines. Il fit cet honneur aux disciples d'Ignace, et ceux-ci s'en acquittèrent avec une doctrine, une sagesse et une modestie qui justifièrent tout ce que le docteur Ortiz avait dit de leur mérite et de leurs vertus (1).

(1) Bartoli, *Vita di S. Ignazio*, lib. II, n. 32. — Bouhours. *Vie de S. Ignace*, liv. II, p. 171-172 (in-4°).

Le Souverain Pontife leur accorda donc, avec les témoignages de sa satisfaction, toutes les permissions qu'ils demandaient, et il approuva avec la même bienveillance la faculté que le grand-pénitencier, à la requête du P. Le Fèvre, avait donnée à ceux qui n'étaient pas encore dans les Ordres sacrés, de les recevoir de tout évêque catholique. A tant de faveurs, Paul III ajouta une somme considérable pour les frais du voyage de la Terre-Sainte, dans le cas où les événements leur permettraient de l'entreprendre.

Comblés ainsi des bénédictions et des bienfaits du Saint-Père, les disciples d'Ignace se remirent en route pour Venise : ils la firent dans le même ordre et dans les mêmes conditions qu'en venant : ils marchaient par groupes de trois ou quatre, formés autour de chacun des trois prêtres, Le Fèvre, Le Jay et Paschase Broët; ceux-ci disaient la messe tous les jours où il leur était possible de le faire, et les autres y recevaient la sainte Communion. Ils poursuivaient ensuite leur marche, mendiant leur pain quotidien, et, le soir, logeant dans les hôpitaux ou dans quelque masure abandonnée, ou, s'ils n'en trouvaient pas, à l'abri d'un arbre ou d'une muraille. Ils auraient pu, avec les secours pécuniaires que le Saint-Père et de riches Espagnols leur avaient donnés, s'épargner de si dures privations; mais cet argent avait une autre destination, et, d'ailleurs, ils étaient moins portés à s'exempter de ces mortifications qu'à les acheter, si elles leur avaient manqué.

Ils parvinrent à Venise vers la fin du mois de mai 1537. Ils reprirent aussitôt leurs premières fonctions dans les hôpitaux de la ville, en attendant le jour où ceux qui n'étaient pas encore ordonnés devaient être promus au sacerdoce. Le 24 juin, après avoir renouvelé leurs vœux de pauvreté et de chasteté entre les mains de Mgr Verallo, nonce du Saint-Siége, ils reçurent cette insigne faveur des mains de Mgr Nigusanti, évêque d'Arba, « et ils eurent tous, durant la cérémonie, des sentiments si religieux et si dévots, que le prélat, touché jusqu'aux larmes, protesta n'avoir jamais rien vu ni rien senti de pareil dans toutes les ordinations qu'il avait faites (1). »

Le 5 juillet, le nonce du Saint-Siége donna aux nouveaux prêtres, ainsi qu'aux PP. Le Jay, Le Fèvre et Paschase Broët, la permission de célébrer les saints mystères, d'administrer les sacrements, d'absoudre des cas réservés, de prêcher la parole de Dieu, d'enseigner les saintes lettres dans toute l'étendue de l'Etat de Venise (2). Mais, avant de profiter de cette autorisation, les nouveaux prêtres voulurent se préparer à leur première messe par des actes extraordinaires de dévotion. Les circonstances leur en donnaient le loisir : la guerre ayant éclaté entre Soliman, empereur des Turcs, et la ré-

(1) Bouhours, *Vie de S. Ignace*, liv. II, p. 133. — Bartoli, *Vita di S. Ignazio*, lib. II, n. 32.

(2) *Act. Sanctor.*, tom. VII julii. *De B. Ignatio*, § 25.

publique de Venise, il leur devint impossible d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte. Ils se retirèrent donc dans diverses solitudes où, loin du bruit du monde, ils pussent s'unir plus facilement et plus intimement à Notre-Seigneur. Les trois anciens prêtres ne manquèrent pas une si belle occasion de retremper leur ferveur dans l'exercice de la mortification. Ils se dispersèrent, comme les autres, dans des lieux écartés pour y vaquer plus facilement à la prière et à la méditation des choses saintes, mais assez rapprochés des villes pour qu'ils pussent y aller commencer leurs travaux apostoliques. Saint Ignace se retira avec les PP. Laynez et Le Fèvre dans les ruines d'un monastère, près de Vicence. Il envoya Xavier et Salmeron à Monselice, Codure et Hosez à Trévise, Bobadilla et Paschase Broët à Vérone, Claude Le Jay et Simon Rodriguez à Bassano. Tous cherchèrent dans les environs de ces localités quelques réduits isolés ou des ruines inhabitées, pour y faire leur séjour et leurs exercices de piété. Ils se nourrissaient du pain de l'aumône et couchaient sur de simples planches, sur quelques poignées de paille et souvent sur la terre nue.

A un kilomètre de Bassano s'élevait, sur une colline, une chapelle dédiée à Dieu sous le vocable de San-Vito. Elle ombrageait alors la demeure d'un ermite nommé Antoine, vénérable vieillard, qui par ses vertus, par ses mortifications et par son aspect majestueux, rappelait les plus célèbres anachorètes

des déserts de l'Egypte. L'austérité de sa vie lui avait fait, dans la contrée, une grande réputation de sainteté. Elle lui avait souvent attiré des disciples, désireux de travailler à leur salut sous sa direction; mais aucun d'eux n'avait eu le courage de persévérer dans un genre de vie si pénible à la nature. Cet homme de Dieu sanctifiait ainsi sa solitude, lorsque, en allant mendier, à Bassano, son pain de chaque jour, il rencontra les PP. Claude Le Jay et Simon Rodriguez, qui annonçaient les vérités de la religion sur les places de la ville. Ayant appris qu'ils vivaient aussi d'aumônes, mais qu'ils n'avaient pas comme lui un abri où ils pussent se retirer pendant la nuit, il leur offrit de partager avec eux son petit ermitage. Ils acceptèrent son invitation avec d'autant plus de reconnaissance que ce refuge leur fournissait, avec les avantages de la pauvreté, celui de participer aux saintes pratiques du pieux solitaire. En effet, ils passaient de longues heures du jour et de la nuit à chanter avec lui les louanges du Seigneur, à réciter les prières de l'office, qui étaient ordinairement suivies de la méditation ou de conférences spirituelles. L'ermite, à son tour, accompagnait et secondait ses hôtes dans les prédications qu'ils avaient coutume de faire, pendant le jour, sur les places publiques, ou bien dans une des églises de la ville. Le soir seulement, ils accordaient à la nature le peu de nourriture qu'ils avaient demandé à la charité publique, et un léger repos, qu'ils inter-

rompaient longtemps avant l'aurore pour recommencer leurs exercices de piété (1). Ils trouvaient, dans cette vie angélique, les consolations et les joies du ciel, quand un accident vint rompre leur union et troubler leur bonheur. Les forces de Simon Rodriguez, déjà affaiblies par les fatigues et les privations des voyages précédents, ne purent plus se prêter aux excès de sa ferveur. La maladie dont il fut atteint fit des progrès rapides. Le médecin, appelé par l'ermite, n'arriva même que pour constater qu'elle était mortelle, et que les remèdes ne pouvaient point l'arrêter. Claude Le Jay se hâta d'en informer Ignace, leur Père commun, alors retiré à Vicence.

Le saint lui-même relevait à peine d'une grave maladie; il n'était pas encore délivré de la fièvre; mais la charité lui donna le courage et les forces de faire le voyage de Bassano : n'écoutant que sa tendresse paternelle, il accourut, avec le P. Le Fèvre, au secours du P. Simon Rodriguez. Quoique le Seigneur lui révélât en route que son disciple ne succomberait pas à ce mal, il ne cessa de précipiter ses pas que lorsqu'il fut auprès de son cher malade. En le serrant entre ses bras, il l'assura qu'il ne mourrait pas de cette maladie; mais il n'en prit pas moins les moyens les plus efficaces pour diminuer

(1) Bartoli, *Degli Uomini e de' Fatti della Compagnia di Gesù.* lib. I, cap. VI, p. 30 et suiv.

ses souffrances et hâter sa guérison. Il se procura, avec des aumônes recueillies par le vertueux ermite, un modeste appartement où le malade, entouré des soins de son bon Père Ignace, des PP. Le Jay et Le Fèvre, recouvra bientôt sa première santé. Rodriguez ne douta jamais qu'il ne fût redevable de sa guérison aux prières de saint Ignace.

Il lui dut encore la persévérance dans sa vocation : sa maladie ne l'avait point dégoûté du séjour de l'ermitage de San-Vito; la vie tranquille qu'il y avait menée dans la prière et la contemplation avait souri à sa vertu. La comparant à la vie également sainte, mais plus agitée, à laquelle il s'était d'abord engagé, il en vint à se demander si elle ne lui offrait pas de plus sûres garanties pour sa sanctification que le ministère apostolique. Cependant le mérite et les admirables vertus de ses collègues lui inspiraient des doutes sur la justesse de son appréciation, et l'empêchaient de s'abandonner à son inclination pour la vie érémitique. Dans ces perplexités, il alla un jour, à l'insu de saint Ignace, consulter le solitaire de San-Vito. Il était à peine sorti de Bassano qu'il se vit en présence d'un inconnu, qui, l'épée nue à la main, menaçait de le frapper s'il avançait encore. D'abord un peu déconcerté, le fugitif essaya ensuite de se détourner pour passer outre; mais, jetant alors sur lui des regards terribles et brandissant violemment son épée, l'inconnu la dirigea contre lui comme pour la lui enfoncer dans

le corps. Rodriguez, cette fois, fut saisi d'une telle épouvante, qu'il se mit à fuir et ne se crut en sûreté que lorsqu'il fut rentré dans la ville.

Saint Ignace avait connu par révélation ce qui venait de se passer. Loin de s'en plaindre à Simon Rodriguez, il ne lui fit d'autre reproche que celui que Notre-Seigneur adressa autrefois à saint Pierre : *Modicæ fidei*, lui dit-il en souriant, *quarè dubitasti?* Ces paroles prononcées avec une douceur paternelle, le pénétrèrent de repentir et dissipèrent ses pieuses illusions (1).

(1) Les premiers historiens de la vie de saint Ignace ne nomment pas Simon Rodriguez : comme un grand nombre de ses contemporains vivaient encore, ils crurent devoir cet égard à sa mémoire. Leur discrétion d'ailleurs n'avait alors aucun inconvénient, puisque ce fait était généralement connu ; mais, plus tard, elle aurait pu compromettre la vérité et faire planer sur des noms innocents un soupçon mal fondé. En effet, ces historiens se contentent de dire que ceci arriva à un des trois Pères qui se trouvaient avec saint Ignace ; or, le saint était alors entouré des PP. Le Jay, Le Fèvre et Simon Rodriguez. On pouvait donc dans la suite confondre ces trois religieux dans un fait qui n'appartenait qu'au dernier. C'est pourquoi Bartoli, Bouhours, etc., mettent clairement les deux autres hors de cause. D'ailleurs les contradictions que causa et qu'essuya, dans la suite, le P. Simon montrèrent combien était forte en lui l'inclination à la vie érémitique. Ainsi, en 1554, il fit secrètement les démarches les plus actives auprès de Jules III, pour obtenir la permission de s'y livrer pour toujours ; et quoiqu'il ne l'eût pas formellement obtenue, il se retira, à l'insu de ses supérieurs, dans son ancienne solitude de San-Vito, où le P. Antoine était mort deux ans aupa-

Saint Ignace avait rendu plusieurs visites au solitaire de San-Vito, pendant son séjour à Bassano. Il ne voulut pas en partir sans le remercier une dernière fois de l'hospitalité qu'il avait donnée à ses deux disciples, et particulièrement des soins dont il avait entouré Simon Rodriguez. Le bon vieillard ne mesurait guère la sainteté que sur le genre de vie ; et la vie érémitique lui paraissait, sinon la perfection, du moins la voie la plus sûre pour y arriver. Or, ce n'était pas celle que suivait le Fondateur de la Compagnie de Jésus. Le vertueux ermite réglait donc sur ses sentiments son estime pour saint Ignace : il lui préférait sans doute les PP. Le Jay et Simon Rodriguez, qui lui semblaient si bien s'accommoder de la vie contemplative. Mais quand leur supérieur eut pris congé de lui, « Il connut par la lumière d'en haut que celui dont il faisait si peu de cas était un vaisseau d'élection et un homme rempli de l'esprit de Dieu (1). »

De retour à Vicence, saint Ignace y convoqua tous

ravant. Il y fut enfin découvert par le P. Jérôme Nadal, qui fit de vains efforts pour l'en retirer, comme il l'a déclaré lui-même, dans le journal de ses visites.

Ces velléités ne sauraient nous empêcher de rendre hommage à la mémoire du P. Rodriguez, qui fonda la province de Portugal, et contribua puissamment à la prospérité des missions des Indes et du Brésil.

Bartoli, *Degli Uomini e de' fatti della Comp. di Gesù*, lib. I, cap. VI.

(1) Bouhours, *La Vie de S. Ignace*, liv. II, p. 178 (in-4°).

ses compagnons, soit pour délibérer avec eux sur le parti que les circonstances les obligeaient de prendre, soit pour fournir aux nouveaux prêtres l'occasion de célébrer leur première messe, à laquelle les avait préparés cette longue retraite. Claude Le Jay et Simon Rodriguez avaient suivi saint Ignace à Vicence; les autres s'y rendirent des divers endroits où ils avaient été distribués. Tous logèrent dans les masures déjà habitées par les PP. Ignace, Le Fèvre et Laynez. La charité publique se chargea de leur subsistance, qui, du reste, n'exigeait pas de grands frais.

D'après le vœu prononcé à Montmartre par saint Ignace et ses cinq premiers compagnons, en 1534, et répété en 1535 et 1536 par Le Jay, Jean Codure et Broët, ils devaient tous, dans le courant de l'année 1537, s'embarquer à Venise pour la Terre-Sainte, ou bien, si les événements ne le leur permettaient pas, aller se jeter aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ et mettre leur vie au service du Saint-Siége. Or, on était déjà arrivé aux derniers mois de cette année, et rien ne faisait encore prévoir la fin de la guerre qui fermait les voies de l'Orient.

« On ne peut trop admirer ici, remarque judicieusement un historien, la conduite de la Providence, qui donne quelquefois aux saints des pensées qu'elle ne veut pas qu'ils exécutent, quoiqu'elle veuille qu'ils fassent de leur côté toutes les diligences qui sont nécessaires pour l'exécution. C'est, de

plus, une chose bien remarquable que les navires des pèlerins de Jérusalem, qui avaient fait voile toutes les années précédentes, manquèrent précisément l'année 1537. Sans doute que la sagesse divine, qui conduisait ses serviteurs, par des voies secrètes, à de plus hautes entreprises qu'ils ne l'imaginaient eux-mêmes, en disposa ainsi pour sa gloire (1). »

Saint Ignace ayant exposé à ses compagnons l'état des choses, il fut décidé entre eux qu'Ignace lui-même, Le Fèvre et Laynez iraïent les premiers à Rome pour exposer leurs intentions au Souverain Pontife, que les autres se répandraient, en attendant, dans les villes de cette partie de l'Italie, où il y avait des universités, pour y travailler au bien des âmes et associer à leur entreprise ceux des étudiants que le Seigneur voudrait y appeler. Mais, avant de se séparer, ils se prescrivirent certaines règles de conduite pour mettre de l'uniformité dans leur genre de vie, et décidèrent d'un commun accord :

1° Qu'ils logeraient dans les hôpitaux et ne vivraient que d'aumônes ;

2° Que ceux qui seraient ensemble rempliraient tour à tour, chacun pendant une semaine, l'office et l'autorité de supérieur, de peur que leur ferveur ne les emportât trop loin, s'ils ne se prescrivaient

(1) Bouhours, *La Vie de S. Ignace*, liv. III. p. 179.

des bornes les uns aux autres, pour les mortifications et pour le travail;

3° Qu'ils prêcheraient sur les places publiques et en d'autres lieux où il leur serait permis de le faire; que, dans leurs prédications, ils s'appliqueraient surtout à représenter la beauté et les récompenses de la vertu, la laideur et les châtiments du vice; mais qu'ils s'inspireraient moins de l'éloquence humaine que de l'esprit de l'Evangile;

4° Qu'ils enseigneraient aux enfants la doctrine chrétienne et les principes des bonnes mœurs;

5° Qu'ils ne recevraient aucune subvention temporelle pour leurs fonctions, et qu'en servant le prochain, ils n'auraient en vue que la gloire de Dieu.

« Ils convinrent de tous ces articles; mais, parce qu'on leur demandait souvent qui ils étaient, et quel était leur institut, Ignace leur déclara en termes précis ce qu'ils avaient à répondre là-dessus. Il leur dit donc que s'étant tous joints ensemble pour combattre les hérésies et les vices sous la bannière de Jésus-Christ, leur Société n'avait point d'autre nom à prendre que celui de *Compagnie de Jésus*. Il avait ce nom dans l'esprit depuis sa retraite de Manrèse, et on croit que Dieu le lui révéla dans la *Méditation des deux Etendards*, où on lui fit voir les premiers traits et le plan général de son Ordre sous des images guerrières (1). »

(1) Bouhours, *la Vie de S. Ignace*, liv. III, p. 180-181. — Bartoli, *Vita di S. Ignazio*, lib. II, n. 36 (in-folio), p. 263.

Ces divers points ayant été ainsi réglés, Ignace, Le Fèvre et Laynez partirent pour Rome ; les autres se rendirent, deux à deux, dans les villes qui leur avaient été assignées : Xavier et Bobadilla, à Bologne ; Salmeron et Paschase Broët, à Sienne ; Codure et Hosez, à Padoue.

Claude Le Jay, qui doitsur tout nous occuper, eut à Ferrare le même compagnon qu'à Bassano. Ils trouvèrent un abri dans le plus pauvre des hôpitaux de cette ville. On leur offrait aussi la nourriture ; mais ils aimèrent mieux aller la demander chaque jour à la charité publique. Conformément aux règles de conduite arrêtées en commun, ils passaient la plus grande partie de leurs journées à prêcher ou sur les places publiques, ou dans quelqu'une des églises de Ferrare, à enseigner aux enfants et aux ignorants la doctrine chrétienne, à poursuivre la conversion des pécheurs scandaleux. Ils se délassaient de leurs fatigues par la prière ou par le service des malades de l'hôpital, dont ils soignaient également les maux corporels et les infirmités spirituelles.

Une vieille femme, depuis longtemps employée dans cet hôpital, ne se souvenait pas d'y avoir vu deux hôtes comme ces nouveaux-venus : elle ne pouvait pas s'expliquer comment des hommes qui se donnaient tant de peine pour les autres, s'imposaient à eux-mêmes tant de privations, tant de souffrances, et un jeûne continuel ; comment ils pouvaient se résigner à loger dans une pauvre chambre, à se pri-

ver de feu, malgré la rigueur de la saison, à ne se revêtir que de misérables habits. Ce spectacle la tenait dans l'étonnement, presque dans l'inquiétude. Elle voulut le pénétrer jusqu'au fond et éclaircir tous ses doutes.

Comme son service lui faisait remarquer beaucoup de choses qui échappaient à l'attention des autres, elle s'était aperçue que ces hommes extraordinaires veillaient plus longtemps qu'ils ne dormaient, qu'une faible lumière luisait presque toute la nuit dans leur cellule, et qu'ils s'entretenaient souvent à demi-voix. Préoccupée de toutes ces mystérieuses circonstances, elle passa plus d'une fois des nuits entières à épier les deux étrangers, leurs actions et leurs paroles, et voici ce que lui apprirent des observations si curieuses. Le soir, après avoir fait ensemble des prières jusqu'à une heure avancée de la nuit, ils éteignaient la lumière et prenaient environ trois heures de repos; se levant ensuite bien avant le jour, ils allumaient une petite lanterne avec une pierre à fusil; ils récitaient à genoux et en chœur, mais à demi-voix, les prières du bréviaire, puis, sans changer de position, ils restaient dans un profond silence, absorbés en Dieu. A la pointe du jour, ils sortaient de leur contemplation pour aller célébrer la messe, après laquelle ils se livraient à leurs exercices ordinaires de zèle et de charité.

De ces minutieuses observations et de tout ce

qu'elle entendait dire des travaux de ces deux prêtres dans la ville, l'employée de l'hôpital se forma la conviction que c'étaient véritablement des hommes de Dieu.

Tandis que les PP. Le Jay et Rodriguez causaient, sans le savoir, tant de soucis à cette pauvre femme, une grande dame de la cour prenait, sur leur compte, des informations qui devaient aboutir au même résultat.

La marquise de Pescara, alors de séjour à Ferrare (1), avait entendu dire qu'il y avait dans la ville deux prêtres étrangers qui, animés d'un zèle extraordinaire, l'exerçaient partout, jusque sur les places publiques, qu'ils appartenaient à une petite société de missionnaires, dont le but était d'aller annoncer l'Evangile aux infidèles de la Terre-Sainte, et qu'ils le prêchaient dans quelques villes d'Italie, en attendant que les circonstances leur permissent de faire le voyage d'Orient.

A des rapports si avantageux, elle ne put se défendre du désir de voir et d'entendre ces inconnus. Elle conçut même le désir de leur confier la direction de sa conscience, si la réalité répondait à leur réputation. Comme elle était préoccupée de cette pensée, elle rencontra, un jour, dans une rue de la ville, un ecclésiastique à l'air doux et mortifié,

(1) M. Canù, *Les Hérétiques d'Italie*, tom. II, p. 171-173. — Voir aux *Pièces justif.*, n. III.

à la démarche modeste, revêtu d'un habit grave, mais d'une forme inusitée dans le pays, et d'une pauvreté encore moins commune. Elle ne douta pas qu'elle ne fût en présence d'un de ces prêtres dont elle avait entendu parler d'une manière si favorable. S'approchant de lui avec discrétion : « Monsieur, lui dit-elle, seriez-vous un de ces théologiens de Paris venus en Italie pour se rendre dans la Terre-Sainte? » Sur sa réponse affirmative, elle ajouta qu'elle désirerait bien savoir où il logeait. Le Père répartit qu'il avait son logement à l'hôpital des pauvres.

Satisfaite de ces renseignements, la marquise remercia poliment son interlocuteur, et elle se dirigea tout droit vers l'hôpital. Là elle demanda des informations sur les deux prêtres étrangers, et elle les reçut précisément de la vieille femme qui avait si curieusement épié leur genre de vie. A la première question de la marquise, elle répondit par cette exclamation : « Ce sont des saints, madame, ce sont des saints! A part trois heures accordées au sommeil, ils passent toute la nuit à prier, tantôt séparément, tantôt ensemble, toujours dans un profond recueillement. Je le sais, puisque je l'ai vu de mes yeux. Ils n'acceptent même pas pour leur nourriture le peu que l'hôpital leur offre : ils aiment mieux aller mendier quelques morceaux de pain par la ville. Vous avez vu comme ils sont misérablement vêtus : eh bien! dans une saison aussi

rigoureuse, ils ne s'approchent jamais du feu. Oui, ce sont des saints; ils vivent comme des anges et ils ne parlent jamais que le langage du ciel (1). »

La marquise savait ce qu'elle voulait savoir; sa résolution fut bientôt prise. Elle s'occupa aussitôt des mesures nécessaires pour la remplir, soit auprès de l'autorité ecclésiastique, soit auprès des directeurs de l'hospice, et, le surlendemain, elle porta aux Pères l'invitation, désormais inévitable, d'aller occuper le logement plus commode qu'elle leur avait obtenu dans un autre hospice moins pauvre. Dès lors, elle leur confia les intérêts de son âme, et recourut à leurs lumières dans toutes les occasions où sa conscience les réclamait. Son exemple ouvrit au ministère des Pères les rangs de la haute société de la ville; mais ils ne cessèrent point pour cela de consacrer leur zèle aux pauvres, aux ignorants et aux enfants.

Une fâcheuse nouvelle vint bientôt après les troubler dans leurs saintes occupations : ils apprirent que le P. Hosez, qui exerçait à Padoue le ministère apostolique, avait succombé à ses fatigues, et que le P. Codure, son compagnon, pliait sous le poids de ses travaux (2). Rodriguez alla donc partager ses peines, assez nombreuses en effet pour occuper deux ouvriers infatigables. Elles retombèrent

(1) P. Rodriguez, *De Orig. et Progr. S. J. Comment.*, page 59 et seqq.

(2) Bartoli, *Vita di S. Ignazio*. lib. II, n. 37 et 38.

néanmoins toutes sur le P. Simon, car le P. Codure fut bientôt obligé de céder à la maladie qu'elles lui avaient causée. La Providence leur ménagea alors d'opportuns soulagements dans la reconnaissance excitée par leurs services. Un riche ecclésiastique, que le P. Codure ramena du vice à une vie très-édifiante, voulut reconnaître un si grand bienfait par les effets de la charité : il fit transporter de l'hôpital dans son hôtel celui qu'il appelait ensuite son sauveur, et là, il le soigna avec une tendresse vraiment filiale jusqu'à ce qu'il l'eût rendu à une pleine santé.

Un sentiment non moins religieux suscita aussi au P. Rodriguez les soulagements qu'exigeaient ses travaux multipliés. Il y avait à Padoue une famille composée d'une mère veuve et de deux jeunes gens. Tous, pénétrés d'une grande piété, se mirent sous la direction du missionnaire, et avancèrent à grands pas dans la voie de la perfection chrétienne. Un des frères, ayant été attaqué d'une maladie mortelle, le Père Simon le prépara, par les consolations de la religion, à la sainte mort, qui couronna bientôt une vie si pure. L'autre, dégoûté du monde, alla se consacrer tout entier au Seigneur dans une communauté religieuse. Leur vertueuse mère, également heureuse de l'héroïque sacrifice de celui-ci et de la sainte mort de celui-là, se fit un devoir de rendre au serviteur de Dieu les services que les

femmes de l'Evangile rendaient à Notre-Seigneur (1).

Cependant le P. Le Jay, resté seul à Ferrare, y soutenait à la fois les œuvres de Rodriguez et les siennes. Les unes et les autres se multipliaient sous ses pas, à mesure qu'elles le faisaient mieux connaître dans la société ferraraise. Depuis que la marquise de Pescara avait fait à la cour l'éloge de ses vertus et de son mérite, une partie de la noblesse voulut imiter son exemple et recourir, comme elle, au ministère du saint missionnaire. Le duc Hercule II lui-même l'honora de sa confiance et commença sous sa direction la réforme de sa vie, qu'il devait compléter, avec le même concours, dans une autre occasion. Mais il ne différa pas davantage de vouer au P. Le Jay une affectueuse bienveillance, qu'il étendit, à cause de lui, à toute la Compagnie de Jésus.

Il paraît néanmoins que cette protection n'épargna pas au P. Le Jay les contradictions et les difficultés. Nos annales ne nous en disent rien; mais saint Ignace y fait allusion dans une lettre où il raconte à Isabelle Roser la persécution de Rome et les honorables témoignages que reçut alors de tous côtés la Compagnie naissante. « Le duc de Ferrare, lui disait-il, a pris notre affaire à cœur..... en considération du bien que nous avons fait dans sa ca-

(1) Bartoli, *Vita di S. Ignazio*, lib. II, n. 38. — P. Rodrig., op. c., p. 56 et seqq.

pitale, quoique nous n'eussions pas eu peu de peine à faire face au besoin de nous défendre et de nous maintenir dans cette cité (1). » Les termes du certificat que le grand-vicaire du cardinal Salviati, archevêque de Ferrare, donna alors au P. Le Jay et à son compagnon, confirment ces paroles de saint Ignace et nous font supposer que ces deux religieux y avaient été calomniés dans leur doctrine et dans leurs intentions.

A défaut du témoignage exprès de l'histoire, il ne serait pas difficile de trouver les motifs de ces contradictions dans les circonstances qui coïncidaient, à Ferrare, avec le séjour et le ministère du P. Le Jay et de son confrère. Hercule II, duc de Ferrare, était un prince généreux, instruit, protecteur des sciences, des arts et des hommes de lettres. Tandis qu'il embellissait de palais et de jardins la capitale de son duché, il y attirait des savants, des littérateurs, des poètes, qui comblaient de louanges leur Mécène et ses œuvres.

Ce prince avait épousé, en 1528, Renée de France, fille de Louis XII, l'astre le plus brillant de cette pléiade de femmes savantes, qui, à la cour de François Ier, aspiraient à l'honneur de restaurer en France le goût littéraire des Grecs et des Romains.

(1) Ap. Menchaca, lib. I, epist. VIII, p. 261.

(2) Tiraboschi, *Storia della Letteratura ital.*, tom. VII, part. I. lib. I, n. 18.

Cette vanité féminine leur inspira l'amour des innovations plus encore en matière de religion qu'en matière de littérature. Marguerite de Valois le porta avec elle en Navarre; Renée de France se sentait d'autant plus d'attrait pour les nouveautés religieuses, que le souvenir des démêlés du roi, son père, avec la cour de Rome, lui inspirait plus d'antipathie contre la Papauté.

Elle partit dans ces dispositions pour la cour de Ferrare; mais elle ne les y manifesta pas tout d'abord : elle n'y fit étalage que de grec, de latin, de philosophie, d'astrologie judiciaire, et c'en fut assez pour lui mériter l'honneur de partager avec le duc, son mari, les louanges des lettrés, des savants et des poètes. Elle ne sut pas s'en contenter : elle ambitionna aussi les éloges de la *réforme*, qui, du reste, ne les marchandait pas à des adeptes de cette condition. En 1536, elle accueillit avec faveur Clément Marot, ce lascif et impudent, rimailleur de la secte, et l'attacha à son service en qualité de secrétaire. A la même époque, Calvin, sous le pseudonyme d'Espeville, accourut à Ferrare pour participer aux bienfaits de la duchesse, surtout pour exploiter, en faveur des opinions nouvelles, sa vaniteuse curiosité et ses rancunes contre le Pontife romain. Son crédit auprès d'elle lui permit de répandre le venin de ses erreurs à la cour et dans la ville.

Hercule II ne tarda pas à s'en apercevoir. Quoique sa vie ne fût pas alors un exemple de régula-

rité, il était cependant inébranlable dans ses convictions catholiques. Aussi ne balança-t-il pas à chasser de Ferrare et Marot et Calvin, et d'autres parasites hérétiques, attirés en Italie par les mêmes attraits. Il reprocha sévèrement à la duchesse de pareilles relations, et lui défendit, sous peine d'être disgraciée, d'appeler encore des sectaires à Ferrare et de pratiquer leur culte. Malheureusement, ils avaient jeté, à la cour et dans la ville, une semence qui, sous la protection plus ou moins secrète de Renée de France, y produisit des fruits empoisonnés (1).

Or, ces choses s'étaient passées peu de mois avant l'arrivée des PP. Le Jay et Rodriguez à Ferrare : elles avaient laissé un profond dépit dans le cœur de la duchesse, et les personnes de son entourage n'ignoraient pas que c'était le soulager que de propager, avec les précautions nécessaires, l'esprit du calvinisme, et de contrarier, si on ne pouvait faire davantage, les prêtres ou les missionnaires qui s'efforçaient, comme les deux disciples de saint Ignace, d'en préserver la population. Les confidents du palais avaient des complices dans la ville, et ceux-ci ne manquaient pas de suivre la même tactique à l'égard des ministres de l'Eglise.

(1) Muratori, *Antichità Estensi*, part. II, cap. XIII. — Manini Ferranti, *Compendio della Storia sacra e politica di Ferrara*, tom. IV, p. 48 et suiv.

Lors donc que la marquise de Pescara eut fait connaître à la cour le P. Claude Le Jay, des dames et des seigneurs de la suite du prince partagèrent, à son égard, les sentiments de la vertueuse et illustre veuve de Ferdinand d'Avalos, et, comme elle, ils eurent recours à son ministère. Mais il en fut autrement, sans doute, des personnes attachées au service de la duchesse : comment aurait-on estimé, dans cet entourage, un prêtre envoyé à Ferrare au nom du Pape, et pour y prévenir la population contre les erreurs nouvelles, calvinistes ou luthériennes? C'était, au contraire, faire acte de zèle pour le *service* de la duchesse que de contrarier ou de réduire au silence ce missionnaire pontifical. Mais comme il n'était pas dédaigné à la cour d'Hercule II, on devait, pour lui nuire, recourir à de sourdes menées, c'est-à-dire à l'intrigue et à la calomnie. Il paraît qu'on les mit activement en usage, puisque nous apprenons de saint Ignace que l'innocence eut de la peine à s'en défendre, et que le vicaire général du cardinal Salviati se fit un devoir de conscience de protester contre ces inventions de la malveillance. Il est certain que la duchesse conçut contre le P. Le Jay une haine si profonde, qu'elle refusa de l'entendre et de le voir, non-seulement dans cette occasion, mais aussi lorsque, peu d'années après, il se rendit de nouveau à Ferrare, sur les instances réitérées d'Hercule II. Il n'est donc pas téméraire de voir dans cette circonstance la source

des contradictions que le P. Le Jay eut à essuyer à Ferrare.

On ne s'aventurerait pas davantage en en cherchant une seconde dans une autre coïncidence. Les PP. Le Jay et Rodriguez étaient arrivés à Ferrare vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre 1537. Presque en même temps y arrivait aussi le prédicateur chargé d'y occuper, pendant l'Avent, la station de l'église cathédrale (1). C'était l'orateur le plus renommé de toute l'Italie. A la vérité, il avait quelque savoir ; mais il s'attachait plus au côté artistique de l'éloquence, à l'action mimique, qu'à la doctrine et à la force du discours; s'il connaissait médiocrement la langue de l'Eglise, il parlait admirablement la sienne; il s'expliquait en italien avec tant d'élégance, de grâce, d'abondance et de pureté, d'une voix si agréable et si animée, qu'il ravissait toujours ses auditeurs (2).

Mais rien ne prévenait plus les peuples en sa faveur que l'air de sainteté qu'il portait sur sa personne : son habit de bure, l'immense barbe blanche qui ombrageait sa poitrine, son visage pâle et amaigri, ses bras décharnés, une certaine apparence de faiblesse et d'infirmité, affectée avec beaucoup d'art,

(1) Manini Ferranti, *Compendio della Hist... di Ferrara*, tom. IV, p. 62.

(2) Gratian. *De Vita Joann. Francisci cardin. Commendoni*, lib. II, cap. III.

tous les dehors de la pénitence et de la mortification, prévenaient l'opinion en sa faveur : on lui supposait toutes les vertus dont il portait l'enseigne, et de plus grandes encore. On le regardait comme un saint, et souvent on voyait des populations entières, averties de son passage ou de son arrivée, aller au-devant de lui pour lui offrir les hommages de leur vénération. Les grands du monde s'honoraient de ses visites et le comblaient d'égards.

Mais l'on ne soutient pas longtemps le personnage d'un saint, quand on n'a pas la sainteté dans le cœur. Cet homme, si humble aux yeux du monde, s'enfla de tant d'honneurs et de cette approbation populaire; son esprit, naturellement inquiet et inconstant, se remplit si fort de son mérite et de sa vertu, que, peu content de devenir général de son Ordre, il aspirait à la pourpre romaine. Mais comme il vit que Paul III n'était pas aussi persuadé que lui de son mérite et de sa vertu, et qu'il refusait de les reconnaître par une si haute dignité, il s'abandonna à son dépit; la colère le conduisit à l'hérésie; et, en 1542, le frère Bernardin Ochin prit place parmi les hérésiarques de son temps (1). Il était âgé de cinquante ans quand il arriva à Ferrare, vers les derniers jours de novembre de l'an 1537; il n'avait encore démenti sa réputation de sainteté que par quel-

(1) Graziani, *Vie du card. Commendon*, trad. par Fléchier, (in-4°), liv. II, chap. IX, p. 155 et suiv.

ques traits d'inconstance à peine remarqués : d'abord religieux Mineur de l'Observance, il avait quitté sa règle pour étudier la médecine; l'ayant reprise ensuite, il la quitta de nouveau pour embrasser, en 1534, la réforme des PP. Capucins (1). Et ce fut sous l'humble habit de cet Ordre qu'il se présenta à Ferrare, mais accompagné de son étonnante réputation (2).

Les PP. Le Jay et Rodriguez, encore logés à l'hôpital, y menaient, dans la prière et l'humilité, la vie de charité et de mortification que nous avons fait connaître, se délassant ainsi des fatigues du ministère exercé, pendant le jour, sur les places publiques ou dans les églises, en faveur du peuple et des enfants.

A une époque où les audaces de l'hérésie excitaient le zèle catholique, il n'était point rare que des apostats se croisassent avec des apôtres sur la même route : ils portaient également les livrées de l'humilité et les apparences de la mortification; mais sous ces dehors respectables, ils cachaient des sentiments bien différents : les uns, dévorés d'orgueil et d'ambition, troublés par des froissements, pleins de dépit contre leurs règles, se servaient des insi-

(1) Boverius, *Annales Minorum Capucinorum*, ad ann. 1534, n. 12.

(2) Manini Ferranti, *Compendio della Storia sacra e politica di Ferrara*, tom. IV, p. 62-63.

gnes de leur profession comme d'un masque, pour s'attirer de la considération, jusqu'au jour où, vaincus par cette contrainte, ils jetaient le froc aux orties, s'abandonnaient à la fureur de passions quelque temps comprimées, contractaient des mariages sacriléges, se déclaraient partisans de l'hérésie et s'étourdissaient sur leurs remords par une propagande satanique. Les autres, pénétrés de l'esprit de l'Evangile, n'aspiraient qu'au bonheur de souffrir, pour l'amour de Jésus-Christ, les humiliations, les opprobres, les privations, les épreuves les plus cruelles; ils attachaient la nature à la croix du Sauveur; ils domptaient l'amour-propre par une parfaite pratique de l'humilité; ils ne pensaient à eux-mêmes que pour s'anéantir devant Dieu. Ils dédaignaient la gloire du monde; mais ils étaient dévoués à celle de Dieu, et ils la cherchaient aux dépens de leurs intérêts personnels, de leur considération, de leur santé, de leurs forces et de leur vie, ne l'abandonnant ni pour éviter des honneurs, qui les touchaient peu, ni pour rechercher des humiliations, qui cependant leur étaient chères. A l'exemple de l'Apôtre des nations, « ils agissaient en tout comme de véritables ministres de Dieu, ils se rendaient recommandables par une grande patience, dans les maux, dans les nécessités présentes, dans les afflictions extrêmes, dans les plaies, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles et les jeûnes, parmi les honneurs et les ignominies,

passant pour des séducteurs, quoique innocents et sincères (1), heureux de glorifier Jésus par leurs souffrances et leur mort. »

Telles étaient les dispositions dans lesquelles Rodriguez et Le Jay remplissaient à Ferrare le ministère apostolique. Plût à Dieu que l'infortuné Ochin y en eût apporté de semblables! Toutefois, il s'était assez bien observé jusque là pour ne pas diminuer son prestige : il reçut à Ferrare les mêmes honneurs que dans d'autres villes; il s'y fit des admirateurs enthousiastes (2). La marquise de Pescara elle-même, qui admirait sincèrement la vertu, même là où il n'y en avait que l'apparence, conçut une haute estime pour ce personnage extraordinaire. Mais elle vit ensuite, dans sa conduite, certains éclairs de vanité qui éclairèrent sa bonne foi, et déjà elle était pénétrée d'une profonde compassion pour cet homme, lorsqu'il trahit sa règle et sa religion par une infâme apostasie (3).

Elle ne fut pas obligée de regretter d'avoir accordé son estime aux deux disciples de saint Ignace : l'instinct de sa piété lui avait même signalé, dans leur vertu, une sincérité qui l'avait engagée à confier au P. Le Jay la direction de sa conscience, de préférence au prédicateur en renom.

(1) II Corinth., c. VI, 4 et seqq.

(2) Manini Ferranti, *Op. et loc. c.*

(3) Tiraboschi, *Storia della Letteratura ital.*, tom. VII, part. I, lib. II, n. 39, p. 371-372.

Tous les admirateurs de celui-ci n'eurent pas le même discernement : comme il arrive dans de pareilles occasions, la *vogue*, — qu'elle soit méritée ou non, — suscite autour d'un personnage des enthousiasmes qui, peu satisfaits d'exalter ses qualités, dépriment encore celles des autres. Ce n'est plus une sage appréciation, c'est la passion qui dicte leurs jugements comme leurs sentiments. De cette admiration aveugle pour quelqu'un à l'injustice envers des hommes de la même profession, la distance n'est pas grande, et elle est presque toujours franchie. Dès lors, c'est une affaire de parti : il semble que l'estime pour l'un ne peut plus s'exprimer que par le mépris pour les autres ; et quand ceux-ci ont un vrai mérite, on le leur pardonne d'autant moins qu'ils semblent, aux yeux de la passion, faire ombrage ou injure à celui-là. Une fois sur cette pente, on ne s'arrête plus : l'injustice ne recule devant aucun moyen pour se manifester, pas même devant les ressources de la calomnie. Nous croyons donc que la présence simultanée de Bernardin Ochin et des PP. Le Jay et Rodriguez à Ferrare fut une nouvelle source des contradictions qu'essuyèrent, dans cette ville, les deux disciples de saint Ignace.

Ces sortes d'épreuves, toutefois, n'étaient pas plus capables de leur ôter la paix de l'âme que d'ébranler leur courage. Si elles arrêtaient les effets de leur zèle, elles ne les empêchaient point de s'y abandonner. Ils étaient plus sensibles à la conduite d'Octa-

vien de Castello, évêque suffragant et administrateur du diocèse, en l'absence du cardinal Salviati, archevêque de Ferrare. Pour se l'expliquer, il faut se souvenir qu'à cette époque de défections, le ministère apostolique était souvent déshonoré, en Italie comme ailleurs, par de déplorables scandales. On voyait souvent des ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, qui, après avoir prêché la religion avec toutes les apparences d'un zèle généreux, et même avec d'éclatants succès, la trahissaient ensuite pour se jeter bruyamment dans l'hérésie, ou dans une honteuse débauche. Témoin de pareils désordres, Octavien de Castello se méfiait de tous les prédicateurs étrangers qui remplissaient le ministère évangélique à Ferrare et dans le diocèse. Bernardin Ochin ne lui fit pas plus illusion que les autres; peut-être s'en méfiait-il encore davantage, précisément à cause du caractère emphatique de son éloquence, de sa fastueuse mortification et du prodigieux engouement qui s'attachait à sa personne.

Les PP. Le Jay et Rodriguez étaient bien loin de présenter de semblables défauts dans leur conduite et dans leurs fonctions. Mais les soupçons d'Octavien de Castello avaient été si souvent justifiés, qu'il étendait sa défiance jusqu'aux prédicateurs les plus sincèrement vertueux. Les PP. Le Jay et Rodriguez eux-mêmes ne purent y échapper : non-seulement l'autorité ecclésiastique ne les appuyait pas, mais elle semblait prendre à tâche de les décourager dans

leurs saintes entreprises, de les dégoûter des fonctions sacerdotales. On les tenait à l'écart; on leur refusait les audiences et les conseils qu'ils demandaient. Il était dur pour des hommes accoutumés à ne rien faire que dans un esprit d'obéissance et sous la direction de l'autorité, d'être traités comme des aventuriers hypocrites. Le Seigneur mit enfin un terme à une si cruelle épreuve.

Octavien de Castello, soupçonneux par nécessité, était juste par principe et par conscience : il savait aussi bien rendre hommage à la piété sincère que flétrir l'hypocrisie. Tandis qu'il tenait à leur égard une conduite si rigoureuse, il faisait épier toutes leurs démarches, dans leur demeure comme dans leurs fonctions ; il examinait lui-même leurs actions, leurs exercices, leurs prédications, les effets de leur zèle. Jamais il ne put y découvrir que les manifestations d'une tendre piété, d'une humilité profonde, d'une ardente charité, et il remarqua toujours que leurs auditeurs étaient ceux qui fréquentaient les églises et les sacrements avec le plus d'empressement et de foi.

Persuadé par des preuves si convaincantes que c'étaient véritablement des hommes de Dieu, des prédicateurs animés de l'esprit de l'Evangile, il leur donna toute sa confiance et s'efforça de leur faire oublier la froideur qu'il leur avait montrée jusqu'alors. Il alla lui-même les trouver dans leur humble logis, leur exprima, en les pressant sur son cœur,

son respect et son affection, leur offrit tous les services qu'il pouvait leur rendre, et voulut qu'ils allassent, au moins une fois par semaine, s'asseoir à sa table.

La première fois qu'ils se rendirent à son invitation, il leur expliqua en ces termes les motifs de sa conduite :

« Mes Pères, vous vous êtes sans doute étonnés de ce que, obligé par ma charge de soutenir et de protéger les bons, je n'aie cependant jamais rien fait pour vous soulager dans vos travaux, pour vous consoler dans vos peines, pour encourager vos efforts et applaudir à vos succès, d'ailleurs si dignes de louanges. Mais n'en soyez point surpris : nous sommes environnés de tant d'erreurs, l'hypocrisie prend si souvent le masque du zèle et tend si habilement à nous tromper par les apparences empruntées de la vertu, qu'il n'y a personne de si saint qui ne doive, hélas ! être d'abord accepté avec une sage méfiance et une prudente réserve. Voici un fait qui vous le prouvera : J'ai connu dernièrement un prédicateur, animé, semblait-il, du zèle le plus pur, puissant en parole, célèbre par les effets de son éloquence, et plus encore par une immense réputation de sainteté. Il montait en chaire ; le peuple accourait en foule à ses sermons, à la suite de ce qu'il y avait de plus instruit, de plus distingué, de plus sage, de plus vertueux dans la ville. Il parlait, et sa parole excitait dans ce nombreux auditoire les mou-

vements qu'il voulait : les larmes coulaient en abondance, les sanglots éclataient de toutes parts. Eh bien! savez-vous quel était cet homme? Tandis que, par ses prédications, il enlevait l'admiration universelle, le misérable! il souillait sa vie privée par d'abominables désordres; avec une infâme complice, il tournait en risée et les larmes qu'il faisait couler des yeux de ses auditeurs, et les sanglots que sa parole pouvait provoquer..... Jugez de là, mes très-chers Pères, si je n'ai pas quelque raison de me méfier de ces apparences extérieures de religion et de vertu (1). »

Bernardin Ochin venait de prêcher l'Avent à Ferrare; il y avait eu tous les succès que rappelle ici Octavien de Castello. L'histoire les a constatés; mais elle a passé sous silence les secrets désordres révélés par le prélat. Cependant, tous ces détails s'accordent si bien avec ce que nous savons du fameux apostat, qu'il est permis de l'y reconnaître. Ochin, il est vrai, ne leva le masque que trois ans après; mais on ne tombe pas tout d'un coup dans l'apostasie : on y est graduellement conduit par de secrètes passions ou par la tyrannie d'un orgueil indompté.

On conçoit qu'en présence de pareils faits, Octa-

(1) P. Simon Rodriguez, *De Origine et Progressu Societatis Jesu... Commentarium* (Romæ, typis Civilitatis catholicæ, 1869), p. 61 et seqq.

vien de Castello exigeât, pour vaincre sa méfiance, d'autres preuves que d'éclatants succès oratoires. Ces preuves, il les trouva dans les deux disciples de saint Ignace, et il leur voua dès lors une affection paternelle.

Au reste, la cour et la ville partagèrent son estime pour eux. Le P. Le Jay, que Rodriguez avait quitté pour courir au secours du P. Codure, continua à la mériter par son zèle et par la sainteté de sa vie, jusqu'au jour où, comme tous ses collègues, il fut rappelé à Rome par son supérieur.

Nous avons vu que saint Ignace, après avoir distribué ses compagnons dans quelques villes du nord de l'Italie, s'était rendu lui-même à Rome avec les PP. Le Fèvre et Laynez. Ce fut dans ce voyage qu'il eut la merveilleuse vision où Notre-Seigneur, chargé de sa croix, lui promit de *lui être propice à Rome*. Arrivés dans cette ville vers le milieu d'octobre de l'an 1537, ils furent présentés par le docteur Ortiz au Souverain Pontife, qui les accueillit avec la plus touchante bienveillance. Il donna même aux PP. Le Fèvre et Laynez deux chaires de théologie dans l'Université de la Sapience, et au P. Ignace la mission de travailler, dans la ville, à la réforme des mœurs, par la pratique des exercices spirituels. Tous les trois remplirent leurs diverses fonctions de manière à justifier la confiance du Saint-Père.

Pendant ce temps-là, saint Ignace reçut du Ciel de nouvelles lumières sur la Société dont il devait

être le fondateur, et la pensée d'en hâter l'établissement. Après en avoir conféré avec Le Fèvre et Laynez, il convoqua à Rome tous ceux de ses compagnons qui exerçaient leur zèle dans le nord de l'Italie.

Le P. Le Jay partit alors de Ferrare, comblé des bénédictions de toute la ville et des témoignages de la bienveillance d'Hercule II, qui ne tarda pas, comme nous le dirons ailleurs, de lui en donner de nouvelles preuves. On était alors au temps du carême, Les fatigues d'un long voyage fait à pied ne furent pas, pour le P. Le Jay, un motif d'adoucir la rigueur du jeûne; il y ajoutait même d'autres mortifications, qu'il n'adoucissait que par le pain de l'aumône. Mais ces privations et ces fatigues lui causèrent à l'estomac de si violentes douleurs, qu'il lui devint impossible de continuer sa marche. Seul sur la route, loin de toute habitation, privé de tout secours humain, il ne pouvait se procurer aucun soulagement. Il s'adressa alors à Notre-Seigneur, et le conjura, par les mérites de son serviteur Ignace, de lui donner assez de forces pour se rendre à l'ordre qu'il en avait reçu. Il avait à peine achevé sa prière, qu'il se sentit délivré de ses douleurs et put se remettre en route pour Rome, où il arriva vers la fin du carême de l'an 1538 (1).

(1) Bartoli, *Vita di S. Ignazio*, lib. IV, n. 34.

CHAPITRE TROISIÈME.

RÉUNION DE SAINT IGNACE ET DE SES COMPAGNONS A ROME. — LEURS OCCUPATIONS DANS LA VILLE. — CALOMNIES ET PRÉVENTIONS CONTRE EUX. — LEUR INNOCENCE EST RECONNUE. — TÉMOIGNAGES ENVOYÉS DE TOUTES PARTS EN LEUR FAVEUR. — HOMMAGE RENDU A LA VERTU DE LE JAY PAR L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE DE FERRARE. — SENTENCE SOLENNELLE DU GOUVERNEUR DE ROME EN LEUR FAVEUR. — LEURS DÉLIBÉRATIONS SUR L'ORGANISATION DE LA COMPAGNIE. — LE PAPE L'APPROUVE DE VIVE VOIX. — MISSION DU P. LE JAY A BAGNAREA. — SA MISSION A BRESCIA. — SON RETOUR A ROME. — BULLE D'APPROBATION. — ÉLECTION DU PREMIER GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE. — CÉRÉMONIE DE LEUR PROFESSION A SAINT-PAUL.

Depuis leur arrivée à Rome, les PP. Ignace, Le Fèvre et Laynez avaient reçu l'hospitalité, près de la Trinité-du-Mont, dans la maison d'un riche Romain, nommé Quirino Garzonio. Le saint y accueillit ses autres compagnons; mais comme elle ne suffisait plus à tant d'habitants, ils allèrent occuper, dans un quartier plus central, un logement plus spacieux, que de généreux bienfaiteurs avaient loué dans cette intention. Ce fut là qu'ils traitèrent ensemble l'importante affaire de l'érection de leur

Société en Congrégation religieuse. Nous reviendrons sur ces graves délibérations, lorsque nous aurons rappelé les exercices et les épreuves dont elles furent accompagnées.

Le 23 mars de l'an 1538, Paul III avait pris la route de Nice, pour amener Charles-Quint et François Ier à faire la paix, ou du moins à conclure une longue trève, qui donnât quelque repos à l'Europe, et permît aux princes chrétiens d'opposer une ligue à la puissance toujours croissante de l'empereur des Turcs.

Le cardinal Vincent Caraffa, nommé légat de Rome, en l'absence du Pontife, donna au P. Ignace et à ses compagnons l'autorisation d'exercer, dans la ville, les fonctions du ministère. Ignace les remplit dans l'église de Montserrat, spécialement en faveur des Espagnols; Claude Le Jay, dans celle de Saint-Louis, fréquentée surtout par les Français et par les étrangers; les autres Pères furent distribués dans différentes églises. Tous y exercèrent leur zèle avec un succès dont la ville recueillit bientôt les fruits : la réforme des mœurs dans toutes les classes de la société, la fréquentation des sacrements, depuis longtemps négligés, l'assistance aux offices divins, un retour général aux pratiques de la religion : tels furent les principaux résultats des prédications de saint Ignace et de ses compagnons.

Toute la ville comblait de bénédictions ces hommes de Dieu; mais ce concert de louanges et les

motifs qui les excitaient importunaient la jalousie et les mauvaises passions. Il y avait alors à Rome un moine Augustin qui, profitant de l'absence du Pape et de sa cour, y répandait avec une perfide discrétion les erreurs luthériennes. Sa voix doucereuse, son éloquence originale, ses hardiesses attiraient à ses sermons un certain concours d'auditeurs, plus curieux de nouveautés qu'amateurs des enseignements de l'Eglise.

Saint Ignace, informé des étranges propositions qu'on lui reprochait, le fit secrètement avertir du scandale de sa doctrine. Mais ce charitable avis ayant été rejeté avec hauteur, il fallut bien signaler au peuple l'hypocrite qui le conduisait insensiblement à l'hérésie. Ignace lui-même le combattit dans son église de Montserrat, Le Jay à Saint-Louis des Français, Le Fèvre à Saint-Laurent *in Damaso*, et leurs collègues en firent autant dans les églises où ils avaient coutume de prêcher. Leurs avertissements ne furent pas inutiles : le moine apostat devint suspect d'hérésie, et bientôt la foule fut moins nombreuse à ses sermons. Mais, plus habile encore dans la cabale que dans l'art de parler, il ne manqua ni d'artifice pour se justifier, ni de crédit pour se maintenir. Aidé de trois ou quatre scélérats, aussi impudents que lui, il parvint à faire retomber sur Ignace et ses compagnons l'accusation d'hérésie, qu'il avait lui-même si bien méritée. Il les dénonça même au gouverneur de Rome comme propagateurs de

nouvelles erreurs, alléguant pour preuves les procédures faites en Espagne, à Paris et à Venise, contre Ignace, leur chef.

Il n'en fallut pas davantage pour tourner l'opinion publique contre les dix prédicateurs.

L'apostat et ses confidents s'applaudissaient du succès de leurs impostures. Mais Ignace, se souvenant de sa vision et des promesses du Sauveur, encourageait ses compagnons et s'excitait lui-même à ne rien craindre : *Seigneur*, disait-il, *voilà l'accomplissement de ce que signifiait la croix dont je vous vis chargé en venant à Rome. Accomplissez ce qui reste et ne nous refusez pas l'assistance que vous nous avez promise.* Le Ciel exauça ses vœux, et afin qu'on ne pût douter que Dieu seul avait apaisé cette tempête, le calme vint d'où humainement on ne devait pas l'attendre.

Quirino Garzonio avait vu de trop près saint Ignace et ses disciples pour partager, à leur égard, l'injustice commune. Il engagea le doyen du Sacré-Collége, trompé comme tant d'autres, à interroger lui-même le P. Ignace. Une explication de la part du saint suffit pour dissiper les préventions de l'illustre prélat, qui lui demanda pardon et lui voua dès lors une respectueuse et inviolable affection.

Ce n'était pas assez pour confondre la calomnie : Ignace pria Mgr Conversini, gouverneur de Rome, d'instruire sa cause. Son procès se poursuivit en effet devant ce tribunal, et il aboutit à sa complète

justification. L'indignation publique se chargea de celle de ses disciples. Les accusations de la calomnie ayant retenti de Rome jusqu'aux provinces et aux villes, que ces hommes de Dieu avaient édifiées par leurs prédications et leurs vertus, elles envoyèrent de tous côtés au Saint-Siége d'énergiques protestations en faveur de leur innocence. Pour nous borner à ce qui concerne la personne du P. Le Jay, nous citerons seulement le témoignage de l'administration diocésaine de Ferrare. Dès le mois de juin (1538), le vicaire général du cardinal Salviati, archevêque de Ferrare, justifia le P. Claude Le Jay et le compagnon de ses travaux, par l'attestation suivante :

« Nous Octavien de Castello de Bologne, docteur en l'un et l'autre droit, évêque de Saint-Léon, suffragant et vicaire général du révérendissime seigneur cardinal Salviati, archevêque de Ferrare, sur la demande des vénérables prêtres Nicolas Bobadilla et Claude Le Jay, clercs étrangers, nous certifions, nous attestons, par la teneur des présentes à tous ceux qui les liront, et nous leur faisons savoir que, pendant le séjour de plusieurs mois qu'ils ont fait à Ferrare, lesdits clercs y ont célébré les saints mystères, prêché publiquement la parole de Dieu et édifié la ville par leurs bons exemples ; qu'ils en sont sortis avec notre consentement et notre permission expresse, non suspens, non excommuniés, mais appelés ailleurs par des motifs de piété, comme nous l'attestons par les présentes, exhortant tous et chacun des fi-

dèles de Jésus-Christ, vers lesquels ils se rendront, à les traiter, d'effet et de paroles, avec la plus grande charité. En foi de quoi, nous avons fait et scellé de notre sceau les présentes lettres.—Donné à Ferrare, dans notre palais épiscopal, le 28 juin de l'an 1538, du pontificat de notre Très-Saint-Père le Pape Paul III, le quatrième (1). »

De son côté, au premier bruit des calomnies répandues à Rome contre les saints missionnaires, le duc de Ferrare ordonna à son représentant de se faire caution, en son nom, des PP. Claude Le Jay et Simon Rodriguez. Bien plus, en leur considération, il voulut faire de la cause de la Compagnie sa propre affaire, et il écrivit en ce sens à saint Ignace et à ses disciples, plusieurs lettres, générales ou particulières, dans lesquelles, exprimant son indignation de l'insulte faite à Dieu dans leur personne, il leur promettait sa protection, en reconnaissance du grand bien que Le Jay et Rodriguez avaient produit à Ferrare (2).

(1) *Act. Sanctor.*, tom. VII julii. *De S. Ignatio*, § 29, p. 463. Si le nom de Bobadilla n'a pas été mis ici, par distraction, pour celui de Rodriguez, il faut croire que Bobadilla avait quelque temps exercé le ministère, avec Le Jay, dans le diocèse de Ferrare, quoique nos annales n'en disent rien. Voir le texte latin aux *Pièces justif.*, n. IV.

(2) Lettre de S. Ignace à Elisabeth Roser, *Apud Menchaca*, p. 261. — Bartoli, *Vita di S. Ignazio*, lib. II, n. 42, sub fin. — Maffei, *Ignatii vita*, lib. II, cap. VIII.

Tant de preuves ne satisfirent point Ignace : il voulut avoir une sentence qui fît foi de tout aux contemporains et à la postérité. D'ailleurs il espérait qu'un seul acte le justifierait des accusations d'Alcala, de Paris et de Venise, et qu'elles ne pèseraient plus sur sa famille religieuse. Le gouverneur de Rome, d'un caractère faible et timide, ne s'y prêtait pas volontiers; le cardinal légat était d'avis que l'affaire en restât là; les compagnons même d'Ignace pensaient qu'on pouvait se contenter des hommages rendus à leur innocence. Mais Ignace persista à poursuivre une réparation publique de leur honneur et du sien.

Il s'adressa directement à Paul III, qui, revenu récemment de Nice, se reposait à Frascati des fatigues de son voyage (1). Le Pontife n'eut pas plutôt entendu les raisons d'Ignace, qu'il ordonna au gouverneur de le contenter. Le gouverneur obéit, et, après avoir fait examiner toute la cause, particulièrement le livre des *Exercices spirituels*, il dressa dans les formes et publia une sentence conçue en ces termes :

« Benoît Conversini, élu évêque de Bertinoro, vice-camérier de la ville de Rome et gouverneur général de toute la Comarca, à tous ceux qui verront ces présentes lettres, salut en Notre-Seigneur. Comme il importe beaucoup au bien de la républi-

(1) Paul III, parti de Rome pour Nice, le 23 mars, en revint le 24 juillet (1538).

que chrétienne que ceux qui, par l'exemple d'une bonne vie et par une sainte doctrine, travaillent au salut des âmes, soient notoirement distingués de ceux qui, au contraire, sèment partout la zizanie; comme on a répandu certains bruits dans le public, et porté à notre tribunal certaines accusations contre l'enseignement et la conduite d'honorables personnes, Ignace de Loyola, Pierre Le Fèvre, Claude Le Jay, Paschase Broët, Jacques Laynez, François Xavier, Alphonse Salmeron, Simon Rodriguez, Jean Codure et Nicolas Bobadilla, maîtres ès-arts de l'Université de Paris, et prêtres séculiers des diocèses de Pampelune, de Genève, d'Amiens, de Siguença, de Tolède, de Viseu, d'Embrun et de Palencia, et contre la doctrine contenue dans les *Exercices spirituels*, qu'ils communiquent aux autres, entachée, selon quelques-uns, d'erreur, d'hérésie ou de superstition : Nous, par le devoir de notre charge et par le commandement exprès de notre Saint-Père le Pape, avons soigneusement observé et recherché tout ce qui pouvait nous conduire à la pleine connaissance de la vérité, pour voir si, par hasard, les accusations portées contre les susdits avaient quelque fondement. C'est pourquoi, d'une part, ayant d'abord interrogé quelques-uns de leurs accusateurs, et examiné soit les témoignages publics, soit les jugements envoyés d'Espagne, de Paris, de Venise, de Vicence, de Bologne, de Ferrare et de Sienne, et portés en faveur desdites

vénérables personnes Ignace de Loyola et ses compagnons, contre leurs accusateurs; et, d'autre part, ayant ouï d'office quelques témoins les plus recommandables par leurs mœurs, leur doctrine et leur dignité, nous avons enfin reconnu que les bruits et reproches, répandus contre eux, étaient faux et dénués de tout fondement. C'est pourquoi, conformément aux devoirs de notre charge, nous prononçons, nous déclarons que lesdits sieurs Ignace et ses compagnons, non seulement n'ont contracté, ni de fait, ni de droit, de ces rumeurs et accusations aucune tache d'infamie, mais qu'ils en ont au contraire reçu un plus éclatant témoignage de leur bonne vie et saine doctrine. Nous avons donc voulu porter et publier cette sentence pour qu'elle leur servît de témoignage authentique contre tous les adversaires de la vérité, et dissipât les ombrages, les soupçons sinistres que ces faux rapports auraient pu laisser dans quelques esprits. En outre, nous prions et nous exhortons dans le Seigneur tous et chacun des fidèles de tenir lesdites vénérables personnes, dom Ignace de Loyola et ses compagnons, pour tels que nous les avons reconnus, et pour catholiques, au-dessus de tout soupçon, tant qu'ils persévéreront, avec le secours de Dieu, comme nous l'espérons, dans la pureté de vie et de doctrine qu'ils pratiquent maintenant.

Donné à Rome, le 18 novembre de l'an 1538 (1). »

(1) Bartoli, *Vita S. Ignazio*, lib. II, n. 43. — Ribadeneyra,

Cette sentence suffisait à l'innocence des accusés, mais elle ne suffisait pas à la justice de Dieu. Le moine apostat, principale cause de cette persécution, s'enfuit à Genève, où il fit profession ouverte d'hérésie. Promenant ensuite par le monde les plus noires impiétés, il tomba entre les mains de l'Inquisition, qui le condamna au supplice du feu ; un de ses complices, coupable du même crime, fut aussi brûlé en effigie ; un autre fut condamné à une prison perpétuelle, heureux, à la fin de ses jours, de recevoir les secours religieux d'un de ces prêtres qu'il avait si abominablement calomniés.

La charité prodigieuse déployée par le P. Ignace et ses compagnons, en faveur des victimes de la famine, qui sévissait en même temps à Rome, acheva de détromper toute la ville et de rendre à ces hommes de Dieu leur première réputation.

Tant et de si pénibles épreuves n'avaient pas détourné les Pères de la grande affaire pour laquelle ils s'étaient rassemblés à Rome. En mettant leur dévouement et leur vie au service du Saint-Siége, ils s'étaient engagés à aller partout où les enverrait le Vicaire de Jésus-Christ, et, au premier moment, il pouvait faire à leur zèle un appel qui les séparerait les uns des autres. Il leur importait donc de se prescrire, non plus seulement des règles de con-

Vida del B. P. Ignacio, lib. II. cap. XIV. Voir le texte latin aux *Pièces justif.*, n. V.

duite, comme ils avaient fait jusqu'alors, mais des lois qui les liassent à leur association, et qu'ils pussent ensuite présenter à l'approbation du Saint-Père. C'est pourquoi, dès qu'ils furent tous réunis à Rome, ils se mirent, sur la proposition d'Ignace, à délibérer sur ce grave sujet.

Pour attirer sur leurs travaux les lumières divines, ils se livrèrent à des prières, à des jeûnes, à des macérations prolongées jusqu'à la fin de leurs délibérations. Avec les secours qu'ils obtinrent du Ciel par des moyens si efficaces, ils décidèrent successivement :

1° Que, réunis ou séparés, ils continueraient à former un corps, une société ;

2° Qu'ils ajouteraient le vœu d'obéissance aux vœux de pauvreté et de chasteté ; par conséquent, qu'ils choisiraient un supérieur, auquel ils obéiraient ;

3° Que tous, ainsi que leurs successeurs, feraient au Souverain Pontife, dans la personne de leur supérieur, le vœu spécial d'aller dans toutes les contrées du monde où il voudrait les envoyer pour y propager la foi.

Ces délibérations, continuées pendant plus de trois mois, amenèrent des décisions d'où furent tirées presque toutes les règles et l'institut de la Compagnie de Jésus. Saint Ignace en fit rédiger le résumé, qu'il présenta ensuite à l'appréciation de Paul III. Ce Pontife, après l'avoir lu attentivement,

y reconnut le doigt de Dieu, et l'approuva de vive voix le 3 septembre de l'an 1539, en attendant qu'il donnât à l'institut une approbation plus solennelle (1).

Paul III ne différa pas jusqu'à ce jour d'employer au service de la religion le zèle d'Ignace et de ses compagnons : tandis qu'il chargeait François Xavier de porter la foi dans les Indes, il confiait aux autres le soin de la ranimer dans les villes du nord de l'Italie.

Les cris de révolte, poussés en Allemagne par Martin Luther, avaient trouvé dans la péninsule des échos trop fidèles. Sans doute, la *réforme* n'y avait pas fait toutes les conquêtes que Gerdes et Mac-Cree nous racontent avec tant de complaisance et de mauvaise foi; mais il n'est que trop vrai que, vers l'époque où nous avons conduit notre récit, elle y comptait déjà de nombreux adhérents. M. Cantù, plus sincère et plus sérieux que ces deux historiens protestants, a fait sur ce point de consciencieuses recherches, qui lui ont permis de dégager la vérité de leurs exagérations passionnées, et de la mettre dans tout son jour (2). Nous ne voyons, dans ses ré-

(1) *Act. Sanctor. De S. Ignat.*, § 27 et § 28. — Ribadeneyra, *Vida del B. P. Ignacio*, lib. II. cap. XIII. — *Raynald. Annal.* ad ann. 1539, n. 38, sub. fin. — Spondan. *contin. Annal. ecclesiastic.* ad ann. 1539, n. 9.

(2) *Les Hérétiques d'Italie. — Discours historiques de César Cantù. — Traduits de l'italien par Anicet Digard et Edmond*

vélations, ni des populations entières livrées au protestantisme, ni des églises florissantes ou communautés nombreuses, dont nous parlent les apologistes de la *réforme;* mais elles nous montrent un peu partout, principalement dans les villes du nord et du centre de l'Italie, des esprits inquiets et orgueilleux, des cœurs corrompus cherchant, dans les opinions nouvelles, des satisfactions vaniteuses ou impures que leur refusait la religion catholique; on y voit germer de divers côtés les semences d'hérésie répandues par les étudiants d'Allemagne qui fréquentaient les universités d'Italie; par les étudiants italiens qui revenaient de celles d'Allemagne; par des marchands libraires, dont la cupidité ne craignait pas, pour acquérir un lucre sacrilége, de propager des pamphlets sortis d'Allemagne, et avec eux les opinions luthériennes. Les troupes de Charles-Quint, composées en partie de protestants allemands et souvent cantonnées en Italie, ne contribuaient pas peu à y répandre cette peste morale.

L'hérésie luthérienne reçut un accueil favorable de quelques-unes des sociétés ou réunions littéraires qui s'étaient formées dans la plupart des villes d'Italie: les hommes de lettres dont elles se composaient n'embrassaient pas tous les opinions nouvelles comme doctrine religieuse, mais presque tous y cherchaient

Martin. — Trois in-8°. C'est principalement dans le second que se trouvent les renseignements dont nous parlons ici.

un aliment à leur curiosité, et la coutume de l'exercer sur les questions soulevées par la *réforme* les conduisait à l'irréligion ou à l'incrédulité : ils soumettaient au contrôle de la raison les dogmes de la religion, l'autorité des docteurs ou des Pères de l'Eglise; ils discutaient sur les textes de l'Ecriture sainte et rivalisaient avec les protestants de liberté dans l'interprétation des passages les plus difficiles. Ils dédaignaient les pratiques de dévotion, même celles de la religion, et prenaient en pitié ceux qui se faisaient un devoir de les observer.

L'exemple et l'influence de ces esprits frondeurs, dont plusieurs avaient une grande réputation, décidèrent, dans les rangs du clergé et dans le cloître, des apostasies déjà préparées par des passions secrètes, par l'amour de l'indépendance et de la nouveauté, et par le désir de faire quelque bruit dans le monde. Dès lors, le moine apostat de Rome, dont nous avons parlé plus haut, eut de nombreux émules en Italie, surtout dans les provinces du nord. Comme lui, ils recouraient aux ressources de la plus noire hypocrisie, pour mieux tromper les auditoires nourris dans les traditions catholiques. S'ils ne les entraînaient pas dans l'hérésie, ils les éloignaient trop souvent des sacrements et de toutes les saintes pratiques de l'Eglise; et ces dispositions amenaient enfin les peuples à des accommodements avec l'erreur et les vices (1).

(1) M. Cantù fait, à ce propos, de désolantes révélations dans

Ces désordres régnaient dans presque toutes les villes où les disciples d'Ignace firent les premiers essais de leur ministère, en attendant l'occasion d'exécuter le voyage de la Terre-Sainte. Ce fut probablement cette considération qui guida le saint dans le choix des localités où il distribua deux fois ses disciples avant qu'il eût perdu l'espoir de les conduire en Palestine, selon leur première intention. Il est certain, du moins, que lorsque la Providence eut fait connaître qu'elle avait sur eux d'autres desseins, le Souverain Pontife, ou de son propre mouvement, ou sur les instances des évêques, envoya plusieurs d'entre eux dans les provinces septentrionales de l'Italie, pour les opposer aux progrès de l'erreur et à sa fatale influence, jusqu'à ce qu'il leur donnât la mission de la combattre en Allemagne (1). Ce fut alors que les PP. Le Fèvre et Laynez allèrent, à la suite d'Ennio Filonardi, cardinal du titre de Saint-Ange, exercer leur zèle dans les diocèses de Parme et de Plaisance, alors soumis à la juridiction du même pasteur, tandis que le P. Paschase Broët allait remplir le même ministère dans la ville et le diocèse de Sienne. De son côté, le P. Claude Le Jay recevait du Souverain Pontife, par l'intermédiaire de saint Ignace, une mission sem-

le tom. II de son ouvrage, surtout dans les *Discours* IV-V-VI et X.

(1) Bartoli, *Istoria della Comp. di Gesù. — Dell' Italia*, lib. II, cap. XVI.

blable pour Bagnarea, et, au besoin, pour d'autres villes de la Toscane.

Ces diverses populations n'étaient pas infectées par l'hérésie, mais elles en subissaient l'influence; peu à peu, elles devenaient indifférentes aux enseignements de l'Eglise, à ses prescriptions et aux cérémonies de son culte. Il s'agissait donc, pour les missionnaires pontificaux, de les arrêter sur cette pente fatale, de leur rappeler les vérités de la foi, de les ramener à la pratique de leurs devoirs religieux, à la fréquentation des sacrements, et de les affermir ainsi dans leurs croyances catholiques.

On sait avec quel succès les PP. Le Fèvre et Laynez poursuivirent ce résultat dans les diocèses de Parme et de Plaisance. Le P. Le Jay rencontra dans Bagnarea des difficultés plus difficiles à vaincre, mais il ne les surmonta pas avec moins de bonheur.

Depuis longtemps, Bagnarea, ville de Toscane patrie de saint Bonaventure, était le théâtre d'une dissension, d'autant plus déplorable qu'elle embrassait ceux même qui, par leur profession, auraien eu le pouvoir et le devoir d'être les arbitres de la paix. Une querelle survenue entre le peuple et le clergé, rendait le ministère de celui-ci impossible auprès de celui-là. Nous n'en connaissons pas la cause, mais il est facile de s'imaginer quelles funestes conséquences elle devait entraîner, combien devaient en souffrir la religion et les mœurs.

On pouvait même craindre que la colère ne jetât le peuple dans le schisme, et que les partisans de l'hérésie ne profitassent de ses dispositions pour l'attirer dans leur camp. Le Souverain Pontife s'émut à la pensée d'un si grand péril : il ordonna à saint Ignace d'envoyer à Bagnarea un de ses compagnons, pour y travailler à la réconciliation des esprits.

Une pareille mission demandait, dans celui qui aurait à la remplir, une patience à toute épreuve, une douceur inaltérable, une charité plus grande encore, une prudence consommée, une modestie et une affabilité attrayantes. Saint Ignace, qui se connaissait en hommes, avait remarqué toutes ces qualités dans le P. Claude Le Jay; ce fut donc à lui qu'il confia l'exécution des intentions du Souverain Pontife.

Le P. Le Jay ne trompa point l'attente de son supérieur; mais il eut besoin, pour réussir, de toutes les ressources qu'on reconnaissait en lui : les esprits étaient tellement exaspérés les uns contre les autres, qu'ils frémissaient à la seule proposition d'accommodement. Aussi accueillirent-ils avec colère le pacificateur envoyé de Rome : aucun des partis ne voulait l'entendre, ni même le voir; sa mission présumée le rendait odieux à tout le monde, tant on était éloigné de s'y prêter.

Le P. Le Jay cependant se préparait à l'accomplir. Après l'avoir recommandée à Dieu dans de

longues et ferventes prières, il se mit enfin à l'œuvre. Comme toute la ville se préoccupait vivement de son arrivée et de sa présence à Bagnarea, il fit savoir que, pour dissiper toutes les incertitudes, il déclarerait aux habitants, du haut de la chaire, les motifs de son séjour parmi eux.

Au jour indiqué, la curiosité conduisit à l'église une grande partie de la population. L'orateur parla avec tant de douceur, de modération et de prudence, que non seulement il ne blessa aucune susceptibilité, mais qu'il gagna les sympathies de son auditoire.

C'était un premier rapprochement entre les deux partis : il les rapprocha de plus en plus dans les discours suivants, auxquels tous se rendirent avec plus d'empressement encore qu'au précédent. On espérait toujours que le Père aborderait enfin les questions qui divisaient la ville. Mais il ne parut même pas y faire allusion : il se contenta d'exposer d'une manière très-touchante la doctrine de l'Evangile sur la charité, ce caractère propre de la loi de Jésus-Christ; sur la nécessité et les fruits de cette vertu; sur les avantages qu'elle apporte aux individus, aux familles et à la société; sur les sacrifices que tant de biens exigent de chacun des citoyens, surtout de chaque chrétien; enfin, sur les inconvénients qu'entraîne l'absence de cette vertu, mère de toutes les autres.

Des instructions si paternelles émurent vivement

les cœurs : on ne leur avait rien dit des sujets de leurs divisions, et cependant ils se sentirent portés d'eux-mêmes à y mettre un terme, et à faire à la charité le sacrifice de leurs rancunes. Ce sentiment les conduisit tous au tribunal de la pénitence ; et le P. Le Jay, pour répondre à leur empressement, fut obligé de passer au confessionnal les journées et les nuits presque entières. Le matin, quoiqu'il se rendît à l'église avant l'aurore, il en trouvait déjà les portes assiégées par de nombreux pénitents, qui voulaient recourir à son ministère. Il l'accorda à tous avec un dévouement infatigable.

Déjà la paix s'était rétablie comme d'elle-même dans la ville; les deux partis s'étaient confondus en un seul : on se voyait, on se parlait, on communiquait ensemble, comme si jamais les esprits n'eussent été divisés. Ce résultat soulageait l'homme de Dieu de toutes ses fatigues; mais rien ne consola son cœur d'apôtre comme l'admirable cérémonie qui couronna sa mission.

Peu de jours avant son départ, une communion générale réunit tous les habitants dans l'église. Là, les chefs de famille et tous les membres du clergé se donnèrent le baiser de paix; puis tous s'avancèrent en ordre et dans le recueillement, vers la table sainte, où ils reçurent le corps sacré de Celui en qui les chrétiens doivent rester unis, comme autant de membres à leur chef.

Ainsi finirent des dissensions qui, entretenues par

les excès même de la vengeance, se seraient enracinées dans les familles, et transmises de génération en génération.

Les habitants de la ville surent comprendre l'importance des services que leur avait rendus le P. Claude Le Jay : ils le comblèrent de bénédictions, lorsqu'il fut obligé de se séparer d'eux, pour aller porter ailleurs les bienfaits de son ministère (1). Voici à quelle occasion :

Tandis qu'il remplissait, à Bagnarea, de la manière que nous venons de dire, les ordres et les vœux du Souverain Pontife, le P. Paschase Broët exerçait son zèle à Sienne, patrie de Bernardin Ochin. Dieu accordait tant de fruits à ses travaux, qu'il ne pouvait pas suffire à les recueillir : le jour et la nuit, des pénitents ébranlés ou convertis par ses prédications se présentaient en foule à son confessionnal pour lui ouvrir leurs consciences et recevoir ses salutaires avis.

Craignant que la santé de l'homme de Dieu ne succombât enfin à ses fatigues incessantes, Mgr François Bandini, archevêque de Sienne, pria saint Ignace de lui envoyer encore un ou deux missionnaires (2). Mais le saint avait distribué de sem-

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. II, n. 94. — Nieremberg, *Varon. illustr.*, t. III; P. Claudio Yaio, p. 587.

(2) La lettre de ce prélat à saint Ignace était conçue en ces termes :

« Ea est Paschasii vestri, aut potius nostri, vitæ integritas et

blables missions à tous ses disciples, et il n'y en avait peut-être pas un qui n'eût autant d'occupations que le P. Paschase Broët. Celui-ci d'ailleurs était si peu disposé à se procurer des secours aux dépens des populations évangélisées par ses confrères, qu'il consentit à se priver du concours de François Strada, qui était venu le lui apporter, après avoir rempli à Montepulciano le ministère de la prédication. Il aima mieux le céder à la ville de Brescia, où les besoins spirituels des âmes réclamaient tout son zèle et toute son activité.

François Strada, récemment converti et admis à la Compagnie par saint Ignace, n'était pas encore prêtre; mais déjà il déployait dans la chaire le zèle ardent et l'admirable talent qui en firent bientôt un

morum suavitas, ut omnibus gratus jucundusque sit, mihi vero gratissimus, et in eo munere, quo hic fungitur, est adeo vehemens, ut summa cum laude oculos omnium in se converterit. Nam verbis hortatur, exemplis juvat, humilitate allicit, charitate ad benè beatèque vivendum inflammat. Verùm quia, ut ait Dominus, messis quidem multa, operarii autem pauci, optarem summopere ut eum vos, quemadmodum par est, adjuvaretis. Quod facile consequemini, si duos aut saltem unum ex sociis vestris huc miseritis. Quapropter vos etiam atque etiam rogo, ut huic honesto meo desiderio morem geratis. Hoc si feceritis, profecto cognoscetis vos hujus civitatis saluti Deique honori consuluisse. Quod vos summopere cupere certè scio. Reliquum est ut sciatis me vobis quibuscumque rebus potero, nunquam defuturum. Valete. Senis XVIII Kalend. septemb. M. D. XL. »

Orlandin. *Hist. Soc. Jesu.* part. I, lib. II, n. XCII.

des plus grands prédicateurs de son siècle. Ses succès, à Brescia, dépassèrent tout ce qu'on pouvait attendre de son début. A sa voix, plus de cent jeunes gens de la ville se vouèrent tout entiers au service de Dieu. Parmi eux se trouvait Jean-Ange Paradisi. Comme celui-ci se préparait à entrer dans la Compagnie de Jésus, il fut attaqué d'une sérieuse maladie. Averti de cet accident, le P. Le Fèvre accourut de Parme à Brescia, pour donner au malade les secours de son ministère. Cet acte de charité le retint quelques jours à Brescia, pendant lesquels il gagna l'estime et l'affection de la ville. Il y aurait fait un plus long séjour, s'il n'avait pas été rappelé à Parme par le cardinal de Saint-Ange. Il y laissa du moins François Strada; mais ce jeune religieux ne pouvant pas remplir, dans tous ses détails, le ministère sacerdotal, l'autorité ecclésiastique pria le P. Le Fèvre de lui obtenir de saint Ignace un de ses religieux, auquel la population pût demander les secours spirituels qu'elle ne pouvait recevoir de François Strada (1). D'ailleurs la ville de Brescia n'avait pas échappé au souffle de l'erreur : quoique les opinions luthériennes ne fussent point parvenues à s'y implanter, elles y comptaient néanmoins des partisans assez nombreux et assez influents pour en infecter peu à peu les esprits. Il importait

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù.* — *Dell' Italia*, lib. II, cap. XVI.

donc de leur opposer un missionnaire qui joignît au zèle apostolique une profonde connaissance de la théologie.

Ces considérations arrêtèrent le choix de saint Ignace sur le P. Claude Le Jay. Ce religieux venait de terminer la mission de Bagnarea : au premier ordre de son supérieur, il se rendit à Brescia, où il répondit merveilleusement à l'attente du clergé et des fidèles. Pendant plusieurs mois, de concert avec son jeune et éloquent coopérateur, il travailla à déraciner l'ivraie que l'homme ennemi avait semée dans cette partie du champ du Seigneur, à combattre l'hérésie, à affermir les catholiques dans leur foi, à les attacher de plus en plus aux enseignements de la religion (1). Par leurs efforts réunis, les deux missionnaires affermissaient la doctrine de l'Eglise, rétablissaient les pratiques de la religion, réformaient les mœurs dans la ville et le diocèse de Brescia, quand ils furent rappelés à Rome par saint Ignace. Peu de temps après, François Strada fut envoyé, avec plusieurs de ses confrères, à l'Université de Paris, pour y suivre les cours de philosophie et de théologie; le P. Claude Le Jay fut retenu à Rome pour prendre part, avec saint Ignace et quelques autres des premiers Pères, aux affaires générales de la Compagnie.

Nous avons déjà vu que, le 3 septembre 1539,

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. II, n. XCIV.

Paul III avait approuvé de vive voix l'esquisse ou le projet d'Institut de la Compagnie de Jésus. Depuis lors, saint Ignace avait sollicité une approbation plus solennelle; mais le cardinal Guidiccioni, fondé sur l'état de décadence où étaient alors la plupart des ordres religieux, avait fait aux demandes du saint une opposition insurmontable. Enfin, touché des prières de son serviteur, Dieu changea si bien les dispositions de l'illustre prélat, qu'il devint auprès du Saint-Père le plus ardent promoteur de la cause de la Compagnie.

Ses raisons et l'inspiration du Saint-Esprit, portèrent le Vicaire de Jésus-Christ à accorder à Ignace l'approbation solennelle qu'il demandait, et le 27 septembre de l'an 1540, il publia une bulle, dont le début contenait, dans les termes suivants, l'éloge de saint Ignace et de ses compagnons :

« Placé, par la disposition du Seigneur et malgré notre indignité, à la tête du gouvernement de l'Eglise militante, et obligé par le devoir de notre charge pastorale de procurer avec la plus grande sollicitude le salut des âmes, Nous secondons de la faveur de notre pouvoir apostolique tous les fidèles qui désirent travailler à cette œuvre, et Nous distribuons d'autres grâces selon que la considération des temps et des lieux nous montre que cela est avantageux et expédient dans le Seigneur. Or, nous avons appris récemment que nos chers fils Ignace de Loyola, Pierre Le Fèvre, Diego Laynez, Claude Le Jay, Paschase

Broët, François-Xavier, Alphonse Salmeron, Simon Rodriguez, Jean Codure et Nicolas Bobadilla, prêtres des diocèses respectifs de Pampelune, de Genève, de Siguença, de Tolède, de Viseu, d'Embrun et de Palença, reçus maîtres ès-arts dans l'Université de Paris, et exercés, pendant plusieurs années, dans les études de théologie, se sont réunis ensemble, sous l'inspiration du Saint-Esprit, comme la piété permet de le croire, de différentes parties du monde, pour former une même Société, et qu'ayant renoncé aux séductions du siècle ils ont voué pour toujours leur vie au service de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au nôtre, à celui des Pontifes romains, nos successeurs. Nous savons que déjà, depuis plusieurs années, ils se sont louablement exercés dans la vigne du Seigneur, prêchant publiquement, avec la permission requise, la parole de Dieu, exhortant en particulier les hommes à mener une bonne et sainte vie, les portant à de pieuses méditations, servant les malades dans les hôpitaux, enseignant aux enfants et aux personnes ignorantes tout ce qui est nécessaire pour les former à la vie chrétienne, enfin exerçant d'une manière très-digne de louange, partout où ils ont voyagé, tous les offices de charité, pour la consolation et le salut des âmes, etc. »

Après avoir accordé ces éloges à saint Ignace et à ses compagnons, le Vicaire de Jésus-Christ fait celui de la règle de vie qu'ils lui ont présentée, et

déclare qu'il l'approuve, qu'il la confirme et qu'il la bénit (1).

Par cet acte solennel, la Compagnie de Jésus, canoniquement érigée dans l'Eglise, prenait place parmi les Ordres religieux. Il fallait lui donner un chef.

Ignace, autorisé par le Saint-Père, convoqua à Rome tous ceux de ses compagnons qui pouvaient s'y rendre, car Xavier et Rodriguez étaient déjà partis pour le Portugal; Le Fèvre soutenait en Allemagne les intérêts de la religion; Bobadilla avait reçu du Souverain Pontife l'ordre de ne pas quitter le royaume de Naples, qu'il n'eût terminé les affaires qu'on lui avait confiées. Ces quatre religieux n'assistèrent donc point à l'élection; mais les deux premiers avaient laissé leur suffrage en partant; le Fèvre envoya le sien, et Bobadilla confirma, à son retour, le choix de tous les autres.

Le P. Le Jay quitta alors la ville de Brescia, pour aller participer, avec les PP. Ignace, Laynez, Salmeron, Codure et Broët, à l'élection du premier général du nouvel Institut. Après avoir passé trois jours dans le silence, les mortifications et la prière, pour traiter avec Dieu seul cette importante affaire, ils procédèrent à l'élection. On déposa dans une urne les bulletins, tant des absents que des assistants, et au bout de trois jours, passés encore dans

(1) *Institut. Soc. Jesu*, tom. I, p. 5 et seqq.

la prière et l'isolement, on fit le dépouillement des suffrages.

Celui du P. Le Jay était ainsi conçu : « Je suis d'avis et je demande qu'on choisisse pour général de notre Compagnie du nom de Jésus Dom Ignace, que, depuis plusieurs années, Dieu nous a donné à tous pour père. Et ainsi, moi, le dernier de cette même Compagnie, je le choisis autant qu'il m'appartient de le faire, et j'abandonnerai très-volontiers à son gouvernement, après Dieu et ses saints, et dès maintenant je lui remets mon âme, tout moi-même.

« Claude Le Jay (1). »

Tous les autres suffrages étaient exprimés dans le même sens, excepté celui du P. Ignace, qui, en se mettant lui-même hors de concours, déclarait choisir le nom qui rallierait, parmi ceux de ses compagnons, le plus grand nombre de voix.

Mais toutes les voix s'obstinèrent à le nommer général de la Compagnie dont il était le père. Obligé enfin de sacrifier ses répugnances à la volonté de ses

(1) Dominum Ignatium, quem Deus omnibus nobis jam multis annis dedit in patrem, judico et opto eligendum in præpositum nostræ Societatis nominis Jesu. Et ita Ego ejusdem Societatis minimus, quantùm ad me attinet, eum eligo et illius regimini post Deum et sanctos, animam meam et me totum committam libentissime, et ex nunc committo. Claudius Jaius.

(*Act. Sanctor.*, tom. VII julii. *De S. Ignat.*, § 35.)

électeurs, ou plutôt à celle de Dieu, il prit par obéissance le gouvernement de la Compagnie, le jour même de Pâques de l'an 1541. Dès lors, ses compagnons, d'accord avec lui, convinrent que, le vendredi suivant, 22 avril, ils iraient faire leur profession solennelle dans la basilique de Saint-Paul hors les murs. Ce jour-là, ils visitèrent les sept églises, où se font les stations, et en dernier lieu celle où ils devaient prononcer leurs vœux. Là, après s'être confessés les uns aux autres, ils entendirent la messe, célébrée par saint Ignace à un autel de la sainte Vierge. Avant de communier, il se tourna vers les assistants, et tenant d'une main le corps de Notre-Seigneur, de l'autre, la formule de ses vœux, il la prononça à haute voix; après quoi il reçut de sa main la sainte communion. Ensuite, prenant cinq hosties sur la patène, il se retourna vers les Pères Laynez, Salmeron, Le Jay, Codure et Broët, à genoux au pied de l'autel. Tous alors prononcèrent, l'un après l'autre sans distinction d'âge ni de rang, leur profession solennelle, selon une formule commune, dont nous donnons ici le modèle dans celle du P. Claude Le Jay :

« Moi, Claude Le Jay, je promets au Dieu tout-puissant, en présence de la très-sainte Vierge, sa Mère, et de toute la cour céleste, en face de la Compagnie, et à vous, mon révérend Père, lieutenant de Dieu, *pauvreté*, *chasteté* et *obéissance* perpétuelles, selon la forme de vie contenue dans la bulle de la

même Compagnie, et déclarée ou à déclarer dans ses constitutions. De plus, je promets spéciale obéissance au Saint-Père, pour les missions dont il y est parlé. Je promets encore d'enseigner la doctrine chrétienne aux enfants, suivant la teneur de ladite bulle et des constitutions (1). »

Lorsque tous eurent fait leur profession, saint Ignace leur donna la communion. Après l'action de grâces, ils se réunirent au pied de l'autel, où reposaient les reliques des apôtres saint Pierre et saint Paul, et là, les larmes aux yeux, le cœur inondé de joie, ils se félicitaient, dans de saints embrassements, de leur bonheur mutuel, et bénissaient à l'envi le Sauveur Jésus de ce que, mettant le comble à ses bontés en agréant cet holocauste d'eux-

(1) Ego N. promitto omnipotenti Deo, coram ejus Virgine Matre, et tota cœlesti curia, ac in præsentia Societatis, et tibi, Reverende Pater, locum Dei tenenti, perpetuam paupertatem, castitatem et obedientiam, juxta formam vivendi in Bulla Societatis Domini Jesu, et in ejus constitutionibus declaratis seu declarandis contentam. Insuper promitto specialem obedientiam summo Pontifici circa missiones in Bulla contentas. Rursus promitto me obediturum circa eruditionem puerorum in rudimentis fidei juxta eamdem Bullam et constitutiones.

Ribadeneyra, *Vita S. Ignatii*, lib, III, cap. I. — *Apud. Bolland.*, tom. VII julii, p. 699, *et in Comment.*, § 36, n. 366.

Cette profession différait de celle de saint Ignace en ce qu'il fit sa promesse immédiatement au Vicaire de Jésus-Christ, et que ses compagnons lui firent la leur à lui-même, comme à leur général et à leur chef.

mêmes, il avait accompli la grande œuvre qu'il avait commencée en eux et poursuivie jusqu'à ce moment par des voies si admirables (1).

La Compagnie de Jésus, déjà admise par une bulle du Pape Paul III, au nombre des Ordres religieux, recevait, de la profession solennelle de ses membres, un complément necessaire à son institution : ils avaient consacré par un vœu spécial leur volonté, jusqu'alors libre, de se mettre au service du Vicaire de Jésus-Christ et de voler partout où il les enverrait, parmi les hérétiques comme parmi les infidèles; et, par cet entier dévouement, ils avaient donné à leur œuvre son caractère propre et distinctif.

Le Souverain Pontife ne tarda pas à en réclamer les effets: déjà, par son ordre, François Xavier était sur la route des Indes; Le Fèvre luttait, en Allemagne, contre les sectes luthériennes; Salmeron et Paschase Broët allaient remplir en Irlande une légation pleine d'insurmontables difficultés et de périls imminents. Leurs confrères devaient recevoir bientôt de semblables missions. En attendant, ils continuaient en Italie les travaux par lesquels ils avaient mérité à leur Société une place parmi les grandes institutions de l'Eglise.

Peu de temps après la cérémonie de Saint-Paul hors les murs, le P. Le Jay, sur l'invitation du car-

(1) Ribadeneyra, *Vida di S. Ignacio*, lib. III, cap. I.

dinal Pio di Carpi, évêque de Faenza, alla exercer le ministère apostolique dans cette cité. Quoique l'hérésie n'eût pas fait, à Faenza, autant de ravages que dans d'autres villes du nord de l'Italie, elle y comptait néanmoins de dangereux adhérents. Le fameux Bernardin Ochin y avait exhalé, en opinions hérétiques et en blasphèmes, les rancunes de son orgueil contre le chef de l'Eglise, et les avait communiquées à des adeptes, qui les propageaient au sein de la population. Ils y réussissaient d'autant mieux que la religion avait à gémir de graves désordres : elle avait perdu beaucoup de son empire sur les cœurs; les sacrements étaient abandonnés; les pratiques de piété, oubliées; les cérémonies saintes, dédaignées; les églises, presque désertes; et les cœurs, libres de tout frein religieux, n'obéissaient généralement qu'aux passions déréglées.

Dès son arrivée à Faenza, le P. Le Jay attaqua tous ces désordres, et, « en dépit d'Ochin, » il parvint à les détruire (1). D'abord, il prit à tâche de relever la religion dans l'estime de tous : après en avoir prouvé l'autorité et la sainteté, il montra les devoirs qu'elle impose, et la nécessité pour tous de les remplir. Les grandes vérités du christianisme, les peines et les récompenses par lesquelles il sanctionne sa doctrine, furent ensuite traitées avec toute l'efficacité qu'avaient déjà préparée les instructions précédentes.

(1) M. César Cantù, *les Hérétiques d'Italie*. tom. II, p. 221.

D'ailleurs, le P. Le Jay ne bornait pas ses efforts au ministère de la chaire : il réunissait très-souvent autour de lui les enfants de la ville; il leur enseignait familièrement la doctrine chrétienne, leur apprenait leurs devoirs et la manière de les remplir, les initiait à l'usage de la prière, et leur donnait des règles de conduite. Il savait si bien leur expliquer et leur faire aimer ses enseignements, qu'ils devenaient, pour la plupart, de petits missionnaires au sein de leurs familles.

Par tous ces moyens et par d'autres encore que lui suggérait le zèle de la maison de Dieu, le P. Le Jay parvint à déterminer dans la population un mouvement général vers les pratiques religieuses. La réforme des mœurs ramena les saines croyances dans les esprits. Dès lors, il fut obligé de siéger continuellement au tribunal de la pénitence, pour y recevoir la foule de ceux qui voulaient rentrer dans le devoir et se réconcilier avec leur conscience. Ce ministère, auquel il joignait toujours celui de la prédication, lui coûta des veilles et des fatigues excessines ; mais il était soutenu par le bonheur de ramever en grand nombre au Seigneur des âmes égarées et repentantes, et aux saintes pratiques de l'Eglise des catholiques qui, depuis longtemps, les avaient abandonnées. Ce mouvement entraîna toute la population ; on accourut aux offices de l'Eglise, aux cérémonies religieuses ; on fréquenta les sacrements ; une réforme générale s'opéra dans les mœurs ; en-

fin, au bout de deux mois environ, la ville de Faenza avait tellement changé de face qu'elle ne se reconnaissait plus elle-même.

Pour maintenir des résultats si heureux, le Père Le Jay forma, des catholiques les plus fervents, une congrégation qui fut comme un foyer de vertu, et dont l'exemple exerça une influence salutaire sur le reste de la population. Dans son intention, elle devait joindre l'exercice de la piété aux offices de zèle et aux œuvres de charité; et il l'organisa avec tant de sagesse qu'elle remplit admirablement cette double fin. Non-seulement elle se livra aux exercices ordinaires de charité, mais elle pourvut encore, par des mesures permanentes, aux intérêts des pauvres et des malheureux. Elle choisit dans son sein un médecin très-habile, pour donner gratuitement des soins et des secours aux malades indigents; un avocat pour plaider, sans honoraires, les causes des pauvres, et un procureur, pour les éclairer de ses conseils dans leurs intérêts de famille ou dans d'autres affaires temporelles.

En outre, parmi les membres de cette congrégation, les uns, prenant les mendiants sous leur patronage, leur procuraient d'abondantes aumônes; les autres, protecteurs des enfants orphelins des deux sexes, leur fournissaient l'entretien, pourvoyaient à leur éducation et veillaient sur leur avenir. Tous enfin s'occupaient d'œuvres de charité, et comme ils agissaient également dans un esprit de

foi, ils profitaient de l'ascendant que leur donnait cette générosité pour porter leurs protégés aux pratiques de la religion.

Il est juste de remarquer ici, en passant, que les disciples de saint Ignace avaient coutume d'établir partout de semblables congrégations; elles leur fournissaient de très-utiles auxiliaires de leur ministère; les catholiques y trouvaient des exemples, des encouragements et la force de s'élever au-dessus du respect humain; et les malheureux, des secours abondants et assurés.

Celle de Faenza procura à la ville tous ces divers avantages. Ce fut donc pour le P. Le Jay une douce consolation, lorsque l'obéissance vint l'appeler ailleurs, de laisser, au milieu de ce bon peuple, une institution destinée à continuer le bien qu'il avait voulu lui faire (1).

Les missions de Bagnarea, de Brescia et de Faenza avaient eu des succès qui semblaient devoir fixer le P. Le Jay dans ce genre d'apostolat; elles n'étaient cependant que les préludes des travaux que lui destinait la Providence. Nous allons maintenant le suivre dans cette nouvelle carrière, qui fut celle du reste de sa vie.

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. III, n. 24. — Nieremberg, *Varon. illustr.*, tom. III, P. Claudio Yaio.

LIVRE DEUXIÈME.

LUTTE CONTRE L'HÉRÉSIE EN ALLEMAGNE.

1542. — 1545.

CHAPITRE PREMIER.

OCCASIONS ET MOTIFS DE LA MISSION DU P. LE JAY EN ALLEMAGNE. — OBSERVATIONS DU NONCE BERARDI A PAUL III. — MAUX DE L'ÉGLISE D'ALLEMAGNE ET LEURS CAUSES. — DES MOYENS D'Y REMÉDIER. — NONCIATURE DE MORONE A LA DIÈTE DE SPIRE. — LE P. LE JAY LUI EST ASSOCIÉ. — LE *DOCTEUR ÉCOSSAIS*. — INSTRUCTIONS ET VOYAGE DU NONCE. — SON ARRIVÉE A SPIRE. — QUESTION DE LA RÉFORME. — NÉCESSITÉ ET DIFFICULTÉ DE L'OPÉRER DANS LE CLERGÉ. — VOYAGE ET ARRIVÉE DU P. LE JAY A SPIRE. — IL EST ENVOYÉ A RATISBONNE. — DÉPLORABLE ÉTAT DES ESPRITS ET DE LA RELIGION DANS CETTE VILLE. — ACCUEIL QUE LUI FONT DIFFÉRENTS PARTIS. — SES DÉMARCHES ET SES ŒUVRES A SPIRE. — DÉCHAINEMENT DES MAUVAISES PASSIONS CONTRE LUI. — COMPLOT CONTRE SA VIE. APOSTASIE DE LA MAGISTRATURE. — EXERCICES DU JUBILÉ. — EFFETS DE LA VENGEANCE DIVINE.

Jusqu'ici nous avons assisté à la formation graduelle de la Compagnie de Jésus, et aux essais de

son apostolat : nous avons vu comment la Providence, après avoir réuni, de différentes contrées de l'Europe au sein de l'Université de Paris, ceux à qui elle réservait l'honneur de la fonder, les avait dirigés, à travers des circonstances ménagées par sa sagesse, jusqu'au pied du trône de saint Pierre. Nous avons dit par quels prodiges d'abnégation, de patience et de zèle ces élus du Seigneur avaient répondu aux desseins de la Providence, et conquis, en quelque sorte, l'insigne faveur de consacrer leur existence au service de l'Eglise et du Saint-Siége.

Notre sujet nous faisait un devoir de mêler le P. Le Jay à des événements et à des travaux auxquels il prit une si large part, de le distinguer néanmoins parmi ses collègues toutes les fois que des circonstances personnelles le signalaient spécialement à notre attention. Désormais, il sera le principal et à peu près l'unique objet de notre récit.

Nous venons de voir que, peu de temps après la cérémonie de Saint-Paul hors les murs, il était allé attendre, à Faenza, dans les travaux du ministère évangélique, l'appel que le Saint-Père devait faire à son dévouement. Paul III, en effet, ne tarda pas à lui confier, en Allemagne, une mission beaucoup plus difficile. Voici à quelle occasion :

Dans notre *Précis historique* de la vie du B. Pierre Le Fèvre (1), nous avons parlé de la diète tenue à

(1) *Le B. Pierre Le Fèvre. — Précis historique*, p. 55 et suiv.

Ratisbonne, au mois de mars de l'an 1541, des circonstances qui l'avaient amenée, des vains débats qui la troublèrent et des moyens que prenait le P. Le Fèvre, en dehors des régions officielles, pour réparer les torts de la politique envers la religion et les consciences.

Berardi (1), évêque d'Aquila, nonce ordinaire du Saint-Siége, y avait assisté comme à tant d'autres; et l'attitude du gouvernement, en présence des violences des hérétiques, avait ébranlé sa confiance dans les bonnes intentions de l'Empereur et dans l'habileté de ses ministres. Pénétré de douleur à la vue de tant d'audace d'un côté, de tant de faiblesse de l'autre, il communiqua ses alarmes au Souverain Pontife et le pria, dans un mémoire plein de sagesse, de suppléer par sa sollicitude aux lâchetés de la politique.

(1) Berardi, d'abord avocat consistorial, gouverneur de Rome sous Clément VII, conseiller de Charles-Quint, était doué de vertus et de qualités qu'on admirerait davantage, si son entier dévouement à ce prince ne l'eût entraîné dans une excessive condescendance pour la politique impériale. Aussi Charles-Quint sollicita pour lui l'évêché d'Aquila, que Paul III lui accorda le 14 juillet de l'an 1538. Mais les missions qu'il remplit en Belgique, au nom de ce Pontife, et sa charge de nonce auprès de Charles-Quint, le retinrent plus de quatorze ans hors de son diocèse. Toutefois, malgré sa partialité pour Charles-Quint, il rendit d'utiles services à l'Eglise d'Allemagne.

(Ughelli, *Italia sacra*, tom. I, col. 392, n. 26.)

« Très-Bienheureux Père, lui disait-il, je m'adresse avec confiance au Père commun des fidèles, à mon Seigneur, au Vicaire de Jésus-Christ, et je lui expose en toute simplicité, ce que m'a appris, avec le secours de Dieu, une longue expérience. Et d'abord, je ne doute point que, dans les affaires qui se traitent ici, l'astuce ne l'emporte sur la prudence humaine. Mais la sagesse divine, de laquelle tout relève en ce monde, confondra l'astuce des méchants, et le Seigneur ne manquera pas de nous diriger dans les voies que nous devons suivre, pourvu que nous ne cessions pas d'invoquer ses lumières (1). »

Après ce préambule, le nonce examine en détail les fautes commises, dans cette circonstance, par le parti catholique, surtout par les dépositaires du pouvoir. Quoique ces observations puissent jeter un grand jour sur cette nouvelle phase de la vie du P. Le Jay, nous sommes obligé de les omettre ici, pour ne pas dépasser les bornes de notre plan. Nous nous contenterons de les indiquer en quelques mots, mais dans le même ordre :

1° Par une pusillanimité excessive et presque insensée, on ne veut rien entreprendre qui puisse déplaire aux protestants, dont il faudrait avant tout réprimer l'audace. Ainsi, tandis que, dans cette diète, leurs champions avaient été choisis parmi

(1) Raynald. ad ann. 1541, n. 25.

les plus fanatiques de la secte, on leur avait opposé trois docteurs catholiques tellement modérés, que deux semblèrent les favoriser dans leurs prétentions.

2° On donne aux prédicants pleine liberté de prêcher leurs erreurs dans Ratisbonne, d'insulter le Saint-Père, tout l'état ecclésiastique, et même Sa Majesté Impériale, de répandre parmi les populations des libelles encore pires que leurs paroles.

3° Les catholiques venus à la diète vivent familièrement avec les hérétiques, assistent à leurs fêtes, à leurs parties de plaisir, etc. Les princes eux-mêmes, au lieu de veiller aux intérêts de la religion, connivent aux perfides propositions des protestants.

4° Les hérétiques violent impunément leurs promesses, et l'Empereur ne semble pas s'en apercevoir.

5° De ce colloque, il est résulté, entre autres maux pour la religion, que Ratisbonne s'est enfoncée dans l'hérésie, et qu'elle n'est pas loin de donner le scandale d'une apostasie générale, comme ont déjà fait d'autres villes, où des diètes s'étaient aussi rassemblées.

6° Les princes vraiment catholiques, tant séculiers qu'ecclésiastiques, se plaignent de ce que l'Empereur n'a employé aucun d'eux au colloque.

7° Le cardinal de Mayence, qui s'est très-bien conduit dans cette affaire, affirme que tous ces col-

Universitas BIBLIOTHECA

loques de Hagueneau, de Worms et de Ratisbonne n'ont été tenus qu'en faveur des protestants, en conséquence d'une convention faite à Francfort (1).

Ces observations, quoique fort graves, étaient encore trop modérées : la teneur même du recez dans lequel l'Empereur résuma les délibérations de la diète et du colloque de Ratisbonne, était une accusation contre sa politique : il y parlait longuement de réconciliation, d'accord, etc.; mais toutes ces protestations ne tendaient qu'à adoucir les protestants; il passait sous silence leurs forfaits et leurs brigandages, tandis qu'il s'élevait contre les désordres du clergé; il leur donnait l'espoir que le concile serait célébré dans une ville allemande, que les différends de religion pourraient même être arrangés dans un concile national, ou dans une nouvelle diète (2).

L'évêque d'Aquila, qui oubliait ces mesures, était donc bien réservé dans l'expression de ses chagrins. Il indiquait ensuite au Saint-Père les moyens les plus propres, selon lui, à arrêter les progrès de l'hérésie. « Les protestants, ajoutait-il, ne sont puissants que par la connivence de ceux qui ont le pouvoir et le devoir de les réprimer. Comme ils vont librement dans les villes et dans les campagnes, semant

(1) Raynald. ad ann. 1541, n. 25.

(2) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1541, n. 34.

partout leurs erreurs, leurs calomnies et leurs libelles, il faudrait que Sa Sainteté envoyât en Allemagne quelques hommes savants, vertueux, décidés à sacrifier leur vie à la foi, qui parcourussent aussi le pays, pour détromper les peuples, pour les affermir dans la religion et les édifier par les exemples d'une sainte vie. » Le prélat voulait encore que, dans des écoles spéciales et dans les monastères, on formât, par l'étude des sciences et les habitudes de la piété, de dignes ministres du sanctuaire. Puis il ajoutait :

« Votre Sainteté peut employer bien des moyens pour se donner la consolation de rendre à l'Eglise, dans ce pays, sa liberté et sa pureté. Ainsi, les *Exercices spirituels*, je le sais par expérience, ont fait ici un très-grand bien, tant parmi les princes que parmi les sujets, dont plusieurs, déjà ébranlés, ont été raffermis dans la foi, et d'autres y ont été ramenés, après l'avoir abandonnée. Ce bien, nous le devons surtout à maître Pierre Le Fèvre, un de ceux qui accompagnèrent à Parme le révérendissime cardinal de Saint-Ange. Il serait bon que deux confrères de la Société de maître Ignace, par exemple Jacques (Laynez), espagnol, et un autre avec lui fussent envoyés en Allemagne, où ils produiraient, j'en suis convaincu, les plus grands fruits (1). »

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1541, n. 25. — Pagi, *Breviar. Gestor. Pontific. romanor.*, tom. VI, p. 76.

Lorsque l'évêque d'Aquila écrivit ce mémoire, le 8 juin 1541, le P. Le Fèvre était encore à Ratisbonne, mais il avait déjà reçu l'ordre d'accompagner en Espagne le docteur Ortiz; et quand il se mit en route, le 27 juillet, le mémoire de l'évêque d'Aquila était encore, dans le conseil du Saint-Père, l'objet de mûres délibérations; nous ne doutons pas toutefois que son témoignage ne déterminât Paul III à rappeler le P. Le Fèvre en Allemagne, trois ou quatre mois après son arrivée en Espagne.

Mais le Saint-Père ne différa pas jusqu'alors de mettre à profit les observations de l'évêque d'Aquila. D'abord il envoya à la cour de Ferdinand, roi des Romains, Mgr Jérôme Verallo, évêque de Caserta, pour réparer, autant qu'il serait possible, auprès de ce prince, les tristes conséquences de la diète et du colloque de Ratisbonne, et pour le préparer à la mission que Mgr Jean Morone, évêque de Modène, devait bientôt aller remplir dans ce pays (1).

En effet, ayant appris que l'Empereur, à l'occasion du mauvais succès des armes de Ferdinand Ier contre les Hongrois et contre les Turcs, avait convoqué une diète à Spire, pour le commencement de l'an 1542, Paul III se hâta d'y envoyer, en qualité de nonce, l'évêque de Modène, qui avait déjà

(1) Pagi, *Breviar. Gestor. Pontific. romanor.*, tom. VI, p. 86 et seqq.

rempli plusieurs missions en Allemagne. Se souvenant alors des avis de l'évêque d'Aquila, il lui adjoignit l'archevêque d'Armagh, surnommé le *docteur écossais*, et quelques prêtres, capables, par leur science et leur zèle, d'opérer en Allemagne tout le bien que désirait ce prélat.

Chargé par le Souverain Pontife de les choisir dans sa Société, saint Ignace désigna les PP. le Jay et Bobadilla. En même temps, il donna ordre au P. Le Fèvre, alors en Espagne, de reprendre le chemin de l'Allemagne. En attendant le temps de leur départ, Le Jay et Bobadilla se rejoignirent à Bologne, où ils se préparèrent, par les travaux du ministère apostolique, à ceux qui les attendaient en Allemagne.

Pendant ce temps-là, le Saint-Père se concertait avec ses ministres sur les divers objets de la mission de Mgr Morone et sur les moyens de la remplir. Aux termes de ses instructions, l'évêque de Modène devait se rendre à Spire, où la diète avait été définitivement convoquée pour le mois de février de l'an 1542, et y déclarer en temps opportun et à qui de droit :

1° Que le Souverain Pontife consentait à entrer dans la ligue des princes catholiques et à prendre part à la guerre contre les Turcs, pourvu qu'on ne lui imposât pas des charges au-dessus de ses forces et de ses ressources.

2° Qu'il était décidé à convoquer le Concile gé-

néral; que, pour de justes raisons, il ne pouvait le réunir en Allemagne, mais que, par égard pour cette nation, il le convoquerait dans une des villes du nord de l'Italie, voisine des frontières de l'Allemagne.

3° Le principal objet de la mission de Mgr Morone était la réforme de la discipline ecclésiastique. Déjà le cardinal Contarini avait fait sur ce point, à plusieurs prélats réunis autour de lui à Ratisbonne, des propositions également sages et pratiques (1); et comme tous les avaient reçues avec faveur, l'évêque de Modène avait ordre d'en faire la base de ses négociations avec les autorités ecclésiastique et civile, et de se présenter aux intéressés moins comme le mandataire du Saint-Siége que comme leur aide et leur coopérateur. « Et afin, ajoutait Paul III dans ses instructions, que vous puissiez mieux réussir dans cette sainte entreprise, nous envoyons avec vous le *docteur écossais*, et, sur votre demande, quelques autres personnages habiles et très-pieux, qui dépendront de vous, et dont le concours pourra efficacement seconder vos efforts (2). »

Ces personnages étaient les PP. Le Jay, Bobadilla et Pierre Le Fèvre. Celui qui est désigné sous le titre de *docteur écossais* était l'illustre Wancop, archevêque d'Armagh, en Irlande. Ce prélat, aveugle

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1541, n. 21.

(2) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1542, n. 5.

dès son enfance, avait fait cependant de brillantes études à l'Université de Paris, où il avait conquis le degré de docteur en théologie. S'étant ensuite rendu à Rome, il s'y distingua par tant de science et de piété qu'il y fut promu au sacerdoce, en 1539, et ensuite nommé par le Souverain Pontife à l'archevêché d'Armagh, à la place de l'apostat Georges, frappé d'excommunication (1). Les agents de Henri VIII et les partisans du schisme ne lui permettant pas de prendre possession de son siége, il provoqua la légation en Irlande des PP. Salmeron et Paschase Broët. Tandis que ces deux religieux tentaient leur périlleuse entreprise, il fut adjoint lui-même au nonce Morone avec les PP. Le Jay et Bobadilla. Quelque temps après, il fut de nouveau envoyé dans ces contrées avec la qualité d'internonce ; nous verrons alors les affectueuses relations qu'il entretint avec le P. Claude Le Jay. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Muni de ces instructions, Mgr Jean Morone partit de Modène, le 4 janvier 1542, pour la ville d'Ins-

1. Rader, *Viridar. Sanctor.*, part. III, p. 103-104. — Idem. *Bavaria Pic.* p. 118. — Raynald. *ad ann.* 1539, n. 36.

Ce prélat était plus connu, sur le continent, sous le titre de *docteur écossais* que sous son nom ; aussi les auteurs l'écrivent-ils de différentes manières : tandis que les uns l'appellent *Wancop*, *Wanchop*, *Mancop*, comme Raynaldi, Pallavicino, Génébrard, il est nommé par d'autres *Waucop*. avec Rader et Surius, et *Bax*, avec Orlandini et Agricola.

pruck, où les fatigues de la route, les rigueurs de la saison, et des atteintes de goutte le forcèrent de s'arrêter quelques jours (1). Il se rendit de là directement à Munich, pour sonder les dispositions du duc Guillaume sur les objets de sa mission. Mais il trouva en lui des sentiments si catholiques et des intentions si conformes à celles du Saint-Père, qu'il n'eut que des éloges à donner à sa piété et qu'à en rendre des actions de grâces au Seigneur (2).

De Munich, le nonce se dirigea sur Dilingue, pour conférer des mêmes affaires avec l'évêque et le chapitre d'Augsbourg, que la révolte des protestants avait forcé de se réfugier dans cette ville. Christophe de Stadion, qui occupait ce siége depuis 1518, était un des plus savants prélats d'Allemagne; ses talents, sa science, son âge, sa longue expérience, lui donnaient une grande influence sur tous ses collègues. Il importait donc de le rendre favorable aux desseins du Saint-Père. Le nonce le trouva assez disposé à les seconder, mais découragé par la grandeur du mal et des difficultés, et persuadé qu'aucun remède, pas même le concile, ne pour-

(1) *Monumenta Vaticana historiam ecclesiasticam sæculi XVI illustrantia*, publiés par le docteur Laemmer. — Friburgi Brisgoviæ, — Herder. — N. CCXXXI. — Lettre de l'évêque de Modène au cardinal Farnèse, datée d'Inspruck, le 18 janvier 1542.

(2) *Monum. Vatic.*, n. CCXXXII. — Lettre du même au même, datée de Spire, le 8 février 1542.

rait guérir les plaies si profondes et si invétérées de l'Eglise d'Allemagne. Mgr Morone convenait avec lui de l'étendue et de la profondeur du mal; mais il ne croyait pas qu'il fût incurable, et il s'efforça de relever le courage de l'illustre prélat.

Il traita ensuite de la réformation avec les membres du Chapitre. La conduite de plusieurs d'entre eux la réclamait impérieusement; tous, néanmoins, parurent approuver ses raisons et entrer dans ses vues. Mais nous verrons bientôt qu'ils n'avaient pas exécuté de si bons propos, lorsque le successeur de Christophe de Stadion invoqua le concours du P. Le Jay pour opérer la réforme de son diocèse.

Ces visites préliminaires retinrent le nonce jusqu'au 8 février, jour où il arriva enfin à Spire (1). Il y trouva le roi des Romains, l'évêque de Caserta, nonce apostolique auprès de ce monarque, quelques grands prélats, les représentants de plusieurs autres, des princes, des seigneurs catholiques et protestants, qui devaient assister à la diète. Le lendemain, le roi des Romains fit, au nom de l'empereur, l'ouverture de l'assemblée. Mgr Morone n'assista point à cette séance ni aux suivantes; il eut, toutefois, avec Ferdinand Ier et les autres personnages les plus importants de la diète de fréquents entretiens, où il fut obligé de défendre pied à pied

(1) *Monum. Vatic.*, n. CCXXXII. Letre de l'évêque de Modène au cardinal Farnèse, datée de Spire, le 8 février 1542.

le sens de ses instructions. Cependant, les instances du roi, des commissaires de l'empereur et d'autres grands personnages, l'engagèrent à les exposer le 23 mars, dans une séance où les protestants n'assistèrent pas. Il fut écouté avec beaucoup d'égard ; mais les esprits étaient si pénétrés de la politique impériale, que le nonce dut subir, en dehors des séances, bien des pourparlers et des explications par écrit, pour les amener à leur faire agréer les propositions du Souverain Pontife et la ville de Trente comme siége du prochain Concile général, malgré les réclamations ordinaires des luthériens (1).

L'évêque de Modène n'aborda pas, dans cette exposition publique des divers objets de sa mission, la question de la réformation de l'ordre ecclésiastique, car il avait ordre de ne la traiter qu'avec ceux qu'elle concernait. En effet, il eut sur ce point de longues conférences avec le cardinal Albert de Brandebourg, archevêque-électeur de Mayence, avec Philippe de Flescheim, évêque de Spire ; Christophe, comte de Fuchsberg, évêque de Brixen, et avec les représentants de plusieurs grands prélats. Tous s'accordaient à reconnaître les difficultés de l'entreprise ; plusieurs, avec Christophe de Stadion,

(1) *Monum. Vatic.*, n. CCXXXVIII. Lettre de l'évêque de Modène au cardinal Farnèse, datée de Spire, le 28 mars 1542, — et n. CCXXXIX. Lettre du même au même, du 3 avril.

les regardaient comme insurmontables, et le nonce lui-même se prenait quelquefois à en désespérer : « Je suis épouvanté, écrivait-il à Rome, à la vue de la pénurie de prêtres en Allemagne : il y en a peu, et presque aucun n'est digne de cet état. Hélas ! j'ai bien peur que nous ne descendions, avec le temps, jusqu'au paganisme (1). » L'archevêque de Mayence aurait voulu qu'on ne se mît à l'œuvre que lorsque le Concile général aurait porté ses décrets sur cette matière et fourni ainsi aux évêques une direction, un but déterminé, une force morale qui leur manquaient. Le nonce lui faisait remarquer que cette réforme embrassait divers objets : les abus contre les lois canoniques et les abus contre la morale ; qu'on pouvait bien attendre, pour corriger ceux-là, les décrets du Concile général, mais que ceux-ci ne souffraient point de retard ; qu'il fallait de suite mettre la main à l'œuvre et s'efforcer de les extirper. Le cardinal en convenait, mais il ne voyait pas de quelle manière on pouvait obtenir ce résultat, car les moyens d'autorité ne feraient qu'irriter les esprits et envenimer le mal ; les moyens de douceur lui paraissaient insuffisants. Du moins, reprenait le nonce, ils suffiront pour ramener les ecclésiastiques les moins vicieux, et leur exemple pourra aider à en convertir d'autres. Dans cet espoir,

(1) *Monum. Vatic.*, n. CCXXXIII. Lettre au cardinal Farnèse, datée de Spire, le 10 février 1542.

l'archevêque de Mayence réclamait la coopération du *docteur écossais*, connu par son habileté à manier les esprits; mais le nonce ayant destiné ce prélat et le P. Le Jay à Ratisbonne, déjà sur le penchant de l'apostasie, il demanda si le P. Le Fèvre ne retournerait pas bientôt d'Espagne, comme s'il eût voulu, dès ce moment, se réserver les services de ce saint homme (1).

Il ne pouvait pas, en effet, employer pour une œuvre si difficile un concours plus puissant; et nous avons vu ailleurs (2) qu'il dépassa même ses espérances. Au reste, l'évêque de Modène, après avoir tout considéré par lui-même, après avoir reçu les communications des principaux prélats d'Allemagne, ne voyait pas de meilleurs moyens d'opérer, dans l'ordre ecclésiastique, une réforme si désirée et si nécessaire, que l'action et l'exemple de vertueux missionnaires; car la sainteté a une autorité qui ne froisse pas l'orgueil et que le vice même ne craint pas de subir. C'est pourquoi, en demandant au cardinal Farnèse son retour en Italie, l'évêque de Modène lui conseillait de recommander à l'évêque de Caserte, nonce auprès du roi des Romains, « de confier l'œuvre de la réforme *à ces bons prêtres* récemment venus de Rome. (3). » Il appelait ainsi les

(1) *Monum. Vatic.*, n. CCXXXVIII. Lettre de l'évêque de Modène au cardinal Farnèse, datée de Spire, le 28 mars 1542, p. 422-423.

(2) *Le B. Pierre Le Fèvre. Précis historique*, p. 105 et suiv.

(3) *Monum. Vatic.*, ibid.

PP. Le Jay et Bobadilla, que le Souverain Pontife avait associés à sa mission (1).

Ces deux religieux, partis de Bologne, avec l'archevêque d'Armagh, le 17 janvier 1542, furent obligés de s'arrêter à Inspruck, pour se remettre des maladies causées par la rigueur du froid et les incommodités du chemin. Dès qu'ils eurent un peu refait leurs forces, ils se remirent en route pour Spire, où ils arrivèrent le 9 février, le jour même de l'ouverture de la diète (2). On y attendait d'un jour à l'autre le P. Le Fèvre, parti aussi de Madrid dans le

(1) Voir une Note sur Morone, aux *Pièces justif.*, n. VI.

(2) *Monum. Vatic.*, p. 399-405.

Saint Ignace, dans une lettre écrite le 18 mars 1542, à Simon Rodriguez, en Portugal, lui annonçait la même nouvelle en ces termes :

« Depuis que, par un ordre du Pape, maître Le Fèvre a quitté l'Espagne, maître Bobadilla la légation du cardinal d'Angleterre, et maître Le Jay l'évêché du cardinal di Carpi, nous avons reçu des deux derniers des lettres, à la date du 15 février, qui nous annoncent qu'ils étaient arrivés à Spire, depuis six jours et en bonne santé... Nous n'avons encore reçu de M. Le Fèvre aucune lettre qui nous apprenne qu'il est arrivé en Allemagne... »

Despues que por mandado del Papa Salieron M. Fabro de España, M. Bobadilla de la legacion del cardinal de Inglaterra, y M. Jayo del obispado del cardinal Carpi para Alemania, de los dos ultimos tenemos letras hechas a los 15 de hebrero, como havia seis dias que llegaron buenos en Espira... de M. Fabro, no tenemos letras como sea llegado en Alemania. (Ap. Genelli, *Pièces justif.*, n. XVI.)

courant du mois de janvier ; mais sa visite à la famille du P. Laynez, à Almazan, une halte de quelques jours à Barcelone, le retardèrent dans sa marche ; d'ailleurs, il voyageait à pied, dans des pays difficiles ou inconnus, et avec des compagnons qui, n'étant pas accoutumés à ce genre de fatigues, se faisaient souvent attendre. Pour toutes ces causes réunies, le P. Le Fèvre ne parvint à Spire que le 14 avril, trois jours après la clôture de la diète (1).

Déjà l'évêque de Modène avait assigné à chacun de ses trois compagnons leur mission respective : d'après ses dispositions, le docteur écossais devait continuer à séjourner à Ratisbonne, dans le couvent des religieux Bénédictins de sa nation, d'où il pourrait veiller au salut des catholiques irlandais ou anglais, dispersés dans ces contrées par la persécution de Henri VIII, et rendre à l'Eglise d'Allemagne tous les services qui seraient en son pouvoir, mais sans se prévaloir du titre de nonce apostolique, pour ne pas blesser les susceptibilités du clergé.

Le P. Bobadilla avait reçu l'ordre d'aller remplir, auprès des troupes de Ferdinand Ier, rassemblées en Hongrie, les fonctions d'aumônier.

Quant au P. Claude Le Jay, l'évêque de Modène ne fixa pas de limites à son ministère : il devait seulement l'exercer de préférence dans les villes et les régions de la Bavière arrosées par le Danube.

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1542, n. 11 et 12.

Quoiqu'il eût séjourné à peine deux mois à Spire, ce religieux y avait exercé les fonctions sacerdotales avec un zèle, un dévouement et une prudence qui avaient forcé l'admiration même des ennemis de l'Eglise. Ce fut après l'avoir vu à l'œuvre que le nonce Jean Morone le signalait à Rome comme un des plus utiles auxiliaires de l'épiscopat dans l'œuvre de la réformation. Le P. Le Jay avait pour cette entreprise les qualités les plus propres à la faire réussir : le zèle, la science, la prudence, une douceur inaltérable, une candeur qui lui conciliait les cœurs et rappelait cet éloge de Notre-Seigneur à Nathanaël : « *Voici vraiment un Israélite, en qui il n'y a ni ruse ni duplicité* (1).

Morone, qui lui appliquait ces paroles de l'Evangile (2), avait conçu pour lui la même estime que pour le B. P. Le Fèvre; et lorsque la mort de celui-ci l'eut privé des avis d'un sage et saint directeur, il profita de ses diverses nonciatures en Allemagne pour recourir à ceux du P. Le Jay, comme il le déclare lui-même en ces termes : « J'eus pour confesseur, tant qu'il vécut, le P. Pierre Le Fèvre, jésuite, excellent religieux. Après sa mort (et pendant son absence), quand cela m'était possible, j'avais re-

1) Ecce verè Israelita, in quo dolus non est. (Joann. I, 47.)

2) Lettre de Morone au cardinal Contarini, parmi nos *Pièces justif.*, n. VII.

cours à Claude Le Jay, de la même Compagnie (1). »

Le P. Le Jay, en effet, méritait bien, par ses vertus et ses travaux, de participer à l'estime que les mêmes titres assuraient au P. Pierre Le Fèvre. Lorsque ce saint religieux fut arrivé d'Espagne à Spire, vers le milieu du mois d'avril 1542, Mgr Morone lui ordonna de s'arrêter quelque temps dans cette ville pour y continuer les œuvres commencées par le P. Le Jay, puis d'aller se mettre à la disposition du cardinal de Mayence, qui attendait impatiemment son retour (2)

Le P. Le Jay parcourait alors le théâtre assigné à son zèle par le nonce Morone. De toutes les villes situées en Bavière, sur les rives du Danube, Ratisbonne était la plus digne de ses soins et de ses fatigues; ce fut surtout à elle qu'il les consacra. Mais, soit qu'il prévît, soit qu'il pressentît qu'il ne retournerait plus à Rome, il voulut, au début de sa nouvelle mission, offrir à saint Ignace une dernière preuve de sa filiale confiance dans ses vertus et dans ses lumières, en donnant d'avance un plein consentement à toutes les mesures qu'il prendrait relativement aux affaires de la Compagnie. Il lui en-

(1) Cité par M. Cantù, dans *les Hérétiques d'Italie*, tom. II, p. 529. Voir aussi, aux *Pièces justif.*, n. VIII.

(2) Lettre de Morone au cardinal Contarini, parmi nos *Pièces justif.*, n. VII.

voya donc son adhésion dans un billet conçu en ces termes :

« J'approuve et je ratifie tout ce que mon révérend Père en Jésus-Christ, Dom Ignace de Loyola, et mes Frères qui sont en Italie, détermineront sur les choses relatives à la Compagnie. En foi de quoi j'appose ici ma signature.

« Claude Le Jay (1). »

Ces paroles exprimaient de plus la ferme intention où était le P. Le Jay de se consacrer tout entier et jusqu'à la mort, s'il le fallait, à la mission que le Saint-Père venait de lui confier, par l'intermédiaire de son représentant en Allemagne.

Ratisbonne ne demandait pas un dévouement moins généreux. On a vu, dans les informations de l'évêque d'Aquila, que cette ville était pleine de fougueux prédicants, qui propageaient impunément, même en face de la diète, leurs erreurs, leurs blasphèmes et leurs calomnies contre l'Eglise et son chef; que Ratisbonne, ainsi envahie par l'hérésie, penchait vers l'abîme de l'apostasie. Il remarquait encore que presque toutes les villes où se tenaient

(1) Quæcumque Reverendus Pater meus in Christo, dominus Ignatius de Loyola, et Fratres mei, qui sunt in Italiâ, determinaverint in pertinentibus ad Societatem rata et firma habeo. In cujus rei testimonium nomen subscribo. XVIII aprilis MDXLII. Claudius Jaius. — *Act. Sanctor.*, tom. VII jul., p. 466, n. CCXCIII.

les diètes, se trouvaient dans un état non moins déplorable. Telle était aussi la condition des *villes libres*, ou de celles qui, ne relevant que de l'empereur, étaient gouvernées par leurs propres magistrats (1).

Quelles que fussent, pour les autres, les causes de cet entraînement vers l'hérésie, le mauvais état de ses finances fut la principale pour Ratisbonne. Abîmés de dettes, les magistrats n'avaient pas su trouver de meilleur moyen de les payer, que de piller le trésor de la cathédrale, les biens de l'évêché, ceux du Chapitre, des couvents et des monastères. Les réclamations de l'évêque, des chanoines et des religieux amenèrent des procès entre l'autorité civile et le haut clergé. Or, on le sait, les procès ne font pas toujours triompher le droit, mais ils enfantent ordinairement entre les parties des haines inextinguibles.

Les procès intentés, à Ratisbonne, contre les spoliateurs de l'Eglise, n'eurent pas un autre résultat : ils allumèrent dans le cœur des coupables et des complices, des rancunes aussi profondes qu'elles étaient iniques. De pareilles dispositions conduisirent les magistrats au mépris d'une religion dont ils haïssaient les ministres, et les rapprochèrent de l'hérésie, qui se prêtait si volontiers à leur convoi-

(1) Agricola, *Hist. Prov. German. super. S. J.* Decad. 1, n. 61 et seqq.

tise. Ils allèrent si loin dans cette voie qu'ils favorisèrent la propagation et l'établissement du luthéranisme dans la ville, en attendant qu'ils en fissent eux-mêmes profession. On vit alors des prêtres et des moines apostats, tels que Jean Forster, de Nuremberg, Nicolas Gall ou Gallus, Jérôme Nop, Stuebmaier et d'autres encore, s'agiter dans Ratisbonne pour infester la population des nouvelles erreurs et lui communiquer leur haine contre l'Eglise. Peu contents de donner au fanatisme des prédicants la liberté de se satisfaire, les magistrats mirent deux temples catholiques à leur disposition, l'un où se faisaient les prêches, l'autre où des curés et des prêtres dissidents, les *vieux catholiques* de ce temps-là, donnaient à leurs partisans la communion sous les deux espèces (1).

L'évêque Jean de Bavière, fils de Philippe, Electeur palatin du Rhin, n'épargna rien pour arrêter la propagande des prédicants et la connivence des magistrats; mais il mourut à la peine en 1538. Son successeur, Pancrace de Sinzendorf (ou Sinzenhoven), déploya le même zèle; malheureusement il n'avait plus assez de vigueur dans les forces ni assez de fermeté dans le caractère pour faire face aux circonstances.

D'ailleurs, son autorité était impuissante contre

(1) Agricola, *Hist. Proc. German. super.* Decad. I. n. LXVI et seqq.

une magistrature à peu près exempte de tout contrôle, car Ratisbonne, comme *ville libre*, relevait de l'empereur, et c'était à lui qu'il fallait recourir dans les occasions tant soit peu importantes. Or, Charles-Quint était presque toujours éloigné, et livré à des préoccupations qui détournaient ses pensées des affaires particulières de la religion. En sorte que l'évêque, malgré sa naissance et sa dignité, était abandonné au mauvais vouloir et aux caprices d'une municipalité capable des plus odieuses entreprises.

Le prélat ne pouvait pas même compter sur l'appui de son clergé. Les chanoines et les religieux, il est vrai, victimes comme lui, des iniques mesures des magistrats, étaient de son côté dans la revendication des mêmes droits; mais tous ne le secondaient pas dans la défense des intérêts de la religion, et plusieurs étaient bien loin de recommander leur cause par la pureté de leurs mœurs. On en voyait même qui, sans embrasser le parti des dissidents, s'unissaient néanmoins à eux pour s'opposer à des réformes disciplinaires. Quant aux dissidents, ils formaient dans la ville un parti d'autant plus audacieux qu'il avait l'appui et même les faveurs des magistrats.

Le peuple, délaissé par les uns, scandalisé par les autres, tenté par les dissidents, trompé par les prédicants, tombait dans l'irréligion ou dans l'hérésie (1).

(1) Agricola, *Histor. Prov. German. super. S. J.* Decad. 1, n. LXXVII et seqq.

Telle était l'état religieux et moral de la ville de Ratisbonne, lorsque le P. Le Jay y arriva. A la vue de tant de maux, il pouvait dire comme le prophète Ezéchiel, au nom du Seigneur : « Mes brebis ont été dispersées, parce qu'elles n'avaient point de pasteurs; elles ont été dispersées en divers lieux, et elles sont devenues la proie des bêtes sauvages... et il n'y avait personne pour les chercher; il n'y avait personne, dis-je, qui se mît en peine de les chercher (1).

Le premier pasteur de Ratisbonne ne méritait cependant point ces reproches : il gémissait le premier sur des désordres auxquels il ne pouvait pas remédier. Aussi accueillit-il avec des transports de bonheur l'homme apostolique que le Saint-Siége, par l'intermédiaire du nonce Morone, envoyait à son aide. Il voyait bien que la position était désespérée, qu'on ne pouvait plus arrêter les magistrats sur la pente de l'apostasie et qu'ils entraînaient inévitablement la ville dans le même précipice; mais enfin, il y avait encore dans Ratisbonne bien des fidèles qui n'avaient point fléchi le genou devant Baal, beaucoup d'autres encore chancelants, qu'on pouvait affermir dans la foi, et des chrétiens encore plus nombreux qui, ne l'ayant abandonnée que par surprise, pouvaient y être ramenés; et quoique l'apostasie et la corruption de plusieurs mem-

(1) Ezech. XXXIV, 5-6.

bres du clergé eussent souillé leur sainte profession, il y avait néanmoins dans ses rangs des hommes assez vertueux pour protester, par leur conduite, contre ces scandales, et assez généreux pour les combattre.

Or, en présence d'une défection aussi générale, le premier pasteur de l'Eglise de Ratisbonne trouvait quelque consolation dans l'espoir que le P. Le Jay retiendrait les bons dans leurs devoirs, encouragerait les faibles et les indécis, et fortifierait dans tous des convictions capables de résister à l'entraînement universel.

Ce fut en effet à cette œuvre que se dévoua le P. Le Jay. Il y fut soutenu par les vœux et les bénédictions de l'évêque et de ses plus fidèles coopérateurs, par les sympathies et les affectueux témoignages de la reconnaissance des catholiques restés fidèles à leur foi. Mais des encouragements si honorables n'auraient pas suffi pour le soutenir dans une tâche si difficile, si son zèle n'avait pas élevé son courage au-dessus des difficultés.

En effet, autant son arrivée à Ratisbonne avait causé de joie au premier pasteur, à tous les ecclésiastiques dignes de leur état, aux généreux catholiques, hélas! trop peu nombreux, qui n'avaient pas été saisis du vertige de l'apostasie; autant elle avait excité de fureur dans le camp de l'hérésie, dans le parti des dissidents ou schismatiques, et parmi ces malheureux qui frémissaient à la seule pensée de l'obligation de réformer leurs mœurs.

La mission de Mgr Morone faisait du bruit en Allemagne : on savait qu'il y avait été envoyé surtout pour provoquer, de la part des évêques fidèles, d'utiles réformes dans la discipline ecclésiastique ; et l'on ne doutait pas que le P. Le Jay, venu d'Italie avec le nonce, n'eût reçu de lui la mission d'aider Mgr Pancrace de Sinzendorf dans une pareille entreprise. Il n'en fallut pas davantage pour rallier les ennemis des mœurs sacerdotales aux divers partis des hérétiques et des dissidents conjurés contre lui.

Une opposition si formidable ne déconcerta point le P. Le Jay : résolu de sacrifier même sa vie au bien de la religion et au salut des âmes, il se contenta, selon le précepte du Seigneur, d'unir *la prudence du serpent à la simplicité de la colombe*, de ne pas gâter l'œuvre de Dieu par des témérités présomptueuses.

D'abord, il étudia la situation et concerta avec l'évêque les mesures de douceur qu'on pourrait adopter. Il voyait aussi fort souvent les membres du Chapitre, soit dans des réunions convenues, soit en particulier, pour les engager à entrer dans les vues du premier pasteur et à lui prêter un concours empressé. Plusieurs d'entre eux, peu contents d'accéder à ses instances, voulurent retremper, sous sa conduite, dans les Exercices spirituels de saint Ignace, leur courage et leur résolution.

Le P. Le Jay ne craignit même pas de faire des

visites à quelques membres de la magistrature et d'entretenir avec eux de paisibles mais sérieuses conversations sur l'état moral de la cité. Peut-être profita-t-il de cette occasion pour essayer de les rapprocher de l'évêque et du Chapitre. Quoi qu'il en soit, ils répondirent tous à ses égards par des témoignages d'estime et de respect pour sa personne. Ces honnêtes procédés pouvaient faire espérer que tout arrangement n'était pas impossible; mais ils n'étaient point en harmonie avec les dispositions des cœurs.

Le P. Le Jay avait donc raison de faire plus de compte de celles qu'il trouvait dans les autres rangs de la société; car il se mettait en rapport avec tous les citoyens, qui, par une légitime influence, pouvaient contribuer à la réconciliation et à l'apaisement des esprits. D'ailleurs, ces relations lui offraient l'occasion et les moyens de travailler aussi à la sanctification des âmes, et rarement il était frustré dans ses intentions. Fidèles à ses avis, des catholiques d'une naissance et d'une éducation distinguées, d'autres également recommandables par une vie irréprochable, se livrèrent, sous sa direction, aux saintes pratiques d'une retraite, pour y fortifier leur foi et leur piété contre la perversité générale (1).

Le bien que le P. Le Jay faisait non seulement à

(1) Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. III, n. LXII.

ces courageux chrétiens, mais aussi dans leurs familles où ils portaient une saine doctrine et des exemples de vertu, lui inspira le désir de l'étendre aux classes inférieures de la société. Il n'épargna rien pour donner cette satisfaction à son zèle. Dès le commencement, il se mit à surmonter l'obstacle que lui présentait la langue du pays : il consacrait à l'apprendre tous ses moments libres, et souvent de longues heures pendant la nuit. Ces généreux efforts, aidés par la facilité de son talent et par les circonstances qui l'entouraient, le mirent bientôt en état de s'exprimer correctement en allemand, et ensuite d'annoncer publiquement, dans cette langue, la parole de Dieu dans les églises.

Au reste, cette préparation au ministère de la chaire n'avait pas interrompu celui qu'il exerçait auprès des hommes instruits de la ville. Il avait entrepris en leur faveur une suite de conférences sur l'épître de saint Paul aux Galates.

Nous avons vu dans la vie du B. Pierre Le Fèvre qu'il avait coutume de recourir à ce moyen, et nous dirons encore que les premiers disciples de saint Ignace le mirent en usage pour combattre plus efficacement les hérétiques. Pour bien comprendre l'opportunité de ce ministère, il faut se transporter au temps où vivaient ces hommes apostoliques : ils assistaient à l'origine des hérésies modernes ; Luther, Zwingle, Calvin et les autres chefs de toutes ces sectes étaient encore occupés ou à les former,

ou à les propager, et on sait qu'ils y réussissaient surtout par une fausse et hypocrite interprétation de l'Ecriture-Sainte. Il importait donc non seulement de protester contre ces commentaires sacrilèges, mais d'en montrer la fausseté et d'y opposer, en l'appuyant sur des preuves savantes, la vérité de l'interprétation de l'Eglise. C'est pourquoi les PP. Le Jay, Le Fèvre, Salmeron et leurs collègues avaient coutume de prendre pour sujets de leurs conférences ou de leurs instructions quelques-uns des livres des Saintes-Ecritures les plus maltraités par les hérétiques. A cette occasion, ils traitaient les questions agitées dans ces livres, et prouvaient l'enseignement de l'Eglise, ou ils combattaient celui de l'hérésie sur les mêmes points, avec la profondeur de doctrine et l'étendue d'érudition, dont le P. Salmeron nous a laissé le modèle dans ses admirables Commentaires sur les épîtres de saint Paul.

Or, à l'époque où le P. Le Jay se trouvait à Ratisbonne, tous les esprits un peu cultivés se souvenaient du parti que Luther avait récemment tiré de l'épître aux Galates, pour établir son système sur la *justification* et l'inutilité des œuvres. Rien n'était donc plus à propos que de dégager la véritable pensée de saint Paul des perfides interprétations de l'hérésiarque. Au surplus, il y avait entre la conduite des Galates et l'état des esprits à Ratisbonne une ressemblance qui fournissait à l'orateur des occasions naturelles de faire des rapprochements

instructifs, d'heureuses allusions et des applications d'une justesse frappante.

Le P. Le Jay ne manqua pas de profiter de tous ces avantages. Aussi, ses leçons offrirent-elles un si vif intérêt, qu'elles attirèrent non seulement les ecclésiastiques, les religieux, tous les catholiques instruits de la ville, mais encore un grand nombre de protestants et même des ministres. Quoique les vices des uns ne fussent pas plus épargnés que les erreurs des autres, tous néanmoins rivalisaient d'empressement pour les entendre (1).

Les instructions que le P. Le Jay faisait souvent dans les églises, en allemand, n'étaient pas reçues du peuple avec moins de faveur. Rien, toutefois, ne le consolait plus que les fruits qu'en retiraient ses auditeurs : ceux d'entre eux qui chancelaient dans la foi reculaient devant l'abîme de l'apostasie; d'autres adoptaient des pratiques propres à les attacher de plus en plus à leurs principes religieux; la plupart prenaient la résolution et l'habitude de fréquenter les sacrements; et le P. Le Jay, toujours prompt à leur offrir les secours de son ministère, complétait au tribunal de la pénitence le travail opéré dans les âmes par ses instructions publiques.

Cependant, il se formait contre lui un terrible complot : tandis que, par ses fonctions sacerdotales

(1) Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. III, n. LXIII.

et les industries de sa charité, il consolait le premier pasteur du diocèse et soutenait le courage de ses coopérateurs, les partis réunis des luthériens, des dissidents et des relâchés, s'accordaient à prendre des mesures pour arrêter les heureux effets de son ministère : les premiers choisissaient, pour leurs prêches, les heures où il faisait ses conférences sur l'Ecriture-Sainte ; les seconds prenaient le même temps ou celui de ses instructions familières, pour célébrer leurs cérémonies schismatiques ; les derniers se donnaient surtout la mission de répandre contre lui, dans la ville, les bruits les plus absurdes et les plus odieux : tous s'efforçaient d'éloigner de sa chaire ses nombreux auditeurs, et ils s'irritaient d'autant plus contre lui qu'ils réussissaient moins dans leurs tentatives. Chaque jour, d'atroces menaces, des paroles sinistres arrivaient aux oreilles du missionnaire, pour lui apprendre qu'il se tramait contre lui un complot formidable.

L'orage était déjà formé quand un triste incident vint le faire éclater. Parmi les dissidents se trouvait un apostat qui profanait le ministère de la parole : il avait quelque chose de cette audace de tribun, de cette éloquence fougueuse et ardente, de ce langage populaire, de toutes ces qualités oratoires auxquelles Luther avait dû en partie ses succès ; comme ce chef de la réforme, il passionnait les masses et excitait leur enthousiasme ; mais c'était moins par le prestige de son talent que par le dévergondage

de ses discours. Il attaquait la discipline et les plus saintes pratiques de l'Eglise: les jeûnes, l'abstinence, les vœux de religion, la continence, la confession, les fêtes et les cérémonies du culte catholique; il tournait en ridicule les personnes pieuses, le Pape, les évêques, les prêtres les plus dignes de leur profession.

Informé de tant d'impudence, Mgr de Sinzendorf frappa d'interdit le malheureux qui s'en rendait coupable. A ce coup d'autorité, il se fit au milieu des schismatiques et des mécontents une effroyable explosion d'invectives et d'injures. Et comme on savait que le P. Le Jay jouissait de la confiance du prélat, on ne manqua pas de lui attribuer une mesure encore moins rigoureuse que nécessaire : on y vit le prélude de la réformation que le nonce avait été chargé d'introduire dans le clergé d'Allemagne, et pour laquelle, disait-on, Le Jay avait été envoyé à Ratisbonne. Dans cette persuasion, dissidents et relâchés se réunirent aux luthériens pour rendre impossible l'œuvre de la réforme et même le ministère du missionnaire pontifical; ils associèrent à leur haine la populace, dont le prédicateur interdit avait su flatter les instincts et gagner les faveurs. Dès lors, les jours du P. Le Jay furent en danger. Mais il ne s'étonna ni de l'orage ni de son propre péril. Un groupe de forcenés le menacèrent de le précipiter dans le Danube : « Faites, si vous voulez, leur dit-il; j'irai aussi bien au ciel par eau que

par terre. » D'autres essayèrent plus d'une fois de lui ôter la vie par le poison ou dans un guet-à-pens. Le Seigneur le préserva toujours de ces tentatives homicides ; mais il ne lui épargna pas les persécutions. Elles devinrent plus furieuses que jamais lorsque l'évêque, obligé de s'absenter de la ville, laissa l'homme de Dieu seul aux prises avec elles. Les magistrats, qui auraient dû réprimer cette effervescence de toutes les mauvaises passions, n'eurent pas honte de s'y associer et d'en profiter pour entraîner Ratisbonne dans une apostasie officielle (1).

Le P. Le Jay se hâta alors d'aller avertir l'évêque de l'état des esprits et de l'urgente nécessité d'y aviser. Il ne se plaignit pas des mauvais traitements dont il était victime, mais il s'en servit pour montrer au prélat à quel degré d'insolence en étaient venus les partisans ou les complices du schisme et de l'hérésie, et quel sort ils réservaient non seulement au clergé fidèle, mais encore à tous les bons catholiques, si on ne prenait pas contre eux des mesures sérieuses.

Malheureusement, Mgr de Sinzendorf n'avait à attendre aucun secours de l'autorité séculière ; et l'empereur, alors en Espagne, était trop loin du théâ-

(1) Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. III, n. LXII-LXIII. — Lib. IV, n. XXI-XXII. — Adlzreitter, *Annal. Boicæ Gentis*, part. II, lib. X, n. XLVIII.

tre des événements pour y interposer la sienne. On ne pouvait compter que sur la protection divine. Le P. Le Jay conseilla au prélat de commencer, dans sa cathédrale, les exercices d'un jubilé depuis quelque temps accordé par le Souverain Pontife. L'évêque craignit d'abord que cette religieuse manifestation ne fît qu'enflammer la colère des méchants. Frappé ensuite des courageuses et saintes considérations du P. Le Jay, il les adopta volontiers, encouragea et bénit l'entreprise.

Le serviteur de Dieu rentra dans la ville, prêt à souffrir tous les outrages, même la mort, pour la cause de la religion. Son exemple fortifia la bonne volonté des chanoines et des plus fidèles coopérateurs de l'évêque, et ses conseils les dirigèrent dans l'accomplissement des mesures convenues avec le prélat. Ils firent solennellement dans la cathédrale les exercices du jubilé. Les catholiques sincères, qu'on privait trop souvent des belles cérémonies de leur culte, se rendirent à celles-là avec le plus touchant empressement; et ils puisèrent dans cette grande manifestation catholique, outre les grâces attachées aux pratiques du jubilé, le courage de leurs convictions, l'avantage de se compter et la satisfaction de voir que leur religion avait encore dans Ratisbonne un bon nombre de nobles et généreux enfants (1).

1) Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. IV, n. XXII.

Les partis opposés à l'Eglise comprirent si bien la portée de cette solennité, qu'ils furent obligés de contenir leur dépit dans les bornes de la stupéfaction : ils ne l'avaient pas prévue, parce qu'ils n'avaient pas pensé qu'il restât aux catholiques assez de confiance pour oser la célébrer.

Au contraire, le P. Le Jay, que son ministère avait mis en communication avec toutes les classes de la société, avait pu se rendre un compte exact de l'ascendant qu'y exerçaient encore les croyances et les habitudes catholiques, et il était resté convaincu que cette défection de la ville, provoquée, poursuivie par tout ce qu'il y avait de plus factieux, de plus insolent, de plus méprisable dans les divers partis, soutenue et proclamée par des magistrats iniques et spoliateurs du clergé, n'excitait dans les esprits droits, surtout dans les cœurs honnêtes et catholiques, encore très-nombreux, que des regrets et des malédictions.

Il en acquit de nouvelles preuves dans les efforts qu'il continua à faire pour affermir ceux-ci dans de si bonnes dispositions. Il ne craignit même pas de s'adresser à ces hommes, comme en comptent tous les mauvais partis, qui étaient plus honnêtes que leur secte. Par la douceur de son caractère et l'affabilité de ses manières, il les fit consentir à de pacifiques entretiens sur les questions controversées. Plusieurs, persuadés par ses raisons, revinrent à la foi ou rentrèrent dans le chemin de la vertu. D'au-

tres n'eurent pas le courage de briser les liens qui les attachaient à l'erreur ou à la perversité, en sorte que le saint missionnaire fut obligé de suivre, à leur égard, l'avis de saint Paul à Tite, son disciple : *Hæreticum hominem, post unam et secundam correptionem devita* (1).

Quant à ces esprits emportés et fanatiques, qui auraient voulu armer toutes les colères contre le P. Le Jay, ils persévérèrent dans leur haine et dans leurs violences. Mais Dieu se chargea de venger son serviteur. Parmi ces obstinés, deux surtout donnaient l'exemple de l'audace et de l'impudence : l'un, honoré du titre de docteur en théologie, quoique laïque, avait poussé le sénat à exiger que les prêtres donnassent la communion sous les deux espèces, et à destiner une église de la ville aux schismatiques disposés à lui obéir. L'autre, apostat de l'ordre de Saint-François, cachait depuis longtemps dans son cœur des sentiments hérétiques ; il n'attendait qu'une occasion pour lever le masque. L'ayant trouvée dans la défection des magistrats, il jeta le froc aux orties, s'unit par un mariage sacrilége à une religieuse, déjà victime de sa lubricité, et se fit, dans la ville, prédicant de la morale et des opinions de Luther.

Le P. Le Jay s'était efforcé d'éclairer et de ramener l'un et l'autre à leurs devoirs ; mais l'orgueil ou

(1) *Epist. ad Tit.* III, 10.

la corruption avait toujours fermé leur cœur à l'appel de la miséricorde divine. Le Seigneur ouvrit enfin sous leurs pas l'abîme qu'avait creusé leur impénitence opiniâtre : peu de temps après, le docteur, attaqué d'une maladie subite, y succomba au bout de deux heures d'épouvantables souffrances. Le châtiment de l'apostat portait encore plus visiblement le signe de la vengeance divine : il y avait à peine quinze jours qu'il avait donné à la population de Ratisbonne le spectacle du double scandale dont nous venons de parler, quand il fut saisi, à son tour, d'un mal aussi honteux que cruel. Loin d'y reconnaître la colère du Ciel, il persévéra dans son infamie, et son dernier soupir fut un blasphème.

Des effets si visibles de la vengeance céleste étaient bien propres à éclairer les esprits : il n'y eut cependant que les bons qui surent l'y reconnaître; les autres, aveuglés par l'orgueil ou par les passions, dédaignèrent de si terribles avertissements; mais, par une punition plus terrible encore, Dieu les laissa dans leur aveuglement, et envoya son serviteur à un peuple qui devait mieux profiter de son ministère (1).

Le P. Le Jay, du moins, emporta de Ratisbonne la consolation d'y laisser un grand nombre de catholiques dévoués à leur foi, et l'espoir qu'ils la

(1) Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. IV, n. XXIV.

maintiendraient et l'honoreraient en face de l'hérésie, jusqu'au jour où la tyrannie d'une magistrature infidèle ne pèserait plus sur les consciences. Ratisbonne, en effet, retourna dans la suite à la religion catholique; la Compagnie de Jésus y éleva un collége qui, victorieux de toute sorte de difficultés, y ruina le règne du luthéranisme, à la grande satisfaction de la ville, aujourd'hui encore une des plus catholiques de toute l'Allemagne.

CHAPITRE DEUXIÈME.

RETOUR DU NONCE MORONE EN ITALIE. — CONVOCATION DU CONCILE A TRENTE. — GUERRE ENTRE CHARLES-QUINT ET FRANÇOIS Ier. — REMUEMENTS ET VIOLENCES DES PROTESTANTS EN ALLEMAGNE. — PIÉTÉ DES DUCS DE BAVIÈRE. — L'UNIVERSITÉ D'INGOLSTADT. — MORT DE JEAN ECKIUS. — LE P. LE JAY EST ACCORDÉ PAR LE NONCE AU DUC DE BAVIÈRE. — BREFS DU PAPE A CE PRINCE ET A SES FRÈRES. — PREMIERS TRAVAUX DU P. LE JAY A INGOLSTADT. — IL OCCUPE LA CHAIRE DE JEAN ECKIUS. — DEMANDÉ PAR PLUSIEURS PRÉLATS, IL EST CÉDÉ AU CARDINAL OTHON TRUCHSESS. — REGRETS DE L'UNIVERSITÉ D'INGOLSTADT ET DU DUC DE BAVIÈRE.

Tandis que le P. Le Jay soutenait à Ratisbonne, avec tant de constance et d'énergie les intérêts de la foi catholique, il se passait ailleurs des événements qui devaient donner une autre direction à son zèle.

L'évêque de Modène, nonce apostolique à la diète de Spire, avait, ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent, amené les princes et les membres catholiques de cette assemblée à consentir aux propositions qu'il leur avait portées de la part du Souverain Pontife. Dès qu'il en eut été informé, Paul III se hâta de dresser la bulle qui convoquait à Trente

le concile général pour le 1er novembre de cette même année 1542; et le 29 juin, fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, il annonçait au monde chrétien cette importante détermination (1). Le second jour du même mois, il avait revêtu de la pourpre romaine Mgr Jean Morone, qui devait partager, avec les cardinaux Parisi et Renaud Polus, l'honneur de présider le concile.

Avant de quitter l'Allemagne, vers les premiers jours du mois de mai (2), l'évêque de Modène avait laissé le P. Le Jay au service de l'évêque de Ratisbonne, accordé le P. Le Fèvre à l'archevêque de Mayence, et mis le P. Bobadilla à la disposition du roi des Romains; mais tous les trois restaient soumis à la jurisdiction de Mgr Jérôme Verallo, évêque de Caserta et nonce apostolique à la cour de Vienne.

Robert Wancop, resté en Allemagne, en qualité d'internonce, continua à y servir utilement le Saint-Siége, soit en aidant de ses conseils les supérieurs ecclésiastiques, dans la réforme de la discipline et dans le gouvernement de leurs diocèses, soit en éclairant les princes catholiques sur les intérêts religieux de leurs peuples, soit en combattant les hé-

(1) Cette bulle de convocation, publiée le 29 juin, portait la date du 22 mai 1542. — Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1542, n. XII-XIII.

(2) Tiraboschi, *Storia della Letterat. ital.* (Modène 1791, in-4°), tom. VII. part. I, lib. II, n. XXI.

rétiques, ou de vive voix ou par ses écrits. Il s'efforçait d'engager les princes à envoyer des représentants au concile, et les prélats à s'y rendre en personne. Mais les événements fournissaient à tous des excuses trop bien fondées.

Un malheureux accident venait de rallumer en Europe les feux de la guerre. Rinçon et Frégose, envoyés l'un à Constantinople, l'autre à Vienne, en qualité d'ambassadeurs de François Ier, se rendaient à leur poste respectif, lorsqu'ils furent traîtreusement assassinés près de Pavie, par l'ordre du marquis *del Vasto*, gouverneur du Milanais. Charles-Quint ayant refusé à la France une réparation suffisante, son Roi la revendiqua par les armes. En même temps, les Turcs faisaient la guerre, presque toujours avec bonheur, au roi des Romains.

A la faveur de ces troubles, les protestants d'Allemagne saccageaient les domaines des princes catholiques, ecclésiastiques et séculiers. Les confédérés de Smalkalde chassèrent de ses Etats Henri de Brunswick, des bandes luthériennes envahirent les villes d'Hildesheim, de Mersbourg et d'autres encore, où ils établirent leurs temples sur les ruines des églises. Déjà la ville d'Augsbourg, où l'hérésie avait pénétré à la suite des diètes, dont elle fut souvent le siége, avait forcé l'évêque et son Chapitre de se réfugier à Dilingue. A la même époque, le duc de Neubourg entraînait sa principauté dans l'apostasie. Les magistrats de Ratisbonne profitèrent de ces

circonstances pour exercer ou fomenter, dans cette ville, les violences que nous avons rappelées dans le chapitre précédent.

Ratisbonne était située au cœur de la Bavière; mais comme c'était une *ville libre*, les princes de ce pays n'y avaient aucune autorité; et si la Bavière eût eu à sa tête des chefs infidèles, elle aurait subi le joug de l'hérésie, ainsi que les nations voisines. Heureusement, elle était alors gouvernée par trois de ces princes que le ciel accorde aux peuples dans sa bonté. Albert-le-Sage, mort en 1508, avait laissé trois héritiers de sa puissance et de ses vertus : Guillaume, Louis et Ernest (1). Les deux premiers étaient ducs, l'un de la Haute, et l'autre de la Basse-Bavière. Ernest, comte palatin du Rhin, d'abord évêque de Passaw, fut promu à l'archevêché de Salzbourg, en 1540, après la mort du cardinal Matthieu Lang de Wellembourg. Il était encore et il resta toujours, avec la dispense du Souverain Pontife, dans les ordres inférieurs de la cléricature; mais il ne cessa jamais d'allier les devoirs d'un évêque à ceux d'un prince catholique; et en cette double qualité, il fut à la fois le guide, le soutien et le père de ses peuples (2). Jules III ayant refusé de maintenir la dispense que ses prédécesseurs avaient accor-

(1) Surius, *Comment, rer. in orbe gestar.* ad ann.. 1508.

(2) Wigul. Hund, *Metropolis Salisburgensis* (Monachii 1620. 2 in-fol.), tom. I, p. 33. — Mezger, *Histor. Salisburg.*, lib. IV. cap. LIII.

dée jusqu'alors à Ernest, ce prince se démit, en 1554, de l'archevêché de Salzbourg, et se retira dans son comté de Glaz, pour ne plus s'occuper que des choses de Dieu et du salut de son âme. Mais à l'époque que nous parcourons, Ernest de Bavière administrait le diocèse de Salzbourg avec autant de zèle que de sagesse et de dignité (1).

Profondément attachés, comme lui, à la religion catholique, les ducs Guillaume et Louis, ses frères, opposèrent une résistance également énergique et efficace aux sollicitations de Luther et à l'exemple des princes protestants : ils réunirent leurs efforts pour préserver leur patrie de l'invasion du luthéranisme, qui la menaçait de toutes parts (2).

Le duc Guillaume IV ne pouvait point délivrer de ce fléau la ville de Ratisbonne, sur laquelle son autorité ne s'étendait pas ; mais il recourut, pour la circonscrire dans ce foyer, à des moyens qui, bien qu'indirects, ne furent pas moins efficaces : il forma autour de cette cité une sorte de cordon sanitaire, et défendit à ses sujets, sous les peines les plus sévères, d'entretenir avec elles des relations commerciales. Comme on lui représentait que cette mesure était excessive et qu'elle pourrait causer des troubles : « Non, répondait-il résolûment, je ne change-

(1) Hansiz. *German. Sacr.*, tom. II, p. 618, 619. — Tom. I, p. 609.

(2) Agricola, *Histor. Provinc. German. super. S. J.* Decad. I. n. XCIII.

rai rien à mon décret, jusqu'à ce que les habitants de Ratisbonne viennent à résipiscence, ou que je voie notre patrie hors du danger de dévier de son antique religion. Je suis fermement décidé à supporter la perte de mes Etats, de ma famille et même de ma vie, plutôt que de permettre que les peuples confiés à mes soins par la Providence soient entraînés par de perfides imposteurs dans la voie de perdition (1). »

Les deux princes Louis et Ernest étaient dans la même résolution : ils y étaient entretenus par quatre grands personnages, que le P. Canisius appelait plus tard les quatre conducteurs du char de la Bavière, comme Elisée avait appelé Elie le conducteur du char d'Israël. C'étaient Léonard Eck, le comte Christophe de Schwartzemberg, Augustin Leschius et François Burckard, tous autant remarquables par leur vertu que par leur caractère et leur capacité. Ajoutons-y Jean Eck ou Eckius, frère de Léonard et le plus redoutable adversaire des luthériens (2). Mais l'air était tellement infecté de luthéranisme, que malgré les énergiques mesures des princes et la vigilance de leurs dignes ministres, cette hérésie s'infiltrait dans les localités les mieux surveillées de la

(1) Agricola. *Hist. Prov. German. super. S. J.* Decad. I, n. CV, — Mezger, *Histor. Salisburg*, lib. IV, cap. LIV, p. 552.

(2) Thomas Blanc. *Histoire de Bavière* (Paris, 1680, in-8°), tom. III, p. 424. — Agricola, ibid. n. CII-CIII. — Aldzreitter, *Boicæ Gentis Annal.*, part. II, lib. X, n. XLVIII.

Bavière. Elle atteignit même l'Université d'Ingolstadt, qui aurait dû être dans ce pays le boulevard de l'orthodoxie. Fondée en 1472 par le duc Louis, surnommé *le riche*, cette école avait toujours été très-florissante. Mais depuis que Luther avait fait retentir l'Allemagne de ses déclamations contre la doctrine de l'Eglise, contre les sciences théologiques et philosophiques, elle avait été abandonnée d'une grande partie de la jeunesse, et avec l'affluence des étudiants, elle avait perdu son éclat et son influence. L'erreur était même parvenue, en se dissimulant, à y occuper quelques chaires. On cite, entre autres, un certain Philippe Appianus, professeur de mathématiques, qui se servait de sa position pour pervertir ses auditeurs. Des professeurs de théologie, d'une doctrine suspecte, ne craignaient pas de l'y enseigner, à la faveur du trouble répandu dans les intelligences par ces tourbillons d'opinions nouvelles. Tous ces maîtres perfides étaient néanmoins tenus en respect par Jean Eckius, qui, par l'étendue de ses connaissances, comme par la pureté de sa doctrine, maintenait l'antique gloire de l'Université d'Ingolstadt. Malheureusement, le 29 février 1543, ce grand homme terminait, à l'âge de 57 ans, sa carrière, ses combats et ses triomphes (1).

Cette perte fut d'autant plus sensible au duc Guillaume qu'elle privait non seulement l'Université de

(1) Adlzreitter, *Boicæ Gentis Annal.*, part. II, lib. X. n. L.

sa gloire, mais encore la ville d'Ingolstadt et toute la Bavière, d'un vigilant défenseur de la foi. La Providence lui avait réservé la consolation de pouvoir remplir ce vide immense par un homme digne de sa confiance et de ses vœux. Il suivait avec autant d'intérêt que d'admiration les héroïques efforts que le P. Le Jay faisait à Ratisbonne pour soutenir et fortifier la foi des catholiques contre l'apostasie officielle des magistrats de cette cité. Persuadé qu'il ne fallait rien moins qu'un tel zèle pour préserver Ingolstadt de l'invasion de l'hérésie, il supplia Mgr Jérôme Verallo d'accorder à cette ville les bienfaits du ministère de cet homme apostolique. Il n'attendit pas longtemps cette satisfaction.

Sur l'ordre du nonce, le P. Le Jay se rendit de Ratisbonne à Ingolstadt, où il remplit bientôt toutes les espérances du vertueux duc de Bavière. Il se mit d'abord à observer l'état des esprits pour donner à ses travaux une direction plus sûre et plus efficace. En attendant, il exerça, dans les églises de la ville, les fonctions ordinaires du ministère sacerdotal : il faisait fréquemment des instructions au peuple, enseignait la doctrine chrétienne aux enfants, passait de longues heures au tribunal de la pénitence, visitait les malades dans les hôpitaux et leur distribuait les consolations de la religion. Ce dévouement, soutenu de l'exemple de sa sainteté, lui attira bientôt l'estime et la vénération de toute la ville. Mais il aspirait à d'autres succès.

Lorsque le moment fut venu, il entra en relation avec les personnages qui, par leur position sociale ou par leur instruction, pouvaient exercer sur la population une influence fatale ou salutaire, selon la conduite qu'ils tiendraient dans les circonstances présentes. Or, parmi eux, quelques-uns avaient adopté les opinions luthériennes, sans en faire une profession ouverte ; d'autres se montraient enclins à les recevoir, ou ils ne les condamnaient pas; plusieurs, étourdis par les déclamations des hérétiques, semblaient hésiter dans leurs anciennes croyances. Le P. Le Jay eut avec tous des entretiens privés, des discussions pacifiques, dans lesquelles, démêlant l'erreur de la vérité, il réfutait celle-là, prouvait celle-ci avec une égale force. Par ses raisonnements, toujours clairs, serrés et péremptoires, il affermit les uns dans leur foi, y ramena les autres ; et tous réparèrent, aux yeux de la population, le mal qu'avait pu lui causer l'exemple de leur défection, ou de leurs incertitudes ou de leur indifférence.

Quant aux perfides émissaires qui répandaient sourdement l'hérésie dans la ville, il les suivait d'un œil vigilant, leur offrait des conférences amiables et tous les secours de son ministère; et s'ils préféraient s'opiniâtrer dans leurs erreurs, il les forçait, au nom et par l'autorité du prince, de délivrer la ville de leur présence et de leur propagande (1). Ces

(1) Adlzreitter, *Boicæ Gentis Annal.*, part. II, lib. X, n. L.

succès, en découvrant le mérite du P. Le Jay, lui amenèrent d'autres occupations, que nous raconterons bientôt.

Robert Wancop, internonce du Saint-Siége dans ces contrées, était allé, depuis deux mois environ, rendre compte au Souverain Pontife de l'état des choses et des esprits en Allemagne. Il avait de bien tristes détails à lui donner; il put du moins les compenser par les louanges du duc Guillaume et des princes, ses frères, et par le récit des efforts que faisaient le P. Le Jay, en Bavière; le P. Le Fèvre, à Mayence; le P. Bobadilla, en Autriche, pour maintenir dans ces pays la religion catholique, ou pour les arracher à l'hérésie. Il lui parla plus spécialement des travaux du P. Le Jay, qu'il avait presque toujours vu à l'œuvre.

Aussi satisfait de ces dernières informations qu'affligé des précédentes, Paul III chargea l'internonce d'aller continuer en Allemagne son utile mission. Il lui remit alors deux brefs adressés, l'un aux ducs Guillaume et Louis, l'autre à leur frère Ernest, archevêque de Salzbourg.

Dans le premier, le Saint-Père disait aux ducs qu'il avait appris sans surprise, mais avec la plus grande joie, l'admirable fermeté qu'ils déployaient pour délivrer ou préserver leurs peuples des envahissements de l'hérésie; il bénissait Dieu de la consolation que lui donnait leur piété au milieu des tempêtes soulevées contre l'église, et appelait sur

eux les bénédictions célestes. Enfin, il ajoutait qu'il renvoyait en Allemagne le *docteur écossais*, afin que, secondé par le P. Le Jay et ses collaborateurs, il pût, avec le concours de l'archevêque de Salzbourg, conserver en Bavière le règne et la pureté de la religion (1).

Le bref adressé à l'archevêque de Salzbourg était conçu en ces termes :

« Considérant que la moisson est grande et que les ouvriers ne sont pas nombreux, Nous renvoyons, au nom de Dieu, vers vous et vers les princes vos frères, le Docteur écossais, administrateur de l'église d'Armagh, muni de facultés et de pouvoirs dont il se servira libéralement pour le service de Dieu, afin que, fortifié par les secours d'en haut et soutenu de votre faveur, il puisse, avec notre cher fils Claude Le Jay, qu'il a laissé en Bavière, et avec ses autres coopérateurs, s'efforcer de travailler, par la parole, par l'action, par l'exemple, au salut des âmes, à la réforme des mœurs, à retenir les peuples dans la religion catholique, à convertir les dévoyés dans les terres de votre juridiction, dans les Etats des princes, vos frères, et dans d'autres contrées, surtout dans les lieux circonvoisins, où il le pourra faire utilement et en sûreté, toujours d'accord avec vous et avec les autres évêques diocésains (2). »

L'internonce ne faillit point à sa mission : lors-

(1) Voir *Pièces justif.*, n. IX.

(2) Voir le texte latin aux *Pièces justif.*, n. X.

qu'il retourna en Bavière, vers la fin du mois d'avril 1543, le P. Le Jay répondait, dans Ingolstadt, par les travaux que nous avons rappelés plus haut, à la confiance du Souverain Pontife. L'estime publique lui en offrait d'autres, qui répugnaient moins à son zèle qu'à son humilité.

Depuis la mort de Jean Eckius, sa chaire était restée muette. Il est toujours difficile, souvent dangereux, de succéder à des hommes d'un mérite éminent : lors même qu'ils sont dignement remplacés, leur gloire conserve un tel éclat, qu'elle éclipse ordinairement une réputation qui, bien que fort grande, ne le serait cependant pas assez pour la surpasser. Cette considération éloignait les prétendants. Elle n'aurait pas été, pour le P. Le Jay, un motif suffisant pour refuser la succession de l'illustre docteur, car les motifs humains n'entraient point dans ses calculs. Aussi ne l'opposa-t-il jamais aux instances que lui faisaient à la fois le duc Guillaume, l'archevêque de Salzbourg et les docteurs catholiques d'Ingolstadt, pour lui faire accepter la chaire de Jean Eckius. Il disait bien que, n'ayant pas reçu le degré de docteur, il ne pouvait prétendre à l'honneur de remplacer ce grand homme. Mais il avait déployé en toute occasion une connaissance si approfondie des matières controversées, une telle habileté dans les discussions, une logique si serrée et si puissante, que son mérite, aux yeux du public, suppléait à tous les titres honorifiques. Or, ce qui était

pour les autres une raison de l'appeler à la chaire d'Eckius, était précisément pour lui un motif de la refuser. Car les succès que son zèle obtenait, par le moyen de ses connaissances théologiques, lui faisait croire qu'il en obtiendrait moins dans sa position officielle que dans la liberté de son ministère.

Il luttait encore contre ces manifestations de l'estime générale, lorsque l'archevêque d'Armagh arriva de Rome à Ingolstadt. Le prélat, unissant alors ses instances à celles des princes et des docteurs, représenta au P. Le Jay que sa présence contribuerait à préserver cette Université de l'invasion de l'hérésie, et qu'il épargnerait ainsi à l'Eglise de Bavière les maux que pourrait causer cette célèbre école, si les chaires venaient à être occupées par des docteurs de mensonge. Wancop attachait une telle importance à l'enseignement de l'Université d'Ingolstadt, qu'il ne craignit pas d'abaisser sa dignité d'internonce et son caractère épiscopal en y acceptant lui-même une chaire, d'où il donna pendant quelque temps des leçons de théologie (1).

Les observations et l'exemple de l'archevêque d'Armagh firent sur le P. Le Jay une impression décisive : autant pour ne pas être cause, même indirectement, des maux très-probables qu'on lui faisait craindre, que pour avoir une occasion permanente de les prévenir en combattant les erreurs cou-

(1) Ap. Gretzer. *Oper.*, tom. XVII, part. II. p. 160.

rantes, il se décida enfin à prendre la place de Jean Eckius.

« La mort de ce grand docteur, dit un historien, aurait porté le plus grave préjudice à la religion du peuple bavarois, s'il ne s'était trouvé personne pour le remplacer dans ses emplois. Mais il eut pour successeur Claude Le Jay, qui soutint à Ingolstadt la majesté de la chaire d'Eckius avec toute la fermeté qu'il avait opposée récemment, dans Ratisbonne, non-seulement à la haine des hérétiques, dont il combattait les erreurs, mais aussi à celle de certains catholiques et ecclésiastiques, qu'il voulait ramener à la pureté de leur foi ou à la sainteté de leur état (1). »

En effet, dès les premiers jours, Le Jay éleva son enseignement à la hauteur de celui de son illustre prédécesseur : il combattit l'hérésie avec la même vigueur et le même succès ; il la chassa de la place qu'elle était parvenue à se faire dans l'Université et de tous les réduits où elle se cachait dans la ville. Ses leçons, toujours savantes et éloquentes, empruntaient encore à l'opportunité des questions un intérêt nouveau : comme il attaquait de front toutes les erreurs répandues par Luther, qui vivait encore, et propagées par ses disciples jusqu'aux portes d'Ingolstadt, on venait en foule autour de sa chaire, et l'on y apportait une attention d'autant plus curieuse

(1) Adlzreitter, *Annal.*, part. II, lib. X, n. L.

que les esprits étaient plus préoccupés ou plus troublés des cris de l'hérésie. Tous trouvaient, dans un enseignement si savant et si lumineux, ou la solution de leurs doutes, ou les preuves de leurs croyances, ou la satisfaction de jouir du triomphe de la vérité.

Ces succès répandirent au loin la réputation de Claude Le Jay ; mais ce fut au détriment de l'Université d'Ingolstadt. Presque toutes les villes épiscopales des deux Bavières avaient subi, encore plus que celle d'Ingolstadt, la fatale influence des opinions nouvelles. Augsbourg, comme nous l'avons vu, avait même forcé son évêque de transférer son siége à Dilingue. Or, les pasteurs de ces Eglises, en apprenant les prodigieux effets de l'enseignement du P. Le Jay à Ingolstadt, ne doutèrent pas que sa présence ne fût aussi salutaire à leurs peuples ; et comme chacun d'eux prétendait qu'aucun diocèse n'en avait un plus grand besoin que le sien, tous firent auprès du nonce Verallo, de qui relevait le P. Le Jay, les plus vives instances pour obtenir la préférence sur les autres. Enfin, elle fut donnée à Othon Truchsess, récemment promu à l'évêché d'Augsbourg.

L'Université d'Ingolstadt voulut alors s'opposer au depart du P. Le Jay ; elle écrivit même une lettre collective à Paul III, pour le supplier de lui laisser un professeur qui soutenait à la fois sa gloire et son orthodoxie. Mais le Souverain Pontife avait mis ce religieux à la disposition de son nonce, qui,

étant sur les lieux, pouvait mieux juger de l'état des choses. D'ailleurs, Othon Truchsess, créé cardinal peu de temps après, jouissait d'un grand crédit auprès du Saint-Siége, et d'une considération prépondérante dans l'épiscopat d'Allemagne.

L'Université d'Ingolstadt, pour engager le P. Le Jay à s'associer à ses démarches, lui offrait tous les honneurs académiques et beaucoup d'autres avantages, s'il voulait seulement exprimer à ses supérieurs et au Souverain Pontife le désir de continuer des leçons si utiles à la religion. Mais l'homme de Dieu n'avait et ne devait avoir d'autre volonté que celle du Saint-Père, représenté par le nonce apostolique. Si quelque avantage pouvait le toucher, ce n'était que celui de servir la religion. Or, il aimait mieux la servir sous la direction de l'obéissance que dans des emplois et des offices de son choix.

L'Université d'Ingolstadt s'inclina enfin devant la sainteté de ces motifs ; elle ne cessa pas, néanmoins, de témoigner la plus vive douleur de perdre un professeur si digne de son estime, de son amour et de sa vénération. Elle n'eut pas même la consolation d'adoucir ses regrets par la solennité qu'elle aurait voulu donner à la manifestation de ses sentiments. Loin d'accepter l'ovation que l'Université lui préparait, et le brillant cortége qui devait l'accompagner, le P. Le Jay réclama, au nom de sa profession, le bonheur d'imiter les Apôtres dans ses voyages comme dans son ministère. Il partit donc d'Ingolstadt et

se rendit modestement à pied à sa nouvelle destination, accompagné seulement des regrets universels qu'excitait son départ (1).

Nous verrons ailleurs que le duc Guillaume ne put calmer les siens que lorsqu'il eut recouvré le concours de cet homme apostolique. En attendant, le P. Le Jay fut associé non seulement à la sollicitude pastorale du cardinal d'Augsbourg, mais aussi aux affaires religieuses de l'empire, auxquelles le mêlaient presque toujours sa mission, son rang et sa capacité; en sorte que l'humble religieux, subissant l'effet de la confiance que ses vertus et son mérite avaient inspirée, fut obligé de participer à l'importance personnelle de ce prince de l'Eglise.

(1) Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. IV, n. CX.

CHAPITRE TROISIÈME.

OTHON TRUCHSESS. — MISSION DU P. LE JAY DANS LE DIOCÈSE D'EYCHSTADT. — DIÈTE DE SPIRE. — CONCESSIONS DE L'EMPEREUR AUX LUTHÉRIENS. — HERMANN DE WIED A LA DIÈTE DE SPIRE. — PROTESTATION DE LA VILLE DE COLOGNE ET DU P. LE FÈVRE CONTRE CE PRÉLAT. — CONFIANCE DU P. LE JAY DANS LE P. LE FÈVRE. — RETOUR D'OTHON TRUCHSESS A DILINGUE. — IL DEMANDE ET SUIT LA DIRECTION DU P. LE JAY. — LE *SPECULUM PRÆSULIS*. — SYNODE DE SALZBOURG. — INFLUENCE QU'Y EXERCE LE P. LE JAY. — PAIX DE CRESPY. — TROISIÈME CONVOCATION DU CONCILE.

Othon Truchsess, fils de Frédéric, baron de Waltbourg, et de Jeanne de Furstemberg, naquit à Augsbourg, en 1499. Après avoir cultivé par de fortes études littéraires, d'abord dans la maison paternelle, puis à l'Université de Tubingue, les belles qualités qu'il avait reçues de la nature, il parcourut, accompagné d'un sage gouverneur, différentes Universités de l'Europe, pour y compléter ses connaissances et son éducation. A Dôle, à Pavie, à Padoue, il se fit la réputation d'un esprit supérieur, d'un noble cœur et d'un grand caractère. Il s'y distingua plus encore par l'innocence de ses mœurs et la so-

lidité de sa vertu. A Bologne, il étudia la jurisprudence sous le célèbre Hugues Buoncompagni, plus tard Pape, sous le nom de Grégoire XIII. Il y eut pour condisciples Alexandre Farnèse, Christophe Madruzzi, Stanislas Hosius, tous honorés dans la suite, comme lui, de la pourpre romaine.

Ayant embrassé l'état ecclésiastique, son mérite, ses talents, sa science et sa vertu, beaucoup plus que sa naissance et le rang de sa famille, l'élevèrent rapidement aux dignités de l'Eglise. De retour en Allemagne, il fut élu chanoine à la cathédrale d'Augsbourg, puis doyen de l'Eglise de Trente. Bientôt après, il fit le voyage de Rome, où il fut nommé camérier secret de Paul III, dont il sut mériter l'estime, l'affection et la confiance.

En 1543, ce Pontife l'envoya, en qualité d'internonce, à la diète de Nuremberg. A cette époque, il fut élevé, avec le titre de prince, sur le siége épiscopal d'Augsbourg, vacant par la mort de Christophe de Stadion (1).

Ces titres, ces dignités et la considération dont il jouissait auprès de Paul III et de Charles-Quint, appelaient déjà Othon Truchsess à participer aux grandes affaires de l'Eglise et de l'empire, lorsque,

(1) Oldoin. Annotat. ad Ciacon., tom. III, col. 993-998. — Nicol. Comnen. Papadopoli, *Histor. Gymnasii Patavini*, tom. II, p. 75. — D'Attichy, *Flor. Histor. sacri colleg. S. R. E. Cardinalium*, tom. III, p. 288, n. 1-2.

docile aux inspirations de sa conscience, il voulut avoir auprès de lui un conseiller également habile dans les choses de Dieu et dans les sciences ecclésiastiques.

Ce fut alors que le Saint-Père, par l'intermédiaire de son nonce, et au grand regret du duc de Bavière et de l'Université d'Ingolstadt, accorda le P. Le Jay aux instances de l'évêque d'Augsbourg.

Quand ce religieux reçut de Mgr Jérôme Verallo l'ordre de se rendre à Dilingue, Othon Truchsess assistait à la diète de Spire, une des plus longues et des plus imposantes qu'on eût jamais vues. Maurice de Hutten, évêque d'Eychstadt, profita de cette occasion pour retenir le P. Le Jay dans son diocèse, et mettre un zèle si éprouvé au service de son peuple. L'évêque d'Augsbourg ayant consenti à ce projet, le P. Le Jay se mit aussitôt à l'œuvre, et, pendant près de deux mois, il fit dans le diocèse d'Eychstadt une mission, dont les fruits justifièrent l'attente du premier pasteur : son zèle s'étendit à toutes les classes de la population : il fortifia leur instruction religieuse, rétablit parmi elles les saintes pratiques de l'Eglise, surtout la fréquentation des sacrements, réforma les mœurs, détruisit les abus introduits dans les familles par les malheurs des temps. Il donna des soins particuliers aux âmes qui avaient subi l'influence des opinions nouvelles, il poursuivit l'hérésie partout où elle avait pénétré, et

n'eut de repos que lorsqu'il en eut effacé les vestiges (1).

Tandis que, par des efforts de zèle et des fatigues incroyables, le P. Le Jay renouvelait la face du diocèse d'Eychstadt, l'évêque d'Augsbourg prenait part à des affaires dont la gravité lui montrait de plus en plus la nécessité de recourir à la direction d'un homme si pénétré de l'esprit de Dieu. Nous allons les rappeler ici en quelques mots, pour mieux expliquer la position du P. Le Jay auprès du noble prélat.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que Paul III, à la suite de la nonciature de Mgr Morone à la diète de Spire, avait convoqué le concile à Trente pour le 1er novembre 1542; mais la guerre survenue entre Charles-Quint et François Ier le força de le différer à une autre époque. En attendant, il fit les plus généreux efforts pour réconcilier ces deux princes, également obstinés dans leurs prétentions respectives.

L'Empereur convoqua une nouvelle diète à Spire pour y exposer et y faire prévaloir les siennes. Il était facile de prévoir qu'il y sacrifierait les intérêts catholiques au besoin d'obtenir le concours des protestants. Le Souverain Pontife y envoya donc, en qualité de nonce, François Sfondrat, évêque d'Amalfi, qui devait s'entendre avec Othon Truch-

(1) Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. IV, n. 110.

sess pour y soutenir les droits de l'Eglise et du Saint-Siége (1). Les deux prélats n'épargnèrent rien pour remplir l'intention du Saint-Père; il leur fut toutefois impossible de prévenir les fatales concessions au prix desquelles Charles-Quint acheta les secours des protestants. Elles se résumaient dans les suivantes :

1° Il suspendait l'édit d'Augsbourg, jusqu'au futur concile général, *chrétien* et *libre*, qui se tiendrait en Allemagne, ou jusqu'au synode national, ou enfin, si ni l'un ni l'autre n'avait lieu prochainement, jusqu'à une nouvelle diète, où il déciderait lui-même sur les points de religion que les deux partis devraient tenir et observer; en attendant, l'un et l'autre garderaient tranquillement leurs doctrines respectives.

2° Dans cet intervalle, on ne porterait point devant les tribunaux les causes relatives aux biens enlevés à l'Eglise par les hérétiques.

3° Désormais, les protestants pourraient être admis comme assesseurs, dans les tribunaux de la Chambre, d'où ils avaient été exclus jusqu'alors.

4° Il serait ordonné aux catholiques de payer annuellement les redevances ordinaires, même aux églises que les hérétiques leur avaient enlevées.

5° On choisirait, parmi les protestants comme parmi les catholiques, des maîtres d'école et des

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1543, n. 49.

prédicateurs, dont l'entretien serait pris sur les biens ecclésiastiques, ou sur d'autres fonds, destinés à des œuvres pieuses (1).

Ces concessions, dont on ne peut qu'affaiblir la portée en les résumant, supposaient dans Charles-Quint une telle condescendance à l'égard des hérétiques, que les plus perfides d'entre eux ne désespérèrent point de l'attirer dans leur parti. Hermann de Wied, cet archevêque apostat de Cologne, si souvent nommé dans notre *Précis historique* de la vie du B. P. Le Fèvre, ne craignit même pas alors de soumettre à son approbation, ou plutôt de mettre sous son patronage le monstrueux système de religion qu'il avait concerté avec Bucer (2). Et l'Empereur, au lieu de s'abandonner à l'indignation d'un cœur catholique, trouva à peine, dans sa politique, quelques bonnes paroles pour ne pas donner un plein consentement à cette insolente proposition.

(1) Raynald. ad ann. 1544, n. 4 et 5.

(2) Raynaldi résume ainsi le système que ce malheureux prélat voulait substituer à l'Eglise :

« In his Spirensibus conventibus pseudo-archiepiscopus Coloniensis Cæsarem in lutheranam hæresim impellere nisus est, illique suadere ut fictam ab hæresiarcha Bucero profligatissimam reformationem admitteret, quâ religio catholica everteba-tur, ecclesiæ vertebantur in prostibula, sacerdotes ab altaribus et divino cultu ad concubinarios thalamos trahebantur, sacra polluebantur, ac impietas (eversâ omni pietate) in solio et aris collocabatur... » (*Annal. eccles.* ad ann. 1544, n. 10.)

Aussi laissa-t-il croire qu'il n'était pas éloigné, sinon de l'admettre, du moins de donner la liberté de la réaliser. Les protestants ne manquèrent pas de présenter dans ce sens les tergiversations de Charles-Quint.

A ce bruit, toute la ville de Cologne s'émut : elle craignit que, fort de la condescendance impériale, son indigne archevêque ne voulût, à son retour de la diète, établir dans son Eglise un système de religion combiné de concert avec les hérétiques. Le P. Le Fèvre, qui travaillait depuis si longtemps à soustraire la foi de ce bon peuple aux déplorables exemples de son premier pasteur, redoubla d'efforts pour l'arracher au nouveau danger qui la menaçait. Sur ses instances, les principaux catholiques de la ville, au nom de tous les autres, écrivirent une lettre collective à Mgr Poggi, nonce du Saint-Siége auprès de l'Empereur, pour le supplier d'engager ce prince à s'expliquer en pleine diète, d'une manière si ferme, si claire et si nette, qu'il fût impossible à la mauvaise foi des protestants de l'accuser de connivence avec Hermann de Wied, ou d'une tolérance non moins indigne d'un prince catholique (1).

Le même jour, le P. Le Fèvre adressa de son côté à Mgr Poggi une lettre conçue en ces termes :

« L'Université de Cologne et tous ceux qui défen-

(1) Ap. Raynald. ad ann. 1444, n. X.

dent ici la religion catholique craignent beaucoup que leur archevêque, lorsqu'il sera de retour de la diète, n'ajoute aux maux qu'il a déjà faits dans son héritage, des maux encore plus grands. Car ils ont ouï dire qu'il a présenté son projet de réformation à Sa Majesté impériale, en sorte qu'il peut arriver que des hommes menteurs répandent le bruit que l'Empereur l'a vue sans la réprouver, et c'est en effet ce que disent les hérétiques, qui, par peur plus que par conviction, attribuent à Sa Majesté le droit de porter une suprême décision dans les questions religieuses. En effet, dans ce qui concerne la religion, les hérétiques n'obéissent par conscience à aucune puissance ; il semble que la peur seulement les porte à céder quelque chose sur ce point à l'autorité impériale ; mais le peuple s'incline devant l'intention et la volonté de l'Empereur. Nous sommes donc excusables si, pour nous rassurer, nous désirons qu'une déclaration expresse et authentique nous prouve que les hérétiques mentent ou se flattent à faux, quand ils disent que l'Empereur les favorise par son silence ou par sa conduite. C'est pourquoi MM. les catholiques de Cologne voudraient maintenant que Sa Majesté impériale fît aux Etats de ce diocèse une déclaration expresse qu'il n'entend d'aucune manière qu'on admette non seulement cette réformation, mais encore quelque chose que ce soit qui n'aurait pas été approuvé par l'autorité

de l'Eglise romaine. Voilà les vœux de tous les bons catholiques de cette cité...

« Cologne, le 22 avril de l'an 1544 (1). »

Mgr Poggi répondit à ces lettres avec toute la réserve et la modération que lui commandait sa position : l'Empereur, disait-il, avait en effet reçu le projet de réformation présenté par Hermann de Wied ; mais il en avait confié l'examen à des hommes qui ne l'approuvaient point, et l'on ne doutait pas que Sa Majesté ne fît prévaloir leur avis (2).

Malheureusement, ces assurances furent bientôt contrariées, sinon démenties, par les fatales concessions que nous avons rappelées plus haut. Elles firent dans tout le monde chrétien la plus douloureuse sensation, et le Souverain Pontife l'exprima à l'Empereur, au nom de toute l'Eglise, dans une lettre pleine de douleur, de dignité et de piété (3).

Les catholiques de Cologne trouvaient donc, dans les espérances du nonce, des garanties moins sûres que dans la constance que leur avait inspirée le P. Le Fèvre. Ils le montrèrent peu de mois après, lorsque, par l'énergie et la persévérance de leurs réclamations, ils obtinrent du Pape et de l'Empereur la destitution de leur perfide pasteur.

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1544, n. 11.

(2) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1544, n. 12.

(3) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1544, n. 7. — Pagi, *Breviar. Gestor. Pontif. Romanor.*, t. VI, p. 112 et seqq.

Cependant, le P. Le Jay, qui attendait à Dilingue le retour de l'évêque d'Augsbourg, suivait avec anxiété les débats et les délibérations de la diète de Spire. L'audace d'Hermann de Wied et les bruits répandus à ce propos par les luthériens dans toute l'Allemagne effrayaient surtout sa piété : il aurait désespéré de l'Eglise de Cologne s'il n'avait été rassuré par la présence du P. Le Fèvre dans cette cité ; car il savait que ce grand homme opposait un obstacle insurmontable aux projets schismatiques d'Hermann de Wied. Mais comme il se reposait dans cette consolante pensée, il reçut à Dilingue la visite de deux de ses jeunes confrères, nommés Daniel Parebruck et Jacques Lhostius. Ils lui apprirent que le P. Le Fèvre avait reçu l'ordre de se rendre en Portugal, et qu'avant de partir il les avait détachés eux-mêmes de la communauté de Cologne pour les envoyer à Rome.

Le Jay frémit à cette nouvelle : il craignit que, débarrassé de la présence du P. Pierre Le Fèvre, l'archevêque apostat de Cologne n'entraînât toute cette Eglise dans le schisme. Il remit aux deux voyageurs une lettre dans laquelle il faisait connaître à saint Ignace ses alarmes et son avis sur l'éloignement du P. Le Fèvre, « dont le nom seul, disait-il, relevait dans toute l'Allemagne le courage des catholiques, tenait en respect l'audace des hérétiques et réveillait la foi dans les rangs les plus élevés

comme dans les plus humbles conditions (1). » D'ailleurs, le P. Le Jay cherchait lui-même un appui dans l'exemple et l'autorité de son illustre confrère, et bientôt il allait se trouver dans des circonstances et des difficultés où il devait en avoir besoin plus que jamais.

Après la clôture de la diète de Spire, qui avait eu lieu le 10 du mois de juin de l'an 1544, Othon Truchsess s'était hâté de retourner à Dilingue. L'insolence que les hérétiques avaient déployée dans cette assemblée, l'audace de leurs prétentions, leur obstination à les maintenir, les déplorables concessions faites par la politique à des exigences si injustes, si contraires aux droits de l'Eglise, si injurieuses pour le Saint-Siége, lui avaient montré quel effroyable ascendant le luthéranisme avait acquis sur les esprits et dans les conseils du gouvernement; combien étaient profondes les plaies faites à la religion; combien étaient grands les dangers dont elle était encore menacée. Rien, toutefois, n'avait plus effrayé Othon Truchsess que le dévergondage d'idées, d'opinions et de mœurs, renfermé dans le projet de réformation que l'archevêque de Cologne n'avait pas eu honte de présenter, en pleine diète, à l'empereur Charles-Quint, et que ce prince n'avait pas eu le courage de repousser.

En présence de tant d'audace d'un côté, de tant de faiblesse de l'autre, l'évêque d'Augsbourg avait senti

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. IV, n. 111.

son zèle s'enflammer d'une nouvelle ardeur, et il était rentré dans son diocèse avec la résolution de se préparer à combattre de pareils désordres, dans toutes les circonstances où le placeraient sa charge et ses dignités, et de donner aux autres prélats de l'Allemagne l'exemple de la fidélité à l'Eglise et de la constance dans la défense de la foi. Il bénit alors le Seigneur de lui avoir donné dans le P. Le Jay, le guide le plus capable de le conduire dans une si sainte voie. Sa reconnaissance ne fut égalée que par la confiance et la simplicité avec lesquelles il suivit la direction du serviteur de Dieu.

« Le P. Le Jay, dit à ce propos un grand et judi-
« cieux historien, était un homme très-instruit, ter-
« rible surtout dans les questions controversées
« entre les luthériens et les catholiques ; par son
« zèle et ses œuvres, il avait bien mérité de la reli-
« gion en Allemagne. Il menait une vie si pure, si
« parfaite, tellement céleste que, lorsqu'on parlait
« de lui, on le désignait plus souvent sous le titre
« d'ange que sous son nom de famille. Aussi l'évê-
« que d'Augsbourg eut pour lui une telle vénéra-
« tion que ce Père ne voulait rien de lui pour le
« bien de son âme et le service de la religion catho-
« lique qu'il ne l'obtînt ; or, il en voulut faire et il
« en fit le grand prince et prélat qu'il devint. Il nous
« serait facile de le prouver si nous avions à écrire
« sa vie (1). »

(1) Bartoli, *Storia della Comp. di Gesù. — Italia*, lib. II, cap. II.

Nous n'avons en effet, pour nous en convaincre, qu'à suivre le P. Le Jay dans ses rapports avec Othon Truchsess. Le premier soin de ce prélat, à son retour de la diète de Spire, fut de profiter pour son bien personnel des lumières du saint et savant religieux, comme pour se pénétrer de plus en plus de la doctrine céleste que sa charge pastorale l'obligeait d'enseigner à ses ouailles. Déjà, n'étant encore que chanoine d'Augsbourg, il avait fait une retraite spirituelle sous la direction du P. Le Fèvre. Il voulut retremper sa piété dans les mêmes exercices, sous la direction du P. Le Jay. Il y puisa une nouvelle ferveur et s'affermit dans l'énergique volonté de se consacrer à l'accomplissement de ses devoirs et au service de la religion. C'était, dans ces jours de recueillement comme dans les autres temps, le sujet ordinaire de ses entretiens avec le P. Le Jay.

Pour répondre dignement à de si vertueuses dispositions et à une confiance si honorable, le zélé religieux ne se contentait pas de communiquer à Othon Truchsess les fruits de ses méditations, de son expérience, de ses observations et de ses connaissances ; il avait soin encore de rechercher dans l'Ecriture, dans les saints Pères, dans les Conciles, des passages propres à confirmer ses conseils. Il recourait même de préférence à ce procédé, qui semblait si bien accorder son humilité avec la nécessité de donner des leçons à un prélat si distingué ; car ce n'était pas lui alors qui lui parlait ; il ne faisait

qu'emprunter le langage et l'autorité de l'Esprit-Saint, de l'Eglise, de ses pontifes ou de ses docteurs. Le P. Le Jay composa ainsi un traité complet sur les devoirs d'un évêque, et le premier jour de l'an 1545 il l'offrit à l'éminent prélat, sous le titre de *Speculum Prœsulis ex verbis sacræ Scripturæ, canonum et doctorum.*

Othon Truchsess témoigna sa gratitude à l'auteur moins encore par ses paroles que par sa docilité à suivre des conseils si autorisés, si bien choisis et présentés d'une manière si exquise. Ce trésor lui parut tellement précieux qu'il voulut, pour en propager le bien, le partager avec d'autres. Il en fit donc faire plusieurs copies qu'il envoya à quelques évêques avec un témoignage de sa vénération pour le P. Le Jay. L'exemplaire donné à l'évêque d'Eychstadt, quelque temps après la mort de l'auteur, portait cette inscription :

« Le *Miroir d'un Evêque*, rédigé par le révérend et saint religieux Claude Le Jay, de la Compagnie de Jésus, qui me l'offrit en étrenne, le premier jour de l'an 1545 (1). »

Le public partagea l'estime d'Othon Truchsess pour ce recueil, lorsque le P. Gretzer l'eut livré à l'impression en 1615; et Pierre Stewart, vice-

(1) *Speculum Prœsulis* collectum a reverendo et sancto Viro Claudio, è Societate Jesu, et mihi donatum pro xenio primâ januarii anni 1545.

chancelier de l'Université d'Ingolstadt, ne faisait qu'exprimer l'opinion générale, quand il disait :

« Ce *Miroir d'un Evêque* était digne, à plusieurs titres, d'être mis au jour : d'abord il a pour auteur un grand homme, c'est-à-dire le très-révérend P. Claude Le Jay, un des dix premiers qui eurent le bonheur de jeter les fondements de la Compagnie de Jésus ; ensuite il fut dédié et offert au grand cardinal et illustre prince Othon Truchsess ; enfin il expose clairement aux yeux des lecteurs l'office d'un évêque, d'après des témoignages étrangers, il est vrai, mais graves et sacrés. Ce travail ne pouvait pas être fait par un auteur plus compétent, puisque, ayant été jugé très-digne, par son mérite, d'être élevé à la dignité épiscopale, il ne put jamais se résigner à se charger d'un fardeau si redoutable (1). »

Sous la direction d'un guide si humble et si sage, Othon Truchsess déployait autant de fermeté dans l'accomplissement de ses devoirs, qu'il mettait d'ardeur à les étudier. Les faits vont nous l'apprendre.

Dans la dernière diète de Spire, terminée le 10 juin 1544, Charles-Quint avait promis aux protestants d'en réunir prochainement une nouvelle, où, sur leur demande, on agiterait les questions religieuses controversées, pour les arranger et les ré-

(1) V. *Pièces justif.*, n. XI.

gler, disait-on, à la satisfaction générale. Or, cette diète fut convoquée à Worms pour le 1er octobre de cette même année 1544 (1). Le motif principal de cette convocation, avoué par l'Empereur, qu'il fût illusoire ou sérieux, imposait aux évêques de l'assemblée les plus graves obligations. La plupart de ceux qui devaient y assister surent les comprendre et les remplir.

Afin de s'en rendre compte et d'aviser aux moyens de surmonter les difficultés de la situation, ils tinrent des réunions préalables, où ils convinrent de quelques principes propres à régler leur conduite. Dans cette intention, l'archevêque de Salzbourg convoqua un synode provincial, auquel il invita non seulement ses suffragants, mais encore Othon Truchsess, évêque d'Augsbourg, et Maurice de Hutten, évêque d'Eychstadt. Ces deux prélats s'empressèrent de s'y rendre. Othon Truchsess, accoutumé à prendre en tout l'avis du P. Le Jay, le pria de s'y trouver avec lui. C'était aussi le désir de l'archevêque de Salzbourg et de Maurice de Hutten. Mais le disciple de saint Ignace n'approuvait pas qu'on tînt des réunions pour agiter des questions déjà décidées par l'Eglise, ou dont la décision appartenait au Saint-Siége; il approuvait moins encore qu'on les portât dans des assemblées politiques, au grand danger de renouveler le scandale des déli-

(1) Raynald. ad ann. 1545. n. 21.

bérations de Spire, contre lesquelles le Saint-Père avait protesté d'une manière si solennelle et si énergique dans son dernier bref à l'Empereur. Il représenta donc respectueusement à l'évêque d'Augsbourg que, se trouvant en Allemagne par ordre et au nom du Souverain Pontife, il ne croyait pas qu'il lui convînt, sans une permission expresse de Rome, d'assister à de semblables réunions, où il semblerait traiter, comme théologien pontifical, des questions déjà tranchées par le Vicaire de Jésus-Christ.

L'évêque d'Augsbourg goûta de si sages raisons; toutefois, comme il s'agissait moins pour le synode de traiter ces questions que de délibérer sur les réponses qu'on aurait à faire aux ordres de l'Empire dans la diète de Worms, il pensa que la présence du P. Le Jay dans cette réunion ne serait pas incompatible avec sa qualité de missionnaire apostolique.

Cette explication ne suffisait pas à la conscience du saint religieux. Il consentit seulement, sur les pressantes instances de l'évêque d'Augsbourg, d'accompagner ce prélat à Salzbourg, d'y séjourner pendant la tenue du synode, pour lui donner les avis et les conseils qu'il lui demanderait dans des entretiens privés. Il se rendit donc à Salzbourg avec Othon Truchsess.

A peine y fut-il arrivé qu'il devint comme le conseil nécessaire et de l'évêque d'Augsbourg et des autres prélats de l'assemblée. Tous allaient tour à

tour s'entretenir avec lui sur les affaires courantes, interroger ses pensées, lui demander son avis et des raisons pour se maintenir dans les limites de leur devoir; et comme tous l'écoutaient avec une égale déférence, il fut en quelque sorte l'arbitre du synode, sans y paraître en personne. Soit pour répondre à leur confiance et à leurs louables intentions, soit pour approfondir les choses, et donner ses avis avec la rigueur et la précision requises, le P. Le Jay rédigea un savant écrit sur les matières des délibérations. Prenant pour texte et pour règle l'admirable bref dans lequel Paul III avait si noblement reproché à Charles-Quint les concessions anticatholiques faites aux protestants dans la dernière diète de Spire, il réduisait à deux points principaux les griefs du Pontife, et prouvait, pour les appuyer :

1° Que, pour aucune raison, sous aucun prétexte, des évêques ne devaient laisser discuter des questions religieuses dans une assemblée populaire et laïque;

2° Que les protestants, lors même qu'ils s'accorderaient avec les catholiques sur tous les autres points de doctrine, devaient toujours être regardés comme schismatiques et hérétiques, s'ils ne voulaient ni reconnaître le Pape comme vicaire de Jésus-Christ, chef visible de l'Eglise, ni se soumettre à son autorité souveraine.

Cette dissertation étant venue à la connaissance

de l'évêque d'Augsbourg, il la trouva si fortement pensée, si sagement écrite, d'une logique si serrée, d'une science si lumineuse, qu'il pria le P. Le Jay de lui en laisser prendre des copies pour lui et pour ses collègues. Ce fut comme le dernier mot du synode. Tous les prélats admirent sans exception et sans réserve les conclusions de l'auteur, et s'engagèrent à ne rien épargner pour empêcher qu'on ne traitât, sans l'autorisation expresse du Souverain Pontife, des questions religieuses dans la prochaine diète de Worms, ou dans toute autre assemblée populaire et laïque (1). L'évêque d'Augsbourg, particulièrement imbu de la doctrine et des conseils du P. Le Jay, protesta qu'il aimerait mieux perdre dix évêchés, son patrimoine et la vie, plutôt que d'entrer en discussion avec les sectateurs de Luther dans de pareilles circonstances (2).

Ces circonstances se présentèrent souvent et elles trouvèrent toujours ces nobles prélats dans la même résolution. Mais leur fermeté, quoique très-efficace, ne suffisait pas pour réparer les lâchetés de la politique, en face du protestantisme.

Le P. Le Jay, qui suivait avec anxiété les ravages et les progrès de l'hérésie en Allemagne, ne manquait pas d'en informer saint Ignace. Il lui re-

(1) Hansiz, *German. sacr.*, tom. II. Archiep. Salisburg. XLIX Ernestus, n. 9.

(2) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu.* part. I, lib. IV, n. 112.

présentait en même temps que la prompte convocation du Concile général était le plus sûr moyen de venir en aide à la constance des évêques fidèles, et de corriger les défaillances de la politique. Saint Ignace, à son tour, transmettait ces informations au Souverain Pontife, qui d'ailleurs en recevait tous les jours de semblables de la part de ses représentants. Aussi travaillait-il avec une admirable persévérance à renverser les obstacles que rencontrait la réunion d'une assemblée si nécessaire au bien de l'Eglise. Le plus grand de tous était l'animosité mutuelle de Charles-Quint et de François Ier. C'est pourquoi le Saint-Père mettait ses principaux soins à ramener la paix entre ces deux puissants rivaux. On pouvait désespérer du succès, quand la Providence suscita au vénérable Pontife un concours inattendu : Eléonore, sœur de Charles-Quint et épouse de François Ier, interposa la tendresse que l'un et l'autre avaient pour elle et les fit consentir à une réconciliation. La paix fut donc conclue et signée au château de Crespy, le 17 septembre de l'an 1544, aux conditions, entre autres, que les deux monarques uniraient leurs armes contre les Turcs, et qu'ils agiraient de concert dans les affaires de la religion et particulièrement du Concile général (1).

La nouvelle d'un événement désiré et poursuivi

(1) Belcarius, ad ann. 1544, n. 5.— Pallavicin., liv. V, cap. VII. — Raynald. ad ann. 1544, n. 22.

avec tant d'ardeur causa au Souverain Pontife une joie qu'il témoigna au Seigneur par de solennelles actions de grâces, et aux princes par d'affectueuses félicitations. La chrétienté, s'unissant au bonheur du Saint-Père, s'abandonna partout à des démonstrations d'autant plus joyeuses qu'elle avait plus longtemps gémi sous les maux de la guerre (1).

Tandis qu'elle célébrait encore la paix par de saintes réjouissances, la voix du Vicaire de Jésus-Christ vint l'inviter à en recueillir les bienfaits. Le principal, à ses yeux, était la reprise du Concile général. Il publia donc, le 30 novembre 1544, une bulle par laquelle il le convoquait à Trente pour le 15 mars de l'année suivante (2).

(1) Raynald. ad ann. 1544, n. 24 et seqq.

(2) Martene, *Veter., scriptor.* etc., *ampliss., coll.*, tom. VIII, col. 1039 et seqq. Cette bulle, quoique publiée seulement le 30 novembre, portait cependant la date du 19 du même mois.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DIÈTE DE WORMS. — OTHON TRUCHSESS, CRÉÉ CARDINAL, Y ASSISTE EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE GÉNÉRAL. — IL MANDE AUPRÈS DE LUI LE P. LE JAY. — DISCOURS DE FERDINAND I. — OBSERVATIONS DU NONCE. — PRÉTENTIONS DES PROTESTANTS. — SERVICES RENDUS PAR LE P. LE JAY AU CARDINAL TRUCHSESS ET A D'AUTRES PERSONNAGES. — HERMANN DE WIED A LA DIÈTE DE WORMS. — LETTRES ET AVIS DU P. LE JAY AU P. CANISIUS. — SUCCÈS ORATOIRES DU P. LE JAY. — LE CARDINAL FARNÈSE ET LE P. LE JAY. — PROJETS DE SÉMINAIRES. — FIN DE LA DIÈTE. — RETOUR DU CARDINAL TRUCHSESS ET DU P. LE JAY A DILINGUE. — VAGABONDAGE DE BERNARDIN OCHIN. — LETTRE DE S. IGNACE AU P. LE JAY TOUCHANT CET APOSTAT. — RÉUNION DU CONCILE GÉNÉRAL A TRENTE.

Le Souverain Pontife avait espéré que, si la convocation du Concile général ne suspendait pas la prochaine diète de Worms, elle lui enlèverait du moins tout prétexte de s'occuper de questions religieuses. L'Empereur lui-même était engagé à soustraire ces sortes de matières aux délibérations de l'assemblée, puisque, dans le recez de la diète précédente, il avait fait cette concession aux protestants à la condition seulement que le concile ne se-

rait pas encore convoqué à l'époque de la réunion de la nouvelle diète. Mais nous allons voir que les luthériens ne renoncèrent point aux avantages qu'ils s'étaient promis de l'imprudente concession de l'Empereur.

Cette assemblée, convoquée à Worms pour le commencement du mois d'octobre 1544, ne s'ouvrit réellement qu'au mois de mars de l'année suivante ; car les esprits étaient alors préoccupés des conséquences de la paix et de l'indiction du concile. D'ailleurs, Charles-Quint s'efforçait de négocier un accommodement entre François Ier et Henri VIII, et il eut ensuite des attaques de goutte qui le mirent dans l'impossibilité de se rendre à la diète de Worms.

Othon Truchsess, qui devait y assister en qualité de commissaire général, se trouvait dans cette ville dès le mois de novembre, avec les archevêques de Mayence et de Trèves et d'autres prélats. Peu de jours après, il apprenait par un bref du Souverain Pontife qu'il avait été créé cardinal de la sainte Eglise romaine dans le consistoire du 19 décembre 1544 ; que, par égard pour sa position à la diète de Worms, le Saint-Père le dispensait d'aller à Rome recevoir le chapeau de sa main, et qu'il avait chargé l'archevêque de Mayence de le suppléer dans cette cérémonie.

En effet, l'archevêque de Mayence donna au nouveau cardinal les marques de sa dignité dans la

grande église de Worms, avec toutes les cérémonies usitées dans de pareilles occasions (1).

Quoique la présence du cardinal d'Augsbourg, des archevêques de Trèves et de Mayence à la diète de Worms rassurât le Souverain Pontife, il connaissait trop bien le génie du luthéranisme pour ne pas prévenir par tous les moyens possibles les concessions que les protestants pourraient encore exiger dans cette assemblée, au détriment du concile et de toute l'Eglise. D'abord, il se hâta de remplacer auprès de Ferdinand Ier Mgr Jérôme Verallo, nommé nonce auprès de l'Empereur, à la place de Mgr Poggi, envoyé récemment en Espagne. Fabius Mignanelli, évêque de Lucera et nouveau représentant du Saint-Siége à la cour du roi des Romains, était particulièrement chargé de prier ce prince d'user de toute son influence, dans la diète de Worms, pour obliger les assistants à renvoyer au concile toutes les questions religieuses. Il devait aller ensuite porter les mêmes recommandations à l'Empereur et les renouveler au cardinal d'Augsbourg, aux archevêques de Mayence et de Trèves et à d'autres prélats de l'assemblée, à qui le Souverain Pontife avait adressé des brefs conçus dans le même sens (2).

Des instances si multipliées et si pressantes n'étaient que trop bien justifiées par les dispositions

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1544, n. 40 et seqq.

(2) Raynald. ad ann. 1545, n. 17-18.

que les protestants apportèrent à la diète de Worms. Le cardinal Truchsess avait prévu, dès les premiers jours, qu'ils insisteraient sur leurs vieilles prétentions avec plus d'insolence que jamais, et, comme il était résolu de s'y opposer avec une énergie égale à leur opiniâtreté, il avait mandé auprès de lui le P. Claude Le Jay, son conseiller, nous allions dire son oracle ordinaire. Il trouva en effet dans la science, le dévouement et la sainteté de ce religieux toutes les lumières qui l'avaient si bien servi dans d'autres occasions.

Peu de temps après, le P. Bobadilla accompagna le nonce du Saint-Siége à Worms, où il joignit ses efforts à ceux de son confrère pour seconder la mission et les saintes intentions de ces illustres prélats. Il ne fallait rien moins, en effet, que le dévouement, l'activité et la constance du zèle apostolique pour paralyser, en dehors de la diète, les menées et les intrigues des luthériens. Ceux-ci étaient arrivés à Worms avec la résolution bien arrêtée de s'assurer le bénéfice des imprudentes concessions que l'Empereur leur avait faites à l'issue de la dernière diète de Spire. Ils s'y affermirent encore pendant le délai occasionné par diverses circonstances, surtout par l'absence de l'Empereur, que sa maladie retenait toujours à Bruxelles. Comme on ne pouvait en prévoir le terme, Ferdinand, roi des Romains, ouvrit officiellement l'assemblée le 24 mars 1545. Il y représenta que la convocation de la présente assem-

blée avait été résolue à la dernière diète de Spire pour trois raisons principales :

1° Pour réunir tous les partis contre la France, en guerre avec l'Empire ;

2° Pour convenir du mode de fournir à l'Empereur les moyens de subvenir tant aux frais de cette guerre qu'à ceux de nouvelles levées contre les Turcs ;

3° Pour régler les questions et faire cesser les dissensions religieuses, dans le cas où le concile œcuménique ne serait pas encore convoqué ;

Que, depuis cette époque, la paix avait été conclue avec la France et l'Empire ;

Que le concile avait été convoqué, et que déjà il se réunissait à Trente ;

Qu'il ne restait donc plus à traiter dans la diète présente que la question de la guerre contre les Turcs.

Les assistants catholiques applaudirent à cette proposition ; mais les protestants se récrièrent et déclarèrent qu'ils n'entendaient point qu'on exclût des délibérations de l'Assemblée les questions religieuses, les principales et les plus importantes à leurs yeux. Peu contents de renouveler dans toutes les séances leurs protestations contre l'intention de Ferdinand Ier et le consentement des évêques, des princes et des seigneurs catholiques, ils voulurent encore présenter leurs raisons dans un écrit qui leur servît aussi de manifeste.

Cependant, Mgr Mignanelli, nonce du Saint-Siége auprès du roi des Romains, craignit que ce prince ne cédât enfin à tant de violence. Il lui présenta donc un mémoire dans lequel il remarquait avec beaucoup de raison que les diètes avaient toujours avancé les affaires des hérétiques, à cause de l'insolence qu'ils y avaient déployée et des égards excessifs qu'on y avait eus pour eux; qu'il en serait de même dans la diète présente, si on n'opposait pas à leurs prétentions plus de fermeté que dans les diètes précédentes; qu'ils n'avaient cependant aucune raison de renouveler leurs exigences, puisque la paix dont jouissaient en ce moment les nations chrétiennes avait permis au Souverain Pontife de convoquer le concile à Trente, où il se rassemblait déjà, et que le recez de Spire leur avait promis de traiter à Worms des questions religieuses seulement dans le cas où le concile serait indéfiniment ajourné. Il priait donc le roi des Romains de s'opposer résolûment aux prétentions des hérétiques, et de les renvoyer à l'autorité du concile œcuménique (1).

Deux jours après, les luthériens présentèrent aussi leurs raisons à Ferdinand Ier : elles se réduisaient à leurs banales déclamations contre le concile : la dernière diète de Spire, disaient-ils, leur avait promis un concile *libre* et *chrétien ;* ils n'admettaient que celui-là; ils refusaient de se soumet-

(1) Raynald. ad ann. 1545, n. 19.

tre à un concile célébré hors de l'Allemagne, beaucoup moins à un concile convoqué par le Pape, présidé par ses représentants, réuni contre eux, un concile, par conséquent, où tout se ferait conformément à la volonté du Pape, et non selon la parole de Dieu, etc.

Tel était le thème ordinaire de leurs séditieuses protestations dans toutes les séances. En vain le cardinal d'Augsbourg et d'autres prélats de la diète montraient que les questions religieuses ne devaient se traiter que dans une assemblée légitime et compétente, c'est-à-dire dans le concile convoqué à Trente; en vain les seigneurs catholiques et le comte de Grignan, ambassadeur de France, faisaient appel à leur bonne foi et leur rappelaient les preuves de la bienveillance de l'Empereur à leur égard, ils ne voulaient rien écouter, parce qu'ils ne voulaient reconnaître aucun droit, tant il est vrai que le despotisme, comme la rébellion, est dans l'essence de l'hérésie (1).

Quoique le P. Le Jay n'assistât pas aux délibérations de l'Assemblée, il ne restait pas étranger à ces débats : outre ses rapports habituels avec le cardinal d'Augsbourg, il avait encore avec d'autres prélats et avec de grands seigneurs catholiques, membres influents de la diète, des entretiens privés, dans les-

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1546, n. 20. — Pagi, *Breviar.*, tom. VI, p. 127 et seqq.

quels il les prémunissait contre les raisons et les prétextes des hérétiques. Il composait même en leur faveur des mémoires, des traités, où il prouvait, avec autant de précision que de lucidité, les deux points que les évêques du synode de Salzbourg, à sa persuasion, avaient pris pour règles de leur conduite.

Par ces moyens, il affermissait les convictions des députés, leur fournissait de puissants arguments, relevait leur courage et soutenait leur constance. Les historiens n'exagèrent donc pas la portée de son rôle à Worms, quand ils assurent qu'il contribua de cette manière à soustraire les délibérations de la diète à l'influence des meneurs protestants, à épargner à l'Eglise les décisions fatales que leurs perfidies et leurs violences auraient pu leur arracher (1).

Les députés catholiques avaient besoin d'un concours si ferme et si éclairé, car les partisans de l'hérésie mettaient d'autant plus d'opiniâtreté dans leurs demandes, qu'on paraissait moins disposé à les leur accorder.

Ils ne se montrèrent pas plus modérés dans leur langage, en présence de l'empereur Charles-Quint, arrivé à Worms, le 24 du mois de mai. Le plus emporté de tous était Hermann de Wied, qui assistait à la diète comme archevêque de Cologne et électeur

(1) Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. V, n. 29.

de l'Empire. N'ayant pu faire adopter son système de religion dans la dernière diète de Spire, ce prélat avait soulagé son dépit, à Cologne, par ses haineuses vexations contre les jeunes confrères du P. Le Fèvre, qui le gênaient dans ses menées schismatiques. La résistance de l'Université le força de se borner à les disperser dans différents quartiers de la ville (1).

Des mesures si violentes ne laissaient que trop voir qu'Hermann de Wied n'avait pas renoncé à son plan de réformation. Il s'était rendu à la diète de Worms avec l'intention bien arrêtée d'en poursuivre l'exécution, et l'ardeur qu'il y mit jeta le trouble dans toutes les délibérations.

Il était secondé, dans sa campagne, par Louis, Electeur palatin, nouveau prosélyte du protestantisme : l'un et l'autre faisaient tous leurs efforts pour engager les princes et les seigneurs luthériens à refuser tout subside à l'Empereur, jusqu'à ce qu'il leur accordât le règlement des questions religieuses, qu'il avait eu l'imprudence de leur promettre dans la diète de Spire.

Leur opposition eut un puissant auxiliaire dans François de Waldeck, évêque de Munster, de Minden et d'Osnabrug. Une éclatante victoire, remportée récemment par ses troupes sur les anabaptistes, ajoutait à la puissance de ce prince un ascendant

(1) *Le B. Pierre Le Fèvre. Précis historique*, chap. x.

redoutable. Son fanatisme, fier de ses succès et de son nom, était encore excité par celui d'une concubine, dont il était l'esclave. Renversé, dans la suite, d'une position si élevée, par Albert de Brandebourg, il fut enfermé dans le château de Wolbeck. Le P. Masenius dit qu'il y mourut repentant. Il nous est doux de le croire; mais à la diète de Worms, il était encore dans le délire de l'apostasie; et, d'accord avec les deux perturbateurs nommés plus haut, il y fit à la religion tout le mal qui était en son pouvoir (1). Il lui en aurait fait davantage, si, fidèle aux conclusions du synode de Salzbourg, Othon Truchsess n'eût résisté avec une indomptable énergie à ses prétentions et à celles de ses complices.

Avant de raconter les efforts du P. Le Jay pour paralyser, en dehors, les funestes effets des agitations de l'assemblée, nous devons rapporter ici une circonstance de sa vie intime, qui se rattache à la présence d'Hermann de Wied dans la diète de Worms.

Ce prélat, comme nous l'avons dit plus haut, avait dispersé, ne pouvant les expulser, les disciples du B. Pierre Le Fèvre, réunis en communauté à Cologne. Or, parmi eux, se trouvait le P. Canisius. Ce religieux, à peine âgé de 24 ans, déjà prêtre, mais non

(1) Agricola, *Hist. Provinc. German. super. S. J.* Decad. 1. n. 123-124.

encore docteur, se distinguait tellement par sa vertu, sa science et ses talents, que l'Université était fière de le compter parmi ses élèves et ses maîtres. Elle aurait craint de perdre avec lui sa gloire la plus brillante et la plus pure. Cependant les traitements d'Hermann de Wied n'étaient pas faits pour le lui conserver. La présence de ce prélat, bien capable d'ailleurs d'aggraver ses torts par les procédés de la colère, pouvait rappeler aux PP. Le Jay et Bobadilla, qui se trouvaient aussi à Worms, son indigne conduite à l'égard de leurs confrères de Cologne, et leur suggérer la résolution de leur assigner un autre séjour. Ils n'en avaient pas plus la pensée que le P. Le Fèvre. Mais un traitement si injuste et si peu mérité l'aurait inspiré à des cœurs animés de sentiments moins religieux : les docteurs de l'Université n'auraient peut-être pu s'en défendre. Ils s'imaginèrent du moins que le P. Bobadilla, à qui ils attribuaient quelque autorité sur la communauté de Cologne, avait formé le projet de la rappeler de cette ville, et avec elle le P. Canisius. Pour prévenir une mesure si fatale à leur école, ils adressèrent au P. Bobadilla une supplique collective en forme de lettre, pour le prier de laisser Canisius au moins encore quelques années à Cologne : ils alléguaient pour prétextes et l'intérêt de l'Université, dont ce brillant professeur faisait déjà la gloire, et l'intérêt de Canisius lui-même qui, jeune encore, avait besoin de mûrir par l'expérience ses admirables facultés,

de compléter ses connaissances par des études prolongées, enfin de les honorer par tous les grades académiques. A la vérité, ajoutaient-ils, Canisius pouvait obtenir ces avantages dans d'autres Universités; mais celle de Cologne avait plus de droits sur lui que celles-ci, parce qu'il s'y était lui-même attaché, et que d'ailleurs sa présence était très-utile à cette cité, au milieu de ses agitations religieuses. Enfin, pour mieux intéresser le P. Bobadilla à leur demande, les docteurs lui promettaient de protéger la petite communauté de Cologne (1).

Cette lettre ne pouvait pas essuyer un refus, puisque les PP. Bobadilla et Claude Le Jay jugeaient, comme le P. Le Fèvre, que la présence du P. Canisius et de ses compagnons dans Cologne était nécessaire au bien de la religion. Elle eut du moins pour résultat de calmer les inquiétudes des docteurs; mais elle excita celles du P. Le Jay.

Il paraît que le P. Le Jay n'avait jamais vu Canisius : il le connaissait seulement par l'immense réputation que lui faisaient sa vertu, sa science, ses talents, son zèle et ses succès contre l'hérésie, ses travaux sur les œuvres de saint Cyrille d'Alexandrie et de saint Léon-le-Grand, dont il préparait une nouvelle édition. La démarche de l'Université au-

1) Reiffenberg, *Hist. Soc. Jesu ad Rhen. infer. in Mantissa*, p. 11. — Reproduite dans notre *Précis historique* sur le B. Pierre Le Fèvre, p. 218.

près du P. Bobadilla donnait un nouveau lustre à son nom. Or, le P. Le Jay craignait qu'une gloire si éclatante n'éblouît enfin un jeune religieux qui, bien que vertueux, n'était pas moins exposé par son âge aux illusions de la vanité. Il crut donc de son devoir de le préserver de ce danger et de lui envoyer, de Worms, des avis propres à le prémunir contre des occasions si flatteuses. « Il lui témoigne dans cette lettre, dit le P. Dorigny, la part qu'il prend aux bénédictions que Notre-Seigneur répand sur ses travaux apostoliques; il l'exhorte ensuite avec une douceur et une gravité dignes d'un véritable supérieur, de prendre garde de rapporter uniquement à Dieu le succès qu'il tient entièrement de sa main; qu'il ne se laisse pas tellement accabler du travail de l'étude, de la classe et de la prédication, que l'esprit intérieur en soit comme étouffé; qu'il doit tellement vaquer aux exercices du dehors qu'il ne néglige pas, au dedans, ses autres exercices spirituels. Il lui propose l'exemple de l'Ange de l'école, qui jamais n'allait à l'étude sans s'y être disposé par l'oraison. Enfin, il conclut qu'il doit être bien persuadé que tous ses grands talents lui seraient très-inutiles, et que tous ses efforts seraient fort vains, s'ils n'étaient soutenus du secours d'en haut, et que c'est uniquement du Ciel qu'on doit attendre le bien qu'on peut espérer de faire ici-bas pour la conversion des pécheurs. »

« Canisius, ajoute le même historien, reçut cette

lettre comme si elle lui fût venue du Ciel. Conférant les avis salutaires que le P. Le Jay avait la bonté de lui donner avec ceux qu'il avait reçus autrefois de Le Fèvre, il ne pouvait assez admirer la sagesse et la charité de ces deux grands hommes, dont la Providence se servait pour le porter à la perfection de son état : ainsi retiré d'abord par le conseil de Le Fèvre du trop grand épanchement qu'un zèle ardent lui faisait avoir au dehors, et attiré dans la suite, de l'étude à la prière, selon l'avis de Le Jay, il prenait un milieu et tâchait de s'adonner tellement à l'étude que l'esprit de dévotion n'en souffrît point, et de vaquer de telle sorte à la prière que l'étude en fût soutenue. C'est là l'esprit d'un véritable religieux de la Compagnie de Jésus, qu'il suivit si exactement par cette voie, qu'il devint lui-même un modèle qui pût être proposé à l'avenir à tous les religieux de son Ordre (1). » Ce fut aussi par cette continuelle alliance de la prière et de l'étude qu'il fit à Cologne et ailleurs tout le bien qu'en attendaient ses supérieurs. Dès l'année suivante, la ville et l'Université le députèrent d'abord à l'évêque de Liége, fils de l'empereur Maximilien Ier, puis à Charles-Quint, pour les prier de délivrer cette Eglise de la présence d'un pasteur qui en poursuivait la ruine. Des démarches analogues faites à Rome amenèrent enfin un résultat si désiré.

1. P. Dorigny, *la Vie du B. P. Canisius*, liv. I, p. 45 et suiv.

Le 16 avril 1546, Hermann de Wied fut séparé de la communion de l'Eglise, privé de son siége et ensuite remplacé par Adolphe de Schauembourg, son suffragant, qui s'efforça de réparer le mal causé par son indigne prédécesseur (1).

A l'époque où nous sommes parvenu, ce malheureux prélat méritait de plus en plus un pareil châtiment par les efforts qu'il faisait, dans la diète de Worms, pour y faire prévaloir son système de religion et les prétentions des luthériens. Mais grâce à l'énergie du cardinal d'Augsbourg, de l'archevêque de Mayence et d'autres prélats, il n'y trouva pas les complaisances que les hérétiques avaient trop souvent rencontrées dans les diètes de l'Empire.

Du sein de l'assemblée, ces agitations parlementaires se répandaient dans la ville et y préoccupaient également les esprits : dans les familles, dans les réunions, sur les places publiques, partout on s'entretenait et des prétentions des protestants et de la résistance des catholiques. Or, ces conversations, toujours passionnées, favorisaient plus la cause de l'hérésie que celle de l'Eglise. Le P. Le Jay vit dans cette effervescence un danger sérieux, et il s'efforça de le conjurer. Ardemment secondé par le P. Bobadilla, son confrère, il se mit à faire dans les églises des instructions religieuses, où il traitait ordinairement de la constitution divine de l'Eglise, de l'auto-

(1) Pagi, *Breviar. Gestor. Pontific. Romanor.*, tom. VI, p. 82.

rité de son chef visible, de celle du concile œcuménique, de la soumission due à leurs lois et à leurs décisions. D'autres fois, pour mettre ces questions au niveau de toutes les intelligences, il faisait des homélies sur les passages de l'Ecriture dont les hérétiques abusaient davantage. Dans ses homélies, comme dans ses discours, il combattait les erreurs luthériennes et prouvait la doctrine de l'Eglise avec une logique irrésistible. Les unes et les autres attiraient autour de sa chaire des foules nombreuses, avides de l'entendre parler d'une manière si forte et si éloquente sur des matières qui préoccupaient vivement les esprits. On voyait dans son auditoire non seulement la population de Worms, mais aussi le roi des Romains, tous les membres catholiques de la diète et un grand nombre de protestants.

Charles-Quint lui-même honorait souvent de sa présence l'éloquent prédicateur, et toujours il lui transmettait les témoignages de sa satisfaction. Le roi Ferdinand Ier, son frère, appréciait avec tant de faveur les discours du P. Le Jay, qu'il les lui arracha plutôt qu'il ne les obtint, pour les faire transcrire, quoique l'auteur n'y eût pas mis la dernière main. Des seigneurs de la cour, des évêques et d'autres personnages profitèrent de cette occasion pour se procurer le même avantage, en sorte que les discours du P. Le Jay se répandirent de Worms dans toute l'Allemagne (1). Ce fut dans cette circonstance

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. V, n. XXX.

et pendant son séjour à Worms que ce prince conçut pour le P. Le Jay l'estime et la bienveillance dont il lui donna plus tard des preuves si éclatantes.

Le P. Orlandini nous apprend que le P. Claude Le Jay conquit aussi alors la confiance et l'affection du cardinal Alexandre Farnèse (1). L'illustre prélat avait été envoyé en qualité de légat auprès de l'Empereur, pour traiter avec lui ou de l'ouverture solennelle du concile, ou de l'ordre des questions qu'on devait soumettre d'abord à ses délibérations; car ce prince voulait subordonner les travaux de cette assemblée à ses démêlés avec les hérétiques allemands et aux projets qu'il formait pour s'en débarrasser. Cette mission retint quelques jours à Worms le cardinal Alexandre Farnèse (2). Pendant ce temps-là, il assista avec la cour impériale aux instructions ou aux homélies que le P. Le Jay faisait souvent, pour soutenir la foi du peuple et des grands au milieu de toutes ces agitations religieuses et des bruyants débats de la diète. D'ailleurs, le cardinal d'Augsbourg ne lui laissait rien ignorer de tous les services que le P. Le Jay rendait, à Worms, à la cause de l'Eglise, soit par le ministère apostolique, soit par ses fréquents et intimes rapports avec les prélats et les seigneurs catholiques de l'assemblée,

(1) *Hist. Soc. J.*, part. I, lib. V, n. 30.

(2) Raynald. ad ann. 1545, n. 10-12.

soit par des discussions pacifiques avec de nobles personnages protestants, soit enfin par mille autres moyens que lui suggérait un zèle aussi actif que prudent et éclairé.

Le légat ne tarda pas à reconnaître qu'on ne lui disait rien de trop du mérite du P. Le Jay : il l'entretint des affaires courantes, lui demanda son avis sur les hommes et sur les choses, l'admit enfin dans son intimité et le consulta sur les divers objets de sa mission. Dans ces entretiens, il n'admira pas moins la science et la sagesse que la piété du P. Le Jay, et il lui voua une estime qui ne se démentit jamais (1). On sait, du reste, que le cardinal Farnèse devint un des plus grands bienfaiteurs de la Compagnie de Jésus, qu'il fit bâtir à Rome le splendide temple du Jésus (2), à côté duquel Edouard Farnèse, son neveu, éleva dans la suite la maison professe avec une égale magnificence (3).

Les lumières et les qualités admirées par le légat dans le P. Le Jay étaient si connues des prélats de la diète, que tous avaient pris l'habitude d'y recourir pour se diriger non seulement dans les circonstances présentes, mais aussi dans leurs fonctions épiscopales. Le modeste religieux avait montré dans

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. V, n. 30.

(2) Cardella, *Memorie storiche dei Cardinali*, tom. IV, p. 139. — P. Victor de Buck, *Le Gesù de Rome*, p. 19 et suiv.

(3) Cardella, *Op. c.*, tom. V, p. 316. — P. de Buck, p. 53 et suiv.

son *Speculum Præsulis* qu'il était capable de donner des avis même sur ce point; mais il ne les leur soumettait que de la même manière et au nom des mêmes autorités. Il s'étendait davantage sur les moyens de préserver les peuples du poison de l'hérésie. Le principal était de leur donner de bons pasteurs et de remplir les vides immenses que les malheurs des temps avaient faits dans les rangs du clergé. Mais cette mesure en appelait une autre, sans laquelle on ne pouvait la prendre : il fallait avant tout former des établissements spéciaux, où des sujets destinés au service des autels se préparassent par l'étude et des habitudes de piété aux saintes fonctions du ministère sacerdotal.

Cette observation n'avait pas échappé à la perspicacité de saint Ignace : il l'avait souvent faite en lisant les lettres du P. Le Fèvre, et dans ses rapports avec les nonces d'Allemagne. Elle lui avait même suggéré la pensée d'établir à Rome un collége pour les jeunes gens de ce pays, en qui leurs évêques reconnaîtraient des marques de vocation et des aptitudes à l'état ecclésiastique. Mais loin de suppléer les séminaires diocésains, ce projet y était même subordonné. C'est pourquoi saint Ignace croyait qu'il était urgent de former dans l'Eglise d'Allemagne de ces sortes d'établissements, surtout en faveur des sujets qui, appelés au sacerdoce, n'étaient pas assez favorisés de la fortune pour subvenir aux frais de leur éducation cléricale. Aussi avait-il chaleureu-

sement recommandé cette œuvre au P. Le Jay et au P. Bobadilla, lorsqu'il les envoya dans ce pays.

Dès qu'ils y furent arrivés, ils virent en effet que le premier besoin de la religion était la formation d'un clergé qui, par le nombre, par la régularité et par l'instruction, pût sauvegarder les intérêts spirituels des peuples.

Ce projet fut le principal sujet des entretiens privés du P. Le Jay avec les prélats réunis à Worms. Tous entrèrent dans la pensée de saint Ignace, développée par son disciple; et, à leur retour dans leurs diocèses, ils prirent des mesures ou pour la remplir, ou pour en préparer l'exécution, car les obstacles étaient presque partout très-grands et très-nombreux (1).

Telle fut la résolution qu'ils emportèrent de la diète de Worms, terminée le 4 du mois d'août 1545. Ils purent aussi en sortir avec la satisfaction d'y avoir noblement rempli leur devoir : grâce à leur énergie, on ne fit aux luthériens aucune des concessions qu'ils espéraient obtenir à force d'audace et de violence. Charles-Quint n'en fut pas moins indigné que les prélats; mais comme il n'était pas encore en mesure de résister à une révolte générale, il essaya de les adoucir par de nouvelles promesses : sous prétexte que la diète de Worms n'avait réuni qu'un

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di G.* — *Italia*, lib. II, cap. IX. — Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. V, n. 32.

très-petit nombre de princes et d'électeurs, qu'elle n'avait amené aucun des résultats qu'on en attendait, il en convoqua une autre à Ratisbonne pour le 6 janvier de l'an 1546, et décida qu'elle serait précédée d'un colloque, où huit docteurs catholiques et huit protestants discuteraient ensemble les questions controversées, et que leurs conclusions seraient ensuite soumises à la diète, qui s'efforcerait d'arranger un accord (1).

De retour à Dilingue avec le cardinal Othon Truchsess, le P. Le Jay y retrouva les occupations de Worms. On était déjà au mois d'août, et le colloque promis par l'Empereur devait commencer à Ratisbonne le 30 du mois de novembre. Déjà Maurice de Hutten, évêque d'Eychstadt, et Frédéric de Furstemberg avaient reçu du prince l'ordre de le présider et d'en diriger les débats. Avant d'aller remplir sa difficile mission, Maurice de Hutten voulut en conférer avec le cardinal d'Augsbourg et le P. Le Jay, tous les deux à Dilingue. On peut dire que, dans leurs fréquentes réunions, ils repassèrent ensemble toutes les controverses du temps, pour montrer la faiblesse ou la perfidie des arguments des protestants ainsi que la force et la solidité de la doctrine catholique.

Le P. Le Jay, on le pense bien, faisait ordinairement tous les frais de ces discussions; il y déploya

(1) Raynald. ad ann. 1545, n. 22.

tant de science, de prudence et de piété que l'évêque d'Eychstadt sembla se reprocher de n'avoir pas su proportionner, jusque-là, son estime à un si grand mérite, quoiqu'il fût difficile d'ajouter à celle qu'il lui avait toujours témoignée. Il jugea que l'assistance d'un tel homme lui serait indispensable à Ratisbonne. Il pria donc le cardinal d'Augsbourg de le lui céder au moins pour le temps du colloque, afin qu'il pût, dans toutes les occasions, recourir à ses conseils et à ses lumières. Mais son rang, ses dignités, son importance personnelle, la confiance du Pape et de l'Empereur donnaient à Othon Truchsess une si large part dans les affaires générales de la religion et de l'Etat, qu'il ne croyait pas pouvoir se priver des avis d'un guide dont une longue expérience lui avait montré la sagesse, et qui, d'ailleurs, connaissait mieux que personne les besoins religieux de l'Allemagne (1).

Attaché par une volonté si ferme à la personne du grand cardinal d'Augsbourg, le P. Le Jay lui rendit tous les services qu'on attendait de lui. Ils ne l'empêchèrent pas d'exercer dans Dilingue les fonctions du ministère sacerdotal : il fit surtout une guerre impitoyable à tout ce qui avait subi l'influence de l'hérésie. Heureusement, elle n'y avait pas laissé des traces bien profondes; il ne fut donc

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di G. — Italia*, lib. II, cap. II.

pas difficile à l'homme de Dieu de les effacer de tous les cœurs (1).

Pendant ce temps-là, on voyait errer dans cette contrée un étrange personnage : un vieillard de soixante ans, revêtu d'un costume bizarre et accompagné d'une honteuse réputation, colportait de Genève à Zurich ou à Bâle, de Bâle en Bavière, un nouveau système de religion qui ne valait pas mieux que ses mœurs. Il obtenait cependant des succès de curiosité. Il s'était fait dans un autre temps et dans un autre pays une célébrité que le mépris public faisait alors cruellement expier à son orgueil, mais sans le ramener à la modestie. C'était ce fameux Bernardin Ochin, dont la parole ardente avait remué toute l'Italie. Nous l'avons déjà rencontré à Ferrare, lorsque, en 1537, le P. Le Jay exerçait son zèle dans cette cité. Depuis cette époque, Bernardin Ochin était devenu général des Pères Capucins. En cette qualité, il avait fait de fréquentes visites à saint Ignace, occupé alors à constituer son Ordre et à en dresser les règles. Il avait même daigné lui donner des avis et lui recommander de baser ses constitutions, sinon sur l'esprit, du moins sur la pratique des mortifications corporelles. On voyait trop bien qu'il se proposait pour modèle. Saint Ignace en avait un autre en vue : le cœur et l'attention fixés sur Jésus-Christ, il voulait que ses règles, comme

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. V, n. 32.

ses disciples, ne fussent animées que de l'esprit de l'Evangile, c'est-à-dire de l'esprit d'abnégation et d'humilité, et Bernardin Ochin, malgré l'austérité de son habit et de sa profession, ne lui paraissait pas assez pénétré de cet esprit pour lui offrir un exemple digne d'être imité. Le saint fut même effrayé d'une austérité si fastueuse, et il ne put s'empêcher d'inviter ce religieux à se mettre en garde contre les surprises du *démon du midi* (1).

Si Bernardin Ochin eût écouté cet avis, il n'aurait pas été précipité par le démon de l'orgueil dans une honteuse apostasie : outré de dépit de ce que Paul III ne l'élevait pas à la dignité de cardinal, il se mit à prêcher contre le Saint-Siége et ensuite contre l'Eglise de Dieu. Au lieu d'aller à Rome, où il avait été mandé, pour y rendre compte de sa conduite, il s'enfuit à Genève, suivi d'une prostituée et muni d'une lettre de recommandation de la duchesse de Ferrare pour le chef du protestantisme français (2).

Calvin reçut avec joie un transfuge que Rome avait compté parmi ses gloires, et Ochin répondit à cet accueil par son ardeur à établir à Genève

(1) Berault-Bercastel, *Hist. de l'Eglise* (édit. Henrion), t. VII, p. 262.

(2) M. Cantù, *Les Hérétiques d'Italie*, tom. II, p. 281. — Florimond de Rœmond, *Hist. de la naissance, progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle*, lib. III, chap. v, n. 4.

une *Eglise* composée d'apostats italiens (1). Mais il n'avait pas secoué le joug de la foi pour subir celui de l'autorité d'un homme ; de son côté, Calvin n'entendait pas qu'il y eût à Genève d'autres maîtres que lui. Forcé d'en sortir, Ochin se rendit à Bâle pour y faire imprimer ses sermons et ses apologies. La ville d'Augsbourg s'étant soustraite, comme nous l'avons vu, à l'autorité de son évêque et à celle de l'Eglise, le moine apostat fut invité à y exercer la charge de pasteur ou de prédicant, aux appointements de 200 florins par an. Il y resta jusqu'au jour où, quatre ans après, les armes impériales firent rentrer Augsbourg dans le devoir (2). Il s'y trouvait encore quand le P. Le Jay faisait, de Dilingue, une guerre si efficace aux luthériens d'Allemagne.

Soit qu'il eût été informé par son disciple de la présence d'Ochin dans ces contrées, soit qu'il l'eût apprise d'ailleurs, saint Ignace, dans une lettre datée du 12 décembre 1545, recommanda au P. Le Jay d'essayer d'aborder ce malheureux et de le ramener, s'il était possible, au giron de l'Eglise, pour faire cesser le scandale affreux que causait partout son apostasie : « Tâchez, lui disait-il en somme, de l'attirer à vous, de gagner même son affection par les procédés de la plus tendre charité ; et si vous

(1) M. Cantù, *Les Hérétiques d'Italie*, tom. II, p. 305 en note.

(2) Idem ibid., p. 308. — Fléchier, *Vie du card. Commendon* (trad. du latin de Graziani), p. 160 et suiv.

pouvez acquérir quelque ascendant sur son esprit, servez-vous-en pour le faire rentrer dans l'Eglise, d'où il est sorti avec tant de scandale. Si vous obtenez de lui des signes de repentir, engagez-le à l'exprimer dans un écrit qui en fasse foi, ou du moins à promettre de le témoigner hautement et de réparer le scandale de sa conduite. Assurez-le de ma part que le Souverain Pontife est plein de compassion pour lui ; les PP. Laynez, Salmeron et moi, nous serons ses avocats ; il nous trouvera tous aussi affectionnés à sa personne que si nous n'avions qu'une même âme avec lui (1). »

Le P. Le Jay partageait avec saint Ignace et ses frères de Rome des sentiments si charitables à l'égard de ce malheureux. Peut-être avait-il déjà cherché à les lui témoigner; mais la Vérité même l'a dit : « Quiconque fait le mal hait la lumière, et il ne s'approche point de la lumière, de peur qu'elle ne le convainque du mal qu'il a fait. » *Omnis enim qui malè agit, odit lucem et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus* (2). Or, Bernardin Ochin était un de ces cœurs corrompus qui s'enfoncent volontairement dans les ténèbres de l'esprit humain pour se cacher à eux-mêmes ; aveuglés par l'orgueil, ils croient se justifier en opposant à la doctrine et à la loi du Seigneur les rêves de leur raison et les capri-

(1) Bartoli, *Vita di S. Ignazio*, lib. IV, n. 21.

(2) Joann. III-29.

ces honteux d'une passion tyrannique. De pareilles dispositions éloignaient Bernardin Ochin de la lumière et de quiconque aurait voulu la lui montrer. Nous ne doutons pas, toutefois, que le P. Le Jay n'eût renouvelé les plus charitables tentatives pour lui rendre ce service, si la lettre de saint Ignace l'eût trouvé à Dilingue. Mais quand elle parvint à sa destination, des événements, que nous allons rappeler, avaient enfin permis d'ouvrir le concile de Trente, et déjà le P. Le Jay s'y était rendu pour y représenter un des plus grands prélats d'Allemagne.

LIVRE TROISIÈME.

LE CONCILE DE TRENTE. — L'ÉVÊCHÉ DE TRIESTE.
LA COUR DE FERRARE.

1546. — 1549.

—

CHAPITRE PREMIER.

OBSTACLES APPORTÉS A L'OUVERTURE DU CONCILE DE TRENTE. — LE P. LE JAY Y REPRÉSENTE LE CARDINAL D'AUGSBOURG. — SES RAPPORTS AVEC LE CARDINAL MADRUCCI. — DIFFICULTÉS SUR SON TITRE DE *PROCUREUR*. — IL PREND PART AUX DÉLIBÉRATIONS. — SON AVIS SUR LES TRADITIONS. — ARRIVÉE DES PP. SALMERON ET LAYNEZ A TRENTE. — LEURS OCCUPATIONS COMMUNES EN DEHORS DU CONCILE. — LEUR AUTORITÉ DANS L'ASSEMBLÉE. — TROUBLES DANS LES DÉLIBÉRATIONS. — QUESTIONS DE LA JUSTIFICATION. — AVIS DU P. LE JAY. — ARRIVÉE A TRENTE DU P. CANISIUS, THÉOLOGIEN D'OTHON TRUCHSESS. — TRANSLATION DU CONCILE A BOLOGNE.

Par sa bulle du 19 novembre 1544, Paul III avait convoqué à Trente le concile œcuménique pour le 15 du mois de mars 1545. Les cardinaux del Monte

et de Sainte-Croix, nommés présidents de l'assemblée, arrivèrent le 13 du même mois au siége du concile, où ils furent reçus avec tous les honneurs dus à des legats *à latere*. La nécessité d'éviter les embûches des agents de Henri VIII força le cardinal Polus, leur collègue, de différer de quelques jours son départ de Rome. Mais l'incertitude que répandaient dans les esprits les débats de la diète de Worms et l'attitude équivoque de l'empereur Charles-Quint, avait retenu jusqu'alors dans leurs diocèses les évêques de toute la chrétienté. Seul, l'évêque de Feltre se trouvait à Trente le 15 mars, avec les deux premiers légats et le cardinal Madrucci, évêque de Trente (1).

On espérait à Rome et partout ailleurs que les craintes et les difficultés cesseraient avec la diète de Worms, dissoute le 4 du mois d'août 1545. Aussi fut-on bien étonné quand on apprit par le recez que l'Empereur en avait convoqué une autre à Ratisbonne pour le 6 janvier de l'an 1546, et qu'elle serait précédée ou accompagnée d'un colloque, dont le résultat lui serait soumis (2).

Pour excuser ou expliquer sa conduite, Charles-Quint avertit le Souverain Pontife que, décidé à dompter par les armes les insolences des protestants, il avait convoqué la nouvelle diète et promis

(1) Raynald. ad ann. 1545, n. 4.

(2) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1545, n. 22.

le colloque dans l'intention de les amuser jusqu'à ce qu'il fût en mesure de les attaquer. Il priait donc le Saint-Père ou de retarder encore l'ouverture du concile, pour ne pas occasionner parmi les luthériens un soulèvement capable de déranger ses préparatifs de guerre, ou du moins de n'y faire traiter que des matières de discipline, sans aborder les dogmes contestés par les sectaires (1).

Paul III fit à ces propositions une réponse pleine de dignité, de bienveillance et de fermeté : il laissait à l'Empereur, disait-il, le soin de juger de l'opportunité de ses projets et de ses mesures, mais il ne pouvait différer plus longtemps l'ouverture d'un concile si souvent convoqué et renvoyé, sans scandaliser le monde chrétien, ni l'empêcher de commencer ses travaux, selon l'antique usage, par des définitions doctrinales; il lui promettait d'ailleurs que le concile procèderait avec une sagesse et une modération propres à dissiper les appréhensions de Sa Majesté impériale (2).

De leur côté, les légats représentaient au Souverain Pontife qu'il n'était pas convenable que l'Empereur fît tant de difficultés sur l'ordre des travaux du concile au moment même où il permettait aux protestants d'agiter, dans des diètes et des colloques, des matières réservées à cette sainte assemblée, et

1) Id. ibid., n. 23.

2) Pallavic. *Istor. del Concil. di Trento*, lib. V, cap. XIV.

ils lui conseillaient de la transférer à Rome, où elle serait plus indépendante des affaires et des agitations de l'Allemagne.

Charles-Quint aima mieux encore se désister de ses représentations que de laisser transférer le concile dans une ville moins rapprochée de ses frontières (1). Paul III décida donc, dans le consistoire du 6 novembre 1545, que l'ouverture solennelle du concile aurait lieu le 13 décembre, jour du troisième dimanche de l'Avent (2).

A cette époque, Othon Truchsess devait être occupé des grandes affaires réservées à la diète de Ratisbonne, ou des projets de l'Empereur, ou des incidents qu'ils pourraient amener. Il ne lui était pas possible d'assister en personne au concile de Trente ; il voulut du moins s'y faire représenter par des hommes dignes de cet honneur : son choix s'arrêta sur le P. Claude Le Jay et sur un savant chanoine d'Augsbourg (3).

Sa détermination souleva de nombreuses réclamations : les évêques et les princes séculiers qui lui avaient d'abord disputé les services du P. Le Jay, n'y avaient point renoncé ; ils attendaient avec une sorte d'impatience que le cardinal d'Augsbourg

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1545, n. 27.

(2) Id. ibid., n. 28.

(3) Oldoin. *Annotat. ad Ciacon.*, tom. III, col. 693. — Nicol. Comn. Papadopoli, *Hist. Gymn. Patav.* tom. II. p. 75.

lui donnât enfin assez de repos pour lui permettre de se rendre à leurs vœux. Mais leurs espérances ayant été trompées par la nouvelle mission confiée au P. Le Jay, ils représentèrent à Othon Truchsess qu'elle allait pour longtemps, peut-être pour toujours, priver leurs églises ou leurs peuples du ministère du saint missionnaire; et ils le prièrent instamment de lui laisser la liberté de réaliser le bien qu'ils se promettaient tous de son zèle.

Personne ne jugeait mieux que le cardinal d'Augsbourg du bien que le P. Le Jay était capable de faire; mais il était persuadé que nulle part ce religieux ne serait mieux placé pour l'opérer qu'au concile œcuménique; que là, au lieu de faire du bien à une Eglise particulière, il en ferait un très-grand à l'Eglise universelle. D'ailleurs, sa conscience et sa dignité faisaient à Othon Truchsess un devoir et une loi de nommer à sa place un représentant dont la capacité, l'expérience, la vertu et la science assurassent en cette occasion, à son amour pour l'Eglise, la satisfaction que d'impérieuses circonstances l'empêchaient d'aller personnellement lui donner. Il crut donc devoir maintenir son choix et se faire représenter au concile de Trente par un homme dont il avait apprécié le mérite en tant de graves circonstances (1).

Le P. Le Jay arriva à Trente vers le commence-

(1) Agricola, *Hist. Prov. German. super. S. J.* Decad. 1, n. 131.

ment du mois de décembre de l'an 1545. Son titre seul de représentant d'Othon Truchsess aurait suffi pour le recommander au cardinal Madrucci, évêque de cette ville, et ami intime du cardinal d'Augsbourg; mais ce titre même lui supposait des qualités qui ne le recommandaient pas moins à l'estime et à la bienveillance du noble prélat. Aussi en reçut-il l'accueil le plus empressé et le plus distingué. Il fut même obligé de se défendre des honneurs qu'on voulait lui faire : au lieu d'accepter l'appartement qui lui avait été préparé au palais épiscopal, il alla prendre son logement parmi les pauvres de l'hôpital.

Dès le lendemain, accompagné de la suite ordinaire du cardinal Madrucci, le P. Le Jay présenta ses lettres de procuration aux présidents du concile. Cette visite conserva les formes officielles, usitées dans de pareilles circonstances; mais celles qu'il fit, les jours suivants, à chacun des trois légats, eurent le caractère intime de l'accueil du cardinal Madrucci. Comme l'évêque de Trente, les cardinaux del Monte, de Sainte-Croix et Renauld Polus connaissaient les services et les qualités qui avaient déterminé le choix d'Othon Truchsess, et les affectueux témoignages de leur estime pour le P. Le Jay ne tendaient pas moins à honorer son mérite que sa dignité (1). Nous verrons bientôt qu'ils lui en donnèrent d'autres preuves.

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. IV, n. 33.

Quant au cardinal Madrucci, il s'affermissait de plus en plus dans ses sentiments envers le représentant d'Othon Truchsess, à mesure qu'il le fréquentait et le connaissait davantage. Sa considération pour lui n'eut d'égale que sa bienveillance : sans attendre qu'il lui demandât des pouvoirs pour l'exercice du ministère, il lui donna spontanément les plus amples facultés, et même l'autorisation de les transmettre à d'autres, toutes les fois qu'il le jugerait convenable. Il commanda à tous ceux de sa maison d'avoir pour le P. Le Jay les mêmes égards que pour sa personne, et de lui rendre les mêmes honneurs. Comme l'humble religieux voulait se soustraire aux prévenances d'un si grand prélat, le cardinal essaya de le tranquilliser en lui disant qu'il considérait surtout en lui le procureur du cardinal d'Augsbourg, auquel il était uni par les liens d'une respectueuse et vive amitié. « Vous occupez auprès de moi, ajouta-t-il, la place que vous occupiez auprès de lui ; je veux que vous viviez avec moi dans la même intimité qu'avec lui ; comme il recourait à vous pour tout ce qui concernait le bien de la religion, le salut des âmes, de la sienne en particulier, je me servirai de vous pour les mêmes raisons et avec la même confiance ; usez envers moi de la liberté qu'il demandait de vous (1). »

(1) Bartoli, *Istoria della Comp. di Gesù. — Italia*, lib. II, cap. II.

Le cardinal Madrucci conformait sa conduite à ses paroles : peu content de soumettre au serviteur de Dieu ses affaires de conscience, il voulait encore qu'il fût de moitié dans toutes ses bonnes œuvres. De plusieurs exemples qu'on pourrait citer, nous reproduirons seulement le suivant : La présence de tant de prélats et d'autres grands personnages avait attiré à Trente une foule de pauvres et de mendiants. Le cardinal Madrucci, évêque et prince de cette ville, soumit cette population nomade à des règlements pour prévenir les désordres et soustraire la charité publique à des excès d'importunité ; mais il donnait à tous l'exemple de la bonté envers tant d'infortunés. Outre d'abondantes aumônes distribuées indifféremment aux pauvres, il se ménageait les occasions d'honorer spécialement Notre-Seigneur dans quelques-uns d'entre eux ; et le P. Le Jay partageait alors avec lui le bonheur de faire du bien aux membres souffrants de Jésus-Christ. Ainsi, le jeudi-saint de l'an 1546, il leur fit préparer, dans son palais, de copieuses et somptueuses agapes. Il voulut les servir lui-même à table, et il n'admit, dans cette bonne œuvre, d'autre concours que celui du P. Le Jay. L'un et l'autre, la tête découverte, allaient de table en table, servant ces pauvres gens avec autant de respect que s'ils avaient servi Notre-Seigneur en personne. Après le repas, ils distribuèrent à chacun des convives un habit neuf et les restes de tout ce qui avait été servi à table, et les

renvoyèrent aussi touchés que satisfaits d'une générosité si chrétienne. Le cardinal et le religieux s'assirent ensuite à la même table, où ils pensèrent plus à se communiquer les impressions d'une scène si émouvante qu'à réparer leurs forces et leurs fatigues (1).

Le P. Le Jay n'avait pris jusqu'alors aucune part directe aux délibérations du concile ; il en avait été éloigné à cause du titre même qu'il y avait apporté. Ceci demande quelques explications, que nous allons donner.

La bulle du 19 novembre 1544, par laquelle Paul III convoquait le Concile général pour le 15 mars de l'année suivante, ordonnait, sous de graves peines, à tous les prélats, qui, de droit ou par privilége, avaient voix délibérative dans les conciles, de se rendre en personne à celui de Trente, à moins qu'ils ne fussent retenus par un empêchement légitime, *nisi fortè justo detineantur impedimento ;* et, dans ce cas, ils devaient s'y faire représenter par des procureurs : *aut eo casu per suos legitimos nuntios et procuratores.... adesse et interesse velint* (2).

Le cardinal Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence, Louis de Haghen, archevêque de Trè-

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. VI, n. 29. — Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù. — Dell' Italia*, lib. II, cap. II.

(2) Ap. Martène, *Veter. Scriptor.* etc. *Ampliss. Collect.*, tom. VIII, col. 1042.

ves, le cardinal Othon Truchsess, évêque d'Augsbourg, étaient tous dans ce cas; ils usèrent donc du bénéfice de l'exception de la bulle, et envoyèrent des procureurs au concile de Trente. Mais Pierre de Tolède, vice-roi de Naples, ayant décidé que, de tous les évêques de sa dépendance, quatre seulement se rendraient au concile en leur propre nom et au nom de leurs collègues, son exemple pouvait avoir des imitateurs dans les autres Etats, priver le concile des lumières et de l'expérience d'un grand nombre de prélats, et le mettre, pour ainsi dire, à la dévotion des princes, qui, sous les prétextes allégués par Pierre de Tolède, n'y enverraient que des évêques dévoués à leur politique. Pour prévenir ce danger, le Saint-Père suspendit l'ouverture du concile, jusqu'à ce que le vice-roi de Naples eût révoqué une ordonnance si étrange, et, par une autre bulle du 17 avril, il ordonna à tous les prélats de la catholicité de se rendre en personne au concile, menaçant ceux que la négligence retiendrait dans leurs diocèses ou dans leurs pays, de suspension de leurs offices, de l'administration de leurs églises, et leur défendant de se faire représenter par des procureurs, qui ne seraient pas admis au concile (1).

Cette bulle rompit les mesures du vice-roi de

(1) Ap. Martène, *Veter. Scriptor. Ampliss. Collect.*, tom. VIII, col. 1051 et seqq.

Naples, rendit aux évêques de sa dépendance le courage et la liberté de se rendre en personne au concile, et, dans les autres pays, détourna un grand nombre de prélats du dessein de s'y faire représenter par des procureurs.

Sur ces entrefaites, ceux de l'archevêque de Mayence arrivèrent à Trente. Soit qu'ils ne connussent pas encore les dispositions de la dernière bulle, soit qu'ils ne crussent pas devoir en faire l'application à l'illustre cardinal, ils reçurent de très-mauvaise humeur les observations que leur présentèrent, à propos de leur titre, les présidents du concile. Pour les adoucir, les légats leur firent entendre qu'on pourrait obtenir une exception en leur faveur ; et, comme de nouvelles difficultés retardaient de jour en jour l'ouverture du concile, ils les engagèrent à se donner, en attendant, les agréments d'un voyage à Venise.

Les légats profitèrent de leur absence pour soumettre cette affaire au Souverain Pontife et l'interroger sur la conduite qu'ils auraient à tenir dans des circonstances si délicates (1). Le Saint-Père leur accorda une bulle par laquelle il leur permettait de faire des exceptions en faveur des prélats allemands, que leurs affaires publiques ou les agitations de l'hérésie retenaient impérieusement loin du concile. Mais l'usage de cette permission était pour les légats un embarras de plus; car ces excep-

(1) Pallavic. *Istor. del Concil. di Trento*, lib. V, cap. XIII, n. 3.

tions, quelque graves qu'en fussent les motifs, pouvaient éveiller les prétentions et irriter les susceptibilités de plusieurs prélats d'autres pays. Ils aimèrent mieux tenir secrète l'autorisation du Saint-Père que de l'appliquer même dans des cas exceptionnels (1).

La question était réduite à ces termes, quand le P. Le Jay et un chanoine d'Augsbourg se présentèrent à Trente en qualité de procureurs du cardinal Othon Truchsess. Aucun prélat d'Allemagne n'était retenu dans ce pays par des raisons plus légitimes, plus nécessaires au bien de l'Eglise; aucun, par conséquent, ne méritait mieux que ses représentants exerçassent ses droits au concile et donnassent leurs suffrages en son nom.

Mais les inconvénients d'une exception étaient si graves aux yeux des légats, qu'ils n'osèrent pas même la faire en faveur du cardinal d'Augsbourg. Tout ce qu'ils purent accorder, ce fut que les procureurs du noble prélat auraient voix consultative dans les délibérations. Le cardinal Madrucci, ami intime d'Othon Truchsess, représenta avec quelque émotion au président du concile que le cardinal d'Augsbourg et les raisons de son absence méritaient plus d'égards, et qu'on devait les lui témoigner dans la personne de ses procureurs, d'ailleurs si dignes et si capables de le représenter au concile.

(1) Pallavic. *Istor. del Concil. di Trento*, lib. VI, cap. II, n. 6-7. — Raynald. ad ann. 1545, n. 34.

Mais ce n'était pas à ce point de vue que les légats considéraient l'affaire : une mesure nécessaire à la marche régulière du concile et prise pour prévenir des abus qui pourraient l'entraver, n'atteignait point la personne du cardinal d'Augsbourg, dont tous reconnaissaient hautement la dignité, le zèle et les services. Ces considérations soulagèrent l'affection et le respect du cardinal Madrucci pour Othon Truchsess. Cependant, les légats crurent devoir appuyer leur conduite de l'autorité pontificale. Ils prièrent le cardinal Alexandre Farnèse de leur adresser une lettre — ostensible pour le cardinal de Trente — dans laquelle il leur commanderait de dire au cardinal Othon Truchsess que le Saint-Père attendait de son dévouement au bien général de l'Eglise qu'il serait le premier à se féliciter de pouvoir donner à tous un exemple de soumission, propre à prévenir les demandes d'exceptions, que ne manqueraient pas de faire d'autres prélats pour des motifs moins légitimes.

Cette affaire amena entre les intéressés un échange d'observations qui, tout en maintenant la mesure prise par les légats, donnèrent au cardinal d'Augsbourg une satisfaction suffisante. Le P. Le Jay assista donc au concile, jusqu'à la septième session, en qualité de procureur de l'évêque d'Augsbourg, avec voix consultative (1). Il siégea immédiatement

(1) Pallavic., lib. VI, cap. II, n. 5-6-7.

après les évêques, au-dessus du procureur de l'archevêque de Trèves. Ce furent les deux seuls procureurs d'évêques absents qu'on vit au concile de Trente. Le chanoine d'Augsbourg, d'abord collègue du P. Le Jay, n'exerça point son mandat; et les deux procureurs du cardinal de Mayence ne parurent plus au concile depuis la première déclaration des légats, sans doute à cause de la mort du cardinal de Brandebourg survenue pendant cette négociation.

Tandis que cette affaire particulière se traitait dans les conseils du Saint-Père, de ses légats et du cardinal d'Augsbourg, le concile avait complété son organisation et commencé son œuvre: ayant déclaré dans sa première session qu'il était légitimement ouvert, il avait réglé dans la seconde la conduite qu'auraient à suivre les Pères, et confessé dans la troisième qu'il avait la même foi que le concile de Nicée. Il devait s'occuper, dans la quatrième, des livres de l'Ecriture-Sainte et des traditions apostoliques, règles fondamentales sur lesquelles sont basées la décision des questions controversées et la condamnation des hérésies. On agitait déjà cette matière dans les congrégations particulières ou générales, lorsque, la question des procureurs ayant été résolue, le P. Le Jay fut appelé à y prendre part en sa qualité de représentant du cardinal d'Augsbourg.

Dès le 13 février (1546), il dissipa, par une sage distinction, le trouble qu'une confusion d'idées avait

mis dans les discussions sur les *traditions apostoliques*. Selon lui, on entend par *traditions apostoliques* les enseignements que donna Jésus-Christ ou que le Saint-Esprit inspira aux Apôtres, que ceux-ci transmirent aux fidèles, non par écrit, mais de vive voix, et que les saints Pères recueillirent dans leurs ouvrages, ou qui furent consignés dans l'histoire ecclésiastique. Les unes s'appellent proprement *apostoliques*, les autres *ecclésiastiques*. Saint Augustin met au nombre de ces dernières les traditions des Eglises particulières, et parmi les premières, les traditions générales de toutes les Eglises du monde.

Les unes regardent la foi ; d'autres se rapportent aux mœurs et aux rites. On doit recevoir celles-la sans exception ; celles-ci suivent l'ordre et la condition des lois : données dans certains cas, elles disparaissent avec les circonstances au milieu desquelles elles naquirent et se maintinrent. Ainsi disparurent les lois positives de l'Ancien Testament.

Mais quelles sont ou quelles ne sont pas ces traditions ? il n'appartient qu'à l'Eglise, toujours dirigée par l'Esprit-Saint, d'en décider. Quoi qu'il en soit, on ne doit accepter de ces dernières que celles qui, transmises par les Apôtres, se sont conservées et continuées jusqu'à notre temps et vivent encore dans la coutume de l'Eglise.

Le cardinal Cervini (ou de Sainte-Croix) appuya l'avis du P. Le Jay par un passage de saint Basile,

qui en était une pleine confirmation (1). Et ce sentiment fut adopté par le concile dans sa quatrième session, à laquelle assistèrent, avec les trois légats, deux autres cardinaux, neuf archevêques, quarante-deux évêques et le coadjuteur de l'évêque de Vérone, trois abbés de la congrégation du Mont-Cassin, cinq généraux d'Ordres religieux, François de Tolède, ambassadeur et procureur de Charles-Quint, et le P. Claude Le Jay, de la Compagnie de Jésus, procureur du cardinal Othon Truchsess, évêque d'Augsbourg (2).

Le décret qu'on y porta sur les livres canoniques et les traditions apostoliques consacrait l'avis de ce religieux dans les termes que nous allons citer. Après avoir dit que son premier soin est de conserver dans l'Eglise la pureté de l'Evangile promis par les prophètes dans les saintes Ecritures, publié par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ensuite prêché par ses Apôtres... comme la source de toute vérité qui regarde le salut et les bonnes mœurs, le concile ajoute :

« Considérant que cette vérité et cette règle des mœurs sont contenues dans les livres écrits et dans les traditions non écrites, qui, reçues par les Apôtre de la bouche même de Jésus-Christ ou transmises par les mêmes Apôtres, à qui l'Esprit-Saint les

(1) Pallavic. *Istor. del Concil. di Trento*, lib. VI, cap. XI, n. 8.

(2) Ap. Labbe, tom. IX, p. 354.

avait dictées, sont parvenues comme de main en main jusqu'à nous : le saint Concile, suivant l'exemple des Pères orthodoxes, reçoit tous les livres tant de l'Ancien Testament que du Nouveau, puisque le même Dieu est auteur de l'un et de l'autre, aussi bien que les *traditions*, — soit qu'elles regardent la foi ou les mœurs, — comme dictées de la bouche même de Jésus-Christ ou par le Saint-Esprit, et conservées dans l'Eglise catholique par une succession continue, et les embrasse avec un pareil respect et une égale piété (1).... »

Nous verrons dans la suite que le P. Le Jay prit encore la parole, dans les congrégations particulières ou générales, sur des questions très-difficiles, et que son avis n'y eut pas moins d'autorité. Mais nous devons auparavant le considérer dans sa vie privée, et signaler les consolations domestiques qui vinrent alors le soulager dans ses travaux.

La considération qu'il s'attirait dans les congrégations, par la sagesse de ses avis, par la profondeur et l'étendue de sa doctrine, par la modestie de son ton et de son langage, le suivait en dehors de ces réunions : les légats lui demandaient, sur les questions à l'ordre du jour, des travaux spéciaux ; plusieurs évêques voulaient s'entretenir avec lui et le consulter sur les mêmes sujets ; d'autres, édifiés de sa vertu, le prenaient pour guide de leurs âmes.

(1) Ap. Labbe, tom. IX, p. 354.

Ainsi, Guillaume du Prat, évêque de Clermont, voulut faire, sous sa direction, les *Exercices spirituels* de saint Ignace. Il y puisa, avec un grand esprit de ferveur, une sincère affection pour le serviteur de Dieu, et, à cause de lui, pour toute la Compagnie, à laquelle il fonda plus tard deux collèges, dans son diocèse, et le collège de Clermont à Paris. On connaît déjà les sentiments du cardinal de Trente à l'égard du P. Le Jay.

Au reste, ce religieux distribuait indifféremment à tous, et sans acception de personnes, les bienfaits de son ministère : profitant des amples facultés que le cardinal Madrucci lui avait données, il faisait fréquemment des instructions populaires dans les églises de la ville, enseignait la doctrine chrétienne aux enfants, visitait souvent les malades dans les hôpitaux et les soulageait dans leurs souffrances par les consolations et les espérances de la religion.

Le P. Le Jay se livrait à ces divers travaux, lorsque quelques-uns de ses confrères vinrent les partager avec lui. Le P. Jean Covillon, arrivé le 18 mai (1546) en qualité de théologien du duc de Bavière, y précéda seulement de quelques jours les PP. Laynez et Salmeron, honorés du titre de théologiens du Souverain Pontife. On y attendait aussi le P. Le Fèvre, destiné par le Saint-Père à la même mission et mandé d'Espagne, dès le mois de février, pour la remplir. Mais, arrêté d'abord à Gandie par saint

François de Borgia, puis retenu à Barcelonne par une douloureuse maladie, il ne put arriver que le 17 juillet à Rome, où il termina, le 1er du mois suivant, sa sainte et glorieuse carrière (1).

Les PP. Laynez et Salmeron, qui en étaient partis vers le 15 mai, arrivèrent à Trente dans les derniers jours du même mois (2). Les présidents du concile, pour honorer à la fois leur mérite et leur dignité, leur offrirent l'hospitalité dans leur hôtel ; mais le P. Le Jay, qui connaissait mieux l'esprit de la Compagnie, leur avait déjà préparé un logement dans l'hôpital de Sainte-Elisabeth. Ils y établirent et y fixèrent leur demeure, jusqu'au jour où la translation du concile à Bologne les obligea de sortir de la ville de Trente. En attendant, les PP. Le Jay, Laynez et Salmeron agirent toujours de concert dans les affaires du concile, comme dans l'exercice du ministère sacerdotal. Leur conduite, tracée dans les instructions communes que saint Ignace leur avait données, fut d'autant plus uniforme qu'ils furent plus fidèles aux recommandations de leur Père vénéré. Aux termes de ces instructions, ils devaient se préoccuper de trois choses à la plus grande gloire de Dieu et au bien universel de l'Eglise : des affaires du concile, du salut du prochain et de leur

1. *Le B. Pierre Le Fèvre. — Précis historique*, chap. XI-XII et XIII, p. 244-266-264 et suiv., 270 et suiv.

2. Pallavic. *Istor. del Conc. di Trento*, lib. VII, cap. VII, n. 1 et en note.

propre perfection. Dans le concile, ils devaient dire leur avis avec plus de modestie encore que de science; écouter avec une grande attention les avis des autres, pour donner les leurs avec plus de justesse et d'à-propos; apporter, dans la diversité des sentiments, les raisons du pour et du contre, avec le désir d'en faire jaillir la vérité. Mais il leur était expressément recommandé d'éviter les opinions nouvelles, lors même qu'on pouvait les soutenir par le raisonnement et sans tomber dans l'erreur, de s'en tenir toujours aux sentiments les plus généralement reçus dans l'Eglise, et de les défendre par tous les arguments que fournissent la théologie et la raison (1). Saint Ignace voulait qu'en dehors des séances et des réunions, ils visitassent, au moins tous les quatre jours, les malades dans les hôpitaux; qu'ils enseignassent la doctrine chrétienne aux enfants; que, dans leurs instructions au peuple, ils cherchassent à le porter à la pénitence; qu'ils évitassent d'y traiter les questions agitées dans l'assemblée; qu'ils se contentassent d'exhorter leurs auditeurs à obéir avec docilité aux décisions de l'Eglise et à prier Dieu pour l'heureux succès du concile; en général, qu'ils saisissent toutes les occasions de faire du bien au prochain. Enfin, il leur recommandait de faire régner parmi eux l'union et la charité et une parfaite conformité de sentiments

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. VI, n. 26.

et de volontés; de conférer entre eux, le soir, de ce qu'ils avaient fait, ou de ce qui s'était passé dans la journée; de prévoir, le matin, ce qu'ils auraient à faire durant le jour; de délibérer sur l'ordre et la manière qu'ils auraient à y observer; de s'avertir mutuellement de leurs défauts, de s'éclairer par des conseils réciproques, toujours avec charité et humilité (1).

Saint Ignace ne développait pas toute sa pensée dans ces instructions, mais elle était interprétée par des hommes qui l'embrassaient tout entière dans la volonté de l'exécuter. Le P. Le Jay l'accomplissait déjà dans ses œuvres, avant même d'en avoir vu l'expression dans la règle de conduite apportée par ses confrères. A leur arrivée, il s'unit à eux pour continuer à l'exécuter; et, animés tous les trois de l'esprit de leur bienheureux Père, ils s'efforcèrent de faire tout le bien qu'il avait dans son intention : ils exerçaient dans les églises les fonctions sacerdotales, surtout le ministère de la confession; ils enseignaient le catéchisme à de nombreuses réunions d'enfants, appelés ou recueillis de tous les quartiers de la ville; leur séjour à l'hôpital leur donnait la faculté de visiter souvent les malades; ils les servaient, les consolaient, les instruisaient des vérités de la foi et les admettaient aux sacrements. Tous les malheu-

(1) Alcazar, *Chrono-Hist. de la Prov. de Toledo*, tom. I, p. 79.

reux avaient part à leur charité ; mais ils la témoignaient d'une manière plus spéciale à ceux qui étaient les plus abandonnés.

Nous avons déjà dit que l'espoir de trouver d'abondantes aumônes, auprès des prélats et des seigneurs réunis à Trente, avait attiré dans cette ville des foules nombreuses de mendiants. La police avait pris des mesures pour prévenir, pendant le jour, les inconvénients de leur présence et de leur profession, et elle leur avait assigné, hors de la ville, de vastes hangars, où elles trouvaient un refuge et un lieu de repos pendant la nuit. Or, les PP. Le Jay, Laynez et Salmeron se firent les protecteurs de ces pauvres gens : ils allaient tour à tour leur dire la messe, le matin, leur faire des instructions familières sur leurs devoirs religieux, et entendre les confessions de ceux qui voulaient recourir à leur ministère. A ces œuvres de zèle, ils ajoutaient toujours des actes de charité.

Un grand nombre de ces infortunés n'avaient pour vêtements que de misérables haillons, qui suffisaient à peine pour les couvrir. Touchés d'un tel dénuement, leurs trois charitables protecteurs implorèrent la charité publique, et, avec les sommes que leur donnèrent les légats, le cardinal Madrucci, les autres prélats du concile et de nobles personnages, ils purent, en un seul jour, fournir des habits à plus de soixante et seize de ces pauvres, et à

tous quelques ressources pécuniaires ou alimentaires (1).

La charité des PP. Le Jay, Laynez et Salmeron semblait augmenter avec le nombre des malheureux. Sur ces entrefaites, passèrent par Trente des bandes de soldats italiens, qui sortaient des troupes pontificales occupées, avec celles de l'Empire, contre la ligue de Smalkalde : ils étaient tous dans un état de santé et de dénuement digne de la compassion publique. Les légats ne trouvèrent pas de plus sûr moyen de les soulager que de les recommander aux soins des trois disciples de saint Ignace. Leur espérance ne fut point trompée ; l'assemblée et la ville avaient été si édifiées du dévouement de ces religieux envers les pauvres et les mendiants, que non seulement on ne leur refusait rien, mais qu'on allait même au devant de leurs demandes et de leurs vœux. Aussi furent-ils bientôt en mesure de fournir des secours proportionnés aux besoins de leurs nouveaux protégés. Ceux-ci, au bout de quelques jours, purent reprendre leur route, remis de leurs fatigues et de leurs maladies et munis des provisions nécessaires pour le reste de leur voyage (2).

(1) Dilarino, *Vita del V. servo di Dio Giacomo Laynez* (Roma, 1672, in-8°), p. 52-53. — Alcazar, *Chrono-Hist. de la Prov. de Toledo*, tom. I, p. 80.

(2) Orland. *Hist. Soc. Jesu.* part. I, lib. VI, n. 28.

Les PP. Le Jay, Laynez et Salmeron s'inquiétaient beaucoup moins d'eux-mêmes que des pauvres et des malades : humblement logés à l'hôpital, contents d'une nourriture sobre, couverts de vêtements usés, ils recherchaient en tout et toujours le partage de la pauvreté. Il fallut que les légats les obligeassent d'accepter de leur part une soutane neuve pour paraître convenablement dans les congrégations, où le P. Le Jay représentait le cardinal d'Augsbourg, et les deux autres parlaient au nom du Souverain Pontife (1).

Tant d'humilité et de charité aurait suffi pour mériter à ces religieux la vénération générale ; mais on ne pouvait se défendre d'un sentiment d'admiration lorsque, forcés par leur mission de prendre part aux discussions théologiques dans les réunions ou dans les congrégations, ils découvraient tout le mérite et les vastes connaissances que cachaient de si modestes dehors.

Le cardinal d'Augsbourg, informé de l'honneur que lui faisait son représentant par sa science et par la sainteté de sa vie, s'unit aux Pères du concile pour lui témoigner son admiration et sa reconnaissance. Dans une lettre pleine de ces sentiments, il le remerciait en termes paternels de répondre si bien à sa confiance et de remplir si largement tout

(1) Dilarino, *Vita del V. Servo di Dio Giacomo Laynez*, p. 52-53.

ce qu'il s'était promis de lui. « Je rends grâces à Dieu, ajoutait-il, de m'avoir inspiré d'envoyer votre Révérence au concile de Trente, où elle fait tant de bien par l'exemple de sa sainte vie, par l'efficacité de son zèle et par la solidité de sa doctrine (1). »

Quant aux PP. Laynez et Salmeron, nous avons fait connaître, dans un autre ouvrage (2), avec quelle éloquence et quelle profondeur de doctrine ils soutinrent au concile de Trente le titre de théologiens du Saint-Siége ; nous nous contenterons ici de rappeler leurs avis lorsqu'ils seront mêlés à ceux du P. Le Jay, sujet à peu près exclusif de notre livre.

Quand les PP. Laynez et Salmeron arrivèrent à Trente, vers le 20 du mois de mai 1546, on poursuivait, dans les réunions des théologiens et dans les congrégations, la discussion des matières sur lesquelles le concile devait se prononcer le 17 du mois juin, dans la cinquième session. Il s'agissait du *péché originel*, et comme cette question impliquait celle de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge, les PP. Laynez et Salmeron débutèrent dans leurs fonctions par de savantes considérations en faveur de cette opinion, que le Pape Pie IX devait définir, trois siècles plus tard, aux applaudissements

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù. — Dell' Italia*, lib. II, cap. II.

(2) *Histoire du Concile de Trente* (2 in-8°), tom. I, liv. II et passim.

du monde chrétien. Pour des motifs de prudence que nous avons exposés ailleurs (1), le concile de Trente se contenta de déclarer qu'il n'entendait pas comprendre la *Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie* dans le décret où il s'agissait du péché originel.

A la cinquième session, où fut porté ce décret, assistèrent, avec les trois légats, le cardinal Pacheco, deux ambassadeurs de l'Empereur, neuf archevêques, quarante-neuf évêques, deux abbés, trois généraux d'Ordres. Jusqu'alors le P. Le Jay, procureur du cardinal Othon Truchsess, évêque d'Augsbourg, avait seul représenté au concile un évêque absent. On vit cette fois siéger immédiatement au-dessous de lui, avec la même qualité, Ambroise Storck, plus connu sous le nom de Pélargus, de l'Ordre de Saint-Dominique, et procureur de l'archevêque de Trèves.

La sixième session, fixée au 29 juillet 1546, ne put être célébrée que le 13 janvier 1547, à cause de diverses circonstances, toutes très-fâcheuses, qui troublèrent les délibérations du concile et la tranquillité des Pères. Ce n'est pas ici le lieu de les faire connaître. Il nous suffit de dire qu'elles eurent presque toutes pour causes principales les exigences de Charles-Quint et le dévouement des prélats allemands et espagnols à ses volontés. La guerre

(1) *Hist. du Concile de Trente*, liv. II.

qu'il était obligé de faire aux confédérés de Smalkalde, depuis la dernière diète de Ratisbonne, l'effroi répandu à Trente par le voisinage des bandes luthériennes, avaient soulevé la question de la translation du concile. Les prélats voués à l'Empereur s'y opposèrent avec une vivacité qui les fit souvent sortir des bornes de la modération et même des convenances. De là de longues negociations entre Rome et le concile : puis, quand le premier danger eut cessé, l'Empereur ne voulait pas qu'on traitât la question de la *justification*, qui cependant, après celles des livres canoniques de l'Ecriture, des traditions et du péché originel, s'imposait la première aux discussions de l'assemblée. Il alléguait pour prétexte qu'une définition sur ce point mettrait les luthériens en fureur. Ses ambassadeurs et ses évêques appuyaient impérieusement sur cette considération. On répondait aux raisons des légats par des emportements et des menaces de schisme, ce qui entravait la marche régulière du concile et le forçait de renvoyer d'un mois à l'autre le résultat de ses travaux. Voilà pourquoi la sixième session, fixée au 29 juillet 1546, fut différée jusqu'au 13 janvier 1547.

Il fut cependant moins difficile d'écarter les causes de ce délai que de résoudre les questions de dogmes et de discipline, sur lesquelles le concile devait prononcer dans sa sixième session. Il s'agissait, dans les premières, de la *justification* de l'hom-

me, et, dans les secondes, de la résidence des évêques dans leurs Eglises.

Quoique les protestants eussent bien varié dans la question de la *justification*, comme dans toutes les autres, ils s'accordaient cependant à soutenir dans la pratique que l'homme est justifié par cette foi spéciale par laquelle il croit que la justice de Jésus-Christ et ses mérites lui sont imputés; que le pécheur est justifié dès qu'il croit l'être, quelles que soient d'ailleurs ses dispositions.

Calvin y ajouta l'inamissibilité de la justice ; car il enseigna que l'homme, une fois justifié par cette foi spéciale, ne peut plus déchoir de cet état, ni perdre *totalement* et *finalement* cette foi justifiante, quelle que soit sa vie, criminelle ou chrétienne, ou honnête.

Cette doctrine mettait à l'aise la conscience des protestants, et l'on sait que, surtout dans ces premiers temps, ils surent l'appliquer à leur conduite.

Le concile, en condamnant ces principes, ne soutenait pas seulement la vérité et la sainteté de ses dogmes, il vengeait encore la morale contre les conséquences du système protestant sur la *justification*.

Depuis que Luther avait soulevé cette question, elle était devenue, de la part des docteurs catholiques, l'objet principal de leurs études, et la plupart de ceux qui se trouvaient au concile de Trente en

avaient déjà mesuré et exploré les profondeurs. Nous avons vu que le P. Le Jay, pour éclairer les habitants de Ratisbonne sur un point si obscurci par les opinions luthériennes, entreprit de le traiter dans une série de conférences ou d'homélies sur l'Epître aux Galates. Le P. Le Fèvre avait employé la même méthode pour arriver au même but. Le P. Salmeron traita souvent la même question dans ses instructions, et on peut dire qu'il l'épuisa, plus tard, dans ses admirables commentaires sur l'Epître aux Romains et sur l'Epître aux Galates. On devait s'y attendre après le discours magistral qu'il prononça sur la justification, dans une des congrégations préparatoires à la sixième session. Le P. Laynez, à son tour, l'agita avec tant de supériorité dans un discours ou plutôt dans un traité spécial, que cet écrit fut jugé digne d'être inséré intégralement dans les actes du concile.

Le P. Le Jay, de son côté, prit une part très-active aux délibérations sur cette question, soit dans les réunions particulières, soit dans les congrégations générales. L'histoire nous a conservé, entre autres avis, celui qu'il donna sur ces paroles de saint Paul : *Arbitramur enim justificari hominem per fidem sine operibus legis.* C'était un des textes sur lesquels s'appuyaient les protestants pour soutenir que le pécheur est justifié par la foi sans les œuvres. Les Pères du concile mirent donc le plus grand soin à l'expliquer. Mais les avis, sans être

contradictoires, étaient cependant si divers qu'il n'en ressortait pas une explication bien nette. Le P. Le Jay fit alors observer que l'apôtre saint Paul avait ainsi parlé pour prouver ce qu'il avait avancé gratuitement. Car, dit-il en somme, de toutes les choses qui contribuent à la justification, la foi seule est purement gratuite. Nous obtenons le reste par la foi ou avec la foi ; et ainsi en elle il nous est donné, non d'être justes, mais de pouvoir le devenir. Du reste, la foi seule ne suffit pas sans les œuvres, comme le prouvent ces paroles de l'Evangile : *Beaucoup crurent en Jésus-Christ; mais Jésus-Christ ne se fiait point à eux, parce qu'il les connaissait tous. Multi crediderunt in nomine ejus... Ipse autem Jesus non credebat semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes.* (Joann., II, 23-24.) La foi peut donc être sans les bonnes œuvres, et alors elle ne suffit pas pour attirer à Jésus-Christ. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la foi justifie *inchoativement* ; c'est-à-dire qu'elle nous ouvre la voie qui conduit à la justice (1).

Ces longues et savantes délibérations ne suffisaient point à la sollicitude extraordinaire que les Pères apportaient à la discussion des questions controversées par les hérétiques modernes : ils les renouvelèrent lorsque la commission nommée à cet effet leur eut soumis les seize chapitres où elle avait ré-

(1) Pallavic., lib. VIII, cap. IV, n. 18.

sumé, d'après les discussions précédentes, ce que le concile devait définir sur la justification.

Chacun de ces chapitres, ou plutôt chaque proposition, chaque expression furent examinées, discutées avec autant de soin que si on ne s'en était pas encore occupé.

Les cinq premiers furent acceptés sans changement, du moins avec de très-légères modifications; mais de graves difficultés accueillirent le sixième. Il y était dit qu'un adulte infidèle est disposé à la justification d'abord par *la foi*, en croyant ce que Dieu a révélé, puis par *la crainte* des peines réservées au pécheur, ensuite par *l'espérance* d'obtenir de la miséricorde divine le pardon de ses péchés, ce qui le conduit au repentir.

On n'y avait pas compris l'acte d'amour de Dieu parmi les dispositions à la justification; et lorsque, sur l'avis de vingt-trois Pères, on l'y eût mentionné, plusieurs le désapprouvèrent. Mais l'archevêque de Sassari, le coadjuteur de l'évêque de Vérone et le P. Claude Le Jay réunirent leurs efforts pour le défendre et le maintenir. « Il ne s'agit pas ici, disaient-ils, de l'habitude de la charité; mais puisque, dans le passage où il est parlé de la pénitence, il n'est pas fait mention de l'amour, il semble bon d'unir à l'acte de foi et d'espérance quelque acte d'amour; car si la pénitence procédait toute de la crainte, sans aucun amour de la justice, et si la douleur n'était occasionnée que par la considéra-

tion de la peine, et non par l'offense de Dieu, elle serait dès lors stérile et infructueuse. » Cet avis prévalut, et le sixième chapitre fut rédigé et promulgué avec cette importante addition : *Illumque* (Deum) *tanquam omnis justitiæ fontem diligere incipiunt....*

Tous les autres chapitres du décret sur la justification furent discutés avec un soin égal, et rédigés avec la même précision. On y ajouta trente-trois canons, où étaient condamnées les erreurs des hérétiques sur cette matière.

Ils furent promulgués avec un décret de réformation relatif à la résidence des évêques, le 13 février 1547, dans la sixième session. On y vit, avec les cardinaux del Monte et Marcel Cervini, le cardinal Madrucci, dix archevêques et quarante-cinq évêques. Mais les ambassadeurs de Charles-Quint, le cardinal Pacheco et quelques autres prélats impérialistes protestèrent par leur absence contre la publication du décret sur la justification, que l'Empereur voulait faire renvoyer à un temps indéterminé, pour ne pas désespérer les protestants. Le cardinal Othon Truchsess entrait un peu, sous ce rapport, dans les vues de ce prince. Il souffrit cependant que le P. Le Jay le représentât encore dans cette occasion. Il envoya même alors au concile, en qualité de théologien, un nouveau confrère de son procureur ; nous allons dire en peu de mots à quelle occasion.

Othon Truchsess se trouvait auprès de l'Empereur, lorsque le P. Canisius alla, au nom du clergé, de l'Université et de la ville de Cologne, supplier ce prince de concourir, pour sa part, à délivrer cette Eglise d'un pasteur qui, peu content de l'affliger par ses scandales, s'efforçait encore de l'entraîner dans le schisme. Frappé de la sagesse, de l'éloquence et de la force des raisons avec lesquelles le jeune négociateur remplissait sa mission, Othon Truchsess jugea qu'un tel homme avait sa place marquée au concile, où l'Eglise n'avait pas trop de ses plus grandes lumières pour éclairer les graves et solennelles questions qu'on y traitait. Dès lors, il résolut de l'envoyer, en qualité de son théologien, au concile de Trente, où il était déjà représenté par le P. Le Jay. Mais, prévoyant toutes les difficultés que feraient la ville et l'Université de Cologne, il ne communiqua son projet qu'à ceux qui pouvaient le favoriser, et prit auprès d'eux les mesures les plus propres à le faire réussir. Il écrivit d'abord à saint Ignace une éloquente lettre dans laquelle, après lui avoir longuement exposé les raisons qui l'engageaient à nommer le P. Canisius son théologien au concile œcuménique, il le priait d'envoyer à ce religieux l'ordre de se rendre sans délai à Trente.

Soit qu'elles eussent eu vent du projet du cardinal, soit qu'elles le soupçonnassent, la ville et l'Université de Cologne tentèrent de leur côté de nouvelles démarches auprès de saint Ignace : « Elles

le conjurèrent de ne les point priver du secours que le Ciel paraissait leur avoir envoyé dans la personne de Canisius pour la conservation de la foi dans ce pays; que du moins, si on était déterminé à le tirer de Cologne, en voulût bien attendre qu'il eût pris solennellement le bonnet de docteur, et que l'on n'enviât point à l'Université de cette ville l'honneur de donner à l'Eglise un docteur de ce mérite. »

« L'empressement qu'on témoignait de retenir Canisius, ajoute le P. Dorigny, ne pouvait n'être point agréable au saint général : l'intérêt de la religion et l'honneur de sa Compagnie le portaient à déférer avec plaisir à l'inclination de ceux qui le demandaient; mais il fallut céder à une autorité supérieure. Le cardinal d'Augsbourg prétendit que le bien du concile étant celui de l'Eglise universelle, il devait l'emporter sur celui d'une Eglise particulière (1). » Et cette raison, qu'il avait alléguée pour arracher le P. Le Jay aux demandes des évêques et des princes catholiques d'Allemagne, prévalut aussi dans les conseils de saint Ignace. Canisius reçut donc l'ordre d'accepter la mission que le cardinal Othon Truchsess le chargeait d'aller remplir au concile de Trente.

Arrivé dans cette ville, le P. Canisius se mit à partager les travaux et le genre de vie de ses confrères. Il remercia le Seigneur de l'avoir associé, lui si jeune

(1) Dorigny, *la Vie du R. P. Canisius*, liv. I. p. 59-60.

encore, à trois des premiers compagnons de saint Ignace, auprès desquels il pouvait puiser, comme à sa source, l'esprit primitif de l'Institut. Il n'avait alors que vingt-six ans ; mais on ne tarda pas à voir qu'il avait déjà la vertu d'un parfait religieux et une science consommée : il le montra dans sa conduite et dans les conférences particulières, où s'examinaient les questions qu'on devait agiter dans les congrégations.

Ce ne fut cependant pas alors que son mérite brilla au concile de tout son éclat : on y était tellement préoccupé de la translation, qu'on y avait depuis quelque temps interrompu le cours régulier des délibérations. Et les circonstances devinrent si graves qu'elles forcèrent enfin l'assemblée de se transférer à Bologne. Déjà le voisinage des bandes luthériennes lui avait suggéré ce parti, quand la victoire remportée à Mühlberg, sur la ligue de Smalkalde par les troupes impériales, dissipa ses craintes. Mais bientôt un autre ennemi plus redoutable et moins facile à vaincre, vint de nouveau répandre l'effroi parmi les Pères : une fièvre pourprée se déclara dans la ville, et y prit un caractère d'épidémie qu'on ne pouvait pas se dissimuler ; les nombreuses victimes qu'elle faisait et l'avis du célèbre Fracastor, médecin du concile, ne permettaient plus d'en douter. Il fallut donc se décider à transporter l'assemblée à Bologne, ville qui offrait plus de sûreté et bien d'autres avantages.

Cette résolution, autorisée par une bulle spéciale et consentie par tous les Pères, excepté par les prélats sujets de Charles-Quint, fut exécutée le 12 mars de l'an 1547.

Avant d'y accompagner le P. Le Jay, nous devons faire connaître un événement qui troubla son repos pendant son séjour à Trente, et devint une date mémorable dans l'histoire de la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE DEUXIÈME.

RELIGION DE FERDINAND I. — SON OPINION SUR LE P. LE JAY. — ÉTAT DE L'ÉGLISE DE TRIESTE. — FERDINAND I DESTINE CE SIÈGE AU P. LE JAY. — ENTREVUE DE L'ÉVÊQUE DE LAYBACH ET DU P. LE JAY, A VENISE. — LETTRE DU ROI AU P. LE JAY. — RÉPONSE DE CE RELIGIEUX. — ENTREVUE DU P. LE JAY AVEC LE CARDINAL MADRUCCI. — DÉMARCHES DE FERDINAND I AUPRÈS DU SAINT-SIÉGE. — CONSIDÉRATIONS QUE S. IGNACE SOUMET A PAUL III. — DÉMARCHES, EN SENS CONTRAIRE, DE PLUSIEURS INTERMÉDIAIRES. — INTERVENTION DE MARGUERITE D'AUTRICHE. — LETTRE DE S. IGNACE A FERDINAND I. — DÉSISTEMENT DE CE PRINCE. — MANIFESTATION DE LA JOIE DE S. IGNACE, DU P. LE JAY ET DE TOUTE LA COMPAGNIE. — RAISONS ET SUITES DU REFUS DU P. LE JAY.

Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint, et plus tard son successeur à l'Empire, était sincèrement attaché à la religion catholique : il en respectait les lois et y soumettait habituellement sa conduite privée. Quelquefois, il est vrai, il essaya de les accommoder aux conseils de la politique, pour sortir des embarras que lui créaient les événements : ne trouvant ni dans son caractère ni dans son génie les moyens de résister aux factieuses prétentions des luthériens, il était, comme l'Empereur, trop

souvent porté à demander à l'Eglise des concessions capables de les satisfaire ou de les adoucir. Mais lorsque, libre de ces terribles nécessités, il pouvait agir dans toute l'indépendance de sa foi et de sa conscience, il prenait des mesures également sages et efficaces pour la relever, la rétablir et l'affermir dans ses Etats.

Il avait remarqué que rien n'avait plus favorisé et hâté la propagation de l'hérésie en Allemagne que l'absence d'un clergé instruit et réglé; il concluait de là qu'un des plus puissants moyens de réparer les ravages du luthéranisme, ou d'en préserver les populations qui avaient eu le bonheur d'y échapper, était de préposer au gouvernement des Eglises des pasteurs instruits, vertueux et vigilants. Urbain Textor, évêque de Laybach et son confesseur, l'entretenait dans cette persuasion et dirigeait toujours son choix sur des pasteurs dignes de le fixer.

Le P. Claude Le Jay avait depuis longtemps attiré sur sa personne celui de l'un et de l'autre. On se souvient que, pendant la longue diète de Worms, où ce religieux avait accompagné, en 1545, Othon Truchsess, cardinal d'Augsbourg, le roi des Romains lui avait témoigné une estime et une bienveillance extraordinaires, et que l'évêque de Laybach avait eu avec lui de fréquents entretiens sur les maux de l'Eglise d'Allemagne, et sur les moyens d'y remédier. Ils s'étaient accordés à reconnaître la né-

cessité de remplir les vides faits dans les rangs du clergé par l'indifférence, par l'esprit du temps et par l'apostasie, et de fonder des écoles spéciales, où la religion, secondée par la munificence du souverain, pourrait former de dignes ministres des autels.

Depuis lors, Ferdinand Ier avait arrêté dans son esprit la résolution d'élever à la dignité épiscopale un religieux qui en comprenait si bien les devoirs. L'occasion d'exécuter son projet vint se présenter à lui tandis que le P. Le Jay représentait le cardinal Othon Truchsess au concile de Trente.

L'Eglise de Trieste était gouvernée depuis 1502 par Pierre Bonomo, d'abord chancelier de Frédéric III, et ensuite de Maximilien Ier, empereurs d'Allemagne. C'était un prélat d'un esprit très-cultivé, d'une conduite irréprochable, d'une grande habileté dans les affaires et d'une prudence consommée. Magnifique dans ses entreprises, il avait restauré avec autant de goût que de splendeur l'habitation des évêques de Trieste. Mais ses emplois à la cour, et ensuite son grand âge, ne lui avaient pas permis d'exercer sur son diocèse la vigilance que réclamaient les circonstances. D'ailleurs, comme il réunit pendant quelque temps à sa dignité celle d'administrateur de l'évêché de Vienne, il était obligé de partager ses soins entre ces deux Eglises, par conséquent de les négliger un peu toutes les deux. Aussi, quand il mourut, en 1546, celle de Trieste

était dans un état qui appelait toute la sollicitude de son successeur (1).

La ville de Trieste, aujourd'hui si importante, ne l'était guère alors que par sa position : située loin du siége du gouvernement, à l'entrée de l'Illyrie, elle pouvait devenir pour cette contrée un foyer d'erreurs, et même un des boulevards de l'hérésie. Les luthériens l'avaient bien compris; ils se servirent habilement des relations commerciales entre ce pays et l'Allemagne pour y répandre leurs erreurs et y établir leur secte; et déjà ils y avaient si bien réussi que, dès l'an 1534, Paul Vergerio, alors nonce pontifical en Autriche, les signalait à la surveillance des autorités ecclésiastiques. « J'ai appris, écrivait-il à Pierre Carnesecchi, qu'à Trieste, ville de notre Italie, située sur les bords de la mer Adriatique, le luthéranisme s'établissait et pullulait à la faveur du commerce.

« Fort de l'autorité de ma charge et de la puissance du roi, j'ai fait d'actives démarches pour y mettre bon ordre; j'espère que, par des moyens rigoureux, je parviendrai à extirper ces mauvaises plantes; car il le faut, Monseigneur; et vous saurez que le roi, qui est obligé de ménager les luthériens des terres de l'Empire et du royaume de Bohême, où il ne peut faire ce qu'il veut, parce qu'il n'est pas le plus fort, ne garde pas les mêmes ménagements dans ses

(1) Voir, aux *Pièces justificatives*, le n. XII.

Etats héréditaires d'Autriche; et il est bien décidé à agir sévèrement contre cette maudite engeance, surtout contre les luthériens de Trieste, d'autant plus que de là cette peste se répand au dehors. Elle a même envahi, me dit-on, le bourg de Pirano, où quelques mauvais sujets pervertissent au grand jour les âmes de ces braves gens. Monseigneur, je suis de ce pays, j'en connais les habitants, et je puis dire que si l'hérésie pénètre une fois dans ces natures incultes, si l'épidémie gagne ce coin de l'Italie — *sed Deus omen avertat!* — vous ne tarderez pas à voir toutes les provinces et régions circonvoisines infectées et corrompues. Je vous prie donc, Monseigneur, au nom de Jésus-Christ, de faire le plus tôt possible cette importante communication au Saint-Père, afin qu'on arrête le mal dès son origine. C'est pour ne pas en avoir agi de cette manière en Allemagne, que le mal y a fait tant de progrès et de ravages dans l'Eglise de Jésus-Christ (1)... »

Vergerio, alors envoyé pontifical en Allemagne, et devenu un an après évêque de Capo d'Istria, contribua lui-même à hâter le résultat qu'il semblait tant redouter. Son apostasie donna au luthéranisme plus de vogue et d'ascendant que tous les efforts réunis des prédicants. En 1546, cette secte s'était déjà fortement implantée dans Trieste et répandue de là dans les pays d'alentour. C'est pourquoi Fer-

(1) *Monumenta Vaticana*, n. CXXXII, p. 174.

dinand Ier mettait le plus grand soin à choisir pour ce siège un homme également capable par sa science de défendre la foi catholique contre l'hérésie, et de la recommander par ses vertus. Il le proposa d'abord à Bobadilla, alors aumônier des troupes impériales dirigées contre la ligue de Smalkalde. Bobadilla avait, en effet, la vertu et la science que demandait une pareille charge ; mais l'ardeur de son zèle ne s'accommodait pas facilement de la prudence administrative. Ferdinand Ier ne fit aucune insistance lorsque ce religieux lui eut représenté que, par sa profession, il était appelé non aux honneurs, mais à la pauvreté (1). La même raison aurait pu empêcher le roi des Romains de penser à tout autre membre de la Compagnie de Jésus ; il espérait néanmoins qu'elle cèderait à la considération plus puissante des intérêts de la foi, si des qualités exceptionnelles l'engageaient à porter son choix sur un religieux de cet Institut. Or, ces qualités exceptionnelles, il les avait reconnues lui-même dans le P. Claude Le Jay, qui, depuis lors, les avait encore confirmées au concile de Trente. Il prit donc la résolution de faire préposer le P. Le Jay au gouvernement de l'Eglise de Trieste, et il en poursuivit l'exécution avec une vigueur qui troubla le repos de saint Ignace lui-même et compromit la santé de son disciple.

(1) *Act. Sanctor.*, tom. VII julii. De Sancto Ignatio, § XXXIX, p. 486.

D'abord, Ferdinand Ier chargea l'évêque de Laybach, son confesseur, d'en aller faire la première ouverture au P. Le Jay, alors au concile de Trente. Mais, pour conserver à cette négociation un secret dont dépendait en partie le succès, il fit prier les légats de permettre au P. Le Jay de se rendre à Venise, où il s'aboucherait avec l'évêque de Laybach.

Arrivé au lieu du rendez-vous, il y trouva en effet le délégué du roi des Romains. Ce prélat ne connaissait pas moins la modestie que le mérite du P. Le Jay : il entoura la proposition de son maître de toutes les considérations les plus capables d'exciter le zèle du religieux, et de faire illusion à sa modestie. Mais tous ses moyens de persuasion échouèrent devant la volonté de son interlocuteur. Quoique le P. Le Jay eût été averti, sans doute, par les légats, de la mission d'Urbain Textor, il ne put cependant se défendre, en l'entendant, d'un sentiment de stupeur. Revenu de ce premier mouvement, il crut devoir mettre dans le refus qu'il était décidé à opposer à la proposition royale, assez de réflexion pour s'épargner l'apparence du parti-pris et peut-être le reproche de précipitation. Il pria donc le prélat de lui permettre d'examiner pendant une heure, devant Dieu, la proposition de Sa Majesté, et de demander, dans la prière, à l'Esprit-Saint, la réponse qu'il avait à faire.

Après avoir passé une heure devant l'image de Jésus crucifié, il se rendit auprès de l'évêque de

Laybach, et lui déclara, avec autant d'humilité que de résolution, que sa conscience lui défendait d'accepter une charge supérieure à ses forces; qu'il était profondément ému de la bonne opinion que le roi avait de lui, mais que son mérite ne répondait pas à la bienveillance de Sa Majesté. Il la suppliait donc de porter son choix sur un sujet plus capable que lui de le justifier. Et profitant de cette occasion pour détourner cet honneur de tout autre membre de la Compagnie, il ajouta que de pareilles dignités ne convenaient point à sa profession, et qu'il conjurait le roi des Romains de ne penser, pour le siége de Trieste, à aucun de ceux qui l'avaient embrassée (1).

Prévoyant qu'une telle réponse ne satisferait pas Ferdinand Ier, Le Jay se hâta d'avertir saint Ignace de tout ce qui venait de se passer entre lui et l'évêque de Laybach : « J'ai toujours redouté, lui écrivit-il, le 13 septembre, les bénéfices et les dignités ecclésiastiques; je les refuse maintenant plus que jamais. Plus ils sont considérables, plus ils me répugnent. Par la grâce de Dieu, je me plais dans la pauvreté, selon ma vocation, quoique je sois mécontent de moi, puisque chaque jour j'offense le Seigneur par mes péchés. Je ne sais pas me gouverner moi-même; je me garderais donc bien de contracter l'obligation de gouverner les autres. » Il demandait

(1) Rader, *Bavaria pia*, p. 120.

ensuite à saint Ignace ses prières et ses conseils sur la manière et les moyens de résister à la volonté du roi des Romains, sans méconnaître sa bienveillance (1).

Ferdinand Ier, en effet, était bien décidé à poursuivre son entreprise : la réponse que lui avait apportée l'évêque de Laybach l'avait affermi dans son estime pour le P. Le Jay et dans la résolution de le faire élever sur le siége épiscopal de Trieste. Avant de porter sa demande à Rome, il tenta un nouvel effort pour s'assurer du consentement de celui qu'elle intéressait le plus. Il daigna donc écrire au P. Le Jay une longue lettre, dans laquelle, faisant appel à son zèle pour la pureté de la foi et le salut des âmes, il lui développait les raisons les plus propres à l'exciter. Cette Eglise, disait-il, était destituée de pasteur, et cependant environnée de toutes parts, et déjà même envahie par des ennemis qui menaçaient d'y établir l'hérésie sur les ruines de la religion; c'était donc une œuvre de charité que de veiller sur cette partie du troupeau de Jésus-Christ, et bien digne d'occuper le zèle que le P. Le Jay déployait partout contre l'erreur. Le roi le priait très-affectueusement de ne point refuser une charge, où il pourrait satisfaire son amour pour l'Eglise sans manquer à l'humilité de sa profession, puisqu'elle

(1) *Act. Sanctor.*, tom. VII jul. De S. Ignatio, § XXXIX. p. 487.

lui offrirait plus de travail que d'honneur. Enfin, il ajoutait que, dans l'espérance que le P. Le Jay ne reculerait pas devant une œuvre si sainte, il prendrait, à Rome, toutes les mesures et remplirait toutes les formalités voulues pour le faire investir canoniquement de cette dignité (1).

Cette lettre jeta le P. Le Jay dans la consternation. Il n'avait pas encore reçu les avis de son bienheureux Père ; il ne pouvait prendre conseil que de sa conscience sur la réponse qu'il avait à faire à Ferdinand Ier. Mais, pénétré de l'esprit de saint Ignace, il était sûr d'obéir à ses intentions, en refusant humblement d'acquiescer aux offres du roi. Il se borna donc à développer, dans sa réponse, écrite le 25 septembre 1546, celle qu'il avait déjà faite à l'évêque de Laybach. Il remerciait humblement le roi des Romains d'avoir eu de lui une opinion si peu justifiée par ses qualités et son mérite, et plus encore d'un honneur qu'il se sentait incapable de soutenir. De pareilles places, ajoutait-il, demandaient des sujets plus qualifiés et plus capables que lui. D'ailleurs, l'éclat des dignités ecclésiastiques ne pouvait s'accorder avec le genre de vie auquel le Seigneur l'avait appelé. En conséquence, il suppliait Sa Majesté de vouloir bien jeter les yeux en dehors de la Compagnie, sur un sujet plus digne d'occuper un poste si éminent et une dignité si redoutable. Il

(1) Ribadeneyra, *Vie du B. P. Ignace*, liv. III, chap. 14.

lui offrait son dévouement et ses services pour toutes les circonstances où sa profession lui permettrait de s'employer; mais dans celle-ci, il était obligé de se soustraire à la bienveillance de Sa Majesté, puisqu'il ne pourrait accepter ses offres sans mériter le reproche de témérité, sans nuire à son âme et à toute la Compagnie de Jésus (1).

Dans la crainte que cette lettre ne produisît pas sur l'esprit de Ferdinand Ier l'effet désiré, le P. Le Jay crut devoir la faire appuyer par une autorité aimée et respectée de ce prince. Objet de l'affection et de l'estime du cardinal Madrucci, évêque de Trente, le P. Le Jay n'avait jusqu'alors imploré la bienveillance du noble prélat qu'en faveur des pauvres et des malheureux : jamais il ne lui avait demandé une faveur personnelle. Mais la gravité des circonstances où il se trouvait semblait lui faire un devoir de recourir à une protection qui pouvait l'aider à prévenir un danger, dont la Compagnie était menacée dans sa personne. Un jour donc il se présenta au cardinal, et, lui ayant exposé avec l'accent de la douleur la plus profonde, les instances que le roi des Romains daignait lui faire pour le décider à accepter l'évêché de Trieste, il le supplia d'interposer sa médiation auprès de Sa Majesté, pour la dissuader d'une entreprise si fatale non seulement à lui-même, mais encore à son Ordre tout entier.

(1) Ribadeneyra, *Vida del B. P. Ignacio*, lib. III, cap. 14. — *Act. Sanctor.*, tom. VII jul., p. 487, n. 412.

Il commençait à expliquer combien il serait dangereux, pour la Compagnie que l'ambition s'introduisît dans son sein avec la possibilité d'y aspirer aux dignités, et combien il serait lui-même coupable s'il consentait le premier à donner un pareil exemple. Mais le cardinal Madrucci n'était pas de cet avis ; il pensait au contraire que la considération de la Compagnie n'était que secondaire : que l'Eglise, surtout en Allemagne, avait besoin de bons évêques, de pasteurs zélés et instruits, et que, puisque la Compagnie offrait des hommes dignes de remplir ces hautes fonctions, on faisait bien de les leur conférer. Le prélat interrompit donc le P. Le Jay pour lui dire qu'il s'empresserait certainement d'écrire au roi des Romains, mais pour l'affermir dans sa résolution, et l'engager à la poursuivre jusqu'au bout, fallût-il obtenir du Souverain Pontife l'ordre formel, pour le sujet de son choix, d'accepter cette mitre et de plier la tête sous le joug. Il commençait à son tour à expliquer les raisons de son avis, lorsque le P. Le Jay tombant à ses pieds, le supplia d'une voix entrecoupée de sanglots d'avoir pitié de lui. Son attitude, ses larmes, son abattement touchèrent tellement le cardinal qu'il le releva en l'embrassant. Mais le P. Le Jay se jeta de nouveau à ses pieds et lui protesta qu'il ne se relèverait pas, jusqu'à ce qu'il eût obtenu de Sa Seigneurie la grâce qu'il lui demandait. Le cardinal, non moins ému, lui répondit : Je ne pourrai pas vous seconder auprès du roi; j'agirais con-

tre ma conscience; mais je vous promets de ne point lui écrire, quoique je dusse préférer le service de l'Eglise à votre repos; et ce sacrifice vous prouvera combien il me serait pénible de vous affliger (1).

Le P. Le Jay, privé de l'appui du cardinal Madrucci, dut encore renoncer à la consolation d'invoquer celui des légats; car ils pensaient, comme l'évêque de Trente, que c'était rendre le plus grand service à l'Eglise, que de conférer ses dignités à des hommes aussi dignes que le P. Le Jay de les porter. Le cardinal Cervini, ou de Sainte-Croix, était surtout pénétré de cette pensée; il lui semblait que les raisons sur lesquelles on appuyait le sentiment contraire devaient céder à la considération du bien général de l'Eglise. Il resta longtemps dans cette opinion, et il ne l'aurait jamais abandonnée, s'il n'eût été ébranlé par son respect pour saint Ignace. Deux ou trois ans après, il soutenait encore contre le P. Martin Olave, « que la Compagnie feroit un plus grand service à l'Eglise de Dieu, en luy donnant de bons évêques, qu'en ne luy donnant que de bons prédicateurs et de bons confesseurs; et que le fruit qui en reviendroit seroit d'autant plus grand, qu'un évêque a plus de pouvoir qu'un simple prêtre. »

Il alléguait encore plusieurs autres raisons sur ce

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù. — Italia*, lib. II, cap. II.

sujet, auxquelles le P. Olave répondait en substance, — comme avait déjà fait le P. Claude Le Jay, — « que le plus grand service que la Compagnie pouvoit rendre à l'Eglise étoit de se maintenir dans l'humilité et dans la pureté de son institution, pour être plus longtemps capable de la bien servir.» Et comme enfin le cardinal de Sainte-Croix, persuadé que ses raisons étaient meilleures, persistait dans son opinion : « Si mes raisons, ajoute le P. Olave, ne vous suffisent pas pour vous convaincre et vous faire changer d'avis, la seule autorité de notre Fondateur nous suffit pour croire que son sentiment est le meilleur. — Je me rends maintenant, luy répartit le cardinal, et j'avoue que vous avez raison ; car, encore qu'il me semble que la raison est entièrement de mon côté, toutefois l'autorité de votre Fondateur est d'un plus grand poids dans cette occasion que toutes les raisons du monde, ou, pour mieux dire, la raison veut que cela soit de la sorte. Car, puisqu'il a été choisi de Dieu pour établir dans l'Eglise une religion comme la vôtre, pour l'étendre par tout le monde, au profit de tant d'âmes, et pour la gouverner avec tant d'esprit et de prudence, il est pareillement à présumer, et même cela ne peut pas être autrement, que Dieu luy a révélé luy-même la manière dont il veut que cette religion le serve, et de quelle sorte il faut qu'elle se maintienne (1). »

(1) Alphonse Rodriguez, *Pratique de la perfection chrétienne*,

L'opinion du cardinal de Sainte-Croix n'avait pas encore cédé à une considération si juste et si solide, lorsqu'on livrait sous ses yeux de si violents assauts à la volonté du P. Le Jay. Il avait même, dès le commencement, donné la main à cette négociation, en l'envoyant à Venise ; et depuis lors, s'il n'était pas intervenu directement dans l'affaire, il l'avait favorisée par sa complaisance à s'y prêter. Le P. Le Jay ne pouvait l'ignorer : loin de recourir à la médiation du cardinal de Sainte-Croix, il regarda comme une faveur du ciel qu'il conservât dans cette affaire l'attitude à laquelle le cardinal Madrucci s'était enfin résigné, par compassion pour son humilité.

Mais Ferdinand Ier n'avait pas besoin de la puissante recommandation de ces illustres prélats pour se décider à poursuivre l'exécution de son projet. Après avoir lu la lettre du P. Claude Le Jay, ce prince vit bien que des instances réitérées ne parviendraient jamais à vaincre une volonté si résolue à refuser les bénéfices et les dignités ecclésiastiques : il s'adressa donc à l'autorité qui pouvait lui commander. Dans sa lettre au Souverain Pontife, Ferdinand Ier lui représentait, sous les couleurs les plus sombres, les dangers que courait l'Eglise de Trieste, si elle n'était gouvernée par un pasteur zélé, savant, actif et vigilant. Or, il ne connaissait

part. I, traité IV, *De l'union et de la charité fraternelle*. chap. xx.

personne, disait-il, de plus propre à remplir cette place que le P. Claude Le Jay, de la Compagnie de Jésus, homme d'une haute sainteté de vie et d'une profonde doctrine, mais d'autant moins disposé à accepter les dignités ecclésiastiques qu'il les méritait mieux. Il suppliait donc le Saint-Père d'interposer son autorité souveraine et d'ordonner, de la part de la sainte obéissance, au P. Claude Le Jay, d'accepter l'administration pastorale de cette Eglise désolée, et de lui envoyer au plus tôt la bulle de provision (1).

En même temps, le roi des Romains avait écrit à Jacques Lasso, son ambassadeur à Rome, pour le mettre au courant de cette affaire et lui ordonner d'en poursuivre vigoureusement la solution auprès du Saint-Siége. L'ambassadeur n'aurait pas eu de peine à réussir s'il n'avait eu affaire qu'à Paul III : ce Pontife, édifié et consolé du zèle que mettait le roi des Romains à pourvoir de bons pasteurs les Eglises de ses Etats, ne l'était pas moins du choix qu'il avait fait pour celle de Trieste. Les cardinaux y applaudirent comme le Saint-Père, et le P. Le Jay aurait été canoniquement préconisé évêque de Trieste, si le Fondateur de la Compagnie de Jésus ne fût intervenu dans cette négociation (2).

Saint Ignace avait déjà été averti par le P. Le Jay

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. VI, n. 32.

(2) Orlandin. ibid.

de la proposition du roi des Romains ; mais la résistance de son disciple l'avait rassuré. Peut-être avait-il espéré qu'une opposition si humble, si ferme, si constante, suffirait pour engager le roi Ferdinand à renoncer à son projet. Cependant, Mgr Maffei, secrétaire intime de Paul III, l'ayant averti des démarches du monarque et de son ambassadeur, pour obtenir du Saint-Père la confirmation de la nomination du P. Le Jay à l'évêché de Trieste, il se rendit aussitôt auprès de Jacques Lasso pour l'entretenir de cette affaire. Le diplomate lui dit qu'il était chargé par le roi son maître d'obtenir du Pape la préconisation du P. Le Jay, et qu'il était de son devoir, de ne cesser de la poursuivre que lorsqu'il l'aurait obtenue. Ne pouvant rien gagner de ce côté, saint Ignace alla se jeter aux pieds du Souverain Pontife et lui soumettre les raisons qui le portaient à s'opposer à la nomination du P. Le Jay à l'évêché de Trieste. Ces raisons, longuement exposées par Ribadeneyra dans la vie de saint Ignace (1), peuvent se résumer de la manière suivante :

La pauvreté, l'humilité, l'abnégation sont essentiellement dans l'esprit de la Compagnie de Jésus et doivent servir de base à son Institut. On y porterait une atteinte mortelle en introduisant dans son genre de vie la faculté de remplir des fonctions écla-

(1) Ribadeneyra, *Vida del B. P. Ignacio*, lib. III, cap. 14.

tantes, des dignités ecclésiastiques. L'ambition entrerait dans l'Ordre avec la possibilité de se satisfaire et jetterait dans les cœurs des aspirations toutes différentes de celles qu'y entretient la profession de l'humilité. Ceux qui entrent dans la Compagnie y cherchent un abri contre l'esprit d'ambition et les écarts de la propre volonté; ils seraient bien déçus s'ils y trouvaient la porte ouverte aux honneurs et à l'indépendance personnelle. D'autres pourraient désormais y entrer avec l'espoir de parvenir aux dignités par des moyens qu'ils n'auraient pas eus dans le monde, et que la Compagnie leur fournirait dans la culture littéraire, dans les études théologiques, dans ses fonctions et même dans sa réputation; c'est-à-dire qu'au lieu d'y être conduits par l'esprit d'humilité, ils y seraient poussés par un esprit d'ambition. Cette considération était d'une extrême gravité, surtout pour une famille religieuse qui ne faisait que de naître, et à laquelle il importait souverainement de s'enraciner dans l'humilité, l'abnégation et la pauvreté, avant de croître et de s'élever. C'est pourquoi saint Ignace ne prétendait pas l'appliquer à des Ordres déjà anciens. D'ailleurs, les religieux de la Compagnie de Jésus, dont la vocation est d'aller, sur l'ordre de l'obéissance, en quelque lieu du monde que ce soit, sont souvent livrés à eux-mêmes, maîtres de leurs mouvements, les seuls témoins de leur conduite, privés des exemples, des conseils et des lumières de leurs confrères; et l'ambition, tentée

par les circonstances, aurait ou pourrait avoir sur leur cœur une influence plus funeste.

En outre, cette vie apostolique exige une liberté incompatible avec les fonctions du ministère pastoral, qu'ils ne pourraient, par conséquent, pas toujours remplir, s'ils voulaient rester membres de la Compagnie. A ce point de vue, un religieux de l'Institut est en état de rendre à l'Eglise des services plus généraux qu'un pasteur des âmes, parce que les fonctions de celui-ci le retiennent dans des limites plus ou moins resserrées, tandis qu'un homme apostolique n'en trouve aucune dans l'exercice de son zèle.

D'ailleurs, un évêque rencontre souvent dans sa charge des difficultés, des contradictions, etc., qui paralysent son action, de quelque vertu, de quelque talent qu'il soit doué. Dans de pareilles circonstances, un religieux de la Compagnie peut aller travailler sur un autre théâtre, et y faire le bien qu'il ne lui était pas donné d'opérer ailleurs. A cette facilité se joint encore, pour le religieux de la Compagnie, l'avantage d'offrir aux peuples un ministère étranger aux intérêts temporels, à tout calcul d'ambition et de cupidité, à tout espoir d'*avancement*, de manière qu'on ne puisse douter qu'il ne travaille que pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Or, ajoutait saint Ignace, que penseraient les peuples, s'ils voyaient les religieux d'un Ordre à peine fondé élevés aux dignités ecclésiastiques ? Pourraient-ils se

persuader que ces hommes n'ont cédé qu'à l'esprit d'obéissance? qu'ils ne sont entrés dans la Compagnie que pour y vivre sous les lois de l'humilité? Et quel bien pourrait-on désormais leur faire, si un seul exemple venait à motiver de pareils soupçons?

Grâce à la persuasion du contraire, la Compagnie avait, dès ses premiers jours, opéré un bien considérable partout où elle avait exercé son ministère, mais elle perdrait cette réputation de désintéressement, si l'élévation d'un de ses membres aux dignités ecclésiastiques venait à la contredire (1).

Telles furent, en somme, les raisons qu'allégua saint Ignace à Paul III pour le dissuader de nommer le P. Le Jay à l'évêché de Trieste. Le Saint-Père en reconnut la sagesse : il y aurait peut-être cédé, s'il n'avait pas eu égard à la personne du roi des Romains, et surtout à l'esprit de piété qui lui avait inspiré, pour ce siége, le choix d'un homme tel que le P. Le Jay. Ne voulant ni désapprouver la démarche d'Ignace ni rejeter absolument la demande de Ferdinand Ier, il se contenta de répondre au saint que le cœur des rois est entre les mains du Seigneur, et que, dans cette circonstance, le roi des Romains semblait avoir obéi à l'inspiration de l'Esprit-Saint. Il ajouta néanmoins qu'il consulterait Dieu avant de donner une décision à Sa Majesté, et recommanda au P. Ignace de s'unir à ses prières.

(1) Ribadeneyra, *Vida del B. P. Ignacio*, lib. III, cap. 14.

De retour dans sa communauté, saint Ignace ordonna aux prêtres de célébrer le saint sacrifice, aux autres, de faire la communion et tous leurs exercices de piété, pour conjurer le Seigneur d'éclairer son Vicaire et d'éloigner de la Compagnie un danger si fécond en graves conséquences. Il se condamna lui-même à de dures mortifications pour obtenir du Ciel cette double faveur. Il ne se dispensait point toutefois de faire les démarches les plus actives auprès des personnages qui pouvaient le servir, surtout auprès des cardinaux les plus influents du Sacré-Collége, représentant à tous et à chacun d'eux le grand dommage que recevrait l'Eglise en général et la Compagnie en particulier, si, par l'élévation du P. Le Jay sur le siége épiscopal de Trieste, on établissait dans l'Ordre un principe et un antécédant si funestes à l'esprit d'humilité.

Plusieurs membres du Sacré-Collége entrèrent dans les vues d'Ignace; mais comme ils savaient que le Saint-Père hésitait à lui donner satisfaction, principalement par considération pour la personne du roi des Romains, ils agirent de manière à persuader à ce prince de renoncer au choix du P. Claude Le Jay. Quelques-uns parlèrent à Jacques Lasso; le cardinal Carpi, protecteur de la Compagnie, écrivit à Ferdinand lui-même en faveur du P. Ignace.

Le P. Le Jay, de son côté, continuait à gémir devant Dieu, à le supplier de le délivrer du danger de

donner à la Compagnie un exemple qui pouvait avoir pour elle des suites si désastreuses. N'ayant pu obtenir du cardinal Madrucci que l'appui de son silence, il écrivit directement, le 10 décembre, à Ferdinand Ier, une lettre où il lui renouvelait avec plus d'instance et de chaleur que jamais, les raisons de son refus (1).

Mais ce vertueux prince était si convaincu de l'excellence de son choix, qu'il ne pouvait consentir à l'abandonner. Jacques Lasso, son ambassadeur, qui avait reçu l'ordre de le faire confirmer, remplissait sa mission avec d'autant plus d'ardeur que le P. Ignace se remuait davantage pour la faire échouer. Ne comptant plus sur l'efficacité du concours du cardinal Carpi, le saint Fondateur recourut à l'intervention de la princesse Marguerite d'Autriche, fille de Charles-Quint et nièce de Ferdinand Ier, dont il dirigeait la conscience. Son rang, son mérite, son éminente piété et sa qualité d'épouse d'Octave Farnèse, lui donnaient un grand crédit à la cour pontificale et à celle de Vienne. On pouvait donc bien espérer du succès de la négociation, si elle daignait s'y intéresser.

Comme tout le monde, la princesse Marguerite d'Autriche approuvait le choix et l'intention du roi, son oncle; mais la haute opinion qu'elle avait de la vertu et de la sagesse d'Ignace lui persuadait qu'il y

(1) *Act. Sanctor.* De S. Ignatio, § XXXIX, n. 412.

avait dans cette affaire de vrais dangers pour le nouvel Institut ; c'est pourquoi elle prit à cœur la recommandation de son saint directeur, et intervint en sa faveur, soit auprès du Souverain Pontife, soit auprès de l'ambassadeur de Ferdinand Ier. Sur ses instances, Paul III consentit à différer de quelques jours le consistoire où le P. Le Jay devait être préconisé évêque de Trieste, afin de donner au P. Ignace le temps de soutenir sa cause à la cour de Vienne.

Le saint profita en effet de ce délai pour supplier le roi des Romains de se désister de sa demande et lui exposer les raisons qu'il avait de lui faire cette prière. Tel était l'objet de la lettre qu'il lui écrivit, dans les termes suivants, vers le milieu du mois de décembre 1546 :

« Très-grand et excellent Roi, nous connaissons la bienveillance qui porte Votre Majesté à honorer notre Compagnie, et le zèle avec lequel elle veille au salut de ses peuples. Nous la remercions de l'une et de l'autre ; nous lui rendons des actions de grâces aussi grandes que notre petitesse puisse le permettre, conjurant la bonté et la sagesse infinie de Dieu de donner à Votre Majesté les moyens d'exécuter heureusement ce que sa piété lui inspire. Pour nous, le plus grand bienfait, la plus insigne faveur que nous puissions obtenir de sa bonté, c'est qu'elle nous aide à marcher sincèrement et heureusement dans la voie de notre vocation. Or, nous sommes tellement persuadés que les honneurs y sont op-

posés, que, pour dire franchement notre pensée, si on voulait inventer un moyen de renverser cet Ordre on n'en trouverait pas de pire ou de plus efficace que de lui faire accepter des prélatures. Ceux qui sont entrés les premiers dans la Compagnie y ont été amenés par l'intention bien arrêtée d'aller, pour le bien de la religion, dans toutes les contrées du monde, selon la volonté et l'ordre du Souverain Pontife; en sorte que l'esprit primitif, l'esprit véritable de cette famille religieuse est d'aller, en toute humilité et simplicité, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, de ville en ville, de province en province, sans borner son action aux limites d'une contrée.

« Or, non seulement le siége apostolique a approuvé cette règle de vie, mais Dieu lui-même a souvent montré avec évidence qu'elle lui est agréable, en accordant, dans sa clémence, des fruits abondants de piété aux travaux de nos ouvriers. Et comme l'âme, la vie des Sociétés religieuses consiste dans le maintien de leur esprit primitif, il est hors de doute que nous sauverons la nôtre en lui conservant le sien, mais que, si nous le perdons, nous la perdrons avec lui. Il est facile de juger de là de quels dangers elle serait menacée si elle acceptait des évêchés. Nous ne sommes en ce moment que neuf profès; on offre à quatre ou cinq d'entre eux des siéges épiscopaux; chacun d'eux les a refusés; mais si un seul acceptait un honneur semblable,

les autres penseraient qu'il ne leur serait pas défendu d'en faire autant; la Compagnie ne perdrait pas seulement son esprit, elle se dissoudrait encore par la dispersion de ses membres.

« Enfin, comme cette petite Société a fait jusqu'à présent tant de bien par la pratique de l'humilité et de la pauvreté, si les peuples nous voyaient dans les honneurs et les richesses, la bonne opinion qu'ils ont de nous se changerait en aversion, et, au scandale d'un grand nombre, nous ne pourrions plus travailler désormais au bien des âmes.

« Mais il est inutile d'accumuler ici les raisons. Nous aimons mieux invoquer la clémence et la sagesse de Votre Majesté. Nous nous confions à sa bienveillance et à sa protection, la priant, la suppliant par le sang de Jésus-Christ, et dans la certitude que les dignités ecclésiastiques seraient la ruine de cette Compagnie, de vouloir bien, par sa bonté et sa piété, éloigner de nous de tels dangers, de considérer comme lui appartenant cette Société naissante, et de la conserver intacte pour la gloire de l'éternelle Majesté. Nous la conjurons de conserver Votre Majesté si pieuse, de l'orner, de la combler de plus en plus de l'abondance des bénédictions célestes (1). »

(1) Menchaca, *Epistol. S. Ignatii*, lib. II, epist. xv, p. 338 et seq. — Orland. *Hist. Soc. J.*, part. I. lib. VI, n. 34. — Voir le texte latin de cette lettre aux *Pièces justificatives*, n. XIII.

Ces raisons, jointes à celles que le cardinal de Carpi et le P. Le Jay lui soumirent presque en même temps, firent sur le roi des Romains une impression décisive. Il comprit enfin qu'en voulant élever le P. Le Jay sur le siége de Trieste, il porterait à la Compagnie de Jésus et même à toute l'Eglise un préjudice que ne pourrait compenser le bien d'un diocèse particulier. Il ordonna donc à son ambassadeur de cesser ses poursuites, de déclarer même au Saint-Père que, pour ces considérations, il se résignait à abandonner cette affaire.

Cette décision délivrait Paul III d'un terrible embarras : d'un côté, il ne pouvait s'empêcher de rendre hommage à la piété d'un prince qui, dans le choix des évêques, ne consultait que le bien de la religion et le mérite des sujets ; de l'autre, il reconnaissait la gravité des motifs que saint Ignace lui avait soumis, et cependant il ne pouvait prendre un parti sans manquer ou aux égards dus à un prince si puissant et si bien intentionné, ou aux intérêts spirituels d'un Ordre mis par lui-même au service de l'Eglise, Or, le désistement du roi des Romains le délivrait d'une si pénible alternative. Aussi remercia-t-il le Seigneur d'avoir si bien disposé les choses que l'issue répondît aux désirs de saint Ignace avec le consentement de ce vertueux prince.

Quant au saint Fondateur, il regarda l'issue de cette affaire comme une des plus insignes faveurs du Ciel, et pour en exprimer sa reconnaissance au

Seigneur, il fit chanter le *Te Deum* et célébrer plusieurs messes en actions de grâces. Tous ses religieux s'unirent d'autant plus volontiers aux manifestations de sa joie qu'ils avaient partagé ses craintes et ses inquiétudes. « On ne sçauroit, dit Ribadeneyra, interprété par son vieux traducteur français, exprimer la joye que receurent nos Pères de ceste nouvelle ; cela, diray-je bien en toute vérité, que jamais personne n'a esté plus ayse de se voir eslevé en quelque grande dignité que fut lors la Compagnie se trouvant exempte de cet honneur (1). »

Mais le plus heureux de tous fut encore le P. Le Jay, que ce résultat délivrait d'une des épreuves les plus dures de sa vie. « A quoy j'adjoute, pour l'avoir appris depuis de bonne part, dit encore Ribadeneyra, que la crainte qu'il eut, durant quelque temps, de ne pouvoir gagner le roi, qui le pressait fort d'accepter cet honneur, fut si grande et luy apporta tant d'ennuy et de desplaisir en son âme, qu'il n'eut jamais moyen de prendre une seule heure de bon repos, jusques à ce qu'on luy eust fait entendre qu'il estoit du tout hors de ce danger (2). »

La vigueur déployée dans toute cette affaire par saint Ignace nous montre l'importance qu'il y attachait. Le P. Orlandini en développe longuement les raisons dans nos annales (3). Il nous suffit de les

(1) *Vie du B. P. Ignace* (Arras 1607, in-8°), lib. III, chap. XIV.

(2) Ibid., liv. IV, chap. v.

(3) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. VI, n. 36 et seqq.

avoir indiquées dans les lettres du saint Fondateur à Ferdinand Ier et dans ses observations au Souverain Pontife; nous devons cependant ajouter à notre récit quelques réflexions, qu'il suggère naturellement à l'esprit.

En 1546, les constitutions de saint Ignace n'étaient point promulguées, pas même rédigées. On se demande donc comment l'élévation d'un de ses disciples à un siége épiscopal pouvait être, pour son Institut, une menace de mort. Quoique la Compagnie de Jésus ne fût point régie par les constitutions, qui furent promulguées seulement en 1552, elle vivait cependant d'un esprit particulier que les constitutions devaient consacrer. Cet esprit avait réuni dans un même but, dans un même genre de vie, saint Ignace et ses disciples : tous, par leur adhésion aux propositions de saint Ignace, par leurs vœux de chasteté, de pauvreté et ensuite d'obéissance, s'étaient engagés à renoncer aux honneurs et aux biens du monde, même aux dignités de l'Eglise. Ce renoncement, cette abnégation, cette pauvreté étaient en quelque sorte dans l'essence de leur association, et celle-ci passa avec le même esprit à l'état de congrégation religieuse. Ses constitutions devaient donc être basées sur cet esprit; elles n'auraient pu le modifier sans dévier plus ou moins de la pensée qui avait réuni les fondateurs de la Compagnie dans un même genre de vie, dans une même profession. Et celui d'entre eux qui, se relâchant de

cet esprit de renoncement, d'humilité, d'abnégation, aurait volontairement accepté une prélature, aurait contrevenu aux constitutions encore à l'état de projet, dans ce sens qu'il aurait manqué à l'esprit qu'elles devaient conserver, et dans lequel il s'était associé à saint Ignace et engagé à son œuvre.

Ce n'était certes pas le cas du P. Le Jay : il avait toujours eu peur des dignités ecclésiastiques, et le désir de les éviter, de ne jamais y être exposé, l'avait surtout déterminé à s'attacher à la Société d'Ignace de Loyola. Il fut donc contrarié autant dans ses goûts que dans ses engagements, par les offres honorables du Roi des Romains. Il fut encore plus effrayé des conséquences qu'elles auraient eues s'il avait été forcé de les accepter. Il aurait agi contre sa volonté, sans doute, mais enfin il aurait donné le premier un exemple d'exception à l'esprit de la Compagnie, à l'esprit qui avait réuni autour d'Ignace ses premiers disciples. Cette exception pouvait servir ensuite à en motiver, à en justifier bien d'autres; et, de quelque manière que ce fût, il ouvrait dans la Compagnie la porte des honneurs, par laquelle l'ambition pouvait aussi passer. C'était surtout cette perspective qui effrayait l'humble et sage religieux. Il lui semblait que les instances du Roi des Romains le condamnaient à la terrible responsabilité des infractions à l'esprit de la Compagnie, que son exemple pourrait sinon justifier, du moins faciliter dans la suite; et s'il opposa aux démarches

persévérantes de ce prince une résistance si constante et si énergique, ce fut plus encore pour épargner à sa conscience une telle responsabilité, que pour délivrer son humilité du redoutable fardeau de l'épiscopat.

Dieu récompensa l'humble fidélité de son serviteur : arbitre du cœur des rois, il permit à celui de Ferdinand Ier de manifester toute son affectueuse estime pour le P. Claude Le Jay; mais il l'arrêta dans ses démarches, au moment où elles allaient être couronnées d'un plein succès par le consentement du Souverain Pontife : l'humilité du religieux triompha de la puissance du monarque ; mais la victoire de la vertu honore également le vaincu et le vainqueur : il n'est pas moins glorieux à Ferdinand Ier d'avoir reconnu les qualités du disciple de saint Ignace, qu'à celui-ci d'avoir mérité, sans les accepter, les hommages d'un si grand prince. De plus, le P. Le Jay, qui craignait tant de compromettre l'avenir de son Ordre, ou d'y introduire un principe de dissolution, eut l'insigne honneur de lui laisser le premier un exemple éclatant du mépris des dignités et des grandeurs. Depuis lors, sa mémoire, bénie de toute la Compagnie, lui rappelle aussi puissamment que les constitutions, que l'esprit d'humilité, d'abnégation et de pauvreté, qui présida à sa fondation, est pour elle non seulement un gage de prospérité, mais aussi un principe de vie.

CHAPITRE TROISIÈME.

OPPOSITION DE CHARLES-QUINT A LA TRANSLATION DU CONCILE. — LE P. LE JAY OBTIENT LA PERMISSION DE LE SUIVRE A BOLOGNE. — IL Y ASSISTE COMME THÉOLOGIEN. — SERVICES QU'IL Y REND. — HERCULE II, DUC DE FERRARE, ET L'ARCHIDIACRE GUIDO GUIDONI. — LE P. LE JAY EST ACCORDÉ A LEURS INSTANCES. — INSTRUCTIONS DE S. IGNACE AU P. LE JAY. — PREMIER ENTRETIEN D'HERCULE II AVEC LE P. LE JAY. — CE RELIGIEUX CHOISIT L'HÔPITAL POUR DEMEURE. — RESPECT DU DUC ET DE SA COUR POUR LUI. — TRAVAUX APOSTOLIQUES DU P. LE JAY A FERRARE. — LA DUCHESSE PROPAGE L'HÉRÉSIE AUTOUR D'ELLE ET DANS LA VILLE. — CONFÉRENCES DU P. LE JAY CONTRE L'HÉRÉSIE. — MESURES RIGOUREUSES D'HERCULE II CONTRE LA DUCHESSE. — RÉTRACTATION FEINTE DE CETTE PRINCESSE. — SON OBSTINATION ET SA MORT DANS L'HÉRÉSIE.

Les négociations que nous venons de raconter se prolongèrent du mois de septembre 1546 jusqu'aux premiers jours du mois de janvier de l'an 1547, c'est-à-dire jusqu'à la veille de la sixième session du concile de Trente. A cette époque, les délibérations de l'assemblée furent interrompues ou troublées par la question de la translation, que les circonstances rendaient de plus en plus urgente. Cependant, le 3

du mois de mars, on tint la septième session, et on y porta le décret sur la partie des sacrements, dont on avait pu s'occuper auparavant, dans les réunions particulières, ou dans les congrégations générales. Mais la huitième n'eut lieu, le 11 du même mois, que pour décréter, d'après l'autorisation du Souverain Pontife, la translation du concile de Trente à Bologne.

La plupart des Pères acceptèrent volontiers une mesure qui les mettait à l'abri d'un fléau dévastateur. Les prélats, sujets de Charles-Quint, refusèrent seuls de suivre leurs collègues en Italie, pour obéir, ou du moins pour ne pas déplaire à l'Empereur, leur maître. Ce prince, toujours préoccupé du soin d'épargner les susceptibilités des protestants, avait d'abord voulu imposer une direction aux opérations du concile; il s'opposa ensuite, dans le même but, à la translation de l'assemblée et défendit aux évêques de ses Etats de la suivre à Bologne.

Othon Truchsess était un des grands personnages de la cour; et quoiqu'il ne fût pas homme à sacrifier sa conscience aux volontés d'un prince de la terre, il poussait néanmoins la condescendance et le respect pour l'autorité souveraine jusqu'aux dernières limites du devoir. Il se crut obligé, dans cette circonstance, de tenir la même ligne de conduite que les autres évêques impérialistes, en attendant que la suite des événements lui apportât de meilleurs conseils. D'accord avec lui, le cardinal Ma-

drucci retint à Trente les PP. Le Jay et Canisius, qui représentaient au concile le cardinal d'Augsbourg, l'un comme procureur, et l'autre comme théologien.

Guidés par un esprit de douceur et de prudence, ces deux religieux sursirent à leur résolution de suivre le concile à Bologne, pour se ménager les moyens de la faire agréer aux cardinaux de Trente et d'Augsbourg; car ils jugeaient plus à propos de les amener à consentir à leur départ, que de leur envoyer ensuite des excuses, qui auraient pu se heurter contre un mécontentement motivé.

Saint Ignace approuva la sage réserve de ses disciples, et il en profita pour supplier les deux illustres prélats d'avoir pour agréable que des religieux qui s'étaient obligés, par un vœu spécial, à obéir au Vicaire de Jésus-Christ, suivissent le concile dans l'endroit où le transférait la volonté du Saint-Père.

De leur côté, les PP. Claude Le Jay et Pierre Canisius alléguèrent la nécessité où ils étaient d'obéir au Souverain Pontife et au P. Ignace, leur supérieur. Ils présentèrent leurs raisons avec tant de piété, de respect et de modestie, que les cardinaux Madrucci et Othon Truchsess, touchés également de la pureté des intentions du maître et des disciples, donnèrent leur agrément au départ de ceux-ci pour la ville de Bologne.

Toutefois, pour accorder quelque chose au res-

sentiment de l'Empereur, ou pour ne pas paraître le braver, le cardinal d'Augsbourg ne renouvela pas au P. Le Jay la mission de le représenter en qualité de procureur; et ce religieux ne siégea plus au concile qu'au même titre que le P. Canisius (1). Mais il n'y servit pas la cause de la religion avec moins de succès.

Heureux d'avoir concilié ainsi leur devoir avec les égards dus à de si grands personnages, les PP. Claude Le Jay et Pierre Canisius prirent aussitôt la route de Bologne; mais comme le P. Salmeron, en s'y rendant, était tombé malade à Padoue (2), ils s'arrêtèrent quelques jours auprès de lui, avec le P. Laynez, pour lui prodiguer les soins de la charité fraternelle.

Cependant, le cardinal de Sainte-Croix, un des présidents du concile, avait hâte de recourir à leurs services. A Trente, il avait déjà chargé Laynez, Salmeron et Le Jay d'ajouter à leurs autres travaux la tâche de relever toutes les erreurs luthériennes relatives aux sacrements, et d'en former un résumé qui pût servir à rédiger les canons de l'assemblée contre ces erreurs. Ce travail avait déjà eté employé pour les canons portés, dans la septième session, contre les hérésies relatives aux sacrements en général, et,

(1) Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. VII, n. 24

(2) Le P. Bartoli dit que ce fut à Vérone que le P. Salmeron fut arrêté par la maladie.

en particulier, aux sacrements du Baptême et de la Confirmation.

Les embarras de la translation n'avaient point fait perdre de vue cette matière : avant de partir de Trente, les théologiens avaient tenu de nombreuses réunions pour y discuter les questions relatives à l'Eucharistie ; ils les renouvelèrent à Bologne ; et les légats se proposaient de mettre ces matières en délibération dans les congrégations générales. Mais ils avaient à cœur que les PP. Laynez, Salmeron et Le Jay y émissent aussi leurs avis, que le concile entendait toujours avec tant de satisfaction ; ils les pressèrent donc de se rendre à Bologne et d'y porter avec eux les écrits que, par leur ordre, ils avaient déjà rédigés sur les hérésies luthériennes.

Salmeron, retenu par la maladie, ne pouvait répondre à l'appel des légats ; et ses confrères prenaient déjà congé de lui, lorsque tout d'un coup il se sentit délivré de son mal, jusqu'alors si opiniâtre, et déclara qu'il partirait avec eux. Une guérison si subite causa une joie d'autant plus grande qu'elle était moins espérée. Tous l'attribuèrent à l'intercession de saint Ignace, qui suivait avec une paternelle sollicitude les travaux de ses enfants (1).

A peine arrivés à Bologne, ces trois religieux, ai-

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. VII, n. 24. — Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù. — Dell' Italia*, lib. II, cap. IV (éd. Marietti, p. 43.

dés du P. Canisius, poursuivirent avec ardeur l'œuvre qu'ils avaient déjà commencée à Trente : ils complétèrent et achevèrent leurs recherches sur les erreurs luthériennes touchant les sacrements, sur les décrets des conciles, les constitutions apostoliques, et les passages des saints Pères, où elles étaient condamnées d'avance; et ils firent de cet ensemble un résumé également précis et lumineux.

Ce travail, dont le commencement avait déjà été si utile, le fut encore davantage pour les décrets ou les canons que le concile devait publier sur le reste des sacrements.

Les auteurs furent les premiers à en profiter dans les discussions particulières et dans les réunions générales, où les théologiens agitaient ces questions. Mais des études si sérieuses ne devaient aboutir à un résultat que dans un temps indéterminé; car les difficultés, nées de la translation, troublaient sans cesse les opérations du concile, et mettaient, dans sa marche, une incertitude qui inquiétait les esprits et déconcertait les meilleures intentions.

Comme on ne pouvait prévoir la fin de ce provisoire, les Pères allaient, les uns après les autres, attendre dans leurs diocèses, à Rome, ou ailleurs, que des temps plus heureux vinssent rendre au concile la tranquillité dont il avait besoin pour reprendre et poursuivre ses travaux.

De si fâcheuses circonstances séparèrent pour toujours l'un de l'autre l'archevêque d'Armagh et

le P. Le Jay qui, après avoir réuni leurs efforts, en Allemagne, contre les hérésies luthériennes, avaient travaillé ensemble, dans le concile, au triomphe de la vérité. Constamment fidèle à lui-même, Robert Wancop s'était rendu un des premiers au concile de Trente : il y avait toujours soutenu, avec l'autorité d'un saint et d'un savant, les doctrines les plus saines et les droits du Saint-Siége. Pour obéir au Vicaire de Jésus-Christ, il suivit l'assemblée à Bologne, et il y servit l'Eglise avec le même zèle qu'à Trente, jusqu'au jour où les malheurs des temps forcèrent le Souverain Pontife à suspendre le concile : Robert Wancop profita de cette circonstance pour tenter de pénétrer dans son diocèse, afin d'y soutenir, par sa présence et son exemple, le courage de ses ouailles contre les rigueurs de la persécution. Il partit de Rome en 1551 ; mais ses forces servirent mal son zèle : arrivé à Paris, déjà atteint de la maladie dont il devait bientôt mourir, il reçut l'hospitalité dans la petite communauté que la Compagnie avait formée dans cette ville. On lui prodigua les soins les plus tendres et les plus assidus ; mais rien ne put arrêter le mal. Le vénérable prélat le supportait avec une patience angélique : il aurait désiré revoir son troupeau et le consoler dans ses épreuves ; cependant, il voulait avant tout faire la volonté du Seigneur. La veille de la fête de saint Martin, il s'écriait comme ce grand évêque : Seigneur, si je suis encore utile à votre peuple, je ne

refuse ni les travaux ni les dangers, pourvu que votre sainte volonté soit accomplie. Ce fut dans ces sentiments de résignation, de zèle et de piété qu'il expira, le 11 novembre de l'an 1551 (1). S'il mourut sur la terre étrangère, ses derniers soupirs du moins furent recueillis par des amis et des frères; car il daignait honorer de ces titres les enfants de la Compagnie de Jésus, depuis qu'il avait appris à les connaître dans ses rapports avec le P. Claude Le Jay.

Les circonstances qui avaient fourni à Robert Wancop l'occasion d'entreprendre son voyage, avaient aussi engagé saint Ignace à rappeler de Bologne les PP. Laynez, Canisius et Le Jay : il avait envoyé le premier à Florence, appelé le second à Rome et accordé le troisième aux instances d'Hercule II, duc de Ferrare (2).

Nous avons déjà parlé de ce prince, de ses qualités, de son goût pour les arts, de sa magnificence, de sa générosité envers les hommes de lettres. Quoique la religion ne fût pas toujours la règle de sa conduite, son esprit était néanmoins docile aux enseignements de la foi, et jamais il ne dévia des croyances catholiques; son cœur était même très-sensible aux pratiques religieuses et aux cérémonies

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I. lib. III, n. 61. — Rader, *Bavaria Pia*, p. 118. — Surius, *Commentar. rer. in orbe gestar.* ad ann. 1551.

(2) Orlandin. part. I, lib. VII, n. 26-34.

de l'Eglise. Mais ces bonnes dispositions, d'ailleurs très-sincères, n'étaient pas toujours assez fortes pour dompter en lui la tyrannie des passions. Plus que les autres grands du monde, Hercule II avait besoin de la direction d'un guide vertueux, dont le regard sût pénétrer dans ces embarras de conscience que causent les accommodements avec l'esprit du siècle, le tourbillon des affaires ou des plaisirs, et discerner, dans leur conduite, des nécessités de position d'avec les libres mouvements de la volonté.

Il fallait donc à ce prince un directeur qui, joignant le respect du sujet à la franchise d'un ami véritable, les connaissances d'un savant à l'autorité d'un homme de Dieu, osât le révéler à lui-même et lui suggérer les moyens de subordonner sa vie aux lois de sa conscience.

Guido Guidoni, gentilhomme modenais et archidiacre de la cathédrale de Ferrare, portait assez d'affection à Hercule II pour l'inviter à demander ce service à un directeur pieux et éclairé; mais il ne se croyait pas assez autorisé pour le lui rendre. Profitant de l'amitié dont ce bon prince l'honorait et des entretiens intimes qu'il lui accordait, il saisit, un jour, l'occasion d'attirer son attention sur ce point : « Votre Excellence, lui dit-il, est, autant que je puis en juger, servie par des ministres habiles et dévoués : ils font fleurir ses finances et prospérer ses affaires; ils veillent au maintien de la tranquillité publique, au bonheur du peuple, à l'exé-

cution des lois, etc. Mais, pour les affaires de là-haut, pour les choses de l'éternité, pour les intérêts de son âme, Votre Excellence a-t-elle d'aussi bons ministres? En a-t-elle un seul? Je ne le crois pas; et pourtant n'est-il pas évident qu'un tel homme lui serait bien plus nécessaire, et qu'il lui importe d'autant plus de le chercher que l'affaire le mérite davantage? »

Ces considérations pénétrèrent si profondément le cœur du prince, qu'il ne put les entendre sans verser des larmes : il avoua, en soupirant, qu'il manquait d'un directeur; et il pria l'archidiacre de remplir cet office à son égard, ou, s'il ne le pouvait pas, de lui trouver un guide capable, par sa vertu, sa prudence et sa doctrine, de débrouiller l'état d'une conscience embarrassée. Car, disait-il, il sentait le besoin de changer de vie et de calmer les inquiétudes de son âme, et il était bien décidé, par la grâce de Dieu, à suivre les avis d'un directeur pieux et habile.

L'archidiacre déclina l'honneur d'une pareille charge, soit que sa modestie la jugeât au-dessus de ses forces, soit qu'il voulût conserver auprès du prince la liberté de recevoir ses confidences et de lui exprimer franchement ses pensées; mais il se chargea du soin de lui procurer le concours d'un directeur tel qu'il le demandait (1).

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù. — Dell' Italia*, lib. III. cap. x.

Guidoni connaissait le saint Fondateur de la Compagnie de Jésus : il avait une profonde vénération pour sa personne et une tendre affection pour son Institut. Il se hâta de l'informer de son entretien avec le duc de Ferrare, et des heureuses dispositions où il était, le conjurant de confier ou au P. Le Jay, ou au P. Paschase Broët, ou enfin au P. Laynez, la mission de diriger la conscience de ce prince. Il ajoutait toutefois que, s'il lui était permis de manifester ses préférences, il les donnerait au P. Le Jay, qui, aux vertus et aux grandes qualités dont ces trois religieux étaient ornés, joignait l'avantage de parler la langue de la duchesse et celui d'être déjà fort avantageusement connu à la cour de Ferrare.

Tel fut aussi l'avis de saint Ignace : jaloux de reconnaître les services dont la Compagnie était redevable au duc de Ferrare, il crut qu'aucun autre de ses disciples ne remplirait mieux ses intentions que le P. Le Jay, tant à cause des vertus qui lui étaient communes avec ses confrères, que de ses qualités personnelles et de l'estime que lui avait vouée Hercule II. Il répondit donc à Guido Guidoni que la Compagnie, autant qu'il dépendait d'elle, serait toujours au service d'un prince si bienveillant envers elle, et qu'il espérait que le P. Le Jay la représenterait dignement auprès de sa personne (1).

(1) Bartoli, ibid.

Mais le P. Le Jay dépendait alors des présidents du concile, et il ne pouvait les priver de ses services sans leur consentement, ou sans une autorisation expresse du Souverain Pontife. C'est pourquoi saint Ignace ayant subordonné son consentement à celui du Saint-Père et de ses légats, Guidoni adressa aussi sa demande à Paul III.

De son côté, Hercule II agréa avec reconnaissance la réponse de saint Ignace, et surtout le choix du P. Le Jay, qui avait confirmé, par tant d'actes éclatants, en Allemagne, à Trente et à Bologne, la bonne opinion que la cour et la ville de Ferrare avaient conservée de lui. Et afin de s'assurer le concours d'un guide si aimé et si considéré, il chargea son ambassadeur à Rome de supplier le Saint-Père de lui accorder le P. Le Jay pour le salut de son âme et le bien spirituel de toute sa cour.

Touché des motifs sur lesquels Hercule II appuyait sa demande, Paul III s'empressa d'y satisfaire : par son ordre, le cardinal Farnèse avertit les présidents du concile que l'intention de Sa Sainteté était qu'ils missent le P. Claude Le Jay à la disposition du duc de Ferrare.

Quand cet ordre parvint à Bologne, Claude Le Jay ne s'était pas encore publiquement expliqué sur le saint-sacrifice de la Messe, objet des délibérations des réunions des théologiens et des congrégations générales. Et comme l'assemblée attachait toujours une grande importance à ses avis, les lé-

gats crurent devoir attendre qu'il eût exprimé son sentiment sur l'Eucharistie, pour obtempérer à la lettre du cardinal Farnèse.

Pendant ce temps-là, le P. Le Jay consultait son bienheureux Père sur la nouvelle position qu'on voulait lui faire. Quelque honorable qu'elle fût, elle devait être encore plus délicate et plus difficile, et elle demandait tout le dévouement du zèle apostolique. D'ailleurs, il ne s'agissait ici ni de fonctions rétribuées, ni de bénéfices à charge d'âmes, ni de prélatures, ni de dignités ecclésiastiques. Le P. Le Jay n'avait donc pas lieu de renouveler l'opposition qu'il avait faite à sa nomination à l'évêché de Trieste. Mais son humilité lui montrait dans toute leur réalité, et même avec exagération, les difficultés que son ministère rencontrerait à la cour de Ferrare, et comme il n'espérait pas trouver, dans son expérience ou dans ses bonnes intentions, toutes les ressources dont il aurait besoin, il invoqua les lumières de saint Ignace et lui demanda une règle de conduite, sûr de ne pas se tromper en suivant les avis de ce grand serviteur de Dieu.

Autant le P. Le Jay se méfiait de ses forces, autant saint Ignace se confiait en lui. Dans sa réponse, il se bornait à lui dire qu'il lui confiait le soin de répondre, par ses services, aux obligations de la Compagnie envers le duc de Ferrare, et il ne lui dissimulait point qu'il le jugeait très-propre à remplir cette mission.

« J'ai appris, lui écrivit-il au commencement du mois d'août 1547, que le révérendissime cardinal de Sainte-Croix vous promet de vous donner la permission de vous rendre à Ferrare, dès que vous aurez émis votre avis, dans le concile, sur le sacrifice de la messe. Quant à mon consentement, je le donne très-volontiers, tant je suis heureux que ce prince veuille bien se servir de vous ; je le serais bien plus encore si la Compagnie tout entière pouvait être employée à son service. C'est pourquoi nous devons saisir avec empressement l'occasion qui se présente de témoigner à son Altesse combien nous sommes reconnaissants des grands bienfaits dont elle nous a comblés. Car, aux jours de nos premières épreuves, à Rome, le duc de Ferrare nous défendit et par ses lettres et par les plus honorables témoignages. Ensuite, ses pressantes recommandations au cardinal d'Este, son frère, et à d'autres grands personnages de la cour pontificale, nous ménagèrent de puissantes protections, qui contribuèrent tant à obtenir du Saint-Siége la confirmation de la Compagnie. Je puis donc dire en toute vérité qu'il n'y a aucun prince, aucun seigneur qui nous ait montré autant de bienveillance que le duc de Ferrare, qui ait plus puissamment contribué à l'affermissement de notre œuvre, à la formation du corps de la Compagnie, aucun, par conséquent, à qui nous ayons de plus grandes obligations ; car Dieu a voulu se servir de son concours et de sa protection, de préférence

à tous les autres, pour établir notre petite Compagnie. Je sais, mon cher Père, que votre obéissance et votre charité n'ont pas besoin d'être excitées à reconnaître tant et de si grands services ; cependant, pour vous apprendre les bienfaits qui méritent tout notre dévouement à la personne du duc, je vous enverrai la copie du certificat et des lettres que Son Excellence écrivit alors en notre faveur.

« En attendant, je vous recommande très-instamment que, dans toutes les circonstances où le duc réclamera votre concours pour la gloire de Dieu, vous vous efforciez de prouver par vos œuvres le désir que nous avons, vous et nous tous, de lui rendre les services auxquels nous sommes obligés (1). »

Le P. Le Jay était, plus que tout autre, pénétré des bienfaits d'Hercule II : il avait lui-même, pendant son premier séjour à Ferrare, attiré l'affection de ce prince sur toute la Compagnie : il ne se rendait pas ce témoignage, mais il se souvenait des bontés d'Hercule II et des hommages qu'il avait daigné, à l'occasion des troubles de Rome, rendre à sa conduite et à son ministère dans la ville de Ferrare. Il était donc comme naturellement porté à suivre la ligne de conduite que, sur sa demande,

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù*. — *Italia* (édit. Marietti), lib. III, cap. x. — Menchaca, *Epist. S. Ignatii*, p. 380. — V. aux *Pièces justif.*, n. XIV.

son supérieur lui donnait dans la suite de sa lettre.

Elle se réduisait à ces deux points : soit qu'il dût parler de Dieu ou expliquer la loi divine, soit qu'il eût à remplir quelque autre devoir de piété, en un mot, dans les fonctions de sa charge de directeur spirituel, il devait dépendre tout-à-fait d'Hercule II, rester à sa disposition et à ses ordres, puisque le Saint-Père l'envoyait à Ferrare pour le bien et les intérêts spirituels de ce prince. Pendant son séjour dans cette cour, le P. Le Jay devait regarder le duc comme son supérieur toutes les fois que le demanderaient ou la cause de Dieu, ou le bien de ce prince, ou celui de son peuple. Enfin, saint Ignace l'invitait à consacrer, avec l'autorisation du duc, aux ministères ordinaires de la Compagnie, tout le temps que lui laisserait l'exercice de sa charge (1). Persuadé que la sagesse et la piété du P. Le Jay lui suggéreraient, dans les occasions imprévues et les circonstances les plus difficiles, les conseils dont il aurait besoin, saint Ignace bornait les siens à ces recommandations générales. Et l'événement prouva qu'il n'avait pas trop présumé de son disciple.

Le P. Le Jay ayant satisfait aux raisons qui l'avaient retenu à Bologne et reçu les instructions de son bienheureux Père, les légats du concile se résí-

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. VII, n. 35. — Menchaca, *Epist. S. Ignatii*, lib. II, epist. XX.

gnèrent enfin à le céder aux instances du duc de Ferrare. Pour soulager leurs regrets et se ménager le droit de les réparer, ils firent agréer à ce prince la condition qu'ils pourraient le rappeler à Bologne quand son concours y serait jugé nécessaire (1).

Mais le P. Le Jay ne devait plus reparaître au concile : sans cesse détourné de sa marche régulière par les ressentiments de Charles-Quint, troublé ensuite dans ses opérations par l'effroyable confusion que mit, dans les hautes régions de la politique, en Italie et en France, l'assassinat commis, le 10 septembre 1547, sur la personne de Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, avec le consentement, d'autres disent avec la connivence de Charles-Quint, continuellement harcelé par les représentations, les protestations et les menaces de ce prince, le concile se débattait péniblement contre toutes ces difficultés : il ne tenait plus de sessions que pour les proroger à une époque plus ou moins éloignée; enfin, le 17 septembre de l'an 1549, Paul III le suspendit jusqu'à ce que des temps plus heureux lui permissent de le reprendre. Telles furent les vicissitudes qui permirent au Souverain Pontife d'accorder le P. Le Jay aux instances d'Hercule II et de le maintenir pendant près de deux ans à la cour de ce prince.

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù.* — *Dell'Italia*, lib. III, cap. x.

Arrivé à Ferrare le 10 août 1547, le P. Le Jay alla d'abord présenter au duc les lettres dans lesquelles le cardinal de Sainte-Croix lui annonçait officiellement que, vu les fréquentes interruptions des opérations du concile, le Souverain Pontife mettait ce religieux à la disposition de Son Altesse. L'éminent prélat ajoutait qu'il obéissait avec douleur et avec joie tout ensemble aux intentions de Sa Sainteté : avec douleur, à cause de la perte que le concile faisait dans un de ses plus savants théologiens; avec joie, parce que Son Altesse gagnait en lui un sage et excellent directeur (1).

Le P. Le Jay, non moins recommandé par les souvenirs de son premier séjour à Ferrare que par les éloges du cardinal de Sainte-Croix, reçut à la cour l'accueil le plus honorable. Dès ce moment, Hercule II l'entoura des égards et du respect qu'il croyait devoir au ministre envoyé de Dieu pour les affaires de sa conscience, et, par ces hommages, il entendait indiquer la conduite que sa cour devait garder envers l'homme de Dieu.

Pour lui, il mêlait à ces marques de respect ce sentiment de confiance filiale qu'inspirent le mérite et la vertu. Il n'attendit pas un second entretien pour la témoigner au P. Le Jay. Il lui expliqua tout d'abord les raisons pour lesquelles il avait réclamé,

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù. — Dell' Italia*, lib. III, cap. x.

auprès du Souverain Pontife et du P. Ignace, sa présence et son concours ; et après avoir béni Dieu du succès de ses démarches, il dévoila au P. Le Jay l'état général de son âme, ses désirs et ses dispositions, lui promettant une docilité toute chrétienne aux avis qu'il attendait de sa sagesse, de sa science, de sa vertu et de son zèle.

Emu jusqu'aux larmes de tant de confiance et de sincérité, le P. Le Jay répondit au duc que, puisque le Seigneur voulait bien se servir de son ministère pour le bien de l'âme de Son Altesse, il daignerait aussi lui inspirer les conseils les plus propres à obtenir ce but ; que, pour lui, voué au service spirituel de Son Altesse, il lui consacrerait avec bonheur son expérience, sa santé, et tout ce que le Ciel lui donnerait de zèle et de lumières surnaturelles (1).

Ce fut dans ces épanchements réciproques d'estime, de considération et de confiance que se passa ce premier entretien. Rien n'en altéra la douceur. A la vérité, il se termina par une petite contestation entre le prince et le religieux ; mais le motif en était si honorable pour tous les deux, que la victoire de l'un rejaillissait également sur l'autre.

Hercule II aurait voulu que le P. Le Jay demeurât dans le palais, et déjà il lui avait fait préparer un appartement. Mais le Père le pria de lui per-

(1) Bartoli. *Istor. della Comp. di Gesù.* — *Dell' Italia*, lib. III, cap. x (édit. Marietti), p. 119 et seqq.

mettre de prendre un logement à l'hôpital. Le duc lui répondit que son titre de théologien ducal et ses fonctions auprès de lui demandaient une habitation plus convenable. Le P. Le Jay représenta à Son Altesse que ses fonctions auprès de sa personne étaient toutes spirituelles, qu'elles ne l'obligeaient à aucune de ces représentations officielles commandées par les dignités; qu'on ne devait voir jamais en lui qu'un ministre de la religion, et que personne ne pouvait trouver étrange qu'un ministre de Dieu évitât l'éclat et le tumulte du monde; qu'on serait même scandalisé si on voyait habiter parmi les grands un religieux qui faisait profession de l'humilité de la croix. Ces observations, jointes à des considérations personnelles, triomphèrent enfin des instances d'Hercule II (1).

Ce prince en fit d'autres au P. Le Jay, pour l'engager à se contenter de l'esprit de pauvreté, sans en porter sur lui les livrées, qui étaient plutôt celles de l'indigence et de la misère. Mais le P. Le Jay ne séparait pas l'esprit de la pratique de la pauvreté. Il s'était voué à une vie pauvre, et il entendait qu'il n'y eût dans sa conduite aucun contraste avec sa profession. Il fit encore sur ce point des observations qui édifièrent et persuadèrent le duc. « D'ailleurs, ajouta-t-il agréablement, Votre Altesse me permet de loger à l'hôpital; or, si on me voyait re-

(1) Bartoli, Op. et loc. sup. c.

vêtu d'une soutane neuve, on ne voudrait pas m'y recevoir, pour ne pas contrevenir à l'usage de n'y admettre que les pauvres (1). »

Victorieux de la bienveillance d'Hercule II, le P. Le Jay se rendit au grand hôpital de Sainte-Anne et accepta avec reconnaissance la première chambre qu'on lui désigna. Quelle qu'elle fût, il l'habita pendant près de deux ans et y vécut plus content, disait-il, de respirer l'air infect de l'hospice que l'atmosphère parfumée de la cour.

Loin de faire perdre au P. Le Jay de sa considération, ce séjour ne fit qu'augmenter celle que lui avait acquise sa réputation. Le duc fut profondément touché d'une abnégation qui faisait si peu de cas des avantages du monde; il jugea en même temps que l'humilité du P. Le Jay devait être bien grande, puisqu'elle dominait ses éminentes qualités, et que cette vertu est bien précieuse et bien sublime, puisqu'un homme de ce mérite la préférait aux honneurs du monde et l'embrassait avec tant d'amour. Cette considération, plus que toutes les autres, fortifia et affermit sa confiance dans les lumières de l'homme de Dieu.

La cour partagea les sentiments du prince à l'égard de son théologien, quand elle eut appris le désintéressement du P. Le Jay et les motifs qui lui

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù. — Dell' Italia*, lib. III, cap. X.

avaient fait choisir son logement à l'hôpital. Bientôt les seigneurs les plus vertueux, imités ensuite par les autres, voulurent suivre la même direction que le maître. Le duc appelait très-souvent son confesseur à la cour, pour traiter avec lui des affaires de sa conscience et de ses devoirs religieux. Il lui soumettait même ses mesures administratives et les actes de son gouvernement, pour s'assurer qu'ils étaient conformes aux lois de la religion et de la justice (1).

Mais les seigneurs de la cour ne craignaient pas de se rendre auprès du P. Le Jay pour recevoir de lui de semblables services, Admirable exemple de l'ascendant de la vertu! Le P. Le Jay avait préféré à la société des grands de la terre celle des pauvres et des malades d'un hôpital; et les grands du monde le recherchaient jusque dans ce séjour des misères humaines! Ils y étaient attirés par son humilité même et par le désir de décharger leur conscience dans le cœur d'un saint. Toujours ils trouvaient auprès de lui, avec les témoignages de la plus tendre charité, une direction sûre, la paix de l'âme, des résolutions non moins fermes que pieuses. Car sa vertu, sa prudence naturelle fortifiée par une longue expérience, lui apprenaient à proportionner ses avis aux besoins et aux infirmités spirituelles de chacun.

(1) Nieremberg, *Varon. illustr.*, tom. III, p. 401.

L'exemple des grands et l'éclat de ses vertus attiraient auprès de lui une foule d'autres pénitents de toutes les classes de la société, qu'il accueillait avec la même charité. Comme l'Apôtre, il se faisait tout à tous pour guérir les âmes de leurs maladies spirituelles et les conduire au salut.

« Nous ne pouvons, dit à ce propos le P. Nieremberg, raconter en détail les fruits de ses peines et de ses travaux ; — il nous faudrait répéter ce qu'on lit de plus admirable dans la vie de tous nos premiers Pères — mais il ne serait pas juste de passer sous silence les triomphes que son éloquence et son zèle apostolique remportèrent sur la dépravation des mœurs. Une foule de femmes de mauvaise vie, vaincues par ses prédications, sortirent du bourbier des vices, les unes pour réparer par la pénitence les scandales de leur conduite et rentrer dans la voie du devoir, les autres pour s'enfermer dans des couvents, à la grande édification de toute la ville (1). »

Loin d'être exclus de ses soins, les pauvres et les infirmes des hôpitaux y avaient la plus large part. Ceux de l'hôpital Sainte-Anne surtout recevaient de lui de fréquentes instructions, la grâce des sacrements et tous les secours de la religion. Ceux qui ne pouvaient assister aux réunions avaient du moins le bonheur de le voir souvent auprès de leurs lits de

(1) Nieremberg, *Varon. illust.*, tom. III. — *Vida del P. Claudio Jayo*, p. 601.

douleur, les encourager, les soulager, les consoler dans leurs peines. Aucun ne résistait à une charité si compatissante : tous avaient pour ses avis une docilité filiale et les suivaient avec une touchante fidélité.

La même charité obtenait de semblables effets dans l'hôpital dit des Orphelines de Sainte-Marie della Rosa, où il établit le règne de la piété (1).

Le P. Le Jay interrompait de temps en temps ses travaux pour aller partager ceux auxquels se livraient alors les PP. Laynez et Salmeron dans diverses villes de l'Etat de Venise. Laynez surtout réclamait son concours pour faire face aux difficultés que créaient à son ministère les tentatives de l'hérésie dans la capitale de la République. Ribadeneyra, qui nous apprend cette circonstance de la vie de Le Jay, n'entre pas dans d'autres détails ; mais il nous fait connaître un fait assez intéressant pour être recueilli dans cet ouvrage.

Ribadeneyra, jeune encore, poursuivait alors à l'Université de Padoue son cours de belles-lettres. Laynez et Le Jay l'invitèrent à aller à Venise se délasser, pendant quelques jours, des fatigues de l'étude. « Il trouva auprès d'eux le bonheur auquel il s'était attendu : leurs bontés pour lui, le spectacle de leurs vertus, la sainte gaîté de leurs entretiens, les exemples et les succès de leur zèle, la sagesse

(1) Nieremberg, *Varon. illust.*, tom. III, p. 600.

de leurs conseils, leurs attentions paternelles, tout charmait son repos. Mais il courut avec eux un danger qui faillit le priver pour toujours de cet avantage. Invité par Laynez et Le Jay à les accompagner chez le nonce, à Mura, quartier situé à l'autre extrémité de la ville, il descendit avec eux dans la gondole qui devait les y transporter. Bientôt le vent, déjà très-fort à leur départ, devint plus violent encore. De vigoureux rameurs luttaient péniblement contre les vagues; la frêle embarcation se remplissait d'eau, tandis que, jouet de la rafale, elle tournait sur elle-même et menaçait à chaque instant de sombrer. Laynez et Le Jay ne doutaient pas que leur dernière heure ne fût venue, et déjà ils se préparaient, par des actes de contrition, à paraître devant Dieu. « Pour moi, dit Ribadeneyra, je voyais bien le danger; mais j'étais parfaitement tranquille, car, en présence de ces deux bienheureux Pères, j'étais persuadé que Dieu, en faveur de leur sainteté, nous arracherait à la mort (1). » Sa confiance ne fut point trompée : les rameurs, par un effort désespéré, poussèrent la gondole vers l'endroit le plus rapproché du rivage, où ils purent enfin aborder, malgré la fureur du vent (2).

Peu de jours après, Ribadeneyra se sépara de ses deux vénérables hôtes pour aller reprendre, à Pa-

1) *Soliloq. y confessiones*, cap v.

2) Voir notre *Histoire du P. Ribadeneyra*, liv. I, p. 70.

doue, le cours de ses études. Le P. Le Jay continua quelque temps encore à seconder les efforts du P. Laynez contre les entreprises des hérétiques; puis il retourna à Ferrare, où l'attendaient de semblables combats.

En effet, instruit de tout le bien opéré par le P. Le Jay dans sa capitale, Hercule II s'applaudissait de plus en plus du directeur que lui avaient envoyé le Souverain Pontife et saint Ignace. Mais sa satisfaction ne pouvait pas être entière, tant que la duchesse, son épouse, refusait de prendre part à ce mouvement religieux.

Nous avons déjà dit que Renée de France, mariée à Hercule II en 1528, avait d'abord tenu à Ferrare une conduite assez réservée pour ne pas blesser les sentiments catholiques de cette cour; mais qu'entraînée enfin par sa vanité de femme savante et par les flatteries des hérétiques, elle avait affecté un certain mépris pour les pratiques et les croyances catholiques, et admis dans son entourage quelques esprits frondeurs de la secte, venus de France pour exploiter ses travers à leur profit et jouir de sa munificence. Calvin, Marot, l'apostat Bolsec, la princesse de Soubise et ses enfants, lui formèrent une cour qui semblait braver la religion du prince. On se souvient que, l'an 1537, le ministère du P. Le Jay avait rencontré de sérieux obstacles dans cette coterie. Depuis lors, Hercule II avait renvoyé en France toute la colonie hérétique. Mais elle avait

été remplacée par une autre réunion d'autant plus dangereuse, qu'elle connaissait mieux l'art de dissimuler. Elle était formée de quelques uns de ces poètes ou de ces lettrés attirés à Ferrare par les honneurs et les avantages qu'ils y trouvaient. La duchesse profitait de leur profession ou de leur réputation pour répandre ses opinions hérétiques autour d'elle et dans la ville. Ainsi, sous prétexte de placer d'habiles maîtres auprès de ses enfants, elle avait confié leur éducation littéraire aux frères Jean et Chilian Sinapi, amis de Luther, venus d'Allemagne à Ferrare pour y enseigner la langue grecque ; et elle avait placé auprès de ses filles, comme demoiselle de compagnie, la fameuse Olympia Morata, fille de Pellegrino Morato, professeur de belles-lettres à Ferrare, et ensuite épouse du luthérien Gunther, professeur de médecine dans la même Université (1).

Peu contente de ces moyens de séduction, la duchesse avait banni de sa maison les prescriptions de l'Eglise et jusqu'aux apparences du culte catholique : on n'y lisait que des livres hérétiques, on y tournait en dérision les *idolâtries papistiques ;* on y faisait, à certains jours, la cène calviniste ; en un mot, l'hérésie y était en honneur.

Hercule souffrit d'abord cette conduite avec la patience que semblaient lui commander la nais-

(1) M. Cantù, *les Hérétiques d'Italie*, tom. II, discours IXe.

sance de la duchesse et les égards dus au roi de France. Il se bornait à lui faire des observations sur des pratiques si contraires à la religion de ses illustres aïeux, et sur le tort qu'elle faisait à son âme et même à son nom, en préférant à de si anciennes et de si nobles traditions les nouveautés inventées ou par des cerveaux dérangés ou par des hommes perdus d'honneur. Il l'engagea plusieurs fois à s'entretenir de ces matières avec le P. Le Jay, aussi éminent en doctrine qu'en vertu.

Mais la duchesse trouvait dans l'hérésie une double satisfaction à laquelle elle ne voulait point renoncer : celle de nourrir sa vanité et de contenter sa haine pour le Pape. Elle refusa constamment, non seulement de s'entretenir de religion avec le P. Le Jay, mais même de le voir. Elle ne consentit pas davantage à entendre l'évêque de Lodève, représentant du roi de France à la cour de Ferrare.

Hercule II exigea du moins que, si elle ne voulait ni entendre le P. Le Jay ni permettre aux princesses ses filles de recevoir les instructions de ce religieux, elle laissât les deux princes, ses fils Alphonse et Louis, lui confier les secrets et la direction de leur conscience.

Il fallut bien qu'elle cédât sur ce point ; et ce fut peut-être le salut de Ferrare. Le P. Le Jay détruisit dans le cœur de ces deux jeunes princes les funestes impressions qu'y avaient laissées les enseigne-

ments et les exemples maternels, et les affermit contre tous les scandales dont ils étaient les témoins. Le P. Pelletier continua bientôt l'œuvre du P. Le Jay; et Dieu secondant les efforts de ses serviteurs, Alphonse et Louis honorèrent toujours la religion de leurs ancêtres, l'un sur le trône, où il monta après la mort d'Hercule II, son père, l'autre dans le Sacré-Collége, où il fut admis dès sa première jeunesse (1).

Malheureusement, l'influence de la duchesse et de son entourage ne se bornait pas à l'intérieur du palais : elle se répandait encore dans la ville, où elle était secondée par la coopération sourde des lettrés et de quelques professeurs de l'Université. Cette circonstance n'échappa point à l'attention du P. Le Jay : pour détruire les avantages qu'en retirait l'hérésie, il la combattait directement du haut de la chaire; les dimanches et les jours de fêtes, il prenait pour sujet de ses instructions quelques-uns des passages de l'Ecriture, sur lesquels s'appuyaient particulièrement les calvinistes, les commentait avec son habileté habituelle, leur rendait leur véritable sens, et montrait à découvert la mauvaise foi de l'hérésie dans son interprétation du texte sacré, l'absurdité de ses raisonnements et les fatales conséquences de ses erreurs. Ordinairement, il les fai-

(1) Bartoli. *Istor. della Comp. di Gesù.* — *Dell' Italia*, lib. III, cap. X et XI.

sait encore mieux ressortir, en y opposant la dignité des croyances catholiques, la sécurité de l'esprit éclairé des lumières de la foi, la sainteté de la morale de l'Eglise, et la conformité de son enseignement avec les destinées de l'homme (1).

Des instructions si élevées, si claires et si opportunes, amenaient toujours des résultats capables de consoler le zèle de l'homme de Dieu : à peine était-il descendu de la chaire, qu'il était appelé au confessionnal par plusieurs de ses auditeurs. Le plus grand nombre d'entre eux voulaient régler leur conduite sur la foi, qu'il leur avait appris à aimer; mais d'autres désiraient désavouer le consentement plus ou moins public qu'ils avaient donné aux erreurs nouvelles, et rentrer au plus tôt dans les sentiers de la vraie religion. Tous avaient puisé dans les instructions du saint missionnaire une haute idée de l'enseignement de l'Eglise, et ils se relevaient de ses pieds avec la ferme résolution d'y rester à jamais fidèles.

Cependant, le P. Le Jay ne se dissimulait pas que la religion courrait toujours de sérieux dangers dans Ferrare, tant que la duchesse lui offrirait l'exemple du culte protestant. C'est pourquoi, usant de son ascendant auprès d'Hercule II, il l'engagea à prendre de nouvelles mesures pour vaincre l'or-

1. Bartoli. *Istor. della Comp. di Gesù.* — *Dell' Italia*, lib. II, cap. X.

gueilleuse obstination de cette princesse et la ramener enfin à son devoir.

Il ne fallait pas beaucoup presser le duc sur ce point, tant il était disposé lui-même à mettre fin à ce scandale. Mais il était toujours retenu, dans les manifestations de ses désirs ou de son indignation, par ses égards pour Henri II, neveu de la duchesse et chef de la maison royale de France. Encouragé par son directeur, Hercule II fit auprès de Renée de France de nouvelles tentatives, qu'il poussa, lors même que le P. Le Jay fut parti, avec une vigueur égale à son aversion pour l'hérésie. Il recourut d'abord à des moyens de douceur, à tout ce que l'amour conjugal et la tendresse paternelle pouvaient lui suggérer de plus tendre et de plus persuasif. Mais que pouvaient les sentiments les plus tendres sur une âme qui sacrifiait sa religion à sa vanité !

Ne pouvant rien obtenir par ce moyen, le duc eut recours à des mesures de rigueur : il menaça la duchesse de la séparer de ses filles et de la séquestrer ou dans un coin du palais, ou dans un château voisin de la ville. Mais avant d'en venir à des mesures si rigoureuses, il essaya de la faire consentir à des conférences privées d'abord avec le P. Paschase Broët, puis avec le P. Pelletier, successeurs du P. Le Jay. Jamais elle ne voulut y consentir.

Résolu alors d'exécuter ses menaces, le duc avertit d'abord Henri II de l'extrémité à laquelle le ré-

duisait l'opiniâtreté de la princesse, et le pria de trouver bon qu'il usât, pour la réduire, d'une rigueur devenue absolument nécessaire (1).

Non seulement Henri II ne s'opposa point à l'intention d'Hercule II, mais il le seconda dans ses efforts pour vaincre l'obstination de la duchesse. Il envoya à Ferrare l'inquisiteur Matthieu Ory, avec la mission de convaincre cette princesse de ses erreurs, ou, s'il ne pouvait y réussir, de seconder le duc dans les mesures de rigueur qu'il serait obligé de prendre (2). Renée était décidée à fermer l'oreille aux enseignements de la théologie, qu'ils lui fussent présentés ou par l'évêque de Lodève, ou par les PP. Le Jay et Pelletier, ou par l'inquisiteur Matthieu Ory. Hercule II, exécutant alors ses menaces, sépara la duchesse de ses filles, la confina dans le château de Consandolo, à trente kilomètres de la ville, avec vingt-quatre personnes de son entourage.

Lasse enfin de rester séparée de ses enfants et de la société de la cour, elle fit une espèce de rétractation entre les mains du P. Pelletier et promit de suivre les croyances et les pratiques catholiques (3).

(1) Lettre d'Hercule II à Henri II, rapportée par M. Cantù, *les Hérétiques d'Italie*, tom. II, p. 356 et suiv.

(2) V. les Instructions de Henri II à Matthieu Ory, rapportées par Le Laboureur dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*. tom. I, p. 717 et suiv.

(3) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù*. — *Dell' Italia*, lib. III. cap. XI. — Muratori, *Antichità Estensi*, part. II, cap. XIII.

Sincère ou non, cette rétractation réconcilia la princesse avec le duc son mari, qui lui rendit ses filles avec le palais Saint-François. Après la mort d'Hercule II, arrivée en 1560, elle voulut revenir à ses erreurs et les afficher avec le même scandale qu'auparavant; mais le nouveau duc, Alphonse, son fils, la renvoya en France, où elle mourut hérétique, au château de Montargis, en 1575 (2).

Nous ne pouvons qu'indiquer ces événements, parce qu'ils n'appartiennent plus à notre sujet. Nous devions cependant les rappeler en peu de mots pour expliquer la stérilité des tentatives du P. Le Jay auprès de cette princesse, et les obstacles qu'un si funeste exemple dut susciter à son zèle à la cour et dans la ville. Mais à force d'énergie, de constance et d'activité, il parvint à refouler l'influence de cette princesse dans son entourage, à la paralyser dans l'Université, à la détruire parmi la population et à y faire tout le bien que nous avons raconté.

Pour l'exprimer en deux mots, ajoute le P. Bartoli, il suffit de dire que le P. Le Jay, pendant un séjour de près de deux ans, fit à Ferrare tous les efforts et y produisit tous les fruits qu'on peut attendre de l'esprit de dévouement et du zèle apostolique (3).

(2) Muratori, *Antichità Estensi*, part. II. cap. XIII.

(3) Bartoli, Op. sup. cit., p. 121.

LIVRE QUATRIÈME.

RESTAURATION CHRÉTIENNE DES ÉTUDES EN ALLEMAGNE.

1549. — 1552.

—

CHAPITRE PREMIER.

INSTANCES DE PRINCES ET D'ÉVÊQUES POUR OBTENIR LE CONCOURS DU P. LE JAY. — IL EST ACCORDÉ AU DUC DE BAVIÈRE. — OCCASIONS ET RAISONS DE CETTE PRÉFÉRENCE. — AVIS DE S. IGNACE. — RÉPUGNANCE D'HERCULE II A CÉDER LE P. LE JAY. — LE P. LE JAY EST CRÉÉ DOCTEUR EN THÉOLOGIE A BOLOGNE. — MORT DE PAUL III. — ARRIVÉE DU P. LE JAY ET DE SES COMPAGNONS A MUNICH. — LEUR RÉCEPTION A INGOLSTADT. — ILS ENTRENT EN FONCTIONS. — ÉTAT DES ESPRITS DANS CETTE UNIVERSITÉ. — ENSEIGNEMENT DU P. LE JAY ET DE SES COMPAGNONS. — BUT DE LEURS EFFORTS. — MORT DE GUILLAUME IV ET DE LÉONARD ECKIUS. — DE NOUVELLES INSTANCES APPELLENT AILLEURS LE P. CLAUDE LE JAY.

Tandis que le P. Claude Le Jay soutenait à Ferrare, avec tant de zèle et de succès, les intérêts de la religion et des mœurs, l'Eglise d'Allemagne, par l'organe de ses princes et de ses ministres, réclamait à grands cris sa présence et son concours.

Le cardinal Othon Truchsess prétendait qu'en l'envoyant au concile de Trente, il l'avait momentanément cédé à l'Eglise, non à une cité; le duc de Bavière alléguait les espérances qu'on lui avait laissées en retirant le P. Le Jay de l'Université d'Ingolstadt; le roi des Romains demandait une compensation au refus qu'il avait essuyé à propos de l'évêché de Trieste. Les uns et les autres s'accordaient à représenter que l'action d'un tel homme était beaucoup moins nécessaire dans une ville catholique, comme Ferrare, que dans celles d'Allemagne, où la foi, anéantie dans plusieurs, était sans cesse attaquée, dans les autres, par de nombreux et puissants ennemis.

A ces diverses raisons, le duc de Ferrare opposait les besoins de sa conscience, le bien de ses peuples, les périls dont les menaçait l'hérésie, les bénédictions que Dieu répandait sur les travaux de son serviteur.

Tous portaient leurs prétentions au tribunal du Souverain Pontife, et ce n'était pas, pour Paul III, un léger souci, que de prendre un parti entre des concurrents si dignes de considération et d'égards (1). Enfin, le duc de Bavière obtint, sinon la préférence, du moins la première concession du Souverain Pontife. Nous allons dire à quelle occasion.

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù.* — *Dell' Italia*, lib. III. cap. x.

Luther était mort le 18 février de l'an 1546; mais son esprit de haine vivait toujours dans ses disciples : les nombreuses sectes issues de son souffle avaient même reçu des événements une nouvelle fureur; les *habiletés* de la politique de Charles-Quint, ses lâches condescendances dans les diètes de l'empire, ses imprudentes et injustes concessions, qu'il fut ensuite obligé de réparer par les armes, la défaite de la ligue de Smalkalde, la réunion et les décisions du concile de Trente, toutes ces causes réunies avaient excité une effroyable effervescence au sein du protestantisme germanique. Charles-Quint aurait pu le dompter par la force; il crut sans doute plus habile de lui donner quelque satisfaction, d'abord en entravant par mille tracasseries les délibérations du concile, transféré à Bologne, ensuite en suppléant provisoirement aux décisions de cette sainte assemblée par l'édit, si tristement connu sous le nom d'*interim*. C'était un formulaire qui comprenait, en vingt-six articles, les principales questions controversées entre les catholiques et les protestants, mais exprimées ou modifiées de manière que les uns pussent les recevoir, et les autres les supporter, sans sacrifier le fond ou les points essentiels de leur religion ou de leurs convictions (1).

(1) Caroli Augusti V Interim, sive Declaratio religionis, hoc est Constitutio præscribens quâ ratione Sacrosancti Imperii status in

Cet édit, publié le 15 mai 1548 dans la diète d'Augsbourg, mécontenta les deux partis : celui des protestants, parce qu'on ne leur accordait pas toutes leurs exigences; celui des catholiques, parce qu'on méconnaissait les droits inaliénables de l'Eglise et du Saint-Siége.

Les Pères du concile en furent indignés; le Souverain Pontife en fit des plaintes sévères à l'ambassadeur de Charles-Quint; et il ne s'en serait pas tenu à des reproches s'il n'avait pas cru devoir épuiser toutes les ressources de la prudence envers un prince qui gardait cependant si peu de mesure dans ses excès de pouvoir (1).

Les protestants d'Allemagne montrèrent moins de modération : de nombreux théologiens de la secte, réunis à Leipsick par Maurice de Saxe, opposèrent à l'édit doctrinal de l'empereur un *interim* plus accentué dans le sens hérétique, mais non moins fécond en discordes : le luthéranisme, déjà si divisé, se scinda en plusieurs nouveaux partis,

negotio religionis usque ad decisionem Concilii generalis sese mutuo gerere ac excipere debeant, in habito Augustæ conventu 15 maii à Cæsareâ Majestate publicata et à Statibus Imperii acceptata. A. D. 1548.

Le Plat, *Monumentor. ad histor. Concil. Trident. potissimùm illustrandam spectantium*, *Coll.*, tom. IV, p. 32 et seqq. — Goldast, *Constit. Imper.* tom. I, p. 518.

(1) Pallavic. *Stor. del Concil. di Trento*, lib. X, cap XVII. — lib. XI, cap. I, n. 8.

qui s'appelèrent *intérimistes*, *synergistes*, *rigides*, *relâchés*, etc., selon qu'ils admettaient intégralement un des deux *interim* ou seulement quelques articles de l'un d'eux (1).

Cette division, loin de profiter à la bonne cause, ne fit que lui créer de nouveaux ennemis ; car, bien qu'acharnés les uns contre les autres, ces divers partis s'accordaient à combattre de toutes manières le catholicisme, leur adversaire commun. Il y eut alors, dans toute l'Allemagne, une recrudescence de persécution et de propagande qui menaça plus que jamais les villes et les provinces restées fidèles à l'Eglise.

Le duc de Bavière, toujours si attentif à préserver ses Etats du fléau de l'hérésie, redoubla d'efforts et de sollicitude. Son principal soin fut de restaurer et de fortifier l'enseignement de l'Université d'Ingolstadt, destinée, dans son intention, à être pour la Bavière le boulevard de la religion. Malheureusement, elle ne répondait plus à son ancienne réputation. Depuis que, par l'ordre du Souverain Pontife, le P. Le Jay était descendu de sa chaire pour aller représenter le cardinal d'Augsbourg au concile de Trente, l'enseignement y avait beaucoup perdu de son importance et de sa pureté. Balthasar Fannemann, curé de la paroisse de Saint-Maurice, et

(1) Stanisl. Hosius, *De hæresib. nostri temporis*, lib. I (Int. oper. omn. Antuesp. 1581, fol.), p. 221 et seqq.

en même temps vice-chancelier de l'Université, était le seul qui, par ses savantes leçons, y recommandât la doctrine de l'Eglise et la défendît victorieusement contre les erreurs luthériennes. Mais cet excellent maître venait d'être nommé suffragant de l'archevêque de Mayence, et son éloignement, qui menaçait d'une éclipse la gloire de cette Université, la laissait encore sans défense aux tentatives, et peut-être à l'invasion de l'hérésie (1).

Cette circonstance réveilla dans le cœur de Guillaume, duc de Bavière (2), les regrets qu'y avait laissés le départ du P. Le Jay et le désir de voir remonter dans la chaire de Jean Eckius un maître qui l'avait occupée avec tant de réputation et d'autorité. Persuadé que son Université d'Ingolstadt ne recouvrerait sa gloire et son utilité qu'avec de tels professeurs, il se préoccupa des moyens d'y ramener le P. Le Jay et quelques-uns de ses confrères. Les évêques de ses Etats l'encourageaient de tout leur pouvoir dans ce projet, et les circonstances semblaient l'inviter à en entreprendre l'exécution : l'interruption des séances du concile avait permis à saint Ignace de disposer de ceux de ses religieux qui y

(1) Agricola, *Histor. Prov. Germ. super. Soc. Jesu.* Decad. I, n. 144.

(2) Le duc Louis, frère de Guillaume, était mort, le 21 avril 1545, à l'âge de 50 ans, laissant avec la réputation d'un prince religieux, brave, généreux et prudent, une gloire de plus à l'illustre maison de Bavière.

avaient assisté ; il avait accordé le P. Le Jay au duc de Ferrare, Salmeron à d'autres villes voisines, Laynez à Venise ; il avait appelé Canisius à Rome, d'où il l'avait envoyé, en qualité de professeur de rhétorique, au nouveau collége de Messine. Chacun d'eux, il est vrai, remplissait avec succès sa mission respective dans toutes ces localités ; il paraissait toutefois moins difficile de les en retirer que du concile. D'ailleurs, les besoins et les dangers de l'Eglise d'Allemagne en général, et de celle de Bavière en particulier, étaient plus grands que partout ailleurs, et le duc espérait bien que cette considération lui obtiendrait les préférences du Souverain Pontife et de saint Ignace. Il chargea Léonard Eckius d'aller l'exposer à Rome.

Le duc ne pouvait pas confier une plus belle mission à un négociateur plus digne et plus capable de la remplir. Léonard Eckius, aussi recommandable par sa vertu que par les services rendus à la religion et à son pays, jouissait de l'estime du Saint-Père et des membres les plus influents du Sacré-Collége. Son nom seul prévenait en faveur de sa négociation. Aussi n'eut-il qu'à en exposer le sujet pour la faire agréer à Paul III. Ce Pontife consentait volontiers à accorder aux demandes du duc de Bavière le P. Le Jay et deux autres de ses confrères ; mais il ne voulut arrêter aucune détermination sans avoir pris l'avis du P. Ignace. Il chargea donc les

cardinaux Maffei et de Sainte-Croix de lui soumettre les propositions de Léonard Eckius (1).

Le saint Fondateur était doué d'une puissance d'organisation qui ne s'accomodait point des demi-mesures. Il lui sembla qu'il n'y avait pas de proportions entre le but du duc de Bavière et les moyens de l'atteindre. En effet, il se proposait de faire de l'Université d'Ingolstadt le boulevard de la foi dans ce pays, une école générale où la jeunesse de ses Etats puiserait une saine doctrine et l'amour de la vertu. Mais, pour obtenir ce résultat, il ne suffisait pas que deux ou trois religieux, mêlés à des professeurs étrangers, animés de sentiments différents, y donnassent des leçons orthodoxes; il fallait que les chaires fussent occupées par des professeurs animés d'un même esprit, imbus des mêmes principes, soumis à une même direction, liés par les mêmes obligations, que de leurs leçons ressortît un enseignement uniforme, qui enveloppât sans contradiction l'intelligence et le cœur des élèves, et leur donnât une formation d'autant plus solide et plus ferme, qu'elle ne serait pas distraite par des divergences d'opinions.

C'est pourquoi saint Ignace estimait que le duc de Bavière remplirait mieux ses saintes intentions en confiant à la Compagnie tout l'enseignement de l'Université d'Ingolstadt, ou bien en lui fondant un col-

(1) Agricola, Decad. I, n. 145 et seqq.

lége où serait élevée la jeunesse du pays. Il alléguait l'exemple de Jean III, roi de Portugal, qui, ayant fondé un collége à Coïmbre, avait déjà la satisfaction de voir le bien immense que ce vaste établissement opérait non seulement dans son royaume, mais encore dans toutes ses possessions d'outre-mer. Or, saint Ignace aurait voulu en Bavière, sinon un établissement aussi considérable, du moins un collége complet, où la Compagnie pût librement déployer, au profit de la jeunesse et de l'Eglise de Bavière, toutes les ressources de son Institut, tous ses moyens d'éducation et d'instruction ; et il ne dissimula pas que ce serait seulement à cette condition qu'il enverrait d'abord à Ingolstadt le P. Le Jay et les deux autres professeurs demandés par le duc Guillaume, en attendant le temps de compléter le personnel du Corps enseignant (1).

La proposition de saint Ignace répondait précisément à l'intention du duc de Bavière, qui s'était contenté de demander seulement deux ou trois professeurs, parce qu'il n'était pas encore en mesure d'exécuter son projet. Il chargea donc son envoyé d'assurer le Fondateur de la Compagnie qu'il entrait dans ses vues et qu'il ménagerait l'occasion et les moyens de les remplir, tandis que le P. Le Jay et ses deux comgagnons, élevés aux premières chaires

(1) Genelli, *Vie de S. Ignace*, trad. de l'allemand par M. Charles de Sainte-Foi, tom. II, chap. VIII.

d'Ingolstadt, domineraient tout l'enseignement de l'Université.

Sur cette réponse, le P. Ignace accorda aux demandes du duc de Bavière le P. Le Jay, auquel il associa les PP. Salmeron et Canisius. Il ne dépendait guère que de lui de retirer ces deux derniers des postes qu'ils occupaient, l'un dans l'Etat de Venise, l'autre à Messine; mais il ne lui était pas aussi facile de retirer le P. Le Jay de la cour de Ferrare. Prévoyant les difficultés que le duc Hercule II opposerait au départ d'un directeur si aimé, saint Ignace pria le cardinal Alexandre Farnèse de faire agréer à ce prince que le P. Le Jay allât remplir en Allemagne la nouvelle mission que lui confiait le Souverain Pontife (1). Quelque puissante que fût cette médiation, elle ne put vaincre les répugnances d'Hercule II : elle dut être suivie de longues et vives instances; encore le duc ne put-il se résoudre à céder le P. Le Jay qu'à la condition qu'on ne tarderait pas à le lui rendre. C'est ce qu'on peut conclure de la lettre de saint Ignace au duc de Bavière, à qui il disait: « Quoique le P. Le Jay ne puisse pas rester longtemps là-bas, il pourra néanmoins agir d'une manière fort utile pendant quelques jours ou plusieurs mois. » Il paraît même que cette condition ne suffit point pour calmer les regrets ou apaiser le mécontentement d'Hercule II; car nous voyons,

(1) Agricola, Decad. I, n. 147.

dans l'histoire, que saint Ignace, redoublant de prévenances envers ce prince, lui renouvelait fréquemment l'expression de sa reconnaissance, et lui communiquait souvent en confidence, comme à un insigne bienfaiteur de la Compagnie, les nouvelles des travaux de ses enfants dans les diverses parties du monde, surtout dans les Indes, et des bénédictions que leur accordait le Seigneur. Bien plus, lorsque, peu de mois après le départ du P. Le Jay, François de Borgia, déjà jésuite sous son habit séculier, se rendit d'Espagne à Rome, saint Ignace l'engagea à passer par Ferrare, soit pour faire supporter au duc l'absence du P. Le Jay, soit pour ouvrir avec lui des négociations sur la fondation d'un collége de la Compagnie dans cette cité (1).

Rien toutefois ne contribua plus à calmer les inquiétudes d'Hercule II que l'espoir de recouvrer le P. Le Jay. Cet espoir fut trompé par des circonstances providentielles, que nous raconterons bientôt; mais il soutint sa patience jusqu'au jour où il trouva dans l'éminente vertu du P. Paschase Broët, et ensuite dans celle du P. Pelletier, une compensation de la perte qu'il avait faite (2).

Cependant le P. Le Jay était arrivé à Rome : il y trouva les PP. Salmeron et Canisius. Celui-ci ayant

(1) Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesù.* — *Dell' Italia*, lib. III, cap. x.

(2) Bartoli, ibid., cap xi.

fait sa profession solennelle, le 7 septembre, entre les mains du P. Ignace, dans l'église de Sainte-Marie de la Strada, le saint Fondateur leur déclara ses intentions et ses vues sur la mission qu'ils allaient remplir en Bavière. Mais comme elle devait les mettre en présence d'adversaires qui dédaignaient autant l'enseignement des maîtres catholiques qu'ils se vantaient de leur science et de leurs titres académiques, il voulut qu'ils s'arrêtassent à Bologne, pour y prendre le degré de docteur en théologie. Leur séjour dans cette ville ne pouvait pas être bien long : tous étaient préparés à cet honneur par de profondes études théologiques et par l'habitude de traiter, ou dans le concile ou dans les combats contre l'hérésie, les matières de controverse. Néanmoins, pour ne pas donner lieu aux protestants de dire que cette action n'avait été qu'une vaine formalité, ils se soumirent à toutes les conditions, à toutes les épreuves qui avaient coutume de précéder et d'accompagner la collation de ce grade. D'ailleurs, il leur fut conféré par un théologien, qui n'était pas d'humeur à faire de cette action une simple cérémonie.

Ambroise Catharin occupait alors le siége archiépiscopal de Bologne. Son nom de famille était Politi; mais devenu membre de l'Ordre de saint Dominique, il eut une telle dévotion à sainte Catherine de Sienne qu'il en emprunta le nom en lui donnant une finale masculine, et ne s'appela plus que Catha-

rino ou Catharin. Ce fut sous ce nom qu'il se distingua au concile par les manifestations également savantes et originales de ses opinions.

Or, le cardinal de Sainte-Croix, un des trois légats du concile, encore présent à Bologne, donna à ce prélat la commission de présider à l'inauguration du doctorat des trois religieux. Catharin s'en acquitta avec autant de rigueur que s'il se fût agi de pénétrer jusqu'au fond de leurs connaissances théologiques. Tout ce qu'il connaissait de plus embrouillé, de plus difficile, de plus compliqué dans ces matières, il le proposa aux candidats. Mais tous débrouillèrent les questions les plus ardues, les plus subtiles, les plus obscures, avec une facilité et une lucidité qui les couvrirent de gloire et leur méritèrent le dègré de docteur. Il leur fut solennellement conféré le 4 octobre 1549 (1).

Nous ne savons s'ils retournèrent à Rome pour demander la bénédiction de Paul III, ou s'ils l'avaient reçue avant de venir à Bologne.

Quoi qu'il en soit, ce fut une des dernières marques de sa bienveillance envers la Compagnie. Paul III termina sa vie et son pontificat le 10 novembre de la même année. Durant sa courte maladie, il condamna l'excès de tendresse qu'il avait eu pour ses proches. Il répétait souvent ces paroles de

(1) Agricola, *Hist. Provinc. German. super. S. J.* Decad. I, n. 156 et seqq.

David, coupable de la même faute : « Si les miens n'eussent pas été les maîtres, je serais maintenant sans tâche, et je n'aurais pas une grande faute à me reprocher. » Ces regrets dévoilent, en effet, le principal défaut de Paul III; mais il n'efface pas les qualités éminentes dont il fut orné. On peut même le regarder comme un des plus grands Papes qui aient occupé le siége de saint Pierre (1).

La Compagnie de Jésus n'oubliera jamais qu'elle lui doit son existence canonique et la place qu'elle occupe dans l'Eglise. Son vaste génie avait compris la grandeur et l'utilité de l'œuvre de saint Ignace. On sait avec quel empressement il la mit au service de la religion, avec quelle bonté il la favorisa, avec quelle constance il la seconda dans son développement et dans son organisation, avec quelle confiance enfin il donna aux premiers religieux de l'Ordre les missions les plus importantes et les plus laborieuses. Plusieurs fois, il admit nommément le P. Le Jay au partage de sa sollicitude pour le bien de l'Eglise; et nous avons remarqué, dans ses brefs ou dans ses instructions à ses représentants en Allemagne, les éloges qu'il accordait à la vertu et à la science de cet homme de Dieu. Ce fut encore sur sa recommandation que saint Ignace accorda le P. Le Jay aux instances du duc de Bavière. Nous devions rappeler ces souvenirs domestiques, et en

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1549, n. 47. et seqq.

environner, comme autant d'hommages d'une reconnaissance bien méritée, la mémoire de ce grand Pontife, au moment où nous le voyons disparaître de la scène du monde.

Les PP. Le Jay, Salmeron et Canisius, qui eurent l'honneur de recevoir la dernière mission confiée par Paul III à la Compagnie, partirent bientôt pour la remplir. Ils se rendirent d'abord à Dilingue. Ils y furent accueillis par le cardinal d'Augsbourg avec une joie, qu'il ne put s'empêcher de manifester par des larmes. Il les retint auprès de lui jusqu'à ce qu'ils se fussent reposés des fatigues du voyage; puis il les renvoya à Munich avec des lettres de recommandation pour le duc de Bavière. Elles n'étaient point nécessaires; mais il avait besoin de les écrire pour exprimer au prince ses sentiments d'estime et d'affection envers les maîtres que la Providence envoyait à l'Université d'Ingolstadt et à toute l'Eglise d'Allemagne.

Admis de suite à l'audience du duc Guillaume, ils lui présentèrent, avec les lettres du cardinal d'Augsbourg, une lettre où saint Ignace lui renouvelait ses intentions sur la mission de ses trois disciples :

« Les deux théologiens que je vous avais promis, lui disait-il, sont maintenant, avec cette lettre, auprès de Votre Excellence, par l'ordre de notre Saint-Père le Pape. L'un est Alphonse Salmeron, espagnol; l'autre, Pierre Canisius, de Gueldre, que j'ai

rappelé de Sicile. Ils se distinguent par une vie irréprochable, par une connaissance profonde des saintes Ecritures, et par une culture digne en tout d'un homme chrétien. Ils sont tous les deux prêtres de la Compagnie du nom de Jésus. Notre Saint-Père ne doute pas le moins du monde qu'ils ne répondent pleinement aux vues parfaites de Votre Excellence, et que, sur un si illustre théâtre, ils n'enseignent avec autorité, autant par leurs exemples que par leurs discours.

« J'envoie avec eux le docteur Claude Le Jay, théologien des plus distingués, que Votre Excellence a nommément demandé. Quoiqu'il ne puisse rester longtemps là-bas, il apportera néanmoins, pendant quelques jours ou quelques mois, un concours très-puissant à l'établissement d'une œuvre si belle et si salutaire.

« Le collége que vont fonder ces religieux n'a qu'un but dans ses études, ses peines et ses soins : c'est de corriger les mœurs corrompues de ce temps, de convertir les cœurs par leurs exemples, par la sanctification des âmes, par une science et une érudition fondées sur la pure et véritable foi et sur les saintes doctrines de Jésus-Christ, de ramener les hommes des séductions pernicieuses des plaisirs à une bonne et sainte vie, de la chair à l'esprit, du monde à Dieu. En ce temps, et particulièrement en Allemagne, où un sanglier sauvage cherche à déraciner, où une bête furieuse cherche à ravager la vi-

gne que la main du Seigneur a plantée, peut-il y avoir un enseignement plus propre que celui-là à fortifier dans leurs pieux sentiments les âmes des bons, et à ramener au bercail de Jésus-Christ les brebis errantes?

« Que Votre Excellence daigne donc accueillir avec une bienveillance et une bonté particulière ces Pères, dignes à tant de titres de considération et d'égards. Comme la règle de leur Ordre exige qu'ils oublient leurs propres intérêts pour ne chercher que ceux de Notre-Seigneur, et qu'ils vivent de dons volontaires, pleins de confiance en Jésus-Christ, leur maître, et dans votre piété, ils sont convaincus qu'ils ne manqueront point des choses nécessaires à la vie. Il est bien juste, d'ailleurs, que ceux qui sèment les choses spirituelles recueillent celles dont le corps a besoin.

« Il y a aussi tout-lieu d'espérer qu'il se trouvera des âmes qui, remplies d'admiration pour une vie aussi parfaite et des prescriptions aussi saintes, se mettront sous la direction de ces Pères. S'il en est ainsi, car le Seigneur ne cessera pas de visiter sa vigne, Votre Excellence honorera ces nouveaux ouvriers de ses faveurs et de ses grâces, et se réjouira de voir leur nombre s'augmenter. Que de mérites n'acquerrez-vous pas devant Dieu Notre-Seigneur et sa sainte Eglise, lorsque cette vigne, travaillée par ce collége, cultivée et arrosée, pour ainsi dire, d'une manière toute spéciale par la pieuse libéralité de

Votre Excellence, produira de nouvelles tiges et de nouveaux rejetons ! Notre Saint-Père désire instamment que Votre Excellence apporte en ceci des soins tout particuliers, et il lui sera très-agréable d'apprendre que ces trois religieux, si pieux et si savants, sont traités par Votre Excellence avec autant d'affection et de bonté qu'il est possible. Que Dieu conserve longtemps heureuse Votre Excellence (1) ! »

Le Souverain Pontife et saint Ignace eurent lieu d'être satisfaits : le duc Guillaume fit à leurs trois envoyés l'accueil le plus cordial et le plus honorable. Il les retint quelques jours auprès de sa personne pour conférer avec eux sur les points indiqués dans la lettre du saint Fondateur, particulièrement sur les moyens d'assurer à leurs leçons toute l'efficacité possible, en attendant que le temps fût venu de donner à leur enseignement plus de développement et d'étendue ; sur leur entretien, sur leur position et leur rang dans l'Université ; sur l'amélioration à introduire soit dans le Corps enseignant, soit dans les doctrines de cette école ; enfin, sur tout ce qui, dans cette phase provisoire de leur établissement, pouvait préparer l'avenir, et leur donner dans le présent une autorité suffisante pour opérer le bien qu'on attendait de leur science, de leur vertu et de leur dévouement.

(1) Ap. Genelli, *la Vie de S. Ignace*, trad. de l'allemand par M. Charles Sainte-Foi, tom. II, p. 233 et suiv. V. aux *Pièces justific.*, n. XV.

Peu content de s'entretenir de tous ces points avec eux, il voulut encore que Léonard Eckius, son ministre et protecteur de l'Université d'Ingolstadt, les examinât avec eux dans de fréquentes délibérations, lui recommandant de prêter une sérieuse attention à leurs avis et de prendre les mesures nécessaires pour les réaliser (1).

Lorsque tout eut été réglé dans ces conférences, le duc chargea Henri Scheweiker, son secrétaire intime, de conduire les trois religieux à Ingolstadt. Ils partirent avec lui et arrivèrent dans cette ville le 13 novembre 1549. D'après les dispositions prescrites par le prince, ils descendirent d'abord à l'hôtel d'un seigneur nommé Schober. Là, ils reçurent la visite du Corps enseignant, conduit par François Zoannetti, docteur en lois de Bologne et recteur magnifique de l'Université. L'évêque d'Eychstadt, chancelier de l'Université, était venu exprès de sa ville épiscopale pour assister à la réception solennelle des trois nouveaux docteurs. Ils furent harangués en latin par Georges Gotsmann, dit Théander, alors professeur de philosophie, curé de Notre-Dame, vice-chancelier et recteur de l'Université d'Ingolstadt. Canisius lui répondit en son nom et au nom de ses deux confrères avec tant d'élégance, de délicatesse, de modestie et d'à-propos, qu'il excita l'admiration de tous les assistants (2).

(1) Agricola, Decad. I, n. 160 et seqq.

(2) Agricola, *Histor. Prov. German. super. S. J.* Decad. I, n. 163 et seqq.

Le lendemain, les trois professeurs romains, comme on disait, furent conduits en grande cérémonie à l'habitation qu'on leur avait préparée dans les bâtiments de l'Université.

Il y avait alors à Ingolstadt deux colléges où étaient entretenus aux frais des princes un certain nombre d'étudiants : l'un, appelé le *Collége-Neuf*, avait été fondé par le duc Georges ; l'autre, dit le *Vieux-Collége*, avait été bâti par le duc Louis, père de Georges. Or, ce fut dans ce dernier établissement que furent logés les PP. Le Jay, Salmeron et Canisius ; mais ils y furent entretenus par le *Collége-Neuf*, d'après les conventions arrêtées à Munich entre le duc et Léonard Eckius (1).

Ils y étaient à peine établis depuis huit jours, lorsque, le 27 décembre 1549, ils furent mis en possession de leurs chaires. Selon l'usage imposé aux professeurs nouveaux, Salmeron et Canisius ouvrirent leur cours par une harangue latine. Canisius y surpassa la réputation que lui avait faite son premier discours, et Salmeron s'en fit une non moins grande par la pureté de sa diction, l'élévation et la justesse de ses pensées. L'un et l'autre commencèrent aussitôt leurs leçons. Salmeron entreprit l'explication de l'Epître de saint Paul aux Romains ; le P. Canisius prit pour texte de son enseignement les *Sentences*, de Pierre Lombard (2).

(1) Agricola, Decad. I, n. 165.

(2) Id. ibid. n. 166.

Quant au P. Le Jay, le duc de Bavière, qui ne l'avait cédé que provisoirement au cardinal Othon Truchsess, le considérait comme ancien professeur de son Université, et, parce qu'il n'entendait point qu'une absence de trois ans prescrivît contre son droit, il ne voulut pas que le P. Le Jay subît la formalité imposée aux nouveaux-venus.

Le P. Le Jay commença donc vers les premiers jours de janvier 1550, sans discours d'ouverture, le cours de ses leçons, qu'il fit sur le livre des *Psaumes* (1).

Mais, ni le P. Le Jay ni ses deux confrères ne bornèrent leurs fonctions, comme tant d'autres maîtres, à déployer du haut de leurs chaires la science qu'ils possédaient. Fidèles aux instructions du P. Ignace et à leurs propres inspirations, ils y mêlèrent les fonctions de l'apostolat. Leur premier soin, en arrivant à Ingolstadt, avait été d'étudier les besoins intellectuels et moraux de la jeunesse des écoles et l'état de la religion dans la ville; et partout ils avaient remarqué des désordres bien capables d'exciter leur zèle. Le P. Canisius en faisait un tableau désolant dans une lettre adressée, le 24 mars 1550, au P. Jean Polanco.

D'après lui, il y avait dans l'Université d'Ingolstadt peu de maîtres d'une doctrine saine et solide;

(1) Agricola, *Hist. Prov. German. super. S. J.* Decad. I, n. 166-167.

et ceux qui en possédaient une semblable se contentaient de la montrer dans de froides leçons, qu'ils ne faisaient que pour l'acquit de leur charge, sans penser même à former l'esprit et le cœur de leurs auditeurs. Tous les autres étaient superficiels, dépourvus de vertus et d'études sérieuses. Arrivés à leurs emplois, non par leur mérite, mais par l'intrigue, ils suivaient moins, dans leur enseignement, l'esprit et la règle de l'Evangile que les caprices de leur raison et l'entraînement de la passion. Quelques-uns étaient luthériens, ou cachés ou notoires, et ceux-là inculquaient, avec plus ou moins de précautions, leurs erreurs à leur auditoire. Les livres hérétiques couraient librement entre les mains des étudiants; le mépris des partisans de Luther pour la scolastique avait tellement gagné l'Université d'Ingolstadt qu'on n'y acceptait point l'autorité des grands théologiens de l'Eglise, pas même celle de saint Thomas. La jeunesse, abandonnée à elle-même, libre du frein de la discipline, livrée aux mauvaises mœurs, n'avait aucun goût pour l'étude, aucun désir de s'instruire. Aussi, de tous ceux qui suivaient les cours de théologie, il y en avait très-peu, s'il s'en trouvait, qu'on n'eût pu renvoyer, sans leur faire injure, aux cours de philosophie et même de grammaire.

Malheureusement, le souffle empesté de l'hérésie s'était communiqué de l'Université à la ville. Le peuple, il est vrai, ne prétendait pas faire profes-

sion de luthéranisme ; mais il avait subi à son insu l'influence de l'atmosphère hérétique, répandue sur toute l'Allemagne, et il n'était réellement plus catholique, quoiqu'il en conservât encore le nom. Il vivait sans religion, dans une totale indifférence sur le salut de l'âme et la vie future ; loin de fréquenter les saints mystères et les sacrements, il désertait les églises et les sanctuaires. Il pensait moins encore à remplir, au foyer domestique, les devoirs du chrétien et les pratiques de la piété. Le jeûne du carême, le repos du dimanche, la célébration des fêtes, la docilité aux pasteurs, le respect de l'autorité ecclésiastique n'étaient plus pour lui que de vieux souvenirs, des choses surannées et passées d'usage. « Je vous dis tout cela, ajoutait le P. Canisius, pour avertir Votre Révérence de l'état des esprits dans le pays où nous sommes, pour l'exciter à une charité, à une compassion qui la portent à prier le Seigneur pour nous et pour toute l'Allemagne, comme je l'ai déjà recommandée et la recommanderai encore aux prières de Votre Révérence, à celle de tous nos Pères et de tous nos très-chers frères, *ut ubi abundat delictum, abundet aliquando et gratia* (1).

En présence d'un état de choses si déplorable, les PP. Le Jay, Salmeron et Canisius comprirent l'importance et les difficultés de leur mission. Ils se ser-

(1) P. Boero, *Vita del B. Pietro Canisio*, lib. II., § III, p. 69 et suiv.

virent de leur position à Ingolstadt pour guérir les blessures profondes que l'hérésie avait faites aux cœurs comme aux intelligences ; mais ils s'appliquèrent avant tout à ramener l'esprit catholique dans l'enseignement de l'Université. Leurs leçons, toujours dirigées contre les erreurs luthériennes, étaient aussi, dans leurs intentions, destinées à éclairer les maîtres, à dissiper les opinions nuageuses et hétérodoxes qu'ils avaient adoptées, les uns par amour de la nouveauté, les autres par entraînement, la plupart sous l'influence du courant qui emportait les esprits mal affermis dans les vrais principes. A des leçons si savantes et si saines, les trois docteurs de la Compagnie joignaient toutes les richesses de la littérature, les charmes du discours, l'intérêt d'une érudition variée, ce qui donnait à leur enseignement une telle supériorité sur celui des autres chaires, qu'il forçait l'estime générale, tandis que, par la sainteté de leur vie, ils s'attiraient le respect des maîtres et des élèves (1).

Ces causes réunies leur acquirent, dans l'Université, une autorité qu'on aima, après l'avoir reconnue. Aussi, aucun des professeurs ne refusa-t-il de s'associer au témoignage d'estime et d'admiration que l'Université voulut publiquement donner aux trois docteurs de Bologne, après les avoir vus quelque temps à l'œuvre. Ce fut donc au nom de tout le

(1) Sacchini, *De Vitâ P. Canisii*, lib. I, p. 50.

Corps enseignant que fut affiché aux portes de l'Université une grande pancarte, qui contenait en gros caractères imprimés une inscription ainsi conçue :

« On ne saurait dire quelle joie nous causa dernièrement à tous l'arrivée des trois théologiens Claude Le Jay, Alphonse Salmeron et Pierre Canisius. Non seulement leur présence ne diminue pas la haute opinion qu'on avait d'eux, mais elle ne fait que l'augmenter. Leur profonde connaissance des sciences sacrées, leur habileté dans toutes les autres facultés, enfin la sainteté de leur vie, égalent, ou plutôt elles surpassent l'attente générale, qui était très-grande (1). »

Ce témoignage n'honore pas moins ceux qui le rendirent que ceux qui le méritèrent. Nous ne voudrions pas assurer que tous le rendirent avec le même plaisir; mais nous croyons qu'il fut l'expression sincère de l'estime de toute l'Université. Les professeurs fidèles à la foi catholique se réjouissaient de voir l'enseignement de l'Eglise soutenu avec tant de noblesse et de dignité par les trois docteurs étrangers. Ceux qui avaient subi, avec moins de malice que de légèreté, l'influence des erreurs courantes, apprenaient de ces savants maîtres à s'en dépouiller et à revenir à des idées plus saines; ceux qui, dans leurs leçons, avaient obéi

(1) V. le texte aux *Pièces justif.*, n. XXVII.

jusqu'alors au prestige de la nouveauté, ou à la vanité de suivre des voies nouvelles, modéraient l'expression de leurs sentiments, et se gardaient bien de les étaler devant des professeurs si prêts à les confondre. En sorte que la présence des PP. Claude Le Jay, Alphonse Salmeron et Pierre Canisius avait, en quelques mois, opéré une importante réforme dans l'enseignement de l'Université d'Ingolstadt.

Un résultat si heureux donna au duc Guillaume l'espoir de voir se réaliser toutes ses espérances les plus chères : son Université devenait, selon ses vœux, un boulevard de la religion catholique; il s'appliqua plus que jamais à seconder une œuvre si heureusement commencée. Par son ordre, Léonard Eckius se rendit à Ingolstadt, pour féliciter les trois docteurs de la Compagnie, et pour s'entendre avec eux sur les moyens d'élever cette école au niveau de sa destination.

Tous convenaient que le premier besoin auquel l'Université devait pourvoir était la pénurie de bons ministres de l'Eglise. C'était surtout l'avis des évêques de Bavière, qui espéraient tous que, de l'enseignement restauré par les PP. Le Jay, Salmeron et Canisius, sortiraient des sujets versés dans la théologie catholique, pleins d'une doctrine orthodoxe, pénétrés de l'esprit de piété et dignes de remplir les fonctions pastorales, que réclamaient tant de paroisses abandonnées ou mal dirigées.

Telle fut aussi la principale observation que les

Pères soumirent à Léonard Eckius; mais ils ajoutèrent que, pour obtenir de l'Université d'Ingolstadt un bien si impatiemment attendu des évêques, il ne suffisait pas d'y enseigner la théologie catholique; qu'il fallait aussi y rétablir la philosophie d'Aristote, pour préparer les voies à la scolastique, que les hérétiques, dans l'intérêt de leur orgueil et de leurs passions, avait attaquée avec tant de fureur et calomniée avec tant d'injustice (1).

De ces renseignements et de ces observations, le duc et son ministre conclurent la nécessité de fonder le plus tôt possible à Ingolstadt le collége que leur avait demandé saint Ignace, et qu'ils lui avaient eux-mêmes promis. Car ils reconnaissaient que c'était l'unique ou le plus sûr moyen d'établir, dans cette Université, des cours d'études complets, par lesquels les élèves, toujours dirigés dans l'esprit de l'Eglise, monteraient graduellement aux facultés supérieures, et que d'une formation si méthodique, si suivie, si savante et si vertueuse, sortiraient de dignes ministres des autels, selon les vues de saint Ignace et les vœux les plus ardents des évêques (2).

Déjà le duc et son fidèle conseiller s'occupaient activement de l'exécution de ce projet, lorsqu'une mort prématurée vint arrêter l'un et l'autre dans

(1) Agricola, *Hist. Prov. German. super.* Decad. I, n. 168 et seqq.

(2) Agricola. Decad. I. n. 131.

leur entreprise. Le duc Guillaume mourut le 6 mars 1550, à l'âge de 57 ans, après trente-neuf ans d'un règne consacré au bonheur de son peuple. Prince orné de toutes les qualités d'un bon souverain, et de toutes les vertus d'un généreux chrétien, il avait su conserver la paix dans ses Etats, au milieu des guerres intestines de l'Allemagne, et les préserver du joug de l'hérésie, qui ruinait la religion dans les provinces voisines. Il avait toujours porté à la Compagnie de Jésus une affection particulière. On peut dire que son dernier soupir fut encore pour elle, puisque, peu de moments avant de mourir, il recommanda instamment au duc Albert, son fils et son successeur, de poursuivre la fondation du collége d'Ingolstadt (1).

Le sage Léonard Eckius ne put survivre au prince, qu'il appelait toujours son *bon maître*. Le duc Guillaume avait, en effet, une telle confiance dans la prudence, les lumières et la vertu de ce grand homme d'Etat, qu'il lui soumettait tous ses projets, et n'en exécutait aucun sans ses conseils et son concours. Digne ministre d'un si vertueux souverain, Eckius subordonnait la politique à la religion, qui était toujours l'objet de sa sollicitude et la règle de ses actions. Comme le duc Guillaume, il avait fondé sur la Compagnie de Jésus l'avenir re-

(1) Agricola, Decad. I, n. 173. — Mezger, *Histor. Salisburg.*, lib. III, cap. LVII, p. 567.

ligieux de la Bavière. Il mourut avec le regret de n'avoir pu l'établir à Ingolstadt ; mais il recommanda instamment cette affaire à Maurice de Hutten, évêque d'Eychstadt, et il doutait si peu du succès, qu'il légua, par testament, sa riche bibliothèque au futur collége d'Ingolstadt (1).

Ses vœux devaient s'accomplir, mais à une époque assez éloignée. Le duc Albert, animé des mêmes intentions que son père, n'était pas secondé par un ministre aussi zélé que Léonard Eckius. Georges Stokhamer de Liechtenhag, successeur de ce dernier, ne comprenait pas aussi bien les intérêts de son pays, ou il ne les entendait pas de la même manière. Il se mit peu en peine de la fondation du collége d'Ingolstadt; et cette indifférence, en renvoyant indéfiniment l'œuvre convenue entre le duc Guillaume et saint Ignace, trompait les espérances que l'un et l'autre en avaient conçues, et paralysait les efforts des trois illustres docteurs chargés de la commencer.

Ces longueurs réveillèrent ou encouragèrent les prétentions des princes et des évêques, qui avaient disputé au duc Guillaume le concours des PP. Le Jay, Salmeron et Canisius. Ils les portèrent de nouveau à Rome; et ils ne manquèrent pas de raisons pour montrer que de tels hommes avaient à remplir, dans l'Eglise de Dieu, des fonctions plus im-

(1) Agricola, Decad. I. n. 174.

portantes que celles de professeurs. Chacun, en effet, alléguait des circonstances très-graves pour obtenir, en faveur ou de leurs diocèses, ou de leurs provinces, l'intervention d'un des trois grands docteurs d'Ingolstadt. Des instances si pressantes et si bien motivées touchèrent le Souverain Pontife et saint Ignace. Le P. Le Jay reçut en conséquence une nouvelle destination, où nous allons le suivre.

CHAPITRE DEUXIÈME.

OCCASION DE LA DIÈTE D'AUGSBOURG, DE 1550. — LE P. LE JAY Y ACCOMPAGNE LE CARDINAL OTHON TRUCHSESS. — LETTRE DE S. IGNACE AU DUC DE BAVIÈRE. — NOUVEAUX PROFESSEURS A INGOLSTADT. — OCCUPATIONS DU P. LE JAY A AUGSBOURG. — ATTITUDE DES PARTIS DANS LA DIÈTE. — SUCCÈS DE LA CAUSE CATHOLIQUE. — DE LA PART DU P. LE JAY DANS CES RÉSULTATS. — RÉSOLUTIONS DE LA DIÈTE. — TRAVAUX APOSTOLIQUES DU P. LE JAY A AUGSBOURG. — CONVERSION ÉCLATANTE. — ESTIME GÉNÉRALE POUR LE P. LE JAY.

Le cardinal Othon Truchsess n'avait point renoncé aux services du P. Claude Le Jay; il les avait même réclamés plusieurs fois, depuis que les continuelles interruptions des travaux du concile avaient permis à saint Ignace de rappeler ce religieux de Bologne, et de lui donner, selon l'intention du Souverain Pontife, des destinations différentes. Mais jamais il n'avait allégué des motifs assez puissants pour balancer l'importance de la mission que remplissait le P. Le Jay, d'abord à la cour de Ferrare, puis à l'Université d'Ingolstadt. Il profita habilement de la mort de Guillaume IV, duc de Bavière, et du retard que cet événement apportait à la fondation du collége de la Compagnie dans cette ville, pour renouveler ses demandes et les faire

triompher d'un nouveau refus. D'ailleurs, les circonstances, cette fois, favorisaient sa cause et ses démarches. Il nous suffira de les indiquer pour en faire comprendre la gravité.

Le cardinal del Monte, le premier des trois légats du concile, avait succédé à Paul III, sous le nom de Jules III, le 8 février de l'an 1550. Auteur principal et ardent défenseur de la translation, il s'était attiré le ressentiment de l'Empereur, et des prélats de son parti. On craignait que le Sacré-Collége, ébloui de l'éclat de ses qualités et de ses services, n'eût pas consulté les lois de la prudence, et qu'en élevant sur le siége de saint Pierre un cardinal si antipathique à Charles-Quint, il n'eût préparé à l'Eglise une source inépuisable de malheurs. Mais les premiers actes du nouveau Pontife ne tardèrent pas à dissiper toutes ces sinistres prévisions.

A peine eut-il annoncé son avènement aux princes chrétiens, que, conformément au serment fait par tous les cardinaux, membres du Conclave, il déclara que son intention était de reprendre, à Trente, le concile interrompu par des causes qui n'existaient plus. Malgré les répugnances du roi de France pour le choix d'une ville allemande comme siége du concile, Jules III persista dans sa résolution.

Elle était connue du monde entier, quand Charles-Quint, pressé par ses affaires et par l'état de sa santé, de retourner en Espagne, convoqua une

diète selennelle à Augsbourg, pour y traiter de la reprise du concile, examiner les difficultés des protestants et aviser au moyen de les aplanir, ou de les concilier avec les droits de l'Eglise et du Saint-Siége.

Or, on connaissait les prétentions des protestants sur ce point, et leur obstination à les soutenir ; une expérience, trop souvent renouvelée, avait appris que la politique de Charles-Quint tendait plus à les adoucir par de coupables condescendances qu'à les plier, par l'autorité, à la justice et au droit. Il y avait donc lieu de craindre qu'on ne vît se renouveler, dans cette diète, les lâches concessions qui en avaient scandalisé tant d'autres.

Cette prévision inquiétait la piété du cardinal Othon Truchsess ; et comme sa dignité d'évêque d'Augsbourg et la volonté de l'Empereur lui réservaient une place dans cette assemblée, il était bien décidé à ne pas l'occuper au détriment de sa conscience, c'est-à-dire à résister de tout son pouvoir aux exigences des hérétiques, et même aux concessions probables de Charles-Quint.

Se souvenant du secours qu'il avait reçu, dans de semblables occasions, de la science et de la sagesse du P. Claude Le Jay, il fit aussitôt d'actives démarches pour le ramener auprès de sa personne. Les circonstances favorisaient son projet : la mort de Guillaume IV, duc de Bavière, en arrêtant la fondation d'un collége de la Compagnie à Ingolstadt,

rendait moins utile la présence du P. Le Jay dans cette ville; et le pape Jules III, plein d'une affectueuse estime pour le cardinal d'Augsbourg, était tout disposé à lui accorder le concours de ce religieux. Othon Truchsess, n'eut donc qu'à le demander pour l'obtenir. Albert, duc de Bavière, éleva, il est vrai, des réclamations contre le changement d'un professeur, accordé aux instances de Guillaume IV, son père; mais on lui fit entendre que les conditions auxquelles ce prince l'avait obtenu étant suspendues par la force des choses, on croyait devoir envoyer le P. Le Jay là où sa présence était plus nécessaire et plus opportune; que ses fonctions de professeur ne pouvaient égaler la gravité des motifs pour lesquels le cardinal Othon réclamait sa présence à Augsbourg; que d'ailleurs, si Son Altesse poursuivait la fondation projetée par son illustre prédécesseur, on pourrait lui prolonger le concours du P. Le Jay; mais qu'en attendant on donnerait sa chaire à un de ses confrères, très-capable de l'occuper à la gloire de l'Université d'Ingolstadt.

Ces raisons, présentées par saint Ignace avec le respect et les égards dus au duc de Bavière, donnèrent quelque satisfaction à ce prince, et le P. Le Jay put se rendre, sans perdre sa bienveillance, à la nouvelle destination que lui faisait l'obéissance.

Le jour de son départ d'Ingolstadt fut un jour de deuil pour l'Université : les maîtres et les élèves

l'accompagnèrent jusqu'à une grande distance de la ville, et ils ne se consolèrent de cette séparation que par l'espoir qu'elle ne serait pas de longue durée. Elle devait cependant être éternelle; mais le P. Le Jay laissait à Ingolstadt de doux et glorieux souvenirs, que l'Université a précieusement conservés dans ses annales (1).

Le P. Salmeron partageait avec les PP. Le Jay et Canisius l'estime de l'Université d'Ingolstadt. Quelque temps après, il en fut nommé doyen; mais cette dignité ne put l'y retenir. Mgr Lipomani, évêque de Vérone, recourut à sa science et à son zèle pour travailler à la réforme des mœurs de son diocèse, et y détruire les funestes semences qu'y avait jetées l'hérésie. Des motifs si graves déterminèrent le pape Jules III à accorder le P. Salmeron aux instances de ce vertueux prélat. Saint Ignace n'aurait pas pris de lui-même cette détermination, qui, en enlevant un si grand docteur à l'Université d'Ingolstadt, déjà privée du P. Le Jay, semblait en compromettre l'avenir. Mais il fut obligé de se soumettre à la volonté du Souverain Pontife et d'en assurer l'exécution (2). Il la fit d'abord connaître au duc Albert dans une lettre où il adoucissait, par les témoignages du plus vif intérêt, la peine que devait lui cau-

(1) Rotmar, *Annal. Academ. Ingolstadt*, tom. I. part. VII.

(2) Lettre de S. Ignace au P. Salmeron, du 1er août 1550, Ap. Menchaca, p. 413.

ser cette décision souveraine. Elle était conçue en ces termes :

« Lorsque le roi Guillaume, d'heureuse mémoire, père de Votre Excellence, animé de cette piété qui convient à un prince vraiment chrétien et du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, eut demandé au pape Paul III, de glorieuse mémoire, deux théologiens de notre petite Compagnie, e m'empressai, pour obéir aux ordres du Vicaire de Jésus-Christ, de destiner à l'Université d'Ingolstadt maître Alphonse Salmeron et maître Pierre Canisius, et je leur adjoignis pour quelques mois maître Claude Le Jay, qui avait déjà fait un assez long séjour dans cette ville.

« Le Souverain Pontife et notre Seigneur, Jules III, jugea ensuite à propos d'accorder pour quelque temps au cardinal d'Augsbourg maître Claude Le Jay. Ces jours-ci, il m'a encore signifié sa volonté d'envoyer en Italie maître Alphonse Salmeron, me laissant le soin de le remplacer à Ingolstadt. Comme je voyais que tel était le bon plaisir de Sa Sainteté, dont je dois suivre la volonté et tout ordre émané du siége apostolique, il m'appartenait de remplacer maître Salmeron par un homme non moins capable. Je l'ai fait d'autant plus volontiers que Dieu, auteur de tout bien, m'a pénétré d'une affection plus vive et d'un respect plus profond pour l'illustre duc, votre père, et pour Votre Excellence, qui sera, j'en suis convaincu, le digne héritier de sa

piété, de sa religion, de toutes ses vertus, comme elle l'est de ses domaines temporels. J'envoie donc à Votre Excellence Nicolas de Gouda, de la doctrine et de la vie duquel j'aime mieux qu'elle soit instruite par l'expérience que par moi. Il me suffit de dire qu'il a fait une longue et profonde étude de la théologie et qu'il pourra s'acquitter, avec la grâce de Dieu, non seulement de l'emploi de professeur parmi les savants, mais encore des fonctions de prédicateur auprès du peuple, ministère qu'il a exercé longtemps et avec beaucoup de succès. Flamand de nation, parlant presque la même langue que celle d'Allemagne, il sera bientôt capable, je l'espère, de s'entretenir, de confesser et de prêcher en allemand.

« Dès que Votre Excellence, avec le secours de Dieu et celui du Saint-Siége, qu'elle trouvera toujours disposé à la seconder, aura érigé le collége projeté par le duc son père, d'heureuse mémoire, de mon côté j'enverrai, comme j'en ai l'intention, des professeurs des autres facultés, afin que cette petite Compagnie puisse, autant qu'il dépendra d'elle, prêter ses services et son ministère à tout ce que Votre Excellence entreprendra pour le bien de ses Etats et l'utilité commune de toute l'Allemagne. C'est de tout mon cœur que, soit en mon nom, soit au nom de mes frères, je fais cette offre à Votre Excellence. Que le Dieu très-bon et très-grand daigne la con-

server et l'enrichir chaque jour de plus en plus des plus précieux dons de sa grâce (1)! »

Cette lettre portait la date du 1er août 1550. Le même jour, saint Ignace en écrivit une autre au P. Salmeron, pour lui faire connaître les intentions du Souverain Pontife et lui ordonner de les suivre sans retard. Il lui avouait que cette détermination lui était imposée par le Saint-Père, et il espérait que le duc Albert aurait le même respect pour cette volonté souveraine. Au reste, ajoutait-il, il conserverait le plus vif intérêt pour l'Université d'Ingolstadt et il y enverrait un homme capable de réparer le détriment que pourrait apporter aux études le départ du P. Salmeron (2).

Saint Ignace fit plus encore : comme l'Université perdait en même temps deux de ses plus illustres professeurs, le P. Claude Le Jay et le P. Alphonse Salmeron, il adjoignit au P. de Gouda le P. Pierre Schorich, très-habile dans les sciences philosophiques et dans la littérature grecque.

Les déférences de saint Ignace et l'arrivée des deux

(1) V. le texte latin de cette lettre aux *Pièces justificatives*, n. XVI.

(2) Le P. Rader, dans sa *Bavaria pia* (p. 125), et le P. Agricola *Hist. Germ. super.* Dec. I, n. 192), citent cette lettre *in extenso ;* mais ils avancent à tort qu'elle fut adressée au P. Claude Le Jay. Les antécédents de celui-ci, ceux du P. Salmeron et le contexte de cette lettre, prouvent qu'elle fut écrite au dernier.

V. Menchaca, *Epist. S. Ignat.*, p. 89.

nouveaux professeurs apaisèrent, sans les étouffer, les regrets du duc de Bavière. D'ailleurs, son Université d'Ingolstadt conservait encore le P. Canisius, qui suffisait pour en faire la gloire et la prospérité. Son enseignement jetait sur cette école un si brillant éclat, qu'elle voulut le mettre à sa tête en qualité de recteur.

Ce titre effraya l'humilité de Canisius : il le refusa d'abord ; mais ayant ensuite subordonné sa conduite aux avis de saint Ignace et du P. Le Jay, tous les deux lui écrivirent, l'un de Rome, l'autre d'Augsbourg, pour l'engager, — saint Ignace avec l'autorité d'un père, Le Jay par l'ascendant de l'amitié, — à accepter une charge qui lui offrait moins d'honneur que de peine, et des moyens plus efficaces de faire le bien, dans la ville comme dans l'Université d'Ingolstadt. Des considérations si chrétiennes vainquirent les répugnances de Canisius : il se résigna à la dignité de recteur dans l'espoir de seconder les vues de saint Ignace et du P. Le Jay (1). L'histoire a dit les merveilleuses bénédictions que le Ciel accorda à ses saintes intentions et aux efforts de son zèle (2).

Cependant, le P. Claude Le Jay remplissait à Augsbourg toutes les espérances que le cardinal

(1) Boero, *Vita del B. Pietro Canisio*, lib. II, p. 74-75.

(2) Sacchini, *De Vitâ P. Canisii*, lib. I, p. 56 et seqq. — Boero, ibid.

Othon avait fondées sur sa présence. La diète, ouverte depuis le 26 du mois de juillet 1550, était une des plus solennelles qu'on eût vues jusqu'alors dans cette ville. Elle réunissait l'empereur Charles-Quint, le prince Philippe, son fils, Ferdinand Ier, roi des Romains, le prince Maximilien, son fils, les archevêques-électeurs de Trèves et de Mayence, Othon Truchsess, cardinal d'Augsbourg, le cardinal Madrucci, évêque de Trente, les évêques de Wurtzbourg, de Constance, d'Eychstadt, de Mersbourg et de Cambray; Albert, duc de Bavière, le duc de Brunswick, les procureurs de Maurice de Saxe et d'autres princes luthériens, les représentants de quelques princes catholiques et de divers Ordres de l'Empire. Tous étaient entourés d'une cour ou d'une suite aussi brillante que nombreuse (1).

Cet empressement accusait dans les esprits de vives préoccupations sur les objets dont la diète devait s'occuper. On savait, en effet, que Charles-Quint, fatigué des troubles sans cesse renaissants de son empire, voulait y arrêter des mesures politiques et religieuses pour les prévenir, et surtout pour réunir les esprits dans une conciliation basée sur les opérations du concile, ou sur une soumission générale à ses décisions. Mais, comme nous le disions plus haut, les antécédents de sa politique en-

(1) Agricola, *Hist. Provinc. German. super. S. J.* Decad. I, n. 197.

tretenaient les méfiances des catholiques et les espérances des protestants, et d'ailleurs les sectaires n'entendaient pas se réconcilier à ce prix. Tous s'étaient rendus à la diète avec des résolutions qui menaçaient d'en troubler les délibérations.

Le P. Le Jay ne pouvait pas y intervenir directement; mais son action, pour être moins éclatante, n'en fut pas moins utile. A l'exemple du P. Le Fèvre à Spire et à Ratisbonne, et comme il avait déjà fait lui-même dans de semblables circonstances, il s'efforça d'exercer sur les esprits une influence qui s'étendît jusqu'aux délibérations de la diète.

Il s'y était rendu par ordre du Souverain Pontife, sur la demande d'Othon Truchsess; il devait donc donner à ce prélat la meilleure partie de son temps : il s'entretenait habituellement avec lui sur les questions à l'ordre du jour; il faisait sur ces matières des mémoires, des dissertations, où il les traitait avec sa science et sa clarté ordinaires; il y combattait les prétentions des luthériens par les arguments que lui fournissaient en abondance la théologie, la raison, l'histoire, la morale et les lois; et le cardinal d'Augsbourg trouvait, dans ce riche arsenal, des armes qu'il maniait avec autant de succès que d'habileté.

Le P. Le Jay rendait le même service à d'autres prélats présents à Augsbourg. Il n'oubliait pas, dans ses rapports avec eux, la restauration chrétienne des études. Le but providentiel de son second séjour

en Allemagne était, croyons-nous, de la promouvoir et de la préparer; et il profitait de sa présence à Augsbourg pour attirer sur ce point l'attention des prélats membres de la diète. Mais nous devons renvoyer à un autre chapitre des particularités dont le récit détournerait notre attention de la mission provisoire qu'il remplissait auprès du cardinal Othon Truchsess.

Le P. Le Jay avait aussi, avec les princes et les seigneurs catholiques les plus influents de l'assemblée, de fréquents entretiens sur les questions agitées dans les séances. Il leur suggérait les renseignements, les explications dont ils avaient besoin, les raisons les plus péremptoires pour soutenir, contre les orateurs protestants, les droits de l'Eglise, du Saint-Siége, de l'antique religion de l'Allemagne, les intérêts de la famille et de la société (1).

Grâce à des inspirations si justes, si vraies et si solides, les défenseurs de l'Eglise opposèrent tant de logique, d'éloquence et de vigueur aux prétentions des luthériens, qu'ils les réduisirent toujours à la modération, et quelquefois au silence. Ainsi, ils firent échouer la manifestation ménagée par Maurice de Saxe pour alarmer la politique de Charles-Quint.

Maurice de Saxe, il est vrai, n'assistait pas à la

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. X, n. 110. — Agricola. Decad. I, n. 197.

diète : rentré depuis quelque temps dans les bonnes grâces de l'Empereur, il ne voulait pas les perdre en faisant de vive voix, contre l'Eglise catholique, des protestations scandaleuses ; mais ses représentants connaissaient son secret et ses prétentions. Ils les remplirent avec plus d'audace que de bonheur. Organes trop fidèles de leur maître et des autres princes luthériens, ils déclarèrent hautement, dans une des séances de la diète, que les partisans de la nouvelle religion ne se soumettraient point aux décisions du concile, si le concile restait dépendant du Pape ; ils exigeaient donc que cette sainte assemblée ne fût présidée et dirigée ni par le Pape en personne, ni par ses légats ; que les évêques fussent déliés du serment de fidélité au Pontife romain ; que les partisans de la confession d'Augsbourg assistassent aux congrégations avec le même droit et la même liberté que les évêques ; qu'ils fussent juges comme eux ; qu'on remît en question, dans le concile ainsi composé, toutes les décisions prises à Trente et à Bologne, et que le Pape lui-même fût soumis aux nouveaux décrets (1).

Des propositions si étranges causèrent d'abord un mouvement de surprise ; elles furent ensuite soutenues avec une certaine pudeur par les représentants des princes luthériens, mais combattues

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1550, n. 18. — Le Plat. tom. IV, p. 170 et seqq.

avec énergie par les orateurs catholiques, et enfin rejetées comme contraires aux décisions des diètes précédentes (1).

La cause catholique gagnait évidemment du terrain : ses défenseurs, encouragés par leurs succès, les poursuivirent avec une victorieuse persévérance. S'ils n'obtinrent pas tout ce que la justice leur devait, ils empêchèrent du moins la politique de faire de nouvelles concessions à l'hérésie. C'était déjà un beau triomphe que de faire rejeter les propositions du prince saxon ; mais il fut complété par d'autres plus difficiles à obtenir : on décréta que les biens ecclésiastiques seraient rendus à leurs anciens possesseurs ; que, si les détenteurs refusaient de les restituer, on les y forcerait par les armes ; que les catholiques seraient exemptés des prescriptions de l'*Interim ;* que le culte catholique serait rétabli dans plusieurs des villes d'où les hérétiques l'avaient banni (2).

Toutes ces décisions, et d'autres semblables, étaient consacrées dans le *recez* que Charles-Quint publia, vers la fin de la diète, le 14 février de l'an 1551. Comme s'il eût puisé des résolutions plus énergiques dans la ferme attitude de la majorité de l'assemblée, l'Empereur y prenait ce ton décidé,

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1550, n. 18. — Surius, *Commentar. rer. in orbe gestar.* ad ann. 1550.

(2) Agricola. *Hist. Prov. Germ. super. S. J.* Dec. I, n. 198.

ferme et absolu qu'on avait regretté de ne pas trouver dans les recez des diètes précédentes (1); et tandis qu'il demandait des adoucissements dans la bulle de convocation du concile (2), il exprimait hautement sa volonté de réprimer des violences, non moins dangereuses pour son autorité que pour celle de l'Eglise.

Charles-Quint n'attendit même pas la fin de la diète pour réprimer, en plusieurs endroits, les injustices des protestants : à la demande d'Othon Truchsess, il chassa d'Augsbourg tous les prédicants qui y maintenaient la prépondérance du luthéranisme, quoique cette ville se fût rendue, en 1547, au pouvoir impérial, et le pasteur du diocèse eut enfin le bonheur d'y rétablir solennellement le culte catholique, depuis trop longtemps prohibé (3).

Ce triomphe aurait suffi pour soulager le P. Le Jay des peines et des inquiétudes que lui causaient, à Augsbourg, les intérêts de la religion; mais il reçut bien d'autres consolations de tous les avantages que l'Eglise remporta dans cette célèbre assemblée. Si son humilité ne le lui disait pas, sa conscience pouvait du moins lui rendre ce témoignage

(1) Goldast, *Constit. Imper.*, tom. II, p. 340 et seq. — Raynald. ad ann. 1550, n. 1.

(2) Raynald. ad ann. 1550, n. 19.

(3) Raynald. ad ann. 1550, n. 22.

qu'il y avait puissamment contribué. Nous ne prétendons certes pas lui faire la part trop large dans ces succès de la bonne cause; la justice toutefois ne nous permet pas de taire celle qu'il y eut. Or, de graves historiens s'accordent à dire qu'elle fut très-considérable. Ribadeneyra assure même que jamais le P. Le Jay ne rendit à l'Eglise en général, et à la Compagnie de Jésus en particulier, de plus grands services que dans cette circonstance. « L'office qu'il fit aux Estats d'Augsbourg, dit-il dans le langage de son vieux traducteur français, est du tout signalé pour le plus grand fruit qu'il a apporté à tous les catholiques d'Allemagne, qui est tel qu'au dire de ceux qui se trouvèrent là présents, quand ce Père n'auroit jamais faict autre bien en toute sa vie, encore seroient ses labeurs très-bien employés (1). »

Le P. Le Jay ne bornait pas aux affaires de la diète les efforts de son zèle; il l'exerçait en faveur de tous; mais il le consacrait plus volontiers à ceux qui en avaient un plus grand besoin, ou dont la conversion semblait devoir amener celle de bien d'autres. Cette considération lui fit lier des rapports d'amitié avec quelques protestants distingués par leur naissance ou par leur éducation. Parmi ceux que la diète avait attirés à Augsbourg, plusieurs étaient partisans de l'hérésie parce qu'ils l'avaient

(1) Ribadeneyra, *Vie du B. P. Ignace*, liv. IV, c. 5.

sucée avec le lait; mais ils ne s'y étaient affermis ni par des études obstinées, ni par l'aveuglement de la passion, ni par l'orgueil de parti; et comme leur esprit restait ouvert à la vérité, il n'était pas difficile au P. Le Jay de l'y faire pénétrer. Déjà prévenus en sa faveur par la douceur et l'affabilité de ses manières, ils aimaient à converser familièrement avec lui sur des questions soulevées par Luther, ou sur les matières controversées entre les catholiques et les protestants, et il était rare qu'ils ne se rendissent pas à ses lumineuses explications. Il arracha ainsi au protestantisme des partisans considérables, plusieurs jeunes talents qui, échauffés plus tard par les luttes de partis, auraient pu lui rendre d'importants services.

Le P. Le Jay exerçait, parmi les catholiques, un autre genre d'apostolat : à la vérité, il ne négligeait point de fortifier l'instruction religieuse de ceux dont les convictions avaient été ébranlées par les cris et les sophismes de l'hérésie; mais il s'attachait principalement à régler, sur les enseignements de la foi, la conduite de ceux qui la déshonoraient par une vie scandaleuse, surtout quand leur rang ou leur position donnait à leurs exemples plus d'éclat et d'efficacité.

On cite particulièrement la conversion d'un ecclésiastique, aussi connu, à Augsbourg, par ses profusions désordonnées que par sa grande fortune. Issu d'une illustre et opulente maison, il éta-

lait aux yeux de la ville toutes les vanités du monde ; quoiqu'il ne donnât pas de scandales ignominieux, on se disait cependant partout qu'il était trop épris de l'esprit du siècle pour avoir les mœurs de son état, et les présomptions suppléaient aux mauvais exemples. En sorte que cet ecclésiastique qui, par une vertu, rehaussée encore de l'éclat de sa naissance et de sa fortune, aurait pu faire tant d'honneur à la religion, la déshonorait non seulement par de scandaleuses prodigalités et un amour effréné des magnificences et des félicités mondaines, mais encore par les soupçons, peut-être injustes, qu'éveillait sa conduite.

Affligé de ce désordre, le P. Le Jay entreprit d'y mettre fin. Il fit d'abord à cet ecclésiastique quelques visites de politesse, auxquelles celui-ci répondit en homme bien élevé. Ces échanges de courtoisie et de prévenances amenèrent entre eux des relations amicales, presque familières. Le P. Le Jay avait gagné le cœur de ce prêtre mondain; mais ce n'était pas assez pour lui : il voulait offrir cette conquête au Seigneur.

Après avoir accommodé, pour le gagner, ses conversations à des sujets indifférents, il le fit enfin tomber sur des choses sérieuses : la religion, l'Eglise, la dignité sacerdotale, les devoirs du prêtre, furent tour à tour les sujets de leurs entretiens. Cet ecclésiastique s'y prêta d'abord par déférence; il les écouta ensuite avec tant de plaisir, qu'il voulait toujours les prolonger.

Le P. Le Jay profita de ses dispositions pour le conduire à la réforme de son intérieur. Il l'engagea à se retirer avec lui, pendant quelque temps, dans le calme de la solitude, pour examiner sa vie devant Dieu, se rendre compte de l'état de son âme, pénétrer dans les replis de sa conscience et régler sa conduite sur les enseignements de l'Evangile. Il se livra à ce travail de réformation, sous la direction du P. Le Jay, avec autant de sincérité que de ferveur. Au bout de huit ou neuf jours, il ne se reconnaissait plus lui-même. Il sortit de sa retraite avec la résolution de conformer sa conduite aux devoirs de sa profession, et de réparer par l'austérité de sa vie les exemples de ses vanités mondaines.

On s'aperçut bientôt autour de lui d'un changement si complet : à peine rentré dans son habitation ordinaire, il se mit à dépouiller ses appartements des toiles, des tapisseries, des statues indécentes dont les avait ornés son goût pour les arts ; il les remplaça par des tableaux de piété, par des statues de la sainte Vierge et de quelques saints : il réduisit le luxe de sa maison à ce qu'il ne pouvait refuser à sa naissance ; les pauvres, les malheureux, les hôpitaux, les églises jouirent dès lors des folles dépenses consacrées auparavant à des festins, à des fêtes, à un superbe équipage, à un nombre exagéré de gens de livrée. Le temps qu'il perdait en fastueuses visites, en parties de plaisir, il le passa

désormais dans la prière, dans la méditation des choses saintes, dans la lecture des livres de piété et dans l'étude des sciences sacrées. Au lieu de se contenter, comme il avait fait jusqu'alors, de vaquer de loin en loin aux saints mystères, il les célébra tous les jours avec une tendre piété. Des pratiques si saintes n'étaient pas seulement les signes d'une réforme extérieure ; elles étaient surtout les manifestations des sentiments de foi et de piété que la grâce entretenait dans son cœur. Il y fut constamment fidèle, et jamais il ne cessa, jusqu'à sa mort, de marcher dans la voie où l'avait fait entrer le disciple de saint Ignace.

Un changement si extraordinaire causa une surprise générale dans toute la ville d'Augsbourg. Longtemps il fit le sujet des conversations ; on s'accoutuma ensuite à le voir et à s'en édifier, mais jamais on ne cessa de l'admirer. Et comme Dieu s'était servi du ministère du P. Le Jay pour opérer cette conversion, elle lui fit, aux yeux du public, plus d'honneur qu'au prêtre lui-même.

Au reste, le P. Le Jay avait acquis, à Augsbourg, bien d'autres titres à l'estime universelle : sa sagesse dans ses relations avec les évêques, les princes et les seigneurs catholiques, ses lumières dans les conseils, son zèle dans les fonctions apostoli-

(1) Agricola, *Hist. Prov. German. super. Soc. Jesu.* Decad. I. n. 200 et seqq.

ques, sa modestie dans les succès, le spectacle de ses vertus, lui avaient attiré le respect de tous ; sa réputation avait grandi avec son mérite ; elle réunit alors sur lui des vœux et des projets qui le disputèrent et le ravirent au cardinal d'Augsbourg. L'illustre prélat ne renonça pas cependant à profiter des circonstances qui viendraient l'inviter de nouveau à réclamer les services du P. Le Jay ; mais, depuis cette époque jusqu'au dernier jour, hélas ! trop prochain, de ce saint religieux, il ne s'en présenta aucune qui pût balancer l'autorité des princes auxquels le Souverain Pontife l'avait accordé. En sorte que la coopération directe du P. Le Jay aux œuvres d'Othon Truchsess cessa avec la diète tenue, à Augsbourg, du mois de juillet 1550 au 24 février 1551 ; mais il continua, tant qu'il vécut, de jouir des témoignages de l'amitié et de la confiance du grand cardinal. On peut même dire que sa mort ne put briser les rapports intimes que la conscience de l'un et la vertu de l'autre avaient établis entre eux.

Othon Truchsess, en effet, ne cessa jamais, dans l'exercice de ses fonctions épiscopales, comme dans sa vie privée, de suivre la direction du P. Claude Le Jay. Le *Speculum Præsulis* composé en sa faveur par ce religieux, fut toujours et partout la règle de sa conduite ; et il l'observa avec tant de fidélité qu'il mérita lui-même de servir de modèle et comme de *miroir* aux pasteurs des âmes. Animé d'une foi vive, il célébrait les divins mystères avec une tendre

piété, et traitait les choses saintes avec un respect qui provoquait celui des autres. Il voulait que dans les églises tout répondît à la dignité de la religion. Dans les cérémonies du culte catholique, il déployait une magnificence égale à son zèle pour la maison de Dieu. Ses vertus, plus grandes encore que ses éminentes qualités, le recommandèrent à l'affection de tous les Papes sous lesquels il vécut : tous lui confièrent d'importantes missions auprès de l'Empereur et des autres princes d'Allemagne, et ajoutèrent à sa dignité de cardinal des titres et des charges non moins honorables. Pour les remplir, autant que pour satisfaire sa dévotion au Saint-Siége, Othon Truchsess fit de longs séjours à Rome; il y passa même les dernières années de sa vie comme évêque d'Albano, de Sabine, enfin de Palestrine, membre du Tribunal de l'Inquisition et Protecteur de l'Empire.

A Rome comme en Allemagne, il témoigna toujours à la Compagnie de Jésus l'affection qu'il avait vouée au P. Le Jay. Encore chanoine d'Augsbourg, il avait fait une retraite spirituelle sous la direction du P. Le Fèvre; mais ils avaient passé trop peu de jours ensemble pour lier des rapports suivis. D'ailleurs, depuis lors ils ne s'étaient plus rencontrés. Ce ne fut que lorsqu'il eut été nommé évêque, prince et cardinal, en 1543, que Truchsess connut réellement, dans le P. Le Jay, la Compagnie de Jésus. Dans de longs et intimes rapports avec ce religieux,

déjà illustre par ses travaux à Ratisbonne et à Ingolstadt, il conçut pour lui et pour son Ordre une affection, ou plutôt une tendresse vraiment filiale; et quand il ne lui fut plus donné de la témoigner à son vénérable directeur, il en prodigua les preuves à ses confrères. Ce qui a fait dire à un historien que les vertus, la doctrine et le zèle ardent du P. Le Jay furent la source de cette affection sans égale que le cardinal Othon eut pour la Compagnie de Jésus. *Claudium Jaium, unum è primis Societatis Jesu Patribus Tridentum dimisit, vices acturum suas, quem etiam deinceps quasi apostolum Ecclesiæ suæ summoperè veneratus est, atque ex ejus virtutibus, doctrinâ et ardore incorruptæ religionis, in eum ergà Ordinem ejusdem Societatis amore exarsit, quo nullus per eam ætatem majore visus est exarsisse* (1).

En effet, la famille spirituelle du P. Le Jay devint en quelque sorte la sienne : en parlant de saint Ignace, il disait : *notre Père,* comme un de ses enfants; il partageait les joies et les afflictions de la Compagnie autant que si elles lui eussent été personnelles. Il la défendait contre ses ennemis, la soutenait contre des rivalités jalouses, la recommandait, dans le besoin, aux souverains, ou se faisait l'organe de leurs éloges et de leurs demandes au-

(1) Nicol. Comnen. Papadopol., *Histor. Gymnasii Patavin.*, tom. II, p. 75.

près du Vicaire de Jésus-Christ (1). Joignant l'exemple aux paroles, il formait dans son diocèse ces établissements qui, malgré bien des contradictions, devaient être si utiles au clergé et au peuple. Il suffit de citer le célèbre collége qu'il fonda à Dilingue pour réaliser un des projets les plus chers au P. Le Jay, celui de restaurer les études en Allemagne, et de créer par ce moyen un clergé digne de ses fonctions sacrées. Déjà, dans le même but et sous la même impulsion, le cardinal Othon avait pris une part très-active à la fondation du Collége germanique, et il contribua toujours, par son influence et par des secours efficaces, à le protéger, soit dans des circonstances difficiles, soit dans des jours de prospérité. Enfin, on peut dire que, jusqu'à sa mort, arrivée en 1573, ce vertueux et illustre prélat confondit la Compagnie de Jésus dans son amour pour l'Eglise (2). Nous devions lui rendre cet hommage avant de le séparer, dans notre récit, du saint religieux qui lui avait inspiré pour l'Institut de saint Ignace une affection si vive et si constante.

Leurs rapports, avons-nous dit, furent interrompus après la diète d'Augsbourg, par des circonstan-

(1) Voir parmi nos *Pièces justificatives*, n. XIII, une lettre du cardinal Truchsess à Ferdinand Ier, récemment élu empereur.

(2) Oldoin. *Annotat. in Ciacon.*, tom. III, p. 691 et seqq. — Doni d'Attichy, *Flores Hist. Sacri Colleg.*, tom. III, p. 288 et seqq. — Agricola, *Hist. Prov. German. super. S. J.* Decad. IV. n. 58 et seqq.

ces qu'ils n'avaient ni prévues ni souhaitées. Depuis longtemps, les princes et les évêques attendaient que le P. Le Jay eût accompli sa mission auprès du cardinal Othon Truchsess, pour réclamer à leur tour sa présence et ses services. Or, on n'ignorait pas que ce prélat l'avait obtenu de Rome pour jouir de ses lumières et de ses avis pendant la diète d'Augsbourg. Mais cette assemblée avait fait son œuvre; il paraissait donc que le P. Le Jay était, pour ainsi dire, à la disposition de ceux qui se presseraient le plus de solliciter sa coopération auprès du Souverain Pontife. De nombreuses demandes ne tardèrent pas, en effet, d'arriver à Rome de différents côtés; et l'on vit de nouveau des prétentions également respectables se disputer, au pied du trône de saint Pierre, le concours du P. Claude Le Jay. Les instances du roi des Romains et les besoins spirituels de ses peuples prévalurent enfin dans les conseils du Souverain Pontife, et le P. Claude Le Jay fut envoyé au secours de l'Eglise d'Autriche.

CHAPITRE TROISIÈME.

PROPAGATION DU LUTHÉRANISME EN AUTRICHE. — RELATIONS INTIMES DE L'ÉVÊQUE DE LAYBACH AVEC LE P. LE JAY A AUGSBOURG. — ENTRETIENS AVEC FERDINAND Ier SUR LA NÉCESSITÉ DE RESTAURER LES ÉTUDES. — RÉSOLUTION DE CE PRINCE DE FONDER A VIENNE UN COLLÉGE DE LA COMPAGNIE. — SA LETTRE A S. IGNACE, A CE SUJET. — NÉGOCIATION DE SON AMBASSADEUR A ROME. — RÉPONSE DE S. IGNACE A FERDIDAND Ier. — LETTRE DU P. POLANCO AU P. LE JAY SUR LE MÊME SUJET. — RÉCLAMATIONS DE L'ÉVÊQUE D'EYCHSTADT ET DU DUC ALBERT DE BAVIÈRE, EN FAVEUR D'INGOLSTADT. — RÉPONSE DE S. IGNACE A CE PRÉLAT ET AU DUC. — IL ACCEPTE LA FONDATION DU COLLÉGE DE VIENNE. — LE P. LE JAY EN EST NOMMÉ RECTEUR.

L'hérésie de Luther ne rencontra pas, dans les princes d'Autriche, cette connivence qui l'accueillit dans plusieurs provinces d'Allemagne; mais bien d'autres causes favorisèrent son introduction et ses progrès dans ce pays. Quoiqu'elle ne parvînt jamais à y établir son empire, elle y fit néanmoins, dès le commencement, de nombreux et puissants adeptes. Lorsque, en 1522, Ferdinand prit possession de son archiduché, il se trouva en présence d'un parti protestant assez fortement organisé pour éluder son autorité.

Dès l'année précédente, des professeurs, illégalement nommés après la mort de Maximilien Ier, s'étaient coalisés avec le recteur et les trois facultés séculières de l'Université de Vienne, pour empêcher l'évêque et la faculté de théologie de publier la bulle de Léon X contre l'hérésiarque allemand. Ce scandale devait en amener beaucoup d'autres. L'archiduc, l'évêque de Vienne et l'archevêque de Salzbourg prirent, pour les prévenir ou les arrêter, des mesures rigoureuses ; mais elles n'opposèrent qu'une faible barrière à l'audace des opposants : le professeur Jean Roser et le moine Adam Sporer n'en continuèrent pas moins à fomenter la révolte et à s'efforcer de l'étendre dans la ville.

Pendant ce temps-là, l'hérésie se propageait dans le reste du diocèse et dans tout l'archiduché, à la faveur de l'organisation sociale du pays : de grands seigneurs terriens exerçaient, dans leurs vastes domaines, une puissance qui y contrebalançait celle de l'archiduc; les paroisses étaient sous leur patronage; plusieurs des emplois publics étaient à leur nomination, et beaucoup de charges particulières ne dépendaient que d'eux. Or, un grand nombre de ces seigneurs, après avoir embrassé l'hérésie, pour affermir et étendre leur domination au préjudice de l'autorité souveraine, appelèrent dans leur terres des prédicants voués à leur ambition : ils donnèrent aux uns des places de précepteurs, d'intendants, de chapelains, de syndics, etc., et remplacè-

rent par les autres les desservants catholiques des paroisses; ainsi les populations étaient entraînées dans le protestantisme par l'exemple de leurs maîtres et par les mensonges de leurs faux pasteurs. Les couvents et les monastères, déjà préparés à l'apostasie par un déplorable relâchement, ne résistaient pas davantage aux mêmes influences : des moines en grand nombre, quelquefois en masse, abandonnaient leurs retraites; d'autres laissaient à des intrus hérétiques les paroisses qu'ils desservaient, pour se jeter dans un vagabondage aussi honteux que sacrilége, provoquant partout le mépris pour leur ancienne profession.

Ferdinand, lors même qu'il fut devenu roi des Romains, en 1531, n'opposa à ces désordres que des mesures insuffisantes : continuellement menacé par les Turcs, il se crut obligé de ménager la noblesse, pour ne pas se priver de son concours. Il prohibait, il est vrai, l'adoption et la pratique du culte protestant; mais ses ordonnances, presque toujours dépourvues de sanction, restaient généralement sans effet. Plus hardi contre le relâchement de la discipline régulière, il agissait avec plus de vigueur pour la rétablir. Malheureusement, il ne proportionnait pas les moyens à la fin : soit qu'il fût trompé par de perfides conseils, soit qu'il obéît à ses propres illusions, il recourait aux mesures les plus propres à trahir ses intentions, d'ailleurs dignes d'éloges. Il comprit bientôt que ses règlements

administratifs ne faisaient qu'augmenter le désordre, et que la réforme de la discipline, dans une maison religieuse, doit être basée sur la réforme de la conscience de ceux qui la suivent.

Ferdinand ne fut pas plus heureux dans ses tentatives pour réformer l'Université de Vienne. Comme les états luthériens de la Basse-Autriche s'efforçaient de la gagner au protestantisme, en y mettant des régents étrangers de leur choix, ce prince, d'après l'avis de Frédéric Nausea, évêque de Vienne, et de l'évêque de Laybach, décréta, en 1548, que les aspirants à une chaire de l'Université devraient être examinés et approuvés par l'évêque et la faculté de théologie. En même temps, il défendit aux nobles d'envoyer leurs enfants à d'autres Universités, qu'à celles de Vienne, d'Ingolstadt et de Fribourg. Mais ces ordonnances ne furent pas mieux exécutées que les premières. Bien plus, les luthériens lui arrachèrent, quelque temps après, l'autorisation de prendre des grades académiques dans l'Université de Vienne, et d'y occuper des chaires, à certaines conditions, qu'ils savaient toujours éluder. Aussi, le luthéranisme prédomina-t-il, un instant, dans cette école, restée si catholique jusqu'à la mort de Maximilien Ier (1).

(1) Nous empruntons ces détails à un excellent article publié par M. Franz Werner, sur l'introduction et les progrès du luthéranisme en *Autriche*, dans le *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, trad. en franç., par M. Goschler.

Déçu de ses intentions et de ses espérances, Ferdinand Ier gémissait de l'inutilité de toutes ses mesures, et même des nécessités de sa politique, quand la Providence lui ménagea les conseils et le concours du P. Claude Le Jay. Voici à quelle occasion :

Parmi les prélats, les princes et les seigneurs réunis à Augsbourg, pour traiter, dans la diète de 1550, des grands intérêts de l'Empire, plusieurs avaient déjà entretenu des rapports avec le P. Claude Le Jay, réclamé ses conseils dans des affaires personnelles, ou ses services en faveur de leurs peuples. Tous lui renouvelèrent alors les témoignages de leur estime et de leur gratitude. Ils les lui exprimèrent mieux encore par la confiance avec laquelle ils acceptèrent et suivirent ses instructions sur les questions religieuses agitées dans l'assemblée.

Quelques-uns prirent même, à son égard, les habitudes d'une amitié cordiale; mais aucun ne lia avec lui des relations plus intimes que Mgr Urbain Textor, évêque de Laybach et confesseur de Ferdinand Ier. Ce prélat, — on s'en souvient, — avait été chargé par le roi, son maître, de pressentir les dispositions du P. Le Jay touchant l'évêché de Trieste, et de lui faire accepter sa nomination à ce siége. Il échoua dans sa mission, mais il en rapporta un sincère respect pour un homme qui, désigné par son mérite aux dignités ecclésiastiques, y opposait une immuable humilité.

Lors donc que le P. Claude Le Jay fut arrivé à Augsbourg, l'évêque de Laybach entra avec lui dans une sorte d'intimité. Il aimait à l'entretenir souvent des affaires religieuses du temps, des questions discutées dans la diète. Il recherchait surtout auprès de lui des renseignements, des observations sur l'état du clergé et sur les besoins de la religion en Allemagne. Personne, en effet, n'avait étudié plus longtemps et plus sérieusement ces diverses questions que le P. Claude Le Jay; et les circonstances où il s'était trouvé, à Ratisbonne, à Worms, à Dilingue, à Salzbourg, à Ingolstadt, à Augsbourg, etc., avaient appelé ses réflexions sur les plaies de l'Eglise d'Allemagne et sur les moyens d'y remédier. Il pouvait donc donner à l'évêque de Laybach les renseignements les plus précis et lui suggérer les mesures les plus sages. Tel était le sujet ordinaire de leurs entretiens. Ils convenaient tous les deux que l'affaire la plus pressante était le recrutement et la formation d'un clergé assez nombreux pour restaurer le culte catholique partout où il avait été interrompu; assez instruit pour tenir tête aux maîtres de l'erreur, assez pieux pour édifier les peuples et les former aux pratiques de la religion.

L'entreprise était absolument nécessaire; mais n'était-elle pas impossible? Le P. Le Jay représentait au prélat qu'on parviendrait à l'exécuter, si l'on établissait des colléges, où des sujets, pris dans

tous les rangs de la société, même dans les plus humbles, recevraient, avec une instruction complète et solide, une vertueuse éducation, une direction spirituelle capable de les former aux mœurs et aux qualités sacerdotales.

Urbain Textor était animé d'un ardent désir de pourvoir aux maux de l'Eglise d'Allemagne, et disposé à embrasser tous les moyens propres à les réparer. Celui que lui suggérait le P. Le Jay lui paraissait si opportun et si efficace, qu'il aurait voulu qu'on le mît de suite en œuvre dans tous les diocèses ou dans toutes les provinces ecclésiastiques d'Allemagne. Il se hâta du moins de fournir au zèle des autres évêques un exemple et un modèle, en établissant en Autriche une de ces institutions dont le P. Le Jay lui avait tracé le plan (1).

Dans cette intention, il communiqua au roi des Romains les observations et les conseils du sage religieux. Ferdinand Ier, découragé par les progrès de l'hérésie dans ses Etats héréditaires et par l'inutilité de ses mesures pour les arrêter, ne savait plus à quel parti se résoudre. Il vit enfin, dans les conseils du P. Le Jay, une solution possible, et il voulut les entendre de sa bouche.

Le P. Le Jay fut donc admis plusieurs fois à l'audience de Ferdinand Ier; il lui exposa les observa-

(1) Socher, *Hist. Soc. Jesu Provinciæ Austriæ*, part. I, lib. I. n. 39-40.

tions de sa longue expérience, les accompagna d'explications pratiques et développa le plan sur lequel on pouvait établir ces maisons d'éducation.

Ferdinand Ier en comprit, comme l'évêque de Laybach, la justesse et les avantages. Il arrêta aussitôt, de concert avec son confesseur, l'exécution du projet, longtemps médité entre eux, mais toujours indéterminé, d'établir à Vienne un collége de la Compagnie, sous la direction du P. Le Jay (1). Sans attendre la fin de la diète, il écrivit d'Augsbourg à saint Ignace une longue lettre, où il lui déclarait sa résolution dans les termes suivants :

« Les mauvaises doctrines et les hérésies, que notre siècle a vu s'élever de toutes parts et se multiplier partout, nous montrent plus que jamais l'immense nécessité de mettre en œuvre des moyens efficaces d'entretenir, de nourrir, d'élever et de former des hommes doctes, pieux et sincèrement catholiques, qui, non seulement par une saine doctrine, surtout par celle des saintes Lettres, mais par l'exemple d'une vie et de mœurs édifiantes, prennent le soin d'instruire la jeunesse. Car nous pensons que, par cette voie et par ce moyen, on pourvoira efficacement, soit à la défense et à la conservation de notre ancienne foi catholique et orthodoxe et de notre religion chrétienne, pour le salut des

(1) Socher, ibid, n. 41. — Agricola, *Hist. Prov. Germ. super. Soc. Jesu.* Dec. I, n. 201-202.

hommes, soit au bon gouvernement et à la sage direction des affaires publiques, pour la prospérité de l'Etat.

« Comme les colléges que la Compagnie de Jésus a récemment commencé d'établir peuvent contribuer puissamment à ce but, dans les lieux et les provinces où ils seront fondés, nous avons pris la résolution d'ériger le plus tôt possible, pour cette Société, dans la ville de Vienne, métropole de notre archiduché d'Autriche, un collége où seront entretenus et instruits dans les Lettres sacrées, avec des religieux de la Société, des jeunes gens aptes à recevoir la culture littéraire, afin que, sortis de ce collége comme d'une école de vertus, ils puissent être admis, les uns parmi les membres de cette même Société, les autres dans le clergé, ou pour exercer le ministère de la prédication, ou pour gouverner pieusement et avec édification les paroisses et les bénéfices ecclésiastiques, plusieurs dans diverses positions, pour participer à l'administration des affaires ou à d'autres emplois de la vie civile, chacun selon ses talents, ses aptitudes et ses goûts.

« Mais pour qu'un établissement de ce genre se fasse et procède plus régulièrement et avec plus de fruits, il nous paraît utile avant tout d'employer au commencement deux membres de la même Société, lesquels, tandis qu'on pourvoira à tout ce qui concerne la construction et l'érection dudit collége, préparent, par l'enseignement et les leçons des

saintes Lettres, l'esprit des étudiants, les excitent, les engagent à embrasser ces sortes d'études dans notre Université de Vienne, et dirigent en même temps par leurs conseils les travaux de ceux que nous aurons chargés de bâtir ce collége, et surveillent la distribution et le plan des constructions.

« C'est pourquoi nous nous adressons à votre piété, et nous lui demandons instamment qu'elle veuille bien user de son autorité sur cette Compagnie, pour envoyer à Vienne l'honorable Claude Le Jay, professeur (*professor*) de la même Compagnie, que nous connaissons depuis longtemps, que nous estimons et chérissons à cause de son éminente habileté dans les saintes Lettres, de sa profonde humilité et de la sainteté de sa vie, et avec lui quelque autre religieux du même Ordre, que le Saint-Père, notre Seigneur (à qui nous avons également écrit sur cette affaire), et votre piété jugeront à propos de choisir. Ils recevront de nous un honnête entretien jusqu'à ce que le collége soit érigé. En attendant, par leurs leçons et leur enseignement, ils donneront à l'établissement projeté les plus solides fondements ; car nous ne doutons pas que votre piété ne veuille faire tout son possible pour favoriser cette sainte entreprise, et nous saurons, en toute occasion, reconnaître par notre bienveillance le concours de votre piété.

« Donné dans la ville impériale d'Augsbourg, le 11 décembre de l'an de Notre-Seigneur 1550, de

notre règne, comme roi des Romains, le 20e ; comme roi de nos autres Etats, le 24e.

« FERDINAND (1). »

Que cette lettre ait été écrite par Ferdinand Ier lui-même, ou par l'évêque de Laybach, son confesseur, elle était évidemment faite pour satisfaire aux intentions de saint Ignace, aux conditions qu'il exigeait, comme au but qu'il se proposait dans la fondation des colléges de la Compagnie. On voit qu'ils avaient l'un et l'autre profité des entretiens et des renseignements du P. Le Jay; mais ils n'avaient consulté que leur estime et leur affection pour lui, en priant saint Ignace de lui confier la direction du nouvel établissement.

La lettre de Ferdinand Ier au Souverain Pontife était conçue dans le même sens; elle s'étendait moins, sans doute, sur la conformité du plan de ce collége avec les intentions de saint Ignace; mais elle devait appuyer davantage sur les motifs religieux qui en nécessitaient la fondation. Au reste, l'ambassadeur du roi des Romains, chargé de remettre ces deux lettres à leur adresse respective, sut bien ajouter de bonnes raisons pour assurer un plein succès aux demandes de son maître.

Parfaitement instruit des besoins religieux de l'Autriche, il n'eut qu'à les exposer pour émouvoir

(1) Voir le texte latin de cette lettre parmi les *Pièces justificatives*, n. XVIII.

le zèle du Souverain Pontife et de saint Ignace. Il les conjura de prendre en main la cause de Dieu, si gravement compromise dans les Etats de Ferdinand Ier, de ne pas laisser l'Autriche en proie à l'hérésie de Luther, qui y pénétrait de toute part et l'envahirait enfin, si on ne l'arrêtait dans ses progrès, que les efforts et les mesures les plus rigoureuses du roi n'avaient pu suspendre jusqu'alors. Le mal, ajoutait-il, augmentait de jour en jour ; des agents, secrètement envoyés dans ces provinces par les chefs de la secte, les infestaient de leurs mensonges et de leurs erreurs; partout les esprits s'éprenaient de ces nouveautés, et, pour comble de malheur, il n'y avait dans le clergé presque aucun prédicateur capable de les combattre, ou assez zélé pour les attaquer ; le peuple, privé de prédications catholiques, se portait aux prêches des hérétiques, et au lieu d'entendre, dans les églises, des instructions propres à lui expliquer les dogmes de sa religion, les vérités de sa foi, l'enseignement de l'Eglise, il apprenait, dans les réunions protestantes, à les calomnier et à les maudire. Cependant, il était temps encore de conjurer le fléau, car il y avait bien des esprits et des cœurs que l'hérésie n'avait point entamés; mais il était urgent de leur porter du secours (1).

L'ambassadeur du roi des Romains n'exagérait

(1) Socher, *Hist. Provinc. Austriæ Soc. Jesu*, part. I, lib. I, n. 43.

point la grandeur du mal : de ce que nous avons dit plus haut de l'introduction et des progrès du luthéranisme dans les provinces héréditaires d'Autriche, de la défection des grands seigneurs, de l'apostasie des couvents et des monastères, et d'une partie de l'Université de Vienne, le lecteur a pu déjà conclure que la foi du peuple pouvait difficilement résister à de pareils scandales. On prenait encore bien d'autres moyens pour le corrompre : les livres des hérétiques, leurs pamphlets contre l'Eglise, contre le Pape et le clergé, impunément colportés dans les villes et les campagnes, étaient dans toutes les mains, et c'était dans ces sources empoisonnées que les enfants et les adolescents des deux sexes puisaient leur instruction religieuse, les règles de leur éducation, c'est à dire les funestes principes qui devaient déterminer leur avenir et gâter tout le reste de leur existence. Toutes ces causes réunies répandaient jusque dans les plus humbles classes de la société le venin de l'erreur ou l'esprit d'irreligion. L'état sacerdotal était tombé dans un discrédit qui étouffait toutes les vocations. Depuis plus de vingt ans, l'Université de Vienne ne donnait pas un seul ministre aux autels.

Si les évêques étaient embarrassés de préposer des pasteurs au gouvernement des paroisses, le roi ne l'était pas moins de trouver, dans le clergé, des sujets dignes d'être présentés à l'approbation pontificale pour remplir les fonctions de l'épiscopat. L'Eglise cathédrale de Vienne elle-même ne pou-

vait pas recruter un clergé suffisant pour l'entretien et les cérémonies du culte. Beaucoup de paroisses manquaient de pasteurs, et d'autres étaient occupées par des hérétiques ou des apostats.

Les simples catholiques, intimidés par les calomnies des luthériens, rougissaient de leur religion : pour éviter le titre de *papistes* et d'autres semblables injures, ils affectaient de ne pas suivre les pratiques de l'Eglise, ou ils avaient soin de ne pas les observer ostensiblement.

Ce que l'influence de l'hérésie avait commencé parmi eux, l'ignorance l'achevait : ils ne croyaient pas recevoir la communion, si on ne la leur donnait sous les deux espèces ; s'ils s'approchaient du tribunal de la pénitence, ils pensaient avoir fait une confession suffisante, quand ils avaient fait une déclaration très-générale de leurs péchés, sans en préciser les circonstances aggravantes ; et bien des prêtres s'en contentaient pour leur donner l'absolution. Les prédicateurs semblaient vouloir entretenir le peuple dans cette ignorance : s'ils ne lui prêchaient pas l'erreur, ils ne lui enseignaient pas non plus la véritable doctrine de l'Eglise : ils ne lui parlaient que de la foi, des mérites de Jésus-Christ ; jamais ils ne l'entretenaient des commandements de l'Eglise, du jeûne, de la prière, ni des actes de charité ni des autres bonnes œuvres (1).

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. XI, n. 40. — Agricola, *Hist. Prov. Germ. super. S. J.* Decad. II, n. 10.

Tels étaient les désordres qu'avait entraînés l'introduction du luthéranisme en Autriche. L'ambassadeur du roi des Romains sut bien les faire ressortir aux yeux du Souverain Pontife et de saint Ignace, pour soutenir auprès d'eux les demandes de son maître (1). L'un et l'autre, en effet, furent frappés d'une si déplorable situation : ayant reçu de Jules III l'ordre de satisfaire Ferdinand Ier, le saint Fondateur y obéit avec d'autant plus de bonheur que la demande de ce prince répondait mieux à ses désirs personnels; car elle provoquait à la fois l'exécution immédiate d'une œuvre qu'il jugeait nécessaire à la restauration de la religion en Allemagne, et demandait, pour la commencer, le P. Claude Le Jay, l'homme le plus capable de remplir cette mission à la satisfaction générale. Il fit donc aussitôt à la lettre du roi des Romains une réponse conçue en ces termes :

« Sérénissime Roi,

« Que la souveraine grâce et l'amour éternel de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, soient avec Votre Majesté et la comblent de leurs dons les plus saints et de toutes leurs bénédictions.

« Rien n'est plus digne des soins et de la sollicitude des princes chrétiens que de protéger et de promouvoir la religion; Votre Majesté a donc bien

(1) Socher, *Hist. S. J. Provinc. Austr.*, lib. I, n. 43.

raison de se préoccuper de la pensée de rétablir cette divine religion là où elle est déchue, de l'affermir là où elle chancelle, et de prendre, pour cela, tous les moyens qui dépendent d'Elle. Nous en rendons grâces à Dieu, auteur de tout bien, et nous le supplions instamment de conserver à Votre Majesté l'excellente intention qu'il lui a inspirée, d'augmenter de plus en plus en Elle le désir de sa gloire et du salut des âmes, et de lui donner la force de l'accomplir. Qu'entre les autres remèdes qu'on devrait employer pour guérir les maux, hélas! si étendus, de l'Allemagne, l'on recherche celui de mettre dans les Universités des hommes qui, par l'exemple d'une vie religieuse et l'intégrité de la doctrine catholique, travaillent à aider le prochain et à le porter au bien; ce n'est pas seulement une sage et utile pensée, c'est une nécessité, ou plutôt une inspiration du Ciel. Plaise à la divine clémence qu'on puisse atteindre ce but par le collége que Votre Majesté a l'intention, comme Elle daigne me l'écrire, de fonder à notre Compagnie, dans sa ville de Vienne! Nous espérons de la divine bonté que ce projet s'exécutera; et nous aurons soin, selon notre devoir, de seconder, autant que nos faibles forces nous le permettront, la piété de Votre Majesté.

« Au premier jour, nous enverrons à Vienne, d'après l'avis de l'ambassadeur de Votre Majesté, deux théologiens et quelques scolastiques, qui puis-

sent, par leurs connaissances littéraires et par l'exemple de leur vie, contribuer à cette belle œuvre. En attendant, si Votre Majesté juge à propos que maître Claude Le Jay prenne les devants, il est prêt à lui obéir, comme nous le sommes tous en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Que son immense miséricorde accorde à Votre Majesté de connaître, en toutes choses, son bon plaisir et sa sainte volonté, et de l'accomplir pour sa gloire et pour le bien général de la république chrétienne. *Amen*. De Rome. (Commencement de l'an 1551 (1). »

Il y avait néanmoins dans la lettre du roi Ferdinand un point, qui, évidemment contre son intention, n'était pas assez explicite, et sur lequel il convenait cependant de s'entendre, avant de passer outre. Le prince semblait supposer que l'enseignement de la Compagnie, dans le collége projeté, se bornerait aux sciences ecclésiastiques, ou, comme il disait, aux *Lettres sacrées*. Or, ce n'était pas ainsi que le comprenait saint Ignace : il voulait, au contraire, que cet enseignement embrassât le cours complet des études. C'est pourquoi il chargea le P. Polanco, son secrétaire, d'écrire une lettre particulière au P. Le Jay pour lui ordonner d'expli-

(1) Voir le texte latin de cette lettre aux *Pièces justificatives*, n. XIX.

quer ce point à l'évêque de Laybach et au roi lui-même.

« Le projet borné à ces termes, lui disait-il, ne répondait point au but qu'on se proposait, et il entraînait de grands inconvénients. En effet, les jeunes gens, qu'on voulait attirer à ces cours supérieurs, y arriveraient sans y avoir été préparés, par conséquent avec ce mépris qui, en Allemagne, accueillait partout les études scolastiques. Il fallait donc que les élèves, admis à ce collége, y fissent leurs études littéraires et philosophiques, avant d'arriver à celle des sciences théologiques. De cette manière, les professeurs des facultés inférieures formeraient graduellement l'esprit des élèves, leur inspireraient de l'estime pour les études scolastiques et les y disposeraient insensiblement, en dissipant les injustes préventions répandues contre elles. »

Saint Ignace terminait sa lettre en recommandant au P. Le Jay de communiquer ce plan, d'abord à l'évêque de Laybach, et, si celui-ci l'approuvait, au roi des Romains lui-même (1).

Il ne fut pas difficile de faire agréer ces explications au roi Ferdinand et à l'évêque de Laybach : l'empressement qu'ils mirent dans la suite à s'accommoder au plan de saint Ignace montra bien

(1) Genelli, *Vie de S. Ignace*, trad. par M. Charles de Sainte-Foi, part. II, chap. VIII, p. 241-242.

que la lacune de la lettre du prince ne supposait ni réserve ni arrière-pensée.

La fondation d'un collége de la Compagnie dans l'Université de Vienne répondait presque immédiatement à l'intention de saint Ignace de travailler, par ce moyen, à la régénération religieuse de l'Allemagne. Le projet de Guillaume IV de fonder un semblable établissement à Ingolstadt était sinon abandonné par le duc Albert, son fils, différé du moins à une époque indéterminée. Il semblait donc tout naturel que saint Ignace employât au nouveau collége de Vienne les professeurs de son Ordre qui enseignaient isolément à l'Université d'Ingolstadt, sans autre profit que celui de leur honneur personnel.

Maurice de Hutten, évêque d'Eychstadt, le comprenait bien; peut-être en avait-il été officieusement averti par le P. Le Jay. Comme Ingolstadt dépendait de sa juridiction, il se fit un devoir de prévenir le danger qui menaçait cette Université, déjà privée des leçons des PP. Le Jay et Salmeron. Il écrivit donc à saint Ignace une lettre où il lui témoignait, avec une profonde affection pour lui et pour son Ordre, la douleur de voir l'Université d'Ingolstadt perdre des docteurs qui en faisaient la gloire, et la crainte qu'elle ne fût encore destituée de ceux qui la soutenaient. Il le conjurait enfin de ne pas la sacrifier à d'autres établissements.

A des sentiments si bienveillants, saint Ignace

répondit par les témoignages d'une reconnaissance et d'une vénération profondes. Sur le fond de la demande, il se bornait à dire que, sa Compagnie étant obligée par un vœu spécial d'obéir au Souverain Pontife, ses membres dépendaient du bon vouloir de Sa Sainteté ; qu'ils ne pouvaient recevoir de mission et de destination que d'Elle ou qu'avec son approbation. « Toutefois, ajoutait-il, je puis assurer à Votre Seigneurie révérendissime que je saisirai avec bonheur toutes les occasions de faire quelque chose qui lui soit agréable, et je m'offre à elle de tout mon cœur pour tout ce qui concordera avec la sécurité de ma conscience et avec les intérêts d'un bien plus général dans le service de Dieu (1). »

Cette phrase renfermait toute la réponse du Père Ignace à la demande de Maurice de Hutten ; mais comme elle exigeait de longs développements et une grande délicatesse dans la manière de les présenter, le saint confia ce soin au P. Le Jay, qui se trouvait encore à Augsbourg avec l'évêque d'Eychstadt. Il lui fit écrire par le P. Polanco une lettre où, lui traçant en quelque sorte son thème, il lui rappelait d'abord les négociations suivies entre le Souverain Pontife et le général de la Compagnie et le le duc Guillaume, touchant le collége d'Ingolstadt.

(1) Voir le texte latin de cette lettre aux *Pièces justificatives*, n. XX.

et les conditions convenues entre les uns et les autres. Il faisait ensuite remarquer que ces conditions ayant été abandonnées, ou du moins renvoyées indéfiniment par le successeur de ce prince, il devait, dans l'intérêt même de l'Eglise, préférer à un état de choses si incertain et si précaire, l'établissement immédiat d'un collége où la Compagnie pourrait de suite déployer tous ses moyens d'action sur l'esprit et le cœur des jeunes générations; que son devoir était d'appliquer ses sujets à un bien plus général et beaucoup moins douteux (1).

Il paraît que, tandis que l'évêque d'Eychstadt recommandait si instamment à saint Ignace l'Université d'Ingolstadt, le duc Albert plaidait la même cause auprès du Saint-Siége, et qu'il lui exprimait le dessein de restaurer, par le moyen des religieux de la Compagnie, l'enseignement de cette célèbre école. Le continuateur de Baronius cite en effet, sous la date du 15 février 1551, l'extrait d'un bref de Jules III au duc Albert de Bavière, dans lequel ce Pontife applaudit à son entreprise, « car, dit-il, Son Altesse ne peut rien faire de plus propre à procurer la gloire de Dieu, de plus avantageux au public, de plus honorable pour elle-même, que d'établir dans ses Etats un collége de savants docteurs, d'hommes vraiment catholiques, où la religion puisse réparer ses forces affaiblies et où puis-

(1) Voir *Pièces justif.*, n. XXI.

sent se former un grand nombre de prêtres pour remplir les immenses vides faits, en Allemagne, dans les rangs du clergé (1)... »

Mais c'était à l'enseignement de la théologie que le duc Albert semblait vouloir borner celui des professeurs qu'il demandait à la Compagnie. Or, saint Ignace ne voyait dans cet expédient qu'une demi-mesure, à laquelle il lui répugnait de consacrer des hommes qui pouvaient rendre ailleurs de plus grands services à l'Eglise. Et cette conduite lui était dictée par le zèle, la sagesse et l'expérience. « Dans ces temps de trouble, dit à ce propos un de ses historiens, où le goût des fortes études avait disparu de presque toute l'Allemagne, où le caprice et l'arbitraire dominaient à la fois dans la religion et dans la science, où il ne restait presque plus aucun Corps enseignant pour former un clergé instruit et fidèle, il était inutile de chercher à relever les études théologiques, en se contentant de nommer des professeurs habiles, si ces derniers n'avaient qu'un très-petit nombre d'auditeurs, sans préparation ni études préliminaires (2). »

Il paraît cependant que ce système prévalait dans le conseil des princes. On était tellement accoutumé à l'usage de spéculer sur l'éclat des grands noms,

(1) Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1551, n. 76.

(2) Genelli, *Vie de S. Ignace*, trad. par M. Charles de Sainte-Foi, tom. II, p. 240.

qu'on croyait avoir assuré la prospérité d'une école quand on était parvenu à élever dans ses chaires, au moins dans les premières, des professeurs illustres dans le monde savant. C'était à ce bruyant avantage que Georges Stokhamer, conseiller du jeune duc de Bavière, attachait la gloire de l'Université d'Ingolstadt : et comme les leçons du P. Le Jay, du P. Salmeron, du P. Canisius, etc., lui rendaient la réputation que lui avait faite le fameux Jean Eckius, il ne demandait à la Compagnie que des professeurs propres à la maintenir.

Ce fut aussi dans ce sens que le duc Albert renouvela ses instances auprès de saint Ignace, quand il eut vu que le P. Le Jay, décidément attaché au collége de Vienne, ne remonterait plus dans sa chaire d'Ingolstadt, et qu'il serait probablement suivi de quelques-uns de ses collègues.

Mais, aux yeux de saint Ignace, la gloire d'une Université, surtout d'un collége de sa Compagnie, consistait à unir l'éducation chrétienne à une instruction solide, et ce but ne pouvait être atteint que par un ensemble de soins, de pratiques et d'exercices suivis avec ordre et méthode, pendant le cours des études littéraires et scientifiques. Il déclara et expliqua sa pensée au duc Albert dans une réponse destinée également à éclairer ce prince et à dissiper les illusions de ses conseillers.

« Lorsque le duc Guillaume, votre père, d'illustre et heureuse mémoire, lui disait-il, traita avec le

Souverain Pontife de la fondation de notre collége, il obtint de Sa Sainteté deux de nos théologiens (les PP. Salmeron et Canisius adjoints au P. Le Jay) pour en jeter les fondements. Nous jugeâmes alors, comme nous le faisons encore aujourd'hui, que, si ce collége était érigé, il fallait, pour qu'il fût pourvu d'un nombre convenable de nos scolastiques, qu'on y mît des professeurs non seulement pour l'enseignement de la théologie, mais encore pour celui des autres facultés, qui préparent à la théologie, telles que la logique, la physique, les lettres humaines, grecques, latines et hébraïques, et que ces professeurs, peu contents de donner leurs leçons, apportassent encore plus de soin au progrès de leurs élèves dans la doctrine et les mœurs chrétiennes, et s'appliquassent moins à en faire des savants que des hommes de bien et des hommes vertueux. Car, bien que, en ce qui concerne les lettres, la théologie soit notre but, nous croyons cependant que, pour la rétablir en Allemagne, d'où elle a été presque tout à fait bannie, il ne suffit pas de préparer des maîtres, si l'on ne forme aussi les élèves, des élèves, dis-je, dont la volonté soit portée à acquérir avec ardeur et dévouement cette science sacrée, et dont l'esprit, déjà cultivé dans les facultés inférieures, soit capable de faire des progrès dans celle-ci.

« Mais qu'on trouvera peu, à Ingolstadt, d'étudiants en théologie qui aient ces dispositions! On me dit — ce que je ne puis écrire sans douleur —

qu'ils sont très-rares ceux à qui il ne manque une de ces deux choses, s'ils ne manquent pas de l'une et de l'autre : ou ils n'aiment pas la théologie, ou ils n'ont pas jeté, dans les facultés inférieures, de solides fondements sur lesquels ils puissent baser leurs progrès dans cette science. C'est pourquoi, dans le but de restaurer les études de théologie, nous avions décidé, comme j'ai eu soin de le déclarer au sérénissime roi des Romains, que, selon l'usage de nos autres colléges, on mettrait des professeurs qui, par leurs leçons et par des exercices scolaires, instruiraient la jeunesse dans les lettres latines, grecques et hébraïques, et la formeraient à la piété et aux bonnes mœurs par la prédication, par la fréquentation des sacrements et par l'exemple d'une sainte vie. Lorsque les élèves seraient restés assez longtemps dans les lettres humaines, et qu'il y en aurait un nombre suffisant pour faire un cours de philosophie, alors, de notre côté, nous fournirions un professeur de dialectique et, les années suivantes, un professeur de philosophie, de manière que chaque année un certain nombre des plus instruits pourraient passer à la logique, et de la logique aux parties les plus élevées de la philosophie.

« Un des premiers soins de tous ces professeurs sera de jeter insensiblement, dans les cœurs des jeunes gens, comme des étincelles qui y allument de plus en plus le feu de l'amour de la théologie et

les excitent à y aspirer avec ardeur avant qu'ils y arrivent, comme à la fin de leurs autres études. Quand le cours de philosophie aura été complètement parcouru, alors seulement, ceux qui l'auront terminé entreront dans le cours de théologie en aussi grand nombre que possible, mais tous animés du désir de l'étudier et déjà préparés par les facultés inférieures; et nous aurons soin de leur procurer des docteurs sous lesquels ils puissent s'y appliquer sérieusement, s'y exercer et y faire des progrès considérables.

« De cette manière, très-illustre prince, il arriverait, avec le secours de la grâce divine, que, au bout de peu d'années, de nombreux théologiens, parfaitement exercés dans cette science comme dans les facultés inférieures, pourraient résister aux hérétiques, confirmer les catholiques, prêcher avec fruit et remplir le ministère pastoral dans toute la Bavière. Il y aurait alors à Ingolstadt une pépinière d'hommes savants et pieux; la science et la vertu fleuriraient dans cette Université; car, dans nos colléges, nous ne mettons pas moins de soin à donner des règles de bonne vie qu'à enseigner la science. »

Saint Ignace promettait ensuite au duc Albert, sinon de lui rendre les PP. Le Jay et Salmeron, du moins de lui envoyer un corps nombreux de professeurs, s'il voulait fonder à Ingolstadt un collége de la Compagnie sur le plan adopté par son illustre

père (1). Mais Guillaume IV avait eu des conseils et des lumières qui manquaient à son fils. Celui-ci n'osa pas ou ne put pas alors rompre avec les vieilles traditions de l'Université d'Ingolstadt, et, plus tard, des événements graves attirèrent ailleurs son attention et ses soins. Ce ne fut qu'en 1556 que les conseils de l'expérience, les inspirations de sa piété et les besoins de la situation l'engagèrent à constituer le collége d'Ingolstadt sur le plan tracé par le saint Fondateur de la Compagnie de Jésus.

Ferdinand Ier, au contraire, l'avait adopté dès le commencement, et il s'était mis aussitôt à en poursuivre l'exécution, à Vienne, avec une ardeur qui en présageait le prochain établissement, avec des ressources qui en assuraient la durée. D'ailleurs, ce collége se fondait dans une des villes prépondérantes d'Allemagne et sous les auspices du plus puissant prince de ces contrées ; de pareilles conditions lui promettaient une grande affluence d'étudiants et une influence considérable sur l'enseignement public.

Saint Ignace proportionna donc à une si importante destinée le choix des maîtres du nouveau collége. Sur la demande expresse du roi des Romains, si conforme à son intention, il mit à leur tête le P. Claude Le Jay. Il lui adjoignit, en qualité de ministre, le P. Nicolas de Lanoy, recteur du collége de

(1) Voir *Pièces justificatives*, n. XXII.

Palerme, et dix autres jeunes et excellents sujets, chargés d'enseigner dans les différentes facultés. Ceux-ci partirent de Rome vers la fin d'avril 1551, et comme ils firent le voyage à pied, ils ne parvinrent à Vienne que le 31 du mois suivant.

Le P. Le Jay, toujours retenu à Augsbourg par ses travaux et par l'affection du cardinal Truchsess, ne put s'y soustraire que plusieurs jours après. Il arriva enfin à Vienne vers la fin du mois de juin, avec le P. Pierre Schorich, qui devait occuper, à Vienne comme à Ingolstadt, les chaires de littérature grecque et de philosophie (1).

(1) Socher. *Hist. Soc. Jesu Provinc. Austr.*, lib. I, n. 45-46.

CHAPITRE QUATRIÈME.

ACCUEIL DU ROI FERDINAND AUX PROFESSEURS DU COLLÉGE DE VIENNE. — SON ESTIME ET SON AFFECTION EXTRAORDINAIRES POUR LE P. LE JAY, LEUR SUPÉRIEUR. — LEÇONS DU P. LE JAY SUR L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS DANS L'UNIVERSITÉ. — RÉSULTATS DE SES CONFÉRENCES. — COMMENT IL REMPLIT SA CHARGE DE SUPÉRIEUR. — PENSION ANNEXÉE AU COLLÉGE. — LE P. LE JAY EST CHARGÉ DE COMPOSER UN CATÉCHISME GÉNÉRAL. — FERDINAND Ier DEMANDE ENCORE LES PP. CANISIUS ET DE GOUDA. — CORRESPONDANCE AVEC S. IGNACE A CE PROPOS. — ARRIVÉE DE CES DEUX RELIGIEUX A VIENNE. — PLAN DU CATÉCHISME COMMENCÉ PAR LE P. LE JAY. — CHAGRINS QUE LUI CAUSE LE ZÈLE DE LA MAISON DE DIEU. — SA PARTICIPATION A LA FONDATION DU COLLÉGE GERMANIQUE. — MALADIE MORTELLE DU P. LE JAY. — SES DERNIERS MOMENTS. — SA MORT. — SES FUNÉRAILLES.

Le zèle de la religion et l'amour de la patrie avaient inspiré à Ferdinand Ier le désir de fonder une grande école catholique dans la capitale de ses Etats : il l'avait poursuivi avec la persuasion qu'il assurerait ainsi le bonheur des peuples soumis à son sceptre, et avec une sollicitude que le succès pouvait seul contenter. Aussi fut-il au comble de la joie quand il vit arriver à Vienne les hommes chargés, par saint Ignace, d'exécuter ses royales intentions : il la leur témoigna non seulement par un

accueil bienveillant, mais même par les signes d'une affection paternelle (1).

Non moins heureux que le roi, son maître, l'évêque de Laybach ne put retenir ses larmes, en pressant sur son cœur les coopérateurs que la Providence envoyait à une œuvre dont il avait été le constant et infatigable propagateur. Il obtint de Ferdinand Ier la faveur de leur donner l'hospitalité dans son hôtel, jusqu'à ce qu'on leur eût préparé une habitation commune dans un des quartiers du vaste couvent des PP. Dominicains. Ils y séjournèrent environ trois ans, avec le bon vouloir et à la satisfaction des propriétaires, tandis qu'on bâtissait le nouveau collége sur l'emplacement d'un ancien monastère depuis longtemps inhabité (2).

Mais le roi ne les abandonna pas aux incommodités, compagnes trop ordinaires du provisoire : peu content de les entretenir à ses frais, il pourvut aussi, avec une munificence digne de lui, à l'ameublement de la sacristie et à la formation d'une riche bibliothèque. Et afin de s'assurer par lui-même que ses instructions étaient ponctuellement suivies, il

(1) Mox etiam in conspectu regis Ferdinandi data familia nova, sacrum videlicet in aciem jam et pugnam eductum agmen ad prælianda prælia Domini. Rex adeuntes clementer accipiens, non dubitavit, porrectâ manu singulis dextrâ, salutem reddere. (Socher, *Hist. Soc. J. Prov. Austr.*, lib. I, n. 51.)

(2) Ribadeneyra, *Vida del B. P. Ignacio*, lib. IV, cap. v. — Socher, *Hist. S. J. Prov. Austr.*, lib. I, n. 47-48.

visitait de temps en temps l'habitation des Pères, parcourait les appartements et les salles, ordonnait des réparations ou des améliorations partout où sa bonté jugeait qu'il y en avait à faire ; enfin, il témoignait à ces religieux, en toute occasion et de toutes manières, combien il s'intéressait à leur bien-être et à leur œuvre.

Quant au chef de l'établissement, le roi des Romains avait pour lui autant de respect que de bienveillance : souvent il avait rencontré le P. Le Jay en Allemagne, et toujours il avait reconnu en lui l'homme supérieur et l'homme de Dieu : à Worms, il avait rendu à son éloquence un hommage éclatant ; à Augsbourg, il avait admiré la sagesse de ses conseils ; pendant le concile, il avait jugé qu'il n'y avait pas dans ses Etats un sujet plus capable d'occuper le siége épiscopal de Trieste, et le refus qu'essuya son choix lui apprit qu'il n'y en avait pas de plus digne. Enfin, le souvenir du P. Le Jay s'était gravé dans son esprit comme l'idéal d'un savant, d'un sage et d'un saint.

Lorsque le P. Le Jay, arrivé à Vienne, se présenta devant le roi, il portait sur sa personne les signes de toutes ces grandes qualités : quoiqu'il eût à peine atteint l'âge de cinquante ans, il était cependant environné de la majesté de la vieillesse : sa tête chauve, sa figure amaigrie, son teint pâle, sa santé altérée accusaient moins les ravages du temps que les travaux excessifs, les veilles, les jeûnes, toutes les

mortifications que lui avaient imposées son zèle et sa piété, surtout les afflictions et les peines morales, dont il n'avait pu se défendre à la vue des triomphes de l'hérésie et des maux de l'Eglise en Allemagne. Mais une angélique douceur, les charmes d'une modestie sincère, d'un caractère bon, franc et aimable, d'un maintien à la fois grave, digne et simple, les grâces d'une vertu aisée et comme naturelle, répandaient sur sa personne des attraits qui gagnaient tous les cœurs.

Loin de chercher à s'y soustraire, le roi Ferdinand semblait prendre plaisir à les subir : il admettait le P. Le Jay dans son intimité, même dans ses conseils, et plus d'une fois il eut avec lui des entretiens confidentiels sur les plus graves intérêts de la religion, ou sur ceux de l'Etat, quand ils étaient liés à une question religieuse (1).

Ces communications intimes affermissaient de plus en plus le roi dans ses sentiments à l'égard du supérieur de son collége, et il le lui montrait à toute occasion. Ainsi, lorsque le P. Le Jay se trouvait au palais au moment des repas, il lui réservait l'honneur de bénir la table, y aurait-il eu des évêques parmi les convives (2).

Le savant et pieux Frédéric Nausea, évêque de Vienne, étant mort à Trente, le 6 février 1552, Fer-

(1) Socher, *Hist. S. J. Prov. Austr.*, lib. I, n. 51.

(2) Id. ibid. n. 74.

dinand Ier eut la pensée de lui donner pour successeur le P. Claude Le Jay. Il essaya même d'obtenir son consentement; mais les réponses et les prières de l'homme de Dieu montrèrent qu'il opposerait encore plus de résistance à cette dignité qu'à l'évêché de Trieste, et qu'il était inutile de renouveler ses alarmes (1).

Ce bon prince ménageait encore d'autres occasions de voir le P. Claude Le Jay et de lui donner des témoignages affectueux de sa bienveillance : lors, par exemple, qu'il revenait d'une promenade ou d'une partie de chasse, il se détournait volontiers de son chemin, ou bien il prenait directement celui du collége, pour saluer le Père supérieur et s'entretenir quelques instants avec lui (2).

Les bontés et la confiance de Ferdinand Ier étaient bien loin d'inspirer au P. Le Jay le goût de la cour : il n'y paraissait, au contraire, que lorsqu'il y était appelé par son devoir, ou par le prince, et jamais que pour les intérêts de la religion. Il aimait mieux consacrer son temps et ses soins à l'exercice de sa charge et aux saintes occupations que son zèle savait y ajouter. Car, outre les fonctions du ministère, dont il ne pouvait pas s'abstenir, il accepta encore, dans l'Université, une chaire de théologie, moins pour y enseigner les sciences sacrées

(1) Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* — In Claudium Jaium.

(2) Idem, ibidem.

que pour avoir une occasion permanente de combattre l'hérésie, malheureusement trop répandue dans les hauts rangs et dans la classe lettrée de la société viennoise.

Dans cette intention, il prit pour sujet de ses leçons, ou plutôt de ses conférences, l'Epître de saint Paul aux Romains, dont les luthériens abusaient d'une manière si étrange pour justifier leurs erreurs, particulièrement leur système sur la justification (1). On sait que, dans cette divine Epître, l'Apôtre des nations veut montrer aux Juifs et aux Gentils convertis que la justification naît de la foi, non de la loi, ni de la nature, pour rabattre les orgueilleuses prétentions des uns et des autres. Or, les luthériens, abusant du sens littéral de ses expressions, méconnaissant son but et défigurant sa pensée, invoquaient l'autorité de sa lettre pour soutenir que l'homme est justifié uniquement par la foi en Jésus-Christ, sans le mérite des bonnes œuvres.

Ce fut pour traiter cette question dans le sens de l'Apôtre, par conséquent dans celui de l'Eglise, et pour combattre les luthériens, que le P. Le Jay choisit pour sujet de ses leçons ou de ses conférences l'Epître aux Romains. La même intention lui avait déjà fait entreprendre, à Ratisbonne, l'explication publique de l'Epître aux Galates. Nous avons remarqué, en le rappelant, avec quelle supé-

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. XI, n. 41.

riorité il remplit cette tâche. Il se surpassa encore à Vienne. « Malgré ses infirmités et ses occupations multipliées, dit le P. Canisius, témoin oculaire, il apportait une admirable assiduité, un soin extraordinaire à ses leçons, et il les donnait avec tant de grâce et de douceur que personne ne pouvait s'offenser de ses paroles. Quant à sa manière d'enseigner, elle était méthodique, précise et lumineuse. Il expliquait avec une science, une perspicacité et une facilité prodigieuses les matières, cependant si épineuses, de la justification, de la prédestination, de la foi, des œuvres et d'autres semblables controverses (1). »

Le succès répondait à son ardeur pour le bien et aux qualités de son enseignement : des évêques, des magistrats, des seigneurs de la cour, les hommes les plus instruits de la ville, tous les docteurs de l'Université se mêlaient à son nombreux auditoire et étaient les premiers à proclamer la solidité de ses raisonnements.

Mais ce qui le prouvait mieux encore, c'était l'impression qu'il produisait dans les esprits : les plus prévenus en faveur des opinions nouvelles les abdiquaient entre ses mains, pour ne plus professer que les vérités de la foi. Il ne se passait pas de jour que des hérétiques, convaincus par ses raisonne-

(1) Lettre du P. Canisius au P. Polanco, insérée parmi nos *Pièces justificatives*, n. XXVI.

ments, ne lui demandassent des entretiens particuliers pour dissiper leurs derniers doutes et s'affermir dans la saine doctrine. D'autres, désireux de conformer leur vie aux convictions puisées à ses leçons, lui demandaient ou des avis, ou des règles de conduite, et lui confiaient la direction de leur conscience (1).

Toujours prêt à recevoir ou les esprits égarés ou les cœurs repentants que la divine miséricorde lui adressait, le P. Le Jay faisait à tous un accueil paternel et leur prodiguait ses lumières, ses conseils et ses soins avec autant de patience et de longanimité que s'il n'avait pas eu d'autre ministère à remplir (2).

Parmi ses auditeurs se trouvaient des seigneurs saxons, de séjour à Vienne. Ceux-ci, luthériens de profession, ne partageaient pas cependant le fanatisme de leur secte; mais ils étaient de ceux qui, méconnaissant l'autorité doctrinale de l'Eglise, croyaient que les controverses devaient ou pouvaient se décider dans des disputes publiques, et que la victoire des champions d'un parti prouvait la prééminence de son système religieux sur celui des adversaires. Or, ces étrangers avaient été ébranlés par les raisonnements du P. Le Jay et charmés de la

(1) Socher, *Hist. Soc. Jesu Prov. Austr.*, lib. I, n. 51. — Orlandin. part. I, lib. XI, n. 41.

(2) Sotwel. *Biblioth. Scriptor. S. J.* in Claudium Jaium.

douceur et de la dignité de son langage ; mais, avant de se rendre, ils auraient voulu assister à des discussions entre lui et leurs ministres, et porter ensuite une espèce de jugement contradictoire. Ils invitèrent donc le P. Le Jay à les accompagner en Saxe pour provoquer à des disputes publiques les chefs de la secte, l'assurant, d'après leurs impressions personnelles, que, par des victoires manifestes, il ramènerait à l'Eglise bien des luthériens qui n'attendaient que cette épreuve décisive.

Une mission en Saxe, principal foyer du luthéranisme, souriait beaucoup au P. Le Jay ; mais celle que l'obéissance lui avait confiée à Vienne le mettait dans l'impossibilité de l'entreprendre (1). Bien d'autres occupations réclamaient ses moments et sa sollicitude. Supérieur d'une nombreuse communauté, il savait quelle responsabilité pesait sur lui. Aussi n'oubliait-il aucun des devoirs de sa charge ; il s'appliquait surtout à faire régner autour de lui la charité fraternelle et l'amour de la perfection. Père et guide de ses confrères, il les portait tous dans son cœur, et par ses avis, par l'exemple de sa sainte vie, par sa prudence, il les dirigeait avec autant de fermeté que d'amour dans l'esprit de leur profession. Quoiqu'il ne voulût pas se distinguer des autres par les prérogatives de sa dignité, qu'il s'abaissât

(1) Sotwel, *Bibl. Scriptor. S. J.* in Claud. Jaium. — Orlandin. part. I, lib. XII, n. 36.

même jusqu'à partager les fonctions les plus humbles du service domestique, tous avaient pour lui une vénération d'autant plus profonde, qu'il relevait davantage sa dignité par les manifestations de sa vertu.

Le P. de Lanoy, ministre de la maison, ne tenait pas une conduite différente ; en sorte que, guidés par des supérieurs si accomplis, les Pères et les scolastiques marchaient d'un même pas dans les voies de la perfection. Les constitutions de l'Ordre n'étaient pas encore publiées, il est vrai, mais la communauté de Vienne pouvait en voir l'esprit dans la conduite du P. Le Jay, un des neuf premiers compagnons de saint Ignace, et elle n'avait qu'à imiter ses exemples, pour vivre de cette admirable ferveur qui présida aux commencements de la Compagnie. On voyait régner au milieu d'elle une charité tendre, une parfaite union, une simplicité, un bonheur qui faisait aimer à tous les plus pénibles emplois, les sacrifices les plus durs à la nature, toutes les privations inhérentes aux observances régulières. Elle était composée d'Allemands, de Belges, d'Italiens, d'Espagnols et de Français ; mais toutes ces nuances de nationalités et de caractères s'effaçaient devant un amour réciproque et se confondaient dans un même esprit de famille. Il n'y avait entre eux d'autre émulation que celle de la charité, de la piété, de la fidélité au devoir, chacun s'efforçant de

faire tout ce qu'il y avait de louable et d'édifiant dans la conduite des autres (1).

La même ardeur les portait aux travaux de l'étude : saint Ignace, leur Père commun, ne leur avait pas laissé ignorer que si la vertu devait être le premier objet de leur ambition, ils devaient aussi demander à la littérature et à la science tous les secours qu'elles pouvaient fournir à leur zèle; que d'ailleurs, étant destinés à les enseigner aux autres, il était de leur devoir de les employer, comme un moyen d'atteindre le but poursuivi par la Compagnie dans l'éducation des jeunes générations.

Pénétré des intentions du saint Fondateur et de l'esprit de son état, le P. le Jay les inculquait sans cesse aux professeurs du nouveau collége de Vienne. En attendant qu'ils pussent remplir dans toute leur étendue les fonctions de l'enseignement, il avait soin de les occuper à des travaux littéraires et scientifiques, pour les fortifier dans les connaissances déjà acquises et les perfectionner dans la culture intellectuelle : tantôt il établissait entre eux des disputes académiques sur des sujets donnés; tantôt il les leur faisait traiter en grec ou en latin dans des compositions écrites; tantôt il leur indiquait des matières de sermons, qu'ils devaient tour à tour débiter devant les autres; tous ces exercices subissaient publiquement les épreuves de la critique,

(1) Socher, *Hist. Soc. Jesu Prov. Austr.*, lib. I, n. 53.

et le P. Le Jay les multipliait, pour tenir en haleine l'esprit de ces religieux, pour compléter ou affermir l'instruction qu'ils auraient bientôt à distribuer aux autres (1).

Lorsque le temps fut venu pour eux de se livrer à leurs fonctions, ils trouvèrent encore dans le P. Le Jay un guide aussi habile que dévoué : il les soutenait de son autorité, les aidait de ses conseils, leur communiquait ses propres lumières. Il veillait avec une sollicitude spéciale à la direction de leur enseignement, leur recommandait sans cesse de faire marcher de pair la science et la religion, ou plutôt de se servir de la science pour former les cœurs à la vertu. Du reste, ses soins étaient admirablement secondés par la docilité de ses subordonnés et par la pureté de leurs intentions.

Quant à lui, il continuait, à l'Université de Vienne, ses éloquents commentaires sur l'Epître de saint Paul aux Romains, tandis que le P. Nicolas de Lanoy y poursuivait ses leçons de théologie sur le Maître des sentences. L'un et l'autre attiraient une grande affluence d'auditeurs, parmi lesquels ils faisaient, chaque jour, d'importantes conquêtes à la religion et à la vertu.

Ferdinand Ier suivait avec le plus vif intérêt les brillants essais du collége, et les succès plus éclatants encore de ses supérieurs dans l'Université; et

(1) Socher, *Hist. S. J. Prov. Austr.*, lib. I, n. 54.

comme les uns conduisaient aux autres, le plan de saint Ignace se déroulait chaque jour à ses regards satisfaits. Pour en hâter le développement, il ordonna aux évêques de ses Etats de choisir, dans leurs diocèses, les jeunes talents les plus aptes à la culture des lettres et à l'étude des sciences, et de les envoyer à Vienne, où ils pourraient suivre des leçons si savantes et si catholiques. Bientôt cinquante élèves d'élite formèrent auprès du nouveau collége un pensionnat, dont l'entretien et l'administration furent confiés à des hommes vertueux et prudents, mais soumis eux-mêmes à la direction des Pères (1).

Cette mesure ne satisfaisait point encore, dans le roi des Romains, le désir de propager l'enseignement des disciples de saint Ignace. Il voulait que tous ses peuples participassent à une doctrine si saine et si solide. Il conçut alors un projet qui suppose en lui une haute intelligence des vérités de la religion et de profondes convictions catholiques. Il chargea le P. Le Jay de composer un résumé de la doctrine chrétienne qui, enseigné par son ordre dans les paroisses et les écoles de ses Etats, y maintiendrait la pureté de l'enseignement de l'Eglise, et débarrasserait les esprits de ce mélange de vérités et d'erreurs dont le luthéranisme les avait remplis.

(1) Socher, *Hist. S. J. Prov. Austr.*, lib. I, n. 52. — Math. Tanner, *Soc. J. Apostolor. imitatr.* in Claud. Jaium.

Cette hérésie, en effet, avait souillé tout ce qu'elle avait touché, et elle avait touché à tout : les livres élémentaires, les ouvrages d'histoire, de théologie, de littérature, de science, les catéchismes, les rituels, tout avait été imprégné plus ou moins subtilement du venin de l'erreur; toutes les sources des connaissances avaient été empoisonnées; et les pasteurs, les maîtres d'école, les parents, se voyaient dans la nécessité d'y abreuver les jeunes intelligences.

Or, c'était à ce désordre que voulait pourvoir Ferdinand Ier, en confiant au P. Le Jay la composition d'une somme de la doctrine chrétienne. Quoique accablé de fatigues et d'infirmités, le serviteur de Dieu ajouta encore ce travail à ses autres occupations. Mais ses forces pouvaient à peine suffire à tant d'efforts; et Ferdinand Ier, qui avait également à cœur et ses leçons d'Ecriture sainte et l'ouvrage dont il lui avait confié la rédaction, médita des démarches pour borner à cette double occupation les soins et le temps du vénérable supérieur.

Il se préoccupait de cette pensée, quand il apprit que des princes et des évêques d'Allemagne réclamaient, en faveur de leurs peuples, les services des PP. Canisius et de Gouda, et que saint Ignace, leur supérieur, était disposé à les accorder à tant de sollicitations, en attendant la fondation définitive du collége d'Ingolstadt (1). Il se mit à son tour à

(1) P. Dorigny, *Vie du R. P. Canisius*, liv. II, p. 79 et suiv.

réclamer, pour son collége et son Université de Vienne, le concours de ces deux illustres docteurs, et poursuivit ses demandes avec tant d'ardeur et de persévérance, qu'il obtint enfin la préférence sur tous ses concurrents. Il exposa d'abord son intention à saint Ignace dans la lettre suivante :

« Ferdinand, par la faveur de la clémence divine, roi des Romains, de Hongrie, de Bohême, etc.,

« Au vénérable, dévot et cher maître Ignace de Loyola, préposé Général de la Compagnie du nom de Jésus.

« Depuis plusieurs mois — vous le savez — nous avons érigé, dans notre Université de Vienne, pour la plus grande gloire de Dieu tout-puissant, et pour l'augmentation de notre sainte religion catholique, un collége de religieux de la Compagnie de Jésus, auxquels nous avons assigné des revenus suffisants pour qu'ils puissent s'occuper librement des sciences et des lettres.

« Mais nous reconnaissons aujourd'hui que les deux théologiens que vous nous avez envoyés, savoir : le docteur Claude (Le Jay) et son collègue (Nicolas de Lanoy) ont à supporter de grands travaux, que leur imposent soit leurs leçons publiques et privées, soit la composition d'une somme de la doctrine chrétienne, qui, publiée de nos jours, pourra être proposée, avec une grande utilité, à tout le monde. C'est pourquoi nous voudrions avoir

pour ce collége encore un ou deux théologiens de votre Compagnie, également savants et pieux, qui prêteraient un concours nécessaire à ces deux ouvriers, si laborieusement occupés à cultiver la vigne du Seigneur. Or, nous avons appris qu'il y a, dans l'Université d'Ingolstadt, deux autres insignes théologiens de votre Compagnie, et d'origine allemande, et que vous auriez dessein de les transférer ailleurs.

« Nous ne voudrions, dans ce cas, porter aucun préjudice à l'illustrissime Albert, comte palatin du Rhin, fils du duc de la haute et de la basse Bavière, et notre très-cher parent, en attirant ces deux hommes de son Université à notre collége de Vienne; cependant, si vous aviez résolu de les retirer d'Ingolstadt pour leur donner une autre destination, nous vous demandons instamment de nous les accorder et de ne pas les transférer ailleurs que dans notre collége de Vienne. En cela vous ferez une chose, qui non seulement sera très-propre à entretenir l'étude des Lettres sacrées, et à propager notre sainte religion catholique et orthodoxe, mais qui nous sera aussi très-agréable, et que nous reconnaîtrons par nos faveurs et notre bienveillance royale envers vous.

« De notre ville de Vienne, le 4 décembre de l'an du Seigneur 1551, de notre règne, comme roi des Romains, le 21, comme roi de nos autres royaumes, le 25e. « FERDINAND (1). »

(1) Voir le texte latin aux *Pièces justificatives*, n° XXIII.

Il était bien vrai que saint Ignace, pressé par les demandes qui lui parvenaient de tous côtés, aurait volontiers assigné un plus vaste champ au zèle et au talent du P. Canisius, s'il n'avait pas été lié par la mission qu'il lui avait donnée à Ingolstadt, sur la demande du duc de Bavière. Un ordre seul du Souverain Pontife pouvait le faire revenir sur cette détermination. D'ailleurs Albert, duc de Bavière, ne pouvait se résigner à priver son Université de l'enseignement d'un docteur qui en soutenait la réputation. De son côté, l'Université d'Ingolstadt en était si fière que, pour se l'attacher de plus en plus, elle pressa le duc de lui conférer la charge de vice-chancelier (1), lorsqu'il se fut acquitté de celle de recteur (2).

Cette dignité, à laquelle étaient attachés des bénéfices, contrariait autant l'humilité de Canisius que son vœu de pauvreté; il la refusa, sous prétexte qu'elle ne s'accordait pas avec sa profession. Bientôt, il put y opposer encore la défense de son supérieur; car, ayant porté l'affaire à Rome, saint Ignace approuva sa conduite et les motifs de son refus. L'un et l'autre, toutefois, crurent devoir accéder aux nouvelles instances de l'Université, qui

(1) L'évêque d'Eychstadt était le chancelier-né de l'Université d'Ingolstadt.

(2) Lettre du duc Albert à S. Ignace. — Ap. Bolland. tom. VII mens. julii. De S. Ignatio, p. 501.

demandait que le P. Canisius exerçât du moins cette charge jusqu'à ce que le titulaire fût nommé.

Ferdinand Ier savait très-bien quelle importance le duc Albert et son Université attachaient à la présence de Canisius à Ingolstadt; il comprenait mieux encore leur répugnance à consentir à l'éloignement d'un docteur si illustre. Il ne doutait pas qu'ils ne fissent les plus actives démarches pour le retenir, et qu'ils n'opposassent à son départ des obstacles, dont saint Ignace aurait de la peine à se débarrasser. Afin de lui éviter un si pénible souci, il porta sa demande au Souverain Pontife, et il l'appuya sur des raisons assez fortes, assez éloquentes pour obtenir un plein succès.

Après avoir conféré de cette affaire avec le P. Ignace, Jules III jugea que l'action d'un homme tel que Canisius ne devait pas être circonscrite dans le sein d'une école ou d'une ville, et qu'il devait l'exercer sur un théâtre d'où il pourrait étendre au loin l'influence de son génie et de son zèle. Il ordonna donc au saint Fondateur d'accorder, aux conditions qu'il jugerait opportunes, les PP. Canisius et Nicolas de Gouda aux instances du roi des Romains. Saint Ignace transmit aussitôt à ces deux religieux l'ordre du Souverain Pontife. Mais il écrivit en même temps au duc Albert, pour adoucir une détermination si contraire à ses vœux et lui donner l'espoir que les docteurs Canisius et de Gouda lui seraient rendus, lorsque le temps et les

circonstances lui auraient permis d'établir à Ingolstadt le collége projeté par le duc Guillaume, son père (1).

L'espoir de recouvrer les deux grands docteurs calma, dans le cœur du duc Albert, le regret de les voir s'éloigner ; la même pensée donna à l'Université et à la ville d'Ingolstadt une semblable résignation ; mais ce départ ne fut pas moins douloureux pour tous (2).

Les PP. Pierre Canisius et Nicolas de Gouda arrivèrent le 9 mars à Vienne, où leur réputation leur avait préparé l'accueil le plus honorable et le plus empressé de la part de Ferdinand Ier, du collége et de l'Université. Le P. Le Jay confia aussitôt au premier la direction des études du collége, et à tous les deux le ministère de la prédication. Pour lui, il ne s'abstint pas tout à fait de ces fonctions, mais il se réserva plus de loisirs pour la rédaction d'un sommaire substantiel et précis de la doctrine chrétienne. Cependant il devait, par cet ouvrage, répondre et satisfaire à tant de besoins, que la matière, quoique présentée avec concision, prenait sous sa plume des proportions peu en harmonie avec la destination d'un catéchisme. On comprit que pour adapter, selon l'intention de Ferdinand Ier, le remède au mal

(1) Voir la lettre de S. Ignace au duc Albert, aux *Pièces justificatives*, n. XXIV.

(2) Genelli, *Vie de S. Ignace*, tom. II, p. 247.

répandu par la presse luthérienne, il fallait mesurer les parties de ce travail aux catégories de lecteurs pour lesquels il était fait. Nous croyons que le P. Le Jay émit lui-même l'idée de faire, au lieu d'un seul, trois livres qui contiendraient : le premier, une somme de théologie à l'usage de l'Université ; le second, une institution sacerdotale, où les pasteurs des âmes trouveraient une grande abondance de doctrine et la manière de la distribuer au peuple; enfin, le troisième, un abrégé plus simple et plus élémentaire de la doctrine chrétienne, que les instituteurs et les maîtres d'école enseigneraient à leurs élèves. Ferdinand Ier adopta ce projet, et deux ans plus tard, lorsque des jours plus heureux lui permirent de s'en occuper, il pria le Fondateur de la Compagnie d'en confier l'exécution à trois savants religieux de son Ordre. Saint Ignace, jugeant qu'une pareille entreprise serait très-avantageuse à la religion, surtout à l'Eglise d'Allemagne, la partagea entre trois hommes vraiment capables de la conduire à sa perfection, si les circonstances l'avaient favorisée : le P. Frusius, chargé de composer l'*institution sacerdotale*, fut arrêté dans son travail par une mort prématurée; le P. Laynez n'avait pas mis la dernière main à la *somme théologique*, quand il succéda à saint Ignace, et les soucis du gouvernement ne lui permirent plus de la reprendre; le P. Canisius, seul, put mener à bonne fin, en 1554, la rédaction du catéchisme qui lui avait été confiée

après la mort du premier supérieur du collége de Vienne (1).

Le P. Le Jay, sur les instances de Ferdinand Ier, avait entrepris cette œuvre peu de temps après son arrivée à Vienne, en 1551, et il l'avait poursuivie avec toute l'ardeur de son zèle, malgré la faiblesse de ses forces. Malheureusement, les événements vinrent lui apporter des chagrins et des afflictions auxquels sa santé ne put résister.

Nous avons remarqué plus d'une fois que le P. Le Jay, si patient, si calme, si tranquille dans les épreuves et les persécutions dont il était l'objet, tombait dans une accablante désolation à la vue des maux de l'Eglise. Il pouvait dire, comme le Roi-prophète : *Mon zèle m'a fait sécher de douleur, parce que mes ennemis ont oublié vos paroles. J'ai vu les prévaricateurs de vos lois, et je séchais de douleur, parce qu'ils n'ont point gardé vos oracles* (2). Pendant son long séjour en Allemagne, le spectacle des affreux ravages matériels et moraux, accumulés par l'hérésie dans cette malheureuse Eglise, avait donné à son zèle une incroyable énergie ; mais cette énergie avait sa source dans une profonde douleur, qui ruinait ses forces en exigeant toujours de lui de nouveaux efforts.

(1) Sacchini, *De Vitâ P. Canisii*, lib. I, p. 64. — Socher, *Hist. S. J. Prov. Austr.*, lib. I, n. 110.

(2) Ps. CXVIII, v. 139-158.

Il recevait enfin quelque consolation des saintes entreprises de Ferdinand Ier, quand ce bon prince fut enveloppé dans la guerre perfidement déclarée à l'Empereur par les chefs politiques du luthéranisme. Maurice de Saxe, quoique partisan de la secte, n'était point entré dans la ligue de Smalkalde; il avait même vaillamment combattu contre elle, à la journée de Mühlberg. Pour récompenser ces apparences de fidélité, Charles-Quint lui avait donné l'électorat de Saxe, dépouilles du rebelle Jean Frédéric, et le commandement général de son armée. Mais n'ayant pu obtenir, dans la suite, l'élargissement du landgrave de Hesse, son beau-père, prisonnier d'Etat, le nouvel Electeur conçut contre Charles-Quint une haine profonde, et forma un plan de vengeance aussi habile qu'audacieux. Il sut faire de sa révolte la cause du protestantisme et de la liberté germanique. Chef de l'armée impériale, composée en grande partie de soldats luthériens, il la gagna à son parti ; il y entraîna ensuite les cités et les princes hérétiques d'Allemagne et associa à ses projets le ressentiment du roi de France, alors en guerre contre Charles-Quint, à cause des affaires de Parme (1).

La conjuration, ourdie dans le secret, éclata avant que le gouvernement l'eût soupçonnée : Maurice

(1) Rover. Pontan. *Rer. Memorabil. in Rep. Christ.*, lib. V. ad ann. 1552.

occupa militairement Augsbourg et plusieurs autres villes impériales; puis il marcha sur Inspruck, où il faillit s'emparer de la personne de l'Empereur. A cette nouvelle, l'effroi se répandit dans le concile, de nouveau réuni à Trente. Il se hâta de tenir sa seizième session, tandis que le Souverain Pontife, pour le préserver du danger, dressait une bulle de suspension. Maurice de Saxe, soutenu par la faction protestante, força l'Empereur à conclure le traité de Passau, où les luthériens obtinrent des avantages et une liberté qui les mettaient, dans l'Empire, presque sur le même pied que les catholiques (1).

Ferdinand Ier fut, comme son frère, obligé de souscrire à une convention si fatale à la religion : outre que les troupes protestantes, exaltées par leurs succès, étaient de force à lui imposer la loi, il avait encore à se défendre contre les Turcs, qui, déjà maîtres de la Pannonie, menaçaient encore la Hongrie. Ainsi, la religion se vit alors exposée, à peu près sans défense, au fanatisme triomphant du luthéranisme, et elle perdit pour longtemps les avantages que semblaient lui avoir assurés la piété de ses princes catholiques et le zèle de ses apôtres.

Un spectacle si désolant porta le dernier coup à la santé du P. Le Jay : il tomba dans une langueur

(1) Rover. Pontan. l. s. c. Spond. ad ann. 1552, n. 9-10. — Le Plat, tom. IV, p. 547 et seqq.

qui attrista et consuma insensiblement le reste de sa vie. Le Seigneur, cependant, lui réservait une dernière consolation.

Pendant son séjour dans diverses parties de l'Allemagne, le P. Le Jay avait partout remarqué qu'une des principales causes de la rapide propagation du luthéranisme avait été la pénurie de bons prêtres et l'ignorance ou le scandale des autres. Il avait donc pensé aux moyens de renouveler le clergé, et il n'en avait pas trouvé de plus efficace que la fondation d'écoles spéciales, où des jeunes gens appelés à cet état seraient élevés à l'abri de l'influence des opinions nouvelles, dans les principes les plus purs de la doctrine catholique.

Cette pensée l'avait d'autant plus préoccupé au milieu de ses travaux, qu'il la jugeait plus féconde en heureux résultats. Il l'avait communiquée aux nonces, aux prélats, aux princes qui pouvaient l'aider à la réaliser. Il s'en était souvent entretenu avec Jean Morone, nonce apostolique à la diète de Spire, mais plus fréquemment et plus sérieusement encore avec le cardinal Othon Truchsess. De ces conversations surgit l'idée de fonder à Rome un collége spécial pour les jeunes Allemands d'élite, qui, après y avoir puisé, comme à leur source, pendant plusieurs années, la doctrine de l'Eglise, l'amour de la piété, le zèle apostolique et le véritable esprit du sacerdoce, iraient ensuite les consacrer au service de l'Allemagne, les uns dans les fonctions pastorales,

les autres dans le ministère de la prédication. Cette idée, embrassée par saint Ignace et par ces deux illustres cardinaux, amis dévoués de la Compagnie, passa bientôt à l'état de projet. Ils se mirent tous les trois à l'œuvre et la menèrent avec une prudence et une vigueur qui aboutirent à un plein succès. L'entreprise fut examinée, discutée, adoptée dans les conseils du Souverain Pontife, et Jules III, donnant l'exemple aux autres, fournit les premiers secours pécuniaires pour subvenir aux dépenses qu'elle devait nécessairement entraîner. On résolut en même temps de confier à la Compagnie l'organisation et la direction du nouvel établissement, depuis si célèbre sous le nom de *Collége germanique*, et de charger saint Ignace d'en dresser les constitutions.

Le saint Fondateur avait longtemps réfléchi sur l'éducation et l'instruction du clergé allemand; il eut bientôt rempli sa tâche. Dès la fin du mois de juillet, il put communiquer son travail au cardinal de Carpi, un des cinq cardinaux protecteurs (1).

Le P. Le Jay, tenu au courant de cette affaire, l'aidait de ses prières, quand saint Ignace lui apprit

(1) Lettre de S. Ignace au cardinal de Carpi. ap. Genelli, *Das Leben des heilig, Ignatius von Loyola.* — *Pièces justif.*, n. XLV. — P. Cordara, *Collegii Germanici et Hungarici histor.*, lib. I. — Theiner, *Hist. des Institut. d'éducation ecclésiastique*, tom. I, p. 202 et suiv.

par la lettre suivante qu'elle était enfin décidée et conclue :

« JÉSUS,

« Que la grâce et la paix de notre-Seigneur Jésus-Christ se conserve et s'accroisse toujours en nous. Ainsi soit-il.

« Très-cher frère en Jésus-Christ, vous avez certainement entendu souvent parler du projet d'établir ici, à Rome, un collége germanique, pour y élever dans les bonnes mœurs et dans tous les genres de connaissances des jeunes gens d'élite, doués d'heureuses dispositions, susceptibles des impressions de la vertu et de la piété chrétienne. Ils y vivront sous la protection du Souverain Pontife et de cinq cardinaux, et sous la direction de notre Compagnie, de telle sorte qu'il ne leur manque rien de ce qui est nécessaire pour l'habitation, la nourriture, l'entretien, les livres, enfin pour tout ce que les études ont coutume de réclamer. Quand ils auront fait de notables progrès dans les lettres et la piété, ils retourneront en Allemagne pourvus de bénéfices ecclésiastiques ; et ceux qui se seront le plus recommandés par des vertus remarquables seront promus à des évêchés et à des dignités encore plus éminentes. Car, aux yeux de ceux qui désirent ardemment le salut de l'Allemagne, le remède qui a paru le plus efficace, et peut-être le seul de tous les moyens humains, pour relever et rétablir la religion chancelante dans ce pays et entièrement tombée, hélas !

dans plusieurs endroits, c'est d'y envoyer le plus grand nombre possible d'hommes fidèles et courageux de cette nation et de la même langue, qui, ornés d'une vertu exemplaire et d'une saine dotrine, puissent, par la prédication de la parole de Dieu, par l'explication des Ecritures, par des entretiens privés, dissiper les ténèbres de l'ignorance et des vices et faire briller à tous les yeux la lumière de la foi catholique.

« Ceux donc qui viendront dans ce collége, fondé à Rome en faveur de l'Allemagne (comme vous le verrez par l'exemplaire de la bulle que je vous envoie avec cette lettre), y trouveront des maîtres qui leur enseigneront avec le plus grand soin les lettres latines, grecques et hébraïques; quant à ceux qui auront déjà parcouru les cours d'humanités, on les instruira par des leçons publiques, par de fréquents exercices dans la logique, dans la physique, dans les autres sciences supérieures, enfin dans la théologie. Il y aura aussi des maîtres qui veilleront attentivement sur leur conduite, sur la discipline de la maison, et à l'administration du collége. Tous ces maîtres, également pieux et savants, et tous de notre Compagnie, seront natifs de l'Allemagne ou des provinces voisines.

« Afin de commencer, dès cette année, une œuvre si importante, les illustrissimes et révérendissimes cardinaux, protecteurs de ce collége, mais surtout l'illustrissime et révérendissime cardinal

d'Augsbourg, qui poursuit cette affaire avec un zèle et un amour vraiment merveilleux, ont jugé à propos qu'il fallait vous écrire, à vous, au docteur Canisius et à nos autres chers Frères de la Compagnie, en résidence à Vienne, pour vous recommander d'envoyer, le plus tôt possible, à Rome, quelques jeunes Allemands de langue et de nation, de manière qu'ils y arrivent pendant le mois d'octobre, si cela se peut, ou du moins pendant le mois de novembre. C'est pourquoi, nous à qui le zèle du salut des âmes faisait un devoir de nous charger avec bonheur de ce fardeau, nous vous recommandons instamment de mettre, dans l'envoi et le choix de ces jeunes gens, le soin et la sollicitude que vous apporteriez à une chose de la plus haute importance pour la gloire de Dieu et le salut du prochain.

« Je vous salue en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

« Tout à vous en Notre-Seigneur.

« IGNACE.

« Rome, le 30 juillet 1552 (1). »

Le P. Le Jay n'était plus en état de remplir cette commission, quand elle lui parvint; mais il en avait depuis longtemps préparé le succès : ses rapports avec le cardinal Othon Truchsess et avec d'autres puissants prélats de l'Allemagne, l'autorité qu'ils accordaient à sa parole, la confiance respectueuse

(1) Voir *Pièces justificatives*, n. XXV.

avec laquelle ils écoutaient et suivaient ses avis, les avaient tous disposés à se prêter à un établissement qui devait contribuer si efficacement à la régénération et au recrutement du clergé.

Le P. Le Jay, fidèle à l'intention de saint Ignace, aurait encore usé de son influence auprès d'eux, pour activer le choix et l'envoi des jeunes gens destinés à jeter les fondements de cette grande institution; mais ses forces ne pouvaient plus se prêter à de nouveaux efforts de son zèle. S'il n'eut pas la consolation d'exécuter les derniers ordres de son supérieur vénéré, il put du moins, avant de mourir, bénir le Seigneur d'une entreprise, qui, mettant le comble à ses vœux et couronnant ses travaux, préparait la restauration de l'Eglise d'Allemagne.

Déjà, il lui avait donné, dans la fondation du collége de Vienne, un heureux présage des nombreux asiles que la Compagnie allait bientôt ouvrir à la jeunesse studieuse dans presque tous les Etats germaniques. C'est le témoignage que s'accordent à lui rendre des écrivains catholiques et des historiens protestants.

Dès l'an 1629, Florimond de Rémond remarquait que l'exemple de Vienne avait engagé d'autres villes d'Allemagne à fonder des colléges sur le même plan et sous la même direction. « Nos Jésuites, dit-il, qui passèrent en Allemagne, courant au-devant de la ruine publique, eurent bientôt pris place

pour loger leurs colléges, à la faveur de Ferdinand, qui les reçut dans sa ville de Vienne..... Les autres princes et villes catholiques, à l'exemple de celle-cy, leur ouvrirent leurs portes, dressèrent des escoles; chacun y contribua de ses moyens, comme pour le salut commun. » Puis il s'étend longuement sur les immenses services que ces établissements rendirent à l'Eglise d'Allemagne (1).

Le P. Socher ne craint pas de dire que, si le P. Le Fèvre avait signalé la Compagnie de Jésus à l'Allemagne, tout ce qu'il avait promis avait été réalisé par le P. Claude Le Jay. Ce religieux, ajoute-t-il, avait tellement illustré le nom du nouvel Institut par ses travaux apostoliques, par l'éminence de sa doctrine, par la sainteté de sa vie, par sa prudence, sa sagesse, la douceur et la force de son caractère, qu'il faut faire remonter jusqu'à lui la première impulsion qui amena, dans les diverses parties de l'Allemagne, l'établissement de tant de colléges, la création de tant d'œuvres si avantageuses à la gloire de Dieu et au salut des âmes (2).

(1) *De la naissance... de l'hérésie*, liv. V, chap, III, n. 4.

(2) Denique in Germaniam illatum à Fabro Societatis nomen, notitiamque apostolicis laboribus ità auxit Jaius, et ejus morum, doctrinæ, ac totius vivendi rationis tàm clarum isthic et vulgo probatum informavit specimen, ut quæ deindè in his regionibus Collegia magno numero excitata, illustriaque multa ad Dei laudem et mortalium salùtem à Sociis acta sunt, magnam partem is-

Léopold Ranke enchérit encore sur les appréciations de l'historien jésuite : après avoir rappelé les conférences que le P. Le Jay eut, à Augsbourg, avec Ferdinand Ier et l'évêque de Laybach, et à la suite desquelles fut résolue et exécutée la fondation d'un collége de la Compagnie, à Vienne, il signale cet établissement comme le point de départ des progrès de la restauration catholique des études dans les diverses provinces de l'Allemagne. Puis, suivant la marche de la Compagnie à travers ces contrées, il énumère les colléges qu'elle fonda et constate que, peu d'années après la mort du P. Le Jay, elle en possédait partout, jusque dans les provinces les plus luthériennes.

« En un si petit nombre d'années, s'écrie M. Ranke, quels progrès extraordinaires avait faits la société! En 1551, les Jésuites n'avaient encore aucune situation fixe en Allemagne. (Le P. Le Jay ne prit le gouvernement du collége de Vienne que vers la fin du mois de juin de l'an 1551.) En 1566, ils occupaient la Bavière et le Tyrol, la Franconie, la Souabe, une grande partie des provinces rhénanes et l'Autriche; ils avaient pénétré en Hongrie, en Bohême et en Moravie. C'était la première impulsion durable anti-protestante que reçut l'Allemagne. »

tius prudentiæ, exemplis et cuidam quasi felicitati auspiciorum imputanda videri possint. (*Histor. Soc. Jesu Prov. Austr.*, lib. I, n. 74.)

Léopold Ranke ne connaissait point le plan d'études que saint Ignace envoya au roi Ferdinand, et que le P. Le Jay appliqua le premier au collége de Vienne; néanmoins, en suivant ces écoles dans leurs développements, il constate que partout on y suivait la pensée et le but du saint Fondateur: « Les Jésuites, dit-il, travaillaient surtout au perfectionnement des Universités. Leur ambition était de rivaliser de célébrité avec les Universités protestantes. Toute la culture scientifique de cette époque reposait sur l'étude des langues anciennes. Ils les cultivèrent avec un nouveau zèle, et, en peu de temps, on crut pouvoir comparer les professeurs jésuites aux restaurateurs même de ces études. Ils cultivèrent aussi d'autres sciences.... Mais les doctrines théologiques étaient, bien entendu, le sujet principal de leur enseignement; ils s'y livraient avec la plus grande activité... Ils ressuscitèrent l'usage des exercices de thèses, sans lesquels, comme ils disaient, tout enseignement est mort. Les exercices, qu'ils rendaient publics, étaient pleins de convenance, de politesse, d'instruction, et les plus brillants qu'on eût jamais vus. On ne tarda pas à se persuader qu'à Ingolstadt, l'Université catholique était parvenue au point, du moins en théologie, de pouvoir se mesurer avec toute autre Université de l'Allemagne. Ingolstadt obtint, à la vérité, dans un sens opposé, une influence semblable à celle qu'avaient eu, pour la réforme, Wittemberg et Genève. »

Nous avons vu, dans les instructions de saint Ignace au P. Le Jay, qu'il n'acceptait pas les chaires de théologie dans une Université, si la Compagnie ne pouvait préparer les élèves à l'étude de cette science par l'enseignement graduel de la grammaire et des belles-lettres. M. Ranke fait honneur de cette idée au P. Laynez; mais il avoue, avec une franchise qui l'honore, que « les succès des Jésuites, sous ce rapport, furent prodigieux. On observa, ajoute-t-il, que la jeunesse apprenait chez eux beaucoup plus en six mois, que chez les autres en deux ans; des protestants mêmes rappelèrent leurs enfants des gymnases éloignés, pour les confier aux Jésuites. »

M. Ranke convient encore que les Jésuites n'étaient pas moins heureux dans l'éducation catholique de la jeunesse que dans l'enseignement littéraire et scientifique : il remarque que partout où ils avaient des colléges, nommément à Vienne, à Trèves, à Cologne, à Ingolstadt, ils ramenaient les élèves et les populations non seulement au culte catholique, mais encore aux pratiques de la piété. « Ce mouvement religieux, ajoute-t-il, est peut-être sans exemple dans l'histoire du monde. »

Pour se l'expliquer, M. Ranke entre dans des considérations où sa droiture naturelle, gênée par ses préjugés protestants, s'embarrasse dans des expressions et des distinctions qui prouvent qu'il n'avait pas une idée bien nette de la théologie, et

qu'il ne comprenait pas mieux le principe de la piété catholique. Enfin, pour donner une explication à sa bonne foi, il attribue les succès des Jésuites en Allemagne à une méthode sévère et à tous les bons procédés du savoir-vivre :

« Une semblable association, dans le même corps, dit-il, de science à un degré suffisant de profondeur, de zèle infatigable, de travail et de persuasion, de pompe et de mortification, de propagation et d'unité systématique, n'a jamais existé avant eux dans le monde. Ils étaient laborieux et mystiques, pleins d'urbanité et d'aménité, politiques et enthousiastes ; c'étaient des gens que l'on aimait à fréquenter, n'ayant aucun intérêt personnel, s'aidant tous les uns les autres; il n'est donc pas étonnant qu'ils aient si bien réussi.

« Nous, Allemands, nous devons rattacher à ce succès une considération particulière. La doctrine théologique de la papauté n'avait presque plus de croyants chez nous. Les Jésuites vinrent pour la rétablir. Qu'étaient les Jésuites, lorsqu'ils arrivèrent chez nous? Des Espagnols, des Italiens, des Néerlandais. » Il aurait dû ajouter des Savoisiens, puisque les PP. Le Fèvre et Le Jay, les premiers Jésuites qui entrèrent en Allemagne, étaient nés tous les deux dans le Faucigny.

« Pendant longtemps, poursuit M. Ranke, on ignora le nom de leur Ordre ; on les appelait des prêtres espagnols. Ils occupèrent les chaires et

trouvèrent des élèves qui embrassaient leurs doctrines. Ils n'ont rien reçu des Allemands : leur doctrine et leur constitution étaient achevées et formulées avant qu'ils n'apparussent chez nous. Nous pouvons donc considérer les progrès de leur Institut chez nous comme une nouvelle intervention de l'Europe romaine dans l'Europe germanique. Ils nous vainquirent sur le sol allemand ; ils nous arrachèrent une partie de notre patrie.... (1). » Tels sont les aveux d'un historien protestant.

Nous ne savons si, arrivé au terme de sa carrière, le P. Le Jay put ajouter au souvenir du bien qu'il avait fait la prévision de celui qu'il avait préparé en Allemagne ; mais l'histoire, embrassant d'un même regard et la grandeur et la fécondité de ses œuvres, peut attester l'une et l'autre ; et il nous appartient de terminer par ce témoignage le récit des actions qui occupèrent cette sainte existence.

Au reste, Dieu, juste appréciateur des œuvres et des intentions, des effets et des causes, préparait à son serviteur la récompense due à ses mérites. Quelques jours d'une fièvre ardente avaient détruit dans le P. Le Jay ce qu'une cruelle langueur lui avait laissé de forces et de vie. Les deux plus habiles médecins de Vienne multiplièrent les ressources

(1) Léopold Ranke, *Histoire de la Papauté pendant les XVIe et XVIIe siècles*, publ. en français par M. de Saint-Chéron, tom. III, lib. V, § III.

de leur art pour arrêter les progrès du mal; la charité fraternelle le combattit par les soins les plus tendres et les plus assidus. Rien ne put prolonger une vie si précieuse. Le malade, qui le sentait, témoignait à tous une vive reconnaissance de tant de sollicitude; mais il leur annonçait que les soins et les remèdes étaient impuissants à reculer le terme que le Ciel avait fixé à ses jours : il désigna même celui de sa mort à un de ses confrères. Aussi oubliait-il les choses de la terre pour ne penser qu'à l'éternité : continuellement recueilli en Dieu, il bénissait sa miséricorde, il invoquait sa bonté, il lui rendait des actions de grâces pour toutes les faveurs qu'il en avait reçues, et lui exprimait amoureusement le désir et la confiance de jouir de sa divine présence dans le séjour des bienheureux.

C'était dans ces saintes préoccupations que le P. Le Jay s'avançait vers sa dernière heure. Il n'en était pas éloigné quand il demanda le sacrement des mourants. Il le reçut des mains du P. de Lanoy, entouré des autres membres de la communauté : quoique habitués aux exemples de sa sainte vie, ils furent tous profondément émus de la céleste ferveur avec laquelle il reçut les derniers secours de la religion; mais ils ne pouvaient pas se dissimuler que c'étaient aussi les suprêmes manifestations de sa foi et de sa piété. « Nous étions là, dit le P. Canisius, rangés autour de notre bon Père; comme les disciples de saint Martin, nous demandions instam-

ment au divin Maître de le conserver à notre amour. Mais le Seigneur, arbitre souverain de la vie et de la mort, a voulu nous rendre témoins de ses derniers moments, et nous faire comme les dépositaires de son dernier soupir, afin que celui qui nous avait enseigné à vivre en Jésus-Christ nous apprît aussi à mourir dans l'amitié de ce divin Sauveur.

« Plaise à Dieu que nous, pauvres orphelins privés de la présence d'un si bon Père, nous sachions conserver l'héritage de dons célestes et de vertus dont la grâce orna son âme et illumina toute sa carrière !... Jamais, du moins, nous ne cesserons de bénir Celui qui peut et veut donner aux âmes fidèles de si grandes grâces pour bien commencer leur course, la poursuivre mieux encore de vertu en vertu, et la terminer par une parfaite sainteté dans le service de sa divine Majesté. Le Seigneur a appelé à lui son fidèle serviteur le jour même où l'Eglise célèbre la mémoire de sa Transfiguration, heureux présage de la gloire et du bonheur qu'il réservait, dans le ciel, à ses travaux, à ses vertus, à l'ardeur de ses vœux (1). »

Ce fut le 6 du mois d'août de l'an 1552, que le P. Claude Le Jay, âgé d'environ cinquante-deux ans, termina par une si belle mort sa sainte et laborieuse carrière.

(1) Lettre du P. Canisius au P. Polanco. — *Pièces justificatives*, n. XXVI. — Sotwel, *in Claud. Jaium.*

Cet événement remplit de deuil la cour, la ville et l'Université de Vienne ; car le défunt était partout également chéri et vénéré. En ce moment, les esprits étaient comme affaissés sous le poids des malheurs qui affligeaient toute l'Allemagne, et particulièrement les Etats du roi des Romains. La mort du P. Claude Le Jay fut cependant considérée comme une des plus grandes calamités de l'Autriche ; car elle perdait en lui celui qu'elle appelait *son ange protecteur*, *son saint consolateur*, et qui la soutenait en effet dans ses malheurs.

Ferdinand Ier, pour soulager sa douleur, voulut qu'on fît au serviteur de Dieu de pompeuses funérailles, et l'estime publique trouva dans la volonté du souverain une satisfaction, qu'elle témoigna par le plus grand empressement à l'accomplir. Le P. Le Jay avait rendu le dernier soupir dans les bâtiments provisoires du collége ; mais, parce qu'ils étaient situés près des remparts et que l'approche prévue de l'armée turque devait nécessiter des travaux qui changeraient peut-être en destination profane l'usage sacré de la chapelle de l'établissement, on résolut de déposer le corps du vénérable défunt dans les caveaux de l'Eglise des Pères Franciscains, amis et bienfaiteurs constants de toute sa communauté (1).

Or, ce fut des bâtiments provisoires du collége à l'église de ces religieux que furent transportées les

(1) Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, part. I, lib. XII, n. 36.

dépouilles mortelles du P. Claude Le Jay. Le cortége funèbre était formé de plusieurs grands seigneurs qui y représentaient la cour, des autorités ecclésiastiques et civiles de la ville, d'un nombreux clergé, du Corps enseignant et des étudiants de l'Université, de tout ce qu'il y avait de plus honorable dans la société viennoise. Tous pénétrés de la même douleur, l'exprimaient par la même tristesse, par le même recueillement et par des prières communes.

Le convoi étant parvenu à l'église du couvent de Saint-François, on y célébra solennellement le service divin, et le P. Canisius prononça l'oraison funèbre du P. Claude Le Jay. Il ne fallait rien moins que l'éloquence d'un orateur, déjà si saint et si illustre, pour celébrer la vie d'un si grand serviteur de Dieu : personne ne la connaissait mieux que lui, personne ne pouvait mieux l'apprécier; ajoutons que nul n'avait pour le défunt une affection plus tendre, une vénération plus filiale. On peut donc dire que le B. P. Canisius égala les louanges aux mérites, et qu'il fut l'interprète fidèle, non seulement des sentiments de douleur, d'estime et de respect de tous les assistants, mais encore de la Compagnie de Jésus, de l'Allemagne catholique et de l'Eglise tout entière; car, en descendant au tombeau, le P. Claude Le Jay laissait un nom béni de Dieu, des anges et des hommes.

L'Université d'Ingolstadt ne voulut pas rester

étrangère aux hommages rendus à cette sainte et illustre mémoire. Justement fière de compter le P. Le Jay parmi ses gloires les plus pures, elle se fit un pieux devoir de conserver dans ses annales le souvenir de la sainteté, de la science, des grandes qualités qu'il y avait déployées, et de les rappeler à la postérité dans une inscription sépulcrale conçue en ces termes :

« Claude Le Jay, né en Savoie, théologien, doc-
« teur et professeur de la Compagnie, homme d'un
« caractère doux et affable, allia toujours la science
« à la piété. Aucun ne jouit, dans cette Université,
« d'une plus grande réputation de sainteté auprès
« de tous les rangs de la société. Bienveillant et ser-
« viable envers tous, il était aussi l'objet de l'affec-
« tion universelle. Il fut un des dix auteurs et fon-
« dateurs de la sainte Compagnie de Jésus. Envoyé
« d'Ingolstadt à Vienne en Autriche, il alla de là
« recevoir au ciel la félicité éternelle, vers laquelle
« avaient toujours tendu les désirs de son cœur et
« les efforts de son zèle. Ce fut en 1552 qu'il ter-
« mina sa carrière (1). »

(1) Voir le texte latin aux *Pièces justificatives*, n. XXVII.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CONCLUSION.

L'éloge funèbre du P. Le Jay par le B. Pierre Canisius n'est point arrivé jusqu'à nous. C'est d'autant plus regrettable, qu'un tel homme pouvait seul égaler, dans un semblable sujet, la louange au mérite. L'histoire, du moins, a conservé les souvenirs qui inspirèrent l'éloquence du saint et illustre orateur, et, quoique dépourvus de ses charmes, ils suffisent pour recommander à notre admiration une si vénérable mémoire.

La Providence, qui avait associé le P. Claude Le Jay à une grande œuvre de régénération religieuse et sociale, lui avait départi des qualités et des vertus proportionnées à une si haute destinée ; il les cultiva lui-même avec autant de soin que si Dieu lui eût révélé sa volonté. Il était prêt à la remplir, quand la Compagnie de Jésus prit son rang dans l'Eglise militante.

Dès lors, le P. Le Jay nous apparaît avec cette plénitude de préparation que demandent toutes les

nécessités du ministère apostolique. Quelque nombreuses et variées que fussent les fonctions comprises dans le but de l'Institut de saint Ignace, le P. Le Jay était propre à les remplir toutes; il le montra bien dans les contrées et les positions diverses où le plaça l'obéissance : missionnaire, directeur des âmes, orateur, controversiste, professeur, conseiller d'évêques, de princes et de monarques, procureur et théologien au concile de Trente, préposé au gouvernement de communautés, il déploya dans toutes ces circonstances une telle supériorité, que lorsqu'il remplissait un emploi l'estime générale lui en destinait un plus élevé. Qu'on jette un coup-d'œil rétrospectif sur la carrière que nous venons de parcourir, et l'on se convaincra que l'opinion publique ne se trompait point.

Missionnaire à Ferrare, à Bagnarea, à Brescia, à Faenza, etc., le P. Le Jay remue les populations, les convertit aux pratiques de la religion et aux bonnes mœurs, rétablit l'esprit chrétien dans les familles, éteint des haines séculaires, ramène la paix dans des cités jusque-là divisées par d'implacables discordes; en les quittant, il emporte leurs bénédictions et leur reconnaissance, laissant après lui des œuvres propres à maintenir et à continuer les effets de son ministère.

Opposé par le Vicaire de Jésus-Christ à l'hérésie luthérienne, il l'attaque et la combat d'abord dans un de ses principaux foyers, dans la ville de Ratis-

bonne. Elle déchaîne contre lui toutes les passions, toutes les colères de ses partisans. Le schisme et l'apostasie s'unissent à elle pour accabler l'ennemi commun ; on l'outrage, on le calomnie, on le persécute, on attente à sa vie. Rien n'ébranle son courage ; rien n'intimide son zèle.

Témoin de cette lutte héroïque, le duc de Bavière reconnaît, dans l'intrépide défenseur de la foi, celui qui devait préserver ses peuples du fléau de l'hérésie. Sur ses instances, le représentant du Saint-Siége envoie le P. Le Jay à Ingolstadt. Aussitôt il délivre la ville des funestes semences de l'erreur ; puis il occupe la chaire de Jean Eckius, mort sous le poids de ses travaux, et continue avec la même autorité les combats de ce terrible adversaire du protestantisme.

La réputation du P. Le Jay attire sur lui les regards des princes de l'Eglise mêlés aux affaires religieuses de l'Empire : le grand cardinal Othon Truchsess, le premier, obtient du Souverain Pontife le concours de l'homme de Dieu. Presque tous les évêques de Bavière, réunis en synode à Salzbourg, basent leurs résolutions sur les avis du P. Le Jay et y puisent le courage de les soutenir dans les diètes de l'Empire. A celle de 1545, tenue à Worms, le cardinal Othon, qui y siége en qualité de commissaire général, combine sa conduite, ses démarches et son attitude avec le P. Le Jay, dont il suit fidèlement les inspirations.

Le disciple de saint Ignace ne borne pas son action à des conseils privés : il exerce les fonctions sacerdotales dans les églises de la ville ; il enseigne la doctrine chrétienne aux enfants, fait au peuple des instructions familières sur les vérités fondamentales de la religion ; il combat l'hérésie dans des conférences solennelles, où se rendent avec empressement les membres de la diète, les électeurs, les princes, le roi des Romains et Charles-Quint lui-même. Tous rendent un hommage unanime à la force de ses raisonnements et à ses grandes qualités oratoires.

Othon Truchsess, empêché par les affaires publiques et par celles de son Eglise de se rendre au concile de Trente, ne croit pas s'y faire représenter plus dignement que par un homme si savant, si saint et si éloquent. Claude Le Jay répond à cet honneur par des avis qui sont remarqués et toujours pris en considération dans l'assemblée œcuménique.

Ferdinand Ier, roi des Romains, veut aussi honorer tant de mérite par des dignités ecclésiastiques : d'accord avec le Souverain Pontife, il offre au P. Le Jay le siége épiscopal de Trieste, un des plus importants de ses Etats. Il est obligé de céder à l'humilité de l'illustre religieux, soutenue par la sollicitude de saint Ignace ; mais il conserve pour lui une estime dont il se réserve de lui donner les preuves les plus honorables.

Hercule II, à son tour, réclame à Ferrare la pré-

sence du P. Le Jay; il lui confie la direction de sa conscience, le consulte sur ses devoirs de prince chrétien et reçoit de lui des règles de conduite, qu'il applique au gouvernement de sa cour et de ses peuples. Lorsque, au bout de deux ans, les besoins religieux de la Bavière obligent le Souverain Pontife d'accorder le P. Le Jay aux instances de Guillaume IV, Hercule II ne se console du regret de le perdre que par l'espoir de le recouvrer bientôt.

Cependant, le P. Le Jay, créé docteur à Bologne, commence à Ingolstadt cette restauration chrétienne des études, qui devait être, en Allemagne, le salut de la religion. Il la confie au grand Canisius, quand les intérêts généraux de l'Eglise l'appellent, en 1549, à la diète d'Augsbourg. Il y prête au cardinal Othon le concours le plus efficace, assiste de ses lumières d'autres prélats, membres de l'assemblée, et prend ainsi une large part à l'heureuse issue des délibérations.

Mais ni cette coopération, ni l'exercice fréquent et toujours fructueux du ministère ne peuvent le détourner du soin de provoquer la restauration chrétienne des études en Allemagne : dans ses continuels rapports avec les évêques réunis à Augsbourg, il leur communique ses pensées et ses vœux, leur suggère les moyens d'établir des séminaires et leur inspire des projets que les années suivantes verront s'exécuter.

Pendant ce temps-là, Ferdinand Ier fait, à Rome,

d'actives démarches pour obtenir de fonder à Vienne, sous les auspices et la direction du P. Le Jay, un vaste collége qui comprenne tout son plan et serve de modèle à d'autres établissements du même genre. Le P. Le Jay reçoit cette mission du Vicaire de Jésus-Christ, par l'entremise empressée de saint Ignace, et y consacre ses derniers jours.

Ferdinand Ier reconnaît par une confiance sans bornes, par les manifestations d'une bienveillance et d'une affection extraordinaires, le mérite et les services du P. Le Jay. Mais tant d'honneurs et de succès ne peuvent consoler le saint religieux des maux qui viennent alors fondre sur les provinces du roi des Romains et sur l'Eglise d'Allemagne : il expire de douleur au milieu du deuil de la religion et de la patrie.

Tels furent, en peu de mots, les emplois et les événements qui se partagèrent l'existence du P. Claude Le Jay.

On ne le connaîtrait néanmoins que d'une manière très-imparfaite, si on ne pénétrait jusqu'aux sentiments qui animaient son grand cœur. Le P. Le Jay a fourni une carrière d'apôtre, parce qu'il joignait aux qualités d'un homme supérieur les vertus d'un saint. Il nous serait impossible de dire de quelle vertu il fut dépourvu, et fort difficile de distinguer celle qu'il ne pratiqua pas au plus haut degré; mais nous pouvons les comprendre toutes dans celles qui jetèrent sur ses actions extérieures

un reflet plus éclatant; c'est-à-dire une humilité profonde, une intime et continuelle union avec Dieu, une ardente charité pour le prochain.

L'humilité est la vertu par excellence des enfants de l'Evangile : toutes les vertus sont nécessaires; mais il est nécessaire aussi qu'elles soient toutes accompagnées de l'humilité; leur degré de perfection dépend même du degré d'humilité auquel il correspond.

Cette vertu eut toujours les prédilections du P. Le Jay. Naturellement modeste, il offrait à l'action de la grâce une facile tendance à la pratique de l'humilité. Dès qu'il put connaître les distinctions, les dignités, il prit des mesures pour s'en préserver; il aurait peut-être renoncé à l'état ecclésiastique, s'il avait dû y rencontrer les honneurs. Il s'affermit si bien dans ces sentiments, à mesure qu'il avança dans la vie, qu'il se fit de la pratique de l'humilité une douce habitude, et lorsque ses travaux eurent mis son mérite en évidence, il se dédommageait, pour ainsi dire, de l'estime du monde par des actes de cette vertu. Il paraissait dans les cours avec les livrées de la pauvreté, et il allait chercher, dans les hôpitaux, au milieu des pauvres, un abri contre les honneurs que lui destinaient des rois, des princes, des cardinaux et des légats du Saint-Siége.

Comment le P. Le Jay n'aurait-il pas été détaché de l'esprit du siècle, lui qui tenait son âme si inti-

mement unie à Dieu? Outre la longue méditation par laquelle il lui consacrait les prémices de sa journée, il se réservait toujours un sujet d'entretiens spirituels avec Notre-Seigneur. C'était ordinairement l'Evangile du jour et un passage de l'histoire de la Passion : il en nourrissait sa piété, toutes les fois que l'exercice du ministère apostolique lui laissait la liberté de le faire. Prosterné alors au pied de son crucifix ou en présence du Saint-Sacrement, il épanchait devant son divin Maître la piété la plus tendre, et il en recevait ces inspirations sublimes, ces délicieuses consolations, enfin cette ferveur qui est le partage des anges et des saints.

Quand les besoins du prochain ou ses fonctions sacerdotales venaient l'arracher à ces célestes communications, il prenait congé de Notre-Seigneur avec cette confiance d'enfant que lui donnait la pureté de son âme : « Je vous quitte à regret, ô mon Dieu, lui disait-il; des âmes, rachetées par votre précieux sang, réclament mon secours; mais je serai de nouveau à vos pieds, ô mon divin Maître, dès que j'aurai rempli, pour vous, ce devoir de charité (1). »

Et même, en le remplissant, il ne se séparait pas de son Dieu; car c'était toujours avec Jésus-Christ et pour Jésus-Christ qu'il travaillait au salut des âmes : une âme sauvée était, à ses yeux, le fruit

(1) Socher, *Hist. Soc. Jesu Prov. Austr.*, lib. I, n. 69.

du sang de Jésus-Christ, et son amour pour le Sauveur lui inspirait un insatiable désir d'appliquer aux âmes le prix de ce sang divin. Aussi rien ne le rebutait dans ce ministère : les travaux, les fatigues, les privations les plus dures, les insultes, les opprobres, les mauvais traitements, il supportait tout avec joie, pourvu qu'il pût conquérir des âmes à Jésus-Christ. Si tant de peines restaient stériles, il se reposait dans la pensée qu'il avait participé aux souffrances du Sauveur, hélas ! si stériles pour tant d'âmes, qui ne savent ou ne veulent point en profiter. Quand les succès répondaient à ses efforts, il ne goûtait que le bonheur d'avoir servi d'instrument à la miséricorde divine. Mais il ne pouvait se consoler du malheur des âmes qui fermaient l'oreille à l'appel du Seigneur, ou qui s'éloignaient de lui pour s'abandonner à l'erreur et au vice. Sa douleur était si grande, à la vue des ravages causés par l'hérésie dans l'héritage de Jésus-Christ, qu'elle altérait sa santé. Ce fut même la source de cette mortelle langueur qui précipita la fin de ses jours. On peut donc dire que, victime de son amour pour Jésus-Christ, le P. Claude Le Jay succomba aux fatigues de son zèle et au regret de ne pouvoir en supporter de plus grandes encore. Ainsi meurent les apôtres.

Nous n'avons plus rien à ajouter aux souvenirs de la vie du P. Le Jay ; mais on nous permettra d'orner le modeste monument que nous venons d'élever à sa mémoire, de l'inscription sépulcrale

dans laquelle le vénérable P. Nieremberg résume, en ces termes, une si belle existence:

« Issu du territoire de Genève, comme une onde pure d'une source bourbeuse, Claude Le Jay ne contracta du lieu de son origine qu'une haine implacable contre les hérésies émanées de cette sentine.

« Il puisa une rare doctrine à l'école de Paris, et une sainteté plus rare encore à l'école d'Ignace.

« Admis par lui à la milice sacrée de Jésus, il s'acquit, à Salzbourg, à Trente et dans d'autres assemblées solennelles, une grande autorité et une profonde estime auprès des puissants de la terre et des princes de l'Eglise.

« Les éminents services qu'il rendit, en Allemagne, à la foi catholique, lui méritèrent les titres de protecteur, de père, d'apôtre de cette Eglise chancelante.

« D'un esprit doux, d'un aspect attrayant, de mœurs candides, d'un caractère aimable, puissant en œuvres et en paroles, il était considéré moins comme un mortel que comme un ange.

« Dans les discussions théologiques, soit qu'il dirigeât ceux qui suivaient la bonne voie, soit qu'il y ramenât ceux qui en étaient sortis, il mêlait toujours la force à la douceur, de manière qu'en éclairant l'intelligence de tous, il ne froissait jamais la volonté de personne.

« Les écoles recherchaient en lui un docteur; les

peuples et les princes, un apôtre; les conciles, un juge; les cours, un conseil : tous se le disputaient à l'envi, et chacun invoquait même en sa faveur l'autorité du Souverain Pontife.

« Pour lui, désiré de tous, il se servait de chacun pour le salut des autres.

« Loin d'ébranler sa modestie, la société des princes ne fit que la consacrer : couvert des livrées de la pauvreté, au milieu du faste du monde, comme parmi ses frères; aussi humble dans les cours que dans les hôpitaux et les prisons, il s'enveloppait partout de sa vertu, et il était, aux yeux du public, d'autant plus grand et plus digne d'estime, qu'il s'abaissait et s'humiliait davantage.

« Aux longues et pressantes instances que lui fit le roi des Romains, pour le déterminer à accepter le siége épiscopal de Trieste, il opposa un refus encore plus ferme et plus constant. Mais, quoique toujours si affable et si serein, il fut tellement effrayé de la menace que lui faisaient à la fois le Souverain Pontife et Ferdinand Ier de lui imposer cette dignité, qu'une douleur sombre se répandit de son cœur sur tous ses traits, comme s'il se fût agi de lui ravir la vie ou la vertu, et non de lui conférer un honneur.

« Enfin succombant, non sous le poids de l'âge et des infirmités, mais sous les travaux également nombreux et variés du ministère, ou plutôt sous les efforts et les chagrins qu'inspiraient à son zèle les ter-

ribles épreuves de l'Eglise, il échangea sa vie terrestre contre celle du ciel, à Vienne (en Autriche), l'an 1552, le 6 du mois d'août, laissant à toutes les conditions de la société d'illustres exemples d'une sainte vie, le souvenir de ses bienfaits et une mémoire chérie autant que vénérée.

« Les Universités d'Ingolstadt et de Vienne témoignèrent, par les manifestations de leur douleur, qu'elles perdaient avec lui un oracle, un modèle de sagesse et de vertu ; la religion pleura un infatigable défenseur, et l'Allemagne fut moins sensible aux maux sous le poids desquels elle gémissait alors, qu'à la perte de celui qui les lui adoucissait par ses consolations, ses exemples et ses prières.

« Car, d'un côté, les Musulmans, déjà maîtres de la Pannonie, menaçaient les frontières de l'Empire ; de l'autre, l'hérésie promenait dans les provinces ses bandes dévastatrices ; la guerre étrangère et les guerres intestines répandaient partout le ravage et la désolation.

« Ce fut alors que la justice divine, irritée par les péchés des peuples, leur enleva, avec ce grand homme, les consolations qu'il aurait pu leur donner parmi tant de calamités.

« La mort a pris de cette grande existence ce qui lui appartenait ; le ciel s'est réservé ce qu'elle ne pouvait lui enlever.

« L'Autriche possède les dépouilles du défunt ;

mais l'Eglise jouit du patronage de son âme immortelle (1). »

(1) Voir le texte latin de cet éloge sépulcral parmi les *Pièces justificatives*, n. XXVIII.

FIN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

Pages 8-9-10.

NOTE DU P. NICOLAS POLLIENI.

On conserve dans les archives des RR. PP. Jésuites de la rue de Sèvres, à Paris, un commentaire inédit sur le quatrième Livre des Sentences, qui traite des *Sacrements*.

Ce manuscrit, don généreux de M. le marquis Albert de Costa de Beauregard, s'ouvre par une note conçue en ces termes :

JHS

« Liber iste continet scripta in quartum Sententiarum, Rupe circà annum Domini 1519, dictante M. Velliardo, manu propriâ P. nostri s. m. Petri Fabri exarata. Quæ quidem contuli cum scriptis P. Claudii Jaii, et sunt eadem de *Sacramentis;* ex quo colligo fuisse ibidem commilitones, ut ipse P. Claudius innuere videtur in fine primæ partis suorum scriptorum, et per consequens Lutetiam Parisiorum unà profectos, ut mihi renuntiavit, antè aliquot annos, senex quidam de familia Jaiorum, filius consobrini ejusdem P. Claudii Jaii. Qui duo postmodum à Domino

Deo et B. P. N. Ignatio assumpti sunt tanquam vivi et fundamentarii lapides divinæ hujus structuræ et sanctæ religionis quæ Societas Jesu vocatur.

« Utque rei hujus veritas probaretur eadem utriusque Patris scripta contuli cum uno è nostris hujusce collegii Patribus, inveniique eadem esse, ab eodemque magistro Velliardo iisdem Rupe dictata anno quo suprà. Idque, jubente R. P. Brossardo, Rectore nostro, præstiti, et meo subsignavi nomine 1° augusti die, quo fit memoria felicis obitùs B. ejusdem Patris Petri Fabri, Camberii, anno Domini 1619.

« Nicolaus Pollienus, in eâdem quâ duo illi Patres Gebennensi diœcesi natus, et in eâdem Societate indignissimus, et omnium qui fuerunt, qui sunt et futuri sunt indignissimus, admissus, et per 30 annos toleratus. »

« Ce cahier contient un commentaire sur le 4me Livre des Sentences écrit de sa propre main, à La Roche, vers l'an du Seigneur 1519, sous la dictée de maître Velliard, par notre Père Pierre Le Fèvre, de sainte mémoire. Je l'ai confronté avec les écrits du P. Claude Le Jay, qui contiennent le même commentaire sur les sacrements; d'où je conclus qu'ils furent condisciples au même collége, comme le P. Claude lui-même semble l'insinuer vers la fin de la première partie de ses écrits; que, par conséquent, ils partirent ensemble pour Paris, ainsi que me le dit, il y a quelques années, un vieillard de la famille Le Jay, fils d'un cousin germain du même Père Claude Le Jay. Ensuite, ils furent tous les deux choisis de Dieu et par notre bienheureux Père Ignace pour être les pierres vivantes et fondamentales de ce divin édifice et sainte religion, qui s'appelle la Compagnie de Jésus. Et pour confirmer la vérité de ce que je dis, m'étant joint à un autre de nos Pères de ce collége (de Chambéry), nous confrontâmes ensemble les écrits de ces deux Pères, et je constatai qu'ils contenaient les mêmes choses, qu'ils avaient été dictés aux mêmes

par ledit maître Velliard, à La Roche, l'année indiquée ci-dessus. Voilà ce que j'affirme, par ordre du R. P. Brossard, notre Recteur, et que je signe de mon nom, le 6 août, jour où l'on fait mémoire de l'heureuse mort du même bienheureux Père Pierre Le Fèvre, à Chambéry, l'an du Seigneur 1619.

« Nicolas Pollieni, né, comme ces deux Pères, dans le diocèse de Genève, et admis dans la même Compagnie quoique très-indigne, le plus indigne de tous ceux qui furent, qui sont et qui seront, et néanmoins supporté depuis 30 ans dans son sein. »

Cette note contient, sur les PP. Le Fèvre et Le Jay, de précieuses données ; mais il faut les débarrasser de quelques écarts de mémoire et de certaines déductions un peu forcées.

Ainsi, elle constate que les PP. Le Fèvre et Le Jay, nés dans le même diocèse, étudièrent ensemble dans le même collége : mais ils ne suivirent pas ensemble les mêmes cours. En 1519, Le Fèvre n'avait que 13 ans, et il était encore dans les classes de grammaire. Ce n'est donc pas à cette époque qu'il put écrire le traité des sacrements sous la dictée de maître Velliard.

Nous voyons, dans son *Memoriale*, qu'il quitta le collége de La Roche à la fin de l'année scolaire 1524-1525, pour aller faire son cours de philosophie à Paris. Il n'étudia donc ni cette science, ni celle de la théologie dans cet établissement. Comme il constate d'ailleurs que le manuscrit cité plus haut est écrit de sa propre main, et qu'il est identique pour le fond aux écrits de Le Jay, on peut supposer qu'il le copia par dévotion, pendant qu'il faisait ses classes littéraires, sur l'exemplaire d'un condisciple, peut-être de Le Jay lui-même.

Celui-ci, en effet, fit sa philosophie à La Roche, et il poursuivait sans doute son cours de théologie, quand Le Fèvre partit pour Paris vers le mois de septembre de l'an 1525. On ne peut conclure, comme le P. Pollieni, que de ce qu'ils se trouvèrent ensemble à La Roche, ils partirent ensemble pour Paris. Il l'avait entendu dire, il est vrai, à un vieillard, 60 ou 70 ans après ; mais

évidemment ce témoin, trompé par sa mémoire, concluait, de leur séjour simultané à Paris, qu'ils s'y étaient rendus en même temps; car des témoignages plus précis nous permettent de reconnaître une inexactitude dans cette assertion.

Le P. Simon Rodriguez, dans les *Souvenirs* qu'il rédigea en 1577, par ordre du R. P. Everard Mercurien, nous apprend que Claude Le Jay avait terminé ses études, qu'il était déjà prêtre, qu'il jouissait d'une grande considération dans son pays, et qu'il ne pensait pas à en sortir, quand Pierre Le Fèvre se rendit en Savoie (en 1533) pour y régler des affaires de famille. Ils eurent alors ensemble plusieurs entretiens, dans lesquels le premier compagnon de saint Ignace persuada à son ancien condisciple de La Roche d'aller à Paris, pour s'y fortifier dans les études théologiques. Ce ne fut néanmoins que l'année suivante que Le Jay suivit ce conseil. Mais nous doutons qu'il fût déjà prêtre, malgré l'assertion du P. Rodriguez, qui avoue, dans ce passage même, qu'il ne se souvient pas bien de certaines circonstances. Nous avons donné la raison de notre doute à la page 9 de cet ouvrage. Ce n'est toutefois qu'une conjecture. Mais la date du départ de Le Jay pour Paris, indiquée par Le Fèvre et Simon Rodriguez, nous paraît indubitable.

II

Pages 9-15.

LETTRE DU P. DENYS PETAU AU P. CHARLET, ASSISTANT DES PROVINCES DE FRANCE, A ROME.

Cùm nuper me celebraturus contulissem ad S. Genovefæ, incidi in quamdam chartam, in quâ recensebantur nomina Magistrorum in Artibus, tempore S. P. N. Ignatii, cum quatuor exa-

minatoribus cujusquæ licentiæ, atque in eâ nomina plerorumque ex nostris primis Patribus descripta inveni. Existimavi me rem non parùm gratam R. P. N. Generali, et R. V. facturum, si eorum catalogum ex autographo desumptum mitterem : in quo notandum est Magistros in Artibus in quatuor classes nationum esse distinctos, scilicet Galliæ, Picardiæ, Northmaniæ et Germaniæ. Sub natione Galliæ comprehenduntur Hispani, Navarrini, Lusitani, etc. Ad marginem notatur collegium in quo degebant. Apposui prætereà ordinem quem quisque in licentiâ tenebat.

Ad hæc sciendum est, tunc temporis, annum à Paschate inchoari solitum, ità ut annus qui ibi signatur (prout jam usurpatur) pertineat ad annum proximè sequentem. Exempli gratiâ : Simon Rodericus creatus est Magister in Artibus anno 1535, 14 martii, die martis debet reputari pro anno 1536, in quo littera Dominicalis erat B. A., ità ut 14 martii esset dies martis ; et sic de aliis, ubi notatur dies cum feriâ, quod non ubique reperitur. Præterea invenitur bis Petrus Faber, et nescio quis amborum sit noster Pater. P. Broet vocatur Dominus, quia erat sacerdos.

Istud verbum Lexo. significat collegium Lexoviense (Lisieux). Calv. Calviense (Calvi), Ceno. Cenomanense (Le Mans).

Hâc chartâ valdè gavisus Dominus cardinalis de la Rochefoucault ; certè ego singulari quodam sensu lætitiæ perfusus sum, qui afficiet etiam, ut arbitror, R. V. cæterosque Patres ac Fratres nostros, qui hunc catalogum legent.

CATALOGUS PRIMORUM NOSTRORUM PATRUM AD LICENTIAM IN ARTIBUS PROMOTORUM. IN NATIONE GALLIÆ ERAT ORDINE :

Barb. Petrus Faber, anno Domini 1527, die 12 martii ante Phascha ; erat festum Beati Gregorii. 79

Barb. Franciscus de Xabier, die 15 martii 1529. . . . 22

Barb. Petrus Faber, eodem anno et die. 24
Barb. Ignatius de Loyola, 13 martii anni Domini 1532. . 30
Barb. Claudius Jaius, die sabbathi 6 martii 1534. . . 73
Simon Rodericus, 14 mensis martii, quæ erat feria tertia secundæ hebdomadæ quadragesimæ 1535 35
Lexo. Joannes Codurius, eodem anno et die. 59
Picardi. Cal. Dominus Paschasius Broet, eodem anno quo duo priores. 27
Ceno. Martinus Olave 13 martii 1532. 11

Après avoir cité cette lettre et ce catalogue, le P. Pinius, un des Bollandistes chargé de faire, à Rome, des recherches sur la vie de saint Ignace, ajoute :

S. Ignatius et socii creati sunt Artium Magistri Parisiis, juxtà testimonia originilia Rectoris et Universitatis Parisiensis, omnibus singillatim data, quæ diligenter consului :

« Juxtà originale testimonium datum 1536, 3 octobris.., constat nostrum Petrum Fabrum creatum fuisse magistrum tempore hic designato, videlicet : « Petrus Faber, diœcesis Gebennensis. 1536 post Pascha.

« Juxta originale testimonium datum 1534, 14 martii : Ignatius de Loyola 1534 post Pascha.

« Juxtà originale testimonium datum 1536, 3 octobris : Claudius Jaius 1536 post Pascha.

« Juxtà originale testimonium datum 1536, 4 septembris : Joannes Coduri 1535 antè Pascha.

« Juxtà originale testimonium datum 1536, 3 octobris : Alphonsus Salmeron 1536 post Pascha.

« Nicolaus de Bobadilla 1536 post Pascha.

« Jacobus Laynez, Artium Magister creatus Compluti 1532, 26 octobris, ut patet ex testimonio originali Rectoris et Universitatis Complutensis.

« (Act. Sanctor. de S. Ignatio. Tom. VII julii, pag. 441 et seq.)

III

Page 39.

LA MARQUISE DE PESCARA.

La marquise de Pescara, née à Naples vers l'an 1490, de Fabricius Colonna, grand-connétable du royaume, et d'Anne de Montefeltro, fille de Frédéric, duc d'Urbin, avait épousé, en 1507, François d'Avalos, marquis de Pescara, qui devint un des plus braves et des plus habiles capitaines des armées de Charles-Quint. Son mari étant mort en 1525 des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Pavie, elle chercha à soulager sa douleur par la culture de la poésie italienne. Mais elle trouva dans la religion des consolations plus douces et plus solides. Pour mieux en jouir, elle quitta sa solitude d'Ischia et se rendit à Rome, où elle établit son séjour ordinaire. Elle en sortait de temps en temps pour faire, aux cours ducales de Florence, de Ferrare, etc., des visites commandées par sa naissance et son rang. Elle recevait elle-même les hommages de tout ce qu'il y avait en Italie d'humanistes distingués ; elle préférait toutefois entretenir des rapports littéraires avec ceux qui mêlaient le culte de la vertu à celui des belles-lettres, tels que Polus, Bembo, Sadolet, etc. Tous respectaient autant son caractère et sa vertu, qu'ils glorifiaient son esprit et les fruits de son talent. Cette réputation et ces louanges ne la firent dévier ni de la modestie ni de la piété. Si elle cultivait la poésie, c'était pour célébrer les grandeurs et les bienfaits de la religion. A Ferrare, où nous la rencontrons, en 1537, elle donnait à la cour des exemples de foi et de piété, qui opposaient un salutaire contraste aux vaniteuses prétentions de Renée de France. Peu de temps après le départ du P. Le Jay, son directeur, elle retourna à Rome, où elle le retrouva. Ensuite, animée du désir de mener une vie de plus en

plus édifiante, elle habita tour à tour le couvent d'Orviéto et celui de Sainte-Catherine de Viterbe. Enfin, de retour à Rome, elle y termina (1547), par une sainte mort, une vie encore moins illustre que chrétienne.

(Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, tom. VII, lib. III, n. XVII, pag. 1179 et suiv. — *Epistol. Sadoleti famil.* Annotat. Tom. III, p. 172. — M. Cantù, *Les Hérétiques d'Italie*, trad. par MM. Digard et Martin, tom. II, disc. IV, p. 167 et suiv.)

IV

Page 65.

TÉMOIGNAGE DU VICAIRE-GÉNÉRAL DE FERRARE EN FAVEUR DU P. LE JAY, ETC.

Octavianus de Castello de Bononiâ, juris utriusque Doctor, Episcopus S. Leonis suffraganeus et vicarius in spiritualibus generalis Reverendissimi Domini D. Cardinalis de Salviatis, Episcopi et legitimi administratoris episcopatûs Ferrariæ, etc. Requisiti pro parte venerabilium presbyterorum Domini Nicolai Bobadillæ et Claudii Jaii, clericorum peregrinorum, tenore præsentium universis et singulis præsentes nostras inspecturis fidem facimus et attestamur, ac ad notitiam eorumdem deducimus qualiter dicti ambo prænominati clerici per plures et plures menses moram traxerunt in civitate Ferrariæ divina celebrantes et verbum Dei populo publicè prædicantes, et bonum exemplum dantes in ipsâ civitate Ferrariæ.

Ex quâ cum bonâ gratiâ et licentiâ nostrâ, non suspensi, non excommunicati discesserunt, sed moti devotione ad alias partes recesserunt, prout per præsentes fidem indubitatam facimus, exhortantes omnes et singulos Christi fideles, ad quos declinare contigerit, ut eos verbo pariter et exemplo caritativè tractent. In

quorum fidem præsentes fieri jussimus, solitaque sigilli nostri parvi fecimus impressione muniri.

Datum Ferrariæ in palatio episcopali nostro, à Nativitate Domini Nostri Jesu Christi MDXXXVIII, Indictione XI, die XXVIII junii, Pontificatûs sanctissimi Domini nostri Papæ Pauli III, anno IV.

Benedictus de Sylvestris curiæ et cameræ episcopalis Ferrariæ secretarius, de mandato.

(Acta Sanctor. Tom. VII julii, pag. 467-468.)

V

Page 68.

TÉMOIGNAGE DE BENOÎT CONVERSINI, GOUVERNEUR DE ROME, EN FAVEUR DE SAINT IGNACE ET DE SES COMPAGNONS.

Benedictus Conversinus, electus Britovoriensis, Vicecamerarius Almæ Urbis, ejusques districtûs Generalis Gubernator.

Universis et singulis, ad quos præsentes nostræ litteræ pervenerint, salutem in Domino.

Cùm Reipublicæ christianæ multùm intersit, ut eos qui in agro Dominico, vitæ exemplo et doctrinâ plurimos ædificant in salutem, et item illos qui è converso potiùs superseminare videntur zizania, publicè notos esse; et nonnulli rumores sparsi essent, et delationes ad nos factæ, de dogmatibus et conversatione vitæ, et *Spiritualibus Exercitiis*, quæ aliis conferunt, venerabilium virorum Dominorum Ignatii de Loyola, et sociorum, videlicet : Petri Fabri, Claudii Jaii, Paschasii Broët, Jacobi Laynez, Francisci Xavier, Alphonsi Salmeronis, Simonis Roderici, Joannis Codurii et Nicolai de Bobadilla, Magistrorum Parisiensium, presbyterorum sæcularium, Pampilonensis, Gebennensis, Seguntinensis, Toletanensis, Viscensis, Ebredunensis et Palentinensis respectivè diœcesis. Quæ quidem eorum dogmata et Exercitia à quibusdam dicebantur erronea, superstitiosa, et à christianâ doc-

trina nonnihil abhorrentia. Nos pro officii nostri debito, ac speciali etiam mandato sanctissimi D. N. Papæ, circa hæc diligenter animadvertentes, quæ visa sunt ad pleniorem causæ cognitionem opportunam inquisivimus, si fortè de quibus prædicti culpabantur vera esse deprehenderemus. Quo circà examinatis primùm quibusdam oblocutoribus contrà ipsos, et consideratis partim publicis testimoniis, partim sententiis de Hispaniâ, Parisiis, Venetiis, Vicentiâ, Bononiâ, Ferraria et Senis, quæ in prædictorum venerabilium virorum Dominorum Ignatii et sociorum favorem, adversus eorum criminatores prolatæ fuerunt; et ad hæc examinatis judicialiter nonnullis testibus, et moribus, et doctrinâ et dignitate, omni exceptione majoribus, tandem omnem murmurationem et oblocutionem et rumores contrà eos sparsos, nulla veritate subnixos fuisse comperimus. Quamobrem nostrarum esse partium judicantes pronunciamus et declaramus prædictum D. Ignatium et socios, ex prædictis delationibus et susurris non solùm nullam infamiæ notam, sive de jure, sive de facto incurrisse, verùm potiùs majorem vitæ atque doctrinæ sanæ claritatem retulisse : cùm certè videremus adversarios vana et penitùs à veritate aliena objecisse, et contrà, optimos viros, optimum pro illis exhibuisse testimonium. Hanc igitur sententiam et pronunciationem nostram ut publicum eis testimonium sit contrà omnes adversarios veritatis et in serenationem omnium, quicumque sinistram ullam de eis suspicionem, prætextu talium delatorum et criminatorum conceperint, faciendam duximus. Monentes insuper et exhortantes in Domino et rogantes universos et singulos fideles, ut dictos venerabiles viros D. Ignatium et socios habeant et teneant pro talibus, quos nos esse comperimus, et catholicis, omni prorsùs suspicione cessante. Ità tamen quatenùs in eodem vitæ et doctrinæ tenore, Deo adjuvante (quod speramus) permanserint.

Datum Romæ in ædibus nostris, die decima octavâ novembris, anni millesimi quingentesimi trigesimi octavi.

(Ap. P. Sim. Rodriguez, *De origine et progressu Societ. Jesu commentarium*, pag. 72 et seqq. — Bartoli, *Vita di S. Ignazio* (in-fol.). Lib. II, pag. 286-287.)

VI

Page 111.

LE CARDINAL JEAN MORONE.

Jean Morone, fils du célèbre Jérôme Morone, grand-chancelier des derniers ducs de Milan, et enfin duc de Bovino, naquit à Milan le 25 janvier de l'an 1509. Il montra, pendant ses études, tant de talent et de capacité, que dès l'âge de vingt ans, il fut nommé par Clément VII évêque de Modène. Mais il n'en prit possession que le 25 mars de l'an 1533, jour où il célébra pour la première fois le saint sacrifice de la messe dans sa cathédrale.

Ses éminentes qualités et sa rare aptitude aux grandes affaires l'obligèrent de s'absenter souvent de son Eglise et d'en laisser le soin à des vicaires généraux, en sorte qu'il ne put lui rendre tous les services qu'il avait dans ses intentions. En 1536, il fut envoyé comme nonce ordinaire auprès de Ferdinand Ier, roi des Romains; en 1540, il assista, comme nonce extraordinaire, à la diète de Spire, transférée ensuite à Hagueneau, puis à Ratisbonne. Ce fut alors qu'il connut le P. Lefèvre, et que, frappé de sa vertu et de son mérite, il le prit pour directeur de sa conscience. De retour en Italie, il fut de nouveau envoyé, avec la même qualité, à une nouvelle diète de Spire, au commencement de l'an 1542. Le P. Le Jay lui ayant été associé dans cette mission, il lui montra la même confiance qu'au P. Le Fèvre, et il lui en renouvela les témoignages toutes les fois qu'il put le rencontrer.

A peine la diète de Spire eut-elle été terminée, qu'il retourna en Italie, où Paul III, juste appréciateur de ses services, le créa

cardinal le 2 juin 1542, et le nomma un des trois présidents du Concile. Mais les événements ayant empêché la réunion de l'assemblée, Morone fut chargé d'aller présenter à Charles-Quint des observations sur les inconvénients des résolutions prises, en 1544, dans la diète de Ratisbonne. La légation de Bologne fut la récompense de cette mission; mais des exigences politiques obligèrent le Pape, en 1548, de le remplacer dans cette charge.

Le cardinal Morone jouit auprès des Papes Jules III et Marcel II du même crédit qu'auprès de Paul III; le premier l'appela à Rome, en 1550, pour conférer avec lui de la réforme, si généralement réclamée; et en 1553, il l'envoya, en qualité de nonce, à la diète d'Augsbourg. Mais la mort prématurée de Jules III rappela Morone en Italie. Il reçut cette année l'évêché de Novare, en échange de celui de Modène, qu'il avait cédé à Egidius Foscarari. Quelque temps avant cette légation, il avait puissamment contribué, avec le cardinal Truchsess, à décider Jules III à fonder à Rome le collége germanique, et à le confier à la direction de la Compagnie de Jésus; et jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa d'appeler sur cet établissement l'intérêt et la munificence des Papes.

Paul IV, successeur de Marcel II, ne partagea pas, à l'égard de Morone, l'affectueuse estime de ses trois derniers prédécesseurs. Ce Pontife, d'une justice inexorable, d'un zèle ardent, avait pris à tâche de purger l'Italie des traces du luthéranisme : il déclara une guerre implacable à tout ce qu'il y avait, dans le pays, d'accusés ou de suspects d'hérésie; et l'Inquisition, dirigée par le cardinal Ghislieri, le secondait activement dans son entreprise. Morone fut enveloppé dans ces perquisitions. Nous allons dire pourquoi :

Depuis quelques années, il s'était formé à Modène, siége épiscopal de Morone, une académie d'hommes de lettres, parmi lesquels brillaient Castelvetro, les trois Grillenzoni, Beretta, Marcella, Philippe Valentini, Camille Molza, Pellegrin degli Erri,

Louis del Monte, Camurana et François da Porto, et plusieurs autres. Presque tous ces beaux esprits avaient fait aux opinions allemandes un accueil favorable, surtout parce qu'elles étaient neuves, insolentes et frondeuses. La forme leur plaisait plus que le fond, car ils dédaignaient les questions religieuses, quoiqu'ils en parlassent beaucoup, au moins pour montrer un esprit indépendant; ils étaient plus libres-penseurs qu'hérétiques. Ils se moquaient des prédicateurs, alors trop communs, qui mêlaient le burlesque à la gravité du ministère; et du mépris des ministres de la religion à celui de la religion elle-même, la pente est rapide. Plusieurs de ces académiciens s'y laissèrent aller. Leur influence fut grande dans la bourgeoisie, d'où elle passa dans le peuple.

Lorsque Morone, au retour de ses légations et de ses diverses missions, rentrait dans sa ville épiscopale, il y trouvait bien des désordres à corriger. Mais, plus porté à la douceur qu'à la sévérité, il préférait les moyens de persuasion aux procédés rigoureux. Malheureusement ces remèdes ne suffisaient pas à la profondeur du mal; et l'hérésie, ou plutôt l'irréligion se répandait si visiblement dans le diocèse, que, l'an 1545, le Souverain Pontife exhorta le duc de Ferrare, dont Modène dépendait alors, à user de son pouvoir temporel pour en arrêter les progrès et en punir les propagateurs.

L'intervention de ce prince ne suffit pas. A l'avènement de Paul IV au trône pontifical, il fallut que l'Inquisition intervînt à son tour. L'académie se dispersa devant ces poursuites; mais elles atteignirent Morone, comme s'il eût contribué au mal par une modération, qu'on pouvait prendre pour de la connivence. Il fut enfermé au Château-Saint-Ange avec Gilles Foscarari, son successeur, à qui on faisait les mêmes reproches, et San-Félice, évêque della Cava, qui en méritait de plus sérieux. On l'accusait non seulement d'avoir favorisé les hérétiques, mais encore d'avoir soutenu quelques-unes de leurs erreurs, par exemple, sur la jus-

tification, une fois entre autres dans une conversation avec le P. Salmeron, qu'il avait appelé à Modène pour y combattre ces erreurs. Il se justifia sur tous ces points avec une modestie et une netteté admirables. On voulait le mettre aussitôt en liberté; mais il ne l'accepta que lorsque son innocence eut été solennellement déclarée par Pie IV. Ce Pontife en était tellement persuadé qu'il le nomma président du Concile, de nouveau convoqué à Trente.

Après la mort de Foscarari, en 1564, Morone remonta sur le siége de Modène, qu'il céda à Sixte de Vicedomini, pour occuper successivement un des siéges cardinalices de Palestrine, de Frascati, de Porto et d'Ostie. Grégoire XIII l'employa à des missions difficiles, dont il s'acquitta néanmoins avec succès : ainsi il apaisa les discordes civiles qui déchiraient la ville de Gênes; il alla réconcilier Maximilien II avec les Palatins polonais, qui lui avaient préféré Bathory. Quoique sa mission ne fût pas si heureuse en Flandre, elle ne lui fit pas moins d'honneur. Enfin, de retour à Rome, il y mourut le 1er décembre 1580, après avoir rendu d'immenses services à l'Eglise. Son nom a été recommandé à la postérité par Tiraboschi, en plusieurs de ses ouvrages; par Oldoïno, dans ses *Annotat. ad Ciacon.*, tom. III, pag. 679 et seqq.; par Eggs, dans sa *Purpura Docta;* par Frick, dans les *Amœnit. litter.* de Schellorn., tom. XI, pag. 538 et seqq. M. César Cantù a reproduit, dans *les Hérétiques d'Italie*, tom. II, pag. 510 et suiv., la justification de Morone. Nous lui empruntons, pour le citer ici, l'article relatif à l'entretien du cardinal avec le P. Salmeron.

VII

Page 113-114.

LETTRE DE JEAN MORONE, ÉVÊQUE DE MODÈNE, AU CARDINAL GASPARD CONTARINI.

Vorrei poter sodisfar al desiderio di V. R^ma^ S^ia^ con lettere, come potendo venir a baciarle la mano, sperarei poterli sodisfar a bocca soprà le cose di Germania, e soprà le cose di questa città (di Modena), come ella mi ricerca; ma perchè ancora non ho finita la purgatione, e non son determinato quando possi venir a Bologna, crescendo ogn'hora l'occupationi di questa Chiesa, scrivero alcune cose per ubbidirli, riservando il resto alla presentia.

La Germania è più volta al lutherismo che mai sia stata, e pare che Dio da ogni parte gli dia adjuto.

Nelli prelati non si puo sperareri formatione, perchè non hanno il spirito di Christo, e troppo sono invecchiati nelli lor vitii, e se alcuno s'eccita alquanto, subito è spento dalla moltitudine de' cattivi, e si vergogna di viver da christiano, essendo quasi schiffato come novatore, e come persona la quale cerchi confondere la lor mala conversatione, e cosi estinguono il spirito, come ha fatto il buon vescovo di Spira, qual assai esercitato, non ardisce perseverare. È di haverli gran compassione, e da far pregar continuamente il Signore che a lui e agli altri simili doni fortezza, perchè in vero sono tentationi troppo violenti.

Li Capitoli e altri prelati di mano in mano tutti risguardano alli superiori, tanto che per grado se vien al cardinal Magontino. e da lui a Roma; del resto puo pensar V. S. R^ma^ quante calunnie *etiam* false si ritrovino.

Con tutto questo non ho voluto disperar di qualche guadagno, almen particolare. e ho deputato Mr Pietro Fabro a Spira e a

Magontia, et a quel tratto del Rheno, con advertimento si guardi dall'odioso nome di riformatore, e cerchi *verbo et exemplo*, fruttificar a Christo, quanto da sua divina Maestà gli sarà concesso. E ho gran fede che sarà buon ministro, senza scandalo alcuno in quella cosi tenera natione.

Ho scritto al doctor Scoto resti a Ratisbona al suo monastero, e habbi cura della nation sua assai dispersa per Germania, fuggendo il nome di riformatore e di nuntio apostolico, e cercando con prudentia e con humiltà lavorar *in vinea Domini*.

All' altro compagno, Mr Claudio Jaio, ho ordinato resti nel tratto del Danubio e Baviera ; e spero sarà utile, parendomi *verus Israelita, in quo non est dolus*.

A Mr Niccolo Bovadiglia ho ordinato vadi al Campo in Ungaria, ove saranno li predicatori lutherani, come son certificato, e l'ho destinato là affine che mitighi essi predicatori, acciochè lasciando li dogmi esortino li soldati a combattere per Christo e a viver christianamente. Oltre che vi saranno molti soldati italiani e altri predicatori catholici e ecclesiastiche persone, colle quali potrà effaticarsi assai ad honorea gloria di Dio.

Havendo disposte a questo modo le sopradette persone fin chè alla santità del Papa piacerà altro ordinare, sono venuto a Modena senza licentia di Sua Santità, quale non erà necessaria, non havendo altro che fare dopo il fine della dieta, e mi trovo contento dopo che S. S. non l'ha avuto per male, essendo astretto attender alquanto alla sanità corporale.

Qui ho trovato cose quali infinitamente mi affligono, e non mi danno riposo, conoscendo li pericoli, e non sapendo come extricarmi a salute di questo grege, qual vorria col proprio sangue poter consignar a Christo, e anche disfamar a questo mondo, perchè ardo di vergogna, sentendo per ogni loco ove son stato, e da ogni parte essendo avisato che questa città è lutherana.

La suspitione di V. I^ma^ S. è in parte vera, perchè non si può negare che nelli Frati regna grande ignorantia, congiunta con

molta audacia e con poca charità. Nondimeno vi sono molte suspicioni violenti, e anche qualche inditii, quali tuttavia vado verificando, per far poi la provisione qual Dio m'ispirerà, della quale pero V. R^ma^ S. sarà non solo partecipe, ma anche authore, havendo da ringratiar continuamente S. D. M. ch'ella si trovi tanto vicina.

E perchè l'intento mio è o di chiarirmi, se con effetto vi sono tante heresie, como si dice, o di liberare questa città da cosi mala fama e massime da tanta suspitione, qual mi crucia e tormenta senza fine; haveva deliberato per la via regia ogni charità voler saper da questi, quali sono dotti, *et laborant sæpè infamia, quid sentiant* circa il purgatorio, circa il sacrificio della messa e la verità del corpo e sangue nel Sacramento, circa l'adoratione di esso, circa la confessione auriculare, circa l'authorità della Chiesa in far le constitutioni, circa l'intercessione e invocatione de' santi, e circa alcuni altri, come della gloria de' beati, quali dicono non esser ancor con Christo, acciochè trovandoli consentienti con la Chiesa catholica in tutti li punti, possa animosamente pigliar la lor protettione, e levarli d'infamia, e anche assicurarme, qual vivo in continuo dolore : se ancor li trovo di contraria opinione, con charità cerchi di ridurli. Nel che confidandomi prima in Dio, spero l'authorità di V. R^ma^ S. e dottrina mi sarà di grandissimo giovamento. E per questo far ho recercato uno de' capi; ma non si risolve, dubitandosi ch'io non cerchi diffamarlo. Nondimeno gli ho dato un cathechismo fatto a Verona per instruir li putti, cosa di basso parlare, ma di vera edificatione e instrutione, atta aquella età, acciochè nel porgermi il parer suo possa comprendere la lor intentione, e ingenuamente gli ho detto, se quel libriccino li piace, ch'io voglio lo sottoscriva insieme congli altri inculpati, acciochè per questa via assicurandomi possa difenderli come di sopra ho detto.

Piaccia a Dio che per tal via si venga al desiderato fine della pace di questa chiesa, perchè non vedo altro espediente migliore.

E quando non mi volessero compiacere in sottoscrivere questo libretto, al mio giuditio, catholico, mi accresceriano la sospitione, e sarei astretto per qualche via constringerli a manifestarsi, imitando S. Hieronimo, qual voleva che il vescovo Hierosolimitano, di heresia ariana sospetto, producesse la confession sua. Nel chè pero, come ho sopra detto, non procedero senza il consilio, volontà e adjuto di V. R^ma^ S., la qual certifico che in questo capo non ho altro che l'honor di Dio e la salute delle anime avanti gli occhi. E fra questo mezzo la supplicosse alcuna cosa comprende per la prudenza e bontà sua, nella quale mi possa adjutare e consigliarmi, si degni farlo, non solo per il cordial amore, qual spero mi porti, ma per l'amor di Dio, al quale siamo di tutto debitori.

Della sanità mia non so che scriverli, perchè sono in purgatione senza presente infermità, ma con li soliti segni di debolezza di gionture, per la quale, se questi tempi si fermassero, andarei alli bagni di Corsenna, per rimediar all'humidità della testa guadagnata nelli freddi di Germania : *sed fiat voluntas Domini.*

Mi allegro per il benefitio di questa città (di Bologna) che V. R^ma^ S sia al governo, e spero ne sarà lodato Dio da molte anime, a gloria del quale con infinito mio contento odo li christiani portamenti di V R^ma^ S. la qual prego S. D. M. conservi sempre *in utroque homine.* E a lei humilmente mi raccomando.

De Modena alli 21 di maggio 1542.

(Dans la Collection des lettres, etc., du cardinal Polus, publ. par le cardinal Quirino; tom. III, pag. 267 et suiv.)

VIII.

Page 114

EXTRAIT DE LA DÉFENSE DU CARDINAL MORONE.

Article relatif au P. Salmeron.

Etant à Trente, j'ai envoyé le jésuite Salmeron prêcher à Modène, car j'ai toujours aimé la Compagnie de Jésus. En Allemagne, j'eus pour confesseur, tant qu'il vécut, le P. Pierre Le Fèvre, jésuite, excellent religieux. Après sa mort, quand cela m'était possible, j'avais recours à Claude Le Jay, de la même Compagnie.

Salmeron me paraissait bien instruit et bien armé contre les luthériens ; je pensai qu'il conviendrait à Modène. Il y alla et commença à remplir son office. Les académiciens, qui, à son endroit, étaient suspects, élevèrent contre lui des rumeurs, et le gouverneur de Modène reprocha au prédicateur d'user d'injures, parce que Salmeron appelait ces gens par le nom qu'ils méritaient.

Le concile ayant interrompu ses sessions, je retournai à Modène ; j'assistai au sermon de Salmeron, et je l'entendis exalter tellement les mérites des œuvres qu'il me sembla donner par là aux hommes l'occasion d'être plus arrogants et superbes envers Dieu. Je l'appelai en particulier ; nous commençâmes une conférence à nous deux et nous en vînmes au point en question. Lui, jeune, hardi, savant, me parlait vivement, et, je le crois maintenant, avec un zèle pieux. J'eus peu de patience : moins poli que mon interlocuteur, et irrité par ses discours, je me levai le premier et lui dis, je pense, mainte sottise. Je me rappelle celle-ci seulement : que je ne connaissais pas tous ces mérites ; que même en disant la messe, la plus sainte des œuvres que l'homme puisse

accomplir, je faisais un péché. Salmeron me répliqua que c'était là une opinion mauvaise. Elle l'est en effet, si l'on entend que dire la messe est un péché ; mais ma pensée était que, encore qu'aucune action ne soit plus agréable à Dieu que la célébration du sacrifice, il m'arrivait souvent, à cause de mon peu de dévotion et de respect, et des distractions de mon esprit, d'être forcé de me repentir des manquements commis dans un si grand mystère. Toutefois, je sais que j'ai mal agi dans cette rencontre ; et, plus tard, j'ai réparé mes torts envers Salmeron, non seulement par des paroles, mais par des actes.

Pour procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes, et pour montrer à Modène que j'approuve la doctrine de la Compagnie de Jésus, j'ai contribué, il y a de longues années, et je contribue encore par un don annuel de cinquante écus d'or, à entretenir dans cette ville un collége de la Compagnie. Je suis ici, non pour me glorifier, chose mauvaise, car toute gloire appartient à Dieu, mais pour prouver avec évidence mon dévouement à la religion ; je dirai donc que, voilà bien des années de cela, voyant que la religion en Allemagne marchait à sa ruine faute de ministres qui eussent une doctrine sainte et de bonnes mœurs, je fus le premier à proposer l'érection du collége germanique à Rome. Dans ce collége, des jeunes gens devaient être formés à la sainte doctrine et aux bonnes mœurs sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus, pour être ensuite envoyés en Allemagne et y travailler *in vineâ Domini*. Depuis la fondation de ce collége jusqu'à présent, plusieurs années se sont écoulées ; et, chaque année j'ai donné plus de cent écus de ma pauvreté. C'est une preuve incessante que j'approuve et suis la doctrine enseignée par ces Pères. On peut s'assurer de ce que j'avance.

. . . . . .

Au château Saint-Ange, le 18 juin 1557.

Moi, Jean, cardinal Morone, j'ai écrit et souscrit de ma propre main.

(*Les Hérétiques d'Italie*, par M. Cantù. Trad. de l'italien par Anicet Digard et Edmond Martin. Paris, Putois-Cretté. 3 in-8°. Tom. II, pag. 520 et suiv.)

IX.

Page 144.

BREF DE PAUL III AUX DUCS DE BAVIÈRE.

Dilecti. Reversus istinc ad Nos dilectus filius doctor Scotus Ecclesiæ Armachanæ administrator, ea nobis de singulari vestrâ pietate et ad conservandum fidem catholicam indefessâ constantiâ retulit, quæ semper omnes retulerunt, ipse autem eo particulariùs ac certiùs cuncta explicavit quo diutiùs in istis vestris locis ex voluntate nostrâ commoratus est. Itaque, quamvis minime novâ, maximâ tamen lætitiâ affecti fuimus ex ejus sermonibus, in quibus, commemoratis multis à vobis piè fortiterque gestis, et in vestras effusus laudes perfecit ut et vestra pietas apud Nos illustrior, nostraque erga vos benevolentia fieret cumulatior, quamvis anteà fuisset tanta ut nihil ad eam addi posse videretur. Agimus igitur, sicut sæpè agimus, Deo Omnipotenti gratias quod adversus has gravissimas Ecclesiæ fluctuationes Nos amantissimis filiis consolari ac munire dignatus est, quorum præsidio hunc procellam sustinere possemus, etc.

Addit (reprend Raynaldi) mitti eumdem doctorem Scotum, vitæ puritate et doctrinâ præstantem, cæcitate ipsâ admirabilem, unà cum Claudio Jaio et sociis, ut in Bavariâ et Germani fratris Salisburgensis provinciâ fidem tueantur aberrantesque convertant.

Datum Placentiæ, 14 april. 1543. Pontific. 9.

(Raynald. *Annal. ecclesiast.* ad ann. 1543, n. 30.

X.

Page 144.

BREF DE PAUL III A L'ARCHEVÊQUE DE SALZBOURG.

Reputantes messem esse multam, operarios autem paucos, doctorem Scotum, Ecclesiæ Armachanæ administratorem ad te et eosdem fratres tuos, cum Dei nomine et aliquot facultatibus ei concessis, quibus gratuito ad Dei servitium uti possit, remittimus, ut is divino auxilio vestroque fretus favore, unà cum dilecto filio Claudio Jaio, quem istic reliquit, et aliis suis coadjutoribus in tota tua et eorumdem fratrum tuorum ditione, ac in aliis etiam locis, præsertim circumvicinis, ubi necessarium ac tutum duxerit, opere, verbo et exemplo, ad salutem animarum, correctionem morum, retinendosque in fide catholicâ populos et aberrantes reducendos, quantùm poterit, re priùs tecum et cum aliis ordinariis locorum communicatâ, satagat, laboret et intendat....

Datum Placentiæ, 15 april. 1543. Pontific. n. 9.

(Raynald. *Annal. eccles.* ad ann. 1543, n. 30.

XI.

Page 165.

LE SPECULUM PRÆSULIS.

« *Speculum* hoc *Præsulis* variis nominibus dignum est ut in lucem veniat : 1° quia prodit ab auctore magno, admodùm Rever. P. Claudio Jaio, uno ex decem primis Patribus qui Societatis Jesu fundamenta feliciter jecerunt; deindè quia præsuli magno Othoni cardinali illustrissimo et celeberrimo principi

dicatum et oblatum est; denique quia præsulis officium ex alienis quidem, sed tamen sacris monimentis et sententiis legentium oculis dilucidè subjicit. Nec huic speculo fabrefaciendo aptior magister obtingere potuisset, qui, cum præsulatu dignissimus esset, humeros tamen tanto oneri ut supponeret adduci non potuit. »

Ce fut avec cette approbation que parut, en 1615, le *Speculum Præsulis* du P. Le Jay. Il fut ensuite inséré dans le XVIIe tome des œuvres complètes du P. Gretzer, où il comprend treize pages in-folio à deux colonnes.

Dans le même tome, ce recueil est suivi d'un traité sur le même sujet, intitulé : « *Commentariolus de Officio Episcopi, et qualis esse debeat.* Jàm olim scriptus ad reverendissimum et illustrissimum Principem ac Dominum, Dominum Othonem S. R. E. cardinalem amplissimum, episcopum augustanum. »

Le P. Gretzer crut devoir ajouter ce traité au *Speculum Præsulis*, pour plusieurs raisons, qu'il expose en ces termes :

« Tùm propter argumenti similitudinem; nam quod *Speculum* tractat concisiùs, hoc dissertatio ista latiùs diffundit ac deducit : tùm propter eumdem antistitem, in cujus gratiam uterque libellus compositus est; tùm fortassis propter eumdem auctorem. Neque enim incredibile est admod. R. Patrem Claudium Jaium priùs abs se breviùs et fermè alienis verbis disputata, fusiùs posteà explicasse, potissimùm petente illustrissimo cardinali Othone, cui imprimis curæ erat ut officium boni præsulis benè intelligeret intellectumque reipsà obiret. »

VII.

Page 258.

PIERRE BONOMO, ÉVÊQUE DE TRIESTE.

D'après Ughelli, ce prélat, nommé évêque de Trieste en 1502, aurait gouverné cette Eglise pendant 47 ans. Il serait mort, par

conséquent, en 1549. Il y a là évidemment une erreur de chiffre. Toute la correspondance, échangée entre le roi Ferdinand, le Souverain Pontife, saint Ignace, à propos du P. Le Jay, nommé par ce prince successeur de Pierre Bonomo, est datée de l'an 1546, du mois de septembre au mois de décembre inclusivement. Ce prélat était donc mort avant le mois de septembre 1546. Morone a donc eu raison de placer sa mort sous l'an 1546. L'auteur d'une *Histoire ecclésiastique d'Allemagne*, imprimée à Bruxelles en 1524, en 2 vol. in-8°, s'éloigne encore plus de la vérité quand il fait mourir Bonomo en 1524, et surtout quand il ajoute :

» Claude Le Jay, jésuite, natif d'Annecy en Savoie, un des premiers compagnons de saint Ignace, fut nommé à cet évêché (de Trieste), l'an 1550, par Ferdinand, roi des Romains; mais saint Ignace n'y voulut jamais consentir, et le P. Le Jay mourut en 1552, recteur du collége des PP. Jésuites à Vienne (tome II, p. 125). Nous ne relevons, dans ce passage, que la date de la nomination du P. Le Jay à l'évêché de Trieste, laquelle est également fautive, comme le prouve la même correspondance.

XIII

Page 259.

LETTRE DE SAINT IGNACE A FERDINAND Ier.

Nobis, Rex præstantissime et optime, neque Majestatis Vestræ voluntas Societatem nostram ornandi, neque studium animabus vestrorum populorum consulendi obscurum est. Quâ de utrâque re gratias agimus, habemusque quantas maximas humilitas nostra potest, illud precantes à summâ bonitate atque sapientia, ut Majestati Vestræ rationem inspiret, qua quæ sancto zelo expetitis, efficere opportunissimè possitis. Ac nobis quidem illud bene-

ficium erit maximum, ille favor amplissimus, si nos ad viam professionis nostræ sincerè ac fideliter prosequendam juvetis.

Cui rei ità adversari honores persuasum habemus, ut planè deque animi nostri sententia pronunciemus, si cogitatione fingendum sit, quànam ratione posset hic ordo everti, nescire nos quicquam excogitare Episcopatuum receptione deterius. Nam qui primi in hanc convenere Societatem ea singulis mens, illudque propositum fuit : omnes ut terrarum partes ad summi nutum Pontificis religionis causâ peragrarent : ità ut primus atque germanus hujus familiæ spiritus sit cum omni humilitate atque simplicitate ex unâ in alias atque alias civitates et provincias, pro Dei glorià et animarum salute cursare ; certâque nullâ regione operam suam concludere.

Quod vitæ institutum non sedes modo Apostolica comprobavit, sed etiam aperta præbuit è cœlo documenta Deus : quibus placere sibi ostendit vario multiplicique proventu pietatis, quo hominum nostrorum labores sua Clementia fœcundavit.

Itaque cùm in conservatione primi spiritûs quasi anima sita sit religiosorum cætuum, haud dubium est quin eo retento, nos conservaturi, deserto perdituri Societatem nostram simus. Quanquam et indè intelligere apertè licet, quanta nobis pestis Episcopatibus recipiendis impendeat. Nam cùm hoc tempore Professi haud plures novem simus ; atque eorum quatuor aut quinque delati Antistitum honores sint, quos constantissime pro se quisque repudiavit ; si jam unus quispiam admitteret, idem alii licere sibi putarent ; neque jam solùm à pristino suo spiritu Societas hæc degeneraret, sed membris hinc et indè dilapsis, penitûs solveretur.

Denique cùm sanctæ humilitatis ac paupertatis exemplis multùm adhuc pusillus hic ordo profecerit, si nos jam populi honoratos et copiosos spectent, omnis ea præclara opinio in adversam mutabitur, cumque multorum scandalo etiam benè gerendæ in posterùm animorum causæ janua præcludetur.

Sed accumulare rationes necesse non est. In clementiæ vestræ sapientiæque sinum confugimus : vestræ nos fidei, vestro patrocinio dedimus, orantes obsecrantesque per Jesu Christi sanguinem, ut quoniam certum habemus hinc impendere Societati nostræ exitium, Vestra Majestas pro sua benignitate ac religione talia à nobis propulset arceatque discrimina : et pusillum hunc recens editum gregem suum existimet, salvumque et conservatum velit; ad Majestatis æternæ gloriam : quæ religiosissimam Majestatem Vestram tueatur, assiduèque uberiùs cœlestibus donis suis ornet et cumulet.

Romæ, 6 decembr. 1546.

(Menchaca, *Epist. S. Ignat.*, lib. II, epist. XV, pag. 338-339. — Orlandin. *Histor. Soc. Jesu*, part. I, lib. VI, n. 34.)

XIV

Page 279.

LETTRE DE SAINT IGNACE AU P. LE JAY.

Ho inteso come il reverendissimo cardinale di Santa-Croce vi promette licenza d'andarvene à Ferrara, poichè avrete detto in Concilio il vostro voto *de sacrificio missæ*. Quanto al mio consentirvelo, egli in verità non è solamente volontario, all'aver caro che quel duca voglia valersi di voi; ma carissimo mi sarebbe, se tutta insieme la Compagnia potessimo adoperare in servirlo. Per cio questa piccola occasione che ce ne porge, vuole abbracciarsi desiderosamente, per corrispondere in qualche parte alle tante obligazioni che abbiamo a quel principe: perochè sua Eccellenza, con lettere e testimonianze date di noi tanto cortesamente nel tempo di quelle prime contradizioni che sostenemmo qui in Roma; e poscia col raccommandarci al reverendissimo cardinale, suo fratello, e ad altri Grandi di questa corte; ci ha per mezzo de' lor caldissimi ufficii in cosi gran maniera aiutati ad ottenere da questa Santa Sede la confermazione della Compagnia, che con

verità posso dire, niun principe, nè signore essergli stato eguale in questa parte : nè noi, quanto alla formazione di tutto il corpo della Compagnia, avere con verun' altro obligazioni pari à quelle di che siamo tenuti con Sua Eccellenza; il cui favore e aiuto Iddio volle scegliere infrà gli altri, a valersene per istrumento efficace à stabilire la Compagnia.

E perciochè il rinfrescarvi la memoria di questi gran beneficii fattici con tanto amore, quando n' eravamo in tanta necessità, molto v' inciterà a servire S. Ecc. più affettuosamente (ben chè senza questo io mi persuadeva che la vostra ubbidienza e carità basterebbono), manderovvi la copia della testimonianza e delle lettere scritte già per noi da S. Ecc. : e intanto caramente vi raccommando chè in tutto cio che gli sarà in piacere d'adoperarvi appartenente al divino servigio, vi sforziate di comprovare a fatti la volontà, che non solamente voi, ma tutta la Compagnia è in debito d'avere verso il buo servigio de Sua Eccellenza...

(Bartoli, *Istor. della Comp. di Gesu.* — Dell' Italia, lib. III, cap. x.)

Le P. Orlandini, après avoir analysé cette partie de la lettre de saint Ignace, résume le reste dans les termes suivants :

« Quod autem ad agendi spectaret modum atque formam; seu de Deo habenda esset oratio, seu lex explicanda divina, seu alia quævis munia piè gerenda, unum et idem putaret esse responsum, totus videlicet ut ex Duce penderet. Æquum enim esse, ut cùm is esset à Christi Vicario Ducis usibus commodisque concessus, sineret sanè ab ipso Duce se regi. Et quamdiù Ferrariæ apud illum esset, eum sibi superioris et præpositi loco duceret, quoties vel Dei causa, vel ipsius Ducis bonum civiumque requireret. Quod si permitteretur a Duce potestas, tùm quibuscumque posset et officiis pro Societatis disciplinâ moribusque vacaret. »

Ecrite au commencement du mois d'août 1543.

(Orlandin. *Hist. Soc. Jesu*, Part. I, lib. VII, n. 35. — Menchaca, *Epist. S. Ignat.*, p. 381.)

XV.

Page 516.

LETTRE DE SAINT IGNACE AU DUC DE BAVIÈRE.

Venerunt jussu sanctissimi Domini nostri cum hâc epistolâ meâ ad Excellentiam Tuam theologi illi duo, quos venturos per litteras antè pollicitus sum. Alter est Alphonsus Salmeron hispanus, alter Petrus Canisius geldrensis, è Sicilià vocati. Ambo cum vitæ integritate tum sacrarum litterarum peritiâ atque omni christiano homine dignâ eruditione excellunt. Sacerdotes ambo de Societate, quæ Jesu nomine ac titulo celebratur.

Eos nihil dubitat S. D. N. præclaris E. V. cogitationibus plenissimè responsuros, et in istâ amplissimâ provinciâ non minùs ponderis docentium vitam quàm verba habitura. Mittitur cum iis etiam doctor Claudius (Jaius), et ipse theologus cum primis clarus, quem V. E. nominatim poposcerat. Is, quamvis non possit isthic diù commorari, ejus tamen aliquot vel dierum, vel mensium opera valdè utilis futura est ad pulcherrimi et maximè salutaris operis fundamenta jacienda.

Hoc quidem fratrum collegium omnia studia, omnes curas vigiliasque suas in id unum confert, ut depravatos horum temporum mores emendet, et cum vitæ exemplis tum animarum expiationibus, tum vero eo litterarum ac doctrinæ genere, quod purâ sinceràque et sacrosanctis Jesu Christi præceptis nititur, à pernitiosis voluptatum illecebris ad benè beatèque vivendi rationem, à carne ad spiritum, à mundo ad Deum hominum mentes avocet. Hâc sanè disciplinâ quænam accommodatior esse posset his præsertim temporibus, et in Germaniâ maximè, ubi vineam, quam plantavit dextera Domini, aper de sylva exterminare et singularis ferus depascere conatur, ad bonorum animos in rectâ sententiâ confirmandos et errantes oves ad Christi caulam revocandos ?

Hos igitur Patres, quâvis veneratione dignissimos, lætâ fronte et maximè benevolo animo E. V. accipiet ; et quoniam ità vitam instituerunt, et hæc est collegii sui sanctio, ut non quæ sua, sed quæ Jesu Christi sunt, quærant, et in diem de adventitiis atque oblatis victitent, ea quæ ad vitam degendam necessaria fuerint, sibi istis in locis nullâ ex parte defutura Jesu Christo Domino suo et E. V. pietate freti minimè dubitant ; æquissimum vero est serentes ea quæ spiritus sunt, quæ corpore necessaria sunt metere. Sperandum certè est non defuturos qui et vitæ admiratione et præceptorum sanctitate adducti se in horum Patrum disciplinam tradant. Id si evenerit — non enim vineam suam visitare Dominus desinet — hujusmodi novos operarios E. V. gratiâ et favore suo prosequetur, et omnino eorum numerum augeri lætabitur. Quantam enim gratiam ab ipso Deo Domino nostro, et a sacrosanctâ Ecclesiâ inibit, si eadem vinea ab ejusmodi seminario excitata, quod E. V. excoluerit, et sua quasi irriguerit maximè piâ liberalitate, extenderit novos hos palmites et propagines suas.

Ut hæc præcipuæ curæ sint E. V. Eam majorem in modum rogat S. D. N., cui gratissimum et optatissimum futurum est intelligere, fratres hos tres, doctissimos ac probissimos veros ab E. V. humanissimè ac benignissimè fuisse tractatos, quæ et diutissimè felix maneat opto.

Româ, 1549.

(Genelli, *Das Leben von Heilige Ignatius.* — *Pièces justif.*, n. XLVII, p. 493 et suiv.)

XVI.

Page 356.

LETTRE DE SAINT IGNACE AU DUC ALBERT DE BAVIÈRE.

Illustrissime et serenissime Princeps,

Gratia et pax vera, quæ est in Christo Jesu, in cordibus nostris semper augeatur.

Cùm felicis memoriæ Dux Wilielmus, Excellentiæ Tuæ pater, ea pietate quæ principem verè christianum et gloriæ ac salutis animarum amatorem decebat, duos de minimâ nostrâ Societate theologos à Summo Pontifice Paulo III felic. Recordationis petiisset, ego perlibenter quod à Christi Vicario mihi ingungebatur executus, magistrum Alphonsum Salmeronem et mag. Petrum Canisium ad Ingolstadiensem Academiam destinavi, et mag. Claudium Jaium, ad menses aliquot ut comitem, quia ibidem fuerat diù versatus, adjunxi.

Posteà cùm visum fuisset Summo Pontifici et Domino nostro Julio III. Mag. Claudium cardinali Augustano ad aliquod tempus concedere, hisce diebus suam mihi voluntatem etiam in Italiam de) mag. Alphonso Salmerone et alio in ejus locum mittendo significavit; quod cùm placere omnino ejus Beatitudini intelligerem, à cujus et Sedis Apostolicæ præcepto recedere nobis fas non est, id mearum partium jàm erat, ut alium non minùs idoneum in ejus locum transmitti curarem, quod feci eo libentiùs, quo mihi Deus, bonorum omnium auctor, majore charitatis et observantiæ affectu ergà clarissimum ducem, Patrem Tuum, et ergà Tuam Excell. dedit, quem ut temporalis dominii, sic et pietatis et religionis paternæ et omnium virtutum hæredem extitisse persuadeor.

Mitto ergo ad Tuam E. Mag. Nicolaum Gaudanum, cujus doc-

trinæ ac vitæ testimonium ab ipsâ experientiâ potiùs quàm à me sumi velim, hoc tantùm dicam, quod in theologiæ studiis multùm diùque versatus est, et non solùm lectoris munere inter eruditos, sed et concionatoris ad populum, quod magno cum fructu diù præstitit, feliciter fungi cum Dei gratiâ poterit. Natione Flander cùm sit et Germanico idomati vicinus, brevi et colloquiis, et confessionibus et concionibus germanicè habendis, ut spero, idoneus erit.

Ubi autem collegium illud, quod erigendum piæ memoriæ pater erat curaturus, ab E. T. cum Dei auxilio et Sedis Apostolicæ, quam paratissimam ad id præstandum, quod in ipsâ est, invenies, erectum fuerit, tunc alios etiam aliarum facultatum professores eo mittere in animo habeo, ut pro virili parte hæc minima nostra Societas, in iis quæ ad dominii sui et communem Germaniæ utilitatem T. E. molitur, obsequium suum et ministerium impendat. Quod ego meo et fratrum meorum nomine libentissimè offero Tuæ E. Quam Deus O. M. conservare et divitiis maximis gratiæ suæ locupletare in dies magis ac magis dignetur.

Romà, cal. augusti anni 1550.

Genelli, *Das Leben von Heilig. Ignatius.* — *Pièces justific.*, n. XLVIII, p. 495 et suiv.)

XVII.

Page 352.

LETTRE DU CARDINAL OTHON TRUCHSESS, A FERDINAND Ier. ÉLU EMPEREUR.

In omnibus tuis ad me litteris mirabiliter elucet et pietas et charitas tua, digna nomine, digna genere, digna summo christiani imperii gradu, in quo es Dei benignitate collocatus. Quæ quamquam mihi nova non sunt, qui præstantissimas virtutes tuas

omnes, in primis vero singulare studium et curam de religione ac de religiosis viris cum magnâ meâ voluptate jamdiù habeo spectatam et cognitam, tamen novum quemdam ac penè incredibilem jucunditatis fructum cepi ex eis litteris quibus romanam Jesuitarum sodalitatem mihi commendas; ut qui ergà sanctam societatem, refertam virorum vitæ et sacræ doctrinæ laude præstantium, magis affectus esse non possem, tuo nunc et exemplo et hortatu admirabili cupiditate exardeam de seminario illo christianæ religionis, quàcumque re possum, benè merendi. Cui enim generi hominum mihi magis enitendum est, ut prosim, quàm iis qui Jesum Christum, non minùs in eorum medullis ac visceribus hærentem, quàm inscriptum in scholis et sacris ædibus, nullis aut incommodis debilitati, aut deterriti periculis, quotidiè impertiunt vel ultimis nationibus ; et in eas terras, undè sol nobis oritur, verum justitiæ solem inferre conantur? Quod si omnes sacræ familiæ socios tueri et ornare debemus, nullius tantum potest esse beneficium in romanam hanc Societatem, quo ejus meritum expleatur; quæ tanquam vitis salutaris, Christi satu Romæ defixa, ita sese profudit ac propagavit, ut ad orbis terrarum consitionem ex eâ traduces omnibus ac surculi præbeantur. Quâ in re, si ego tantùm possem quantùm et eorum causâ cupio, et ob id ipsum etiam debeo, quod tantæ illos ipsos curæ tibi esse intelligo, minùs multis indigerent; nunc, quod possum et ipse cupis, agam equidem cum Pontifice Maximo, et orabo cum pro utilitate et ornamento optimæ sodalitatis ; in quam ipse adeo propensus est, ut de ejus commodis et præmiis sæpissimè et cogitet et loquatur. De quo magnam habeo tibi gratiam, qui duobus amplissimis Jesuitarum sodalium collegiis institutis et planè constitutis, et mihi et omnibus proposuisti exemplum veræ et christianæ pietatis. Cujus rei et laudem tibi tribuo maximam, et spero, Deum, pro summo isto ardore religionis, tibi nullo loco defuturum ; cui felicitatem assiduè precor. Vale.

Româ, XII cal. maii M.D.LX.

Ap. Lagomarsini, *Julii Pogiani Epistol. et Oration.*, tom. II, pag. 44.)

XVIII.

Page 364.

LETTRE DE FERDINAND Ier, ROI DES ROMAINS, A SAINT IGNACE.

Ferdinandus divinâ favente clementiâ Romanorum, Hungariæ, Bohemiæ, etc. Rex semper augustus, etc.

Venerabilis, devote, nobis dilecte. Cùm videamus hoc nostro sæculo, in quo diversa prava dogmata et magnæ undique hæreses consurrexerunt, summam, si unquam anteà, necessitatem expostulare, ut opportunæ de intertenendis, alendis et educandis doctis, piis et catholicis viris rationes ineantur, qui non solùm sanâ præsertim sacrarum Litterarum doctrinâ, sed etiam bono vitæ et morum probitatis exemplo juventutis instituendæ curam gerant. (Existimamus enim hâc viâ et ratione tùm veteris orthodoxæ et catholicæ fidei et religionis nostræ christianæ pro salute hominum tuendæ et conservandæ tùm rebus publicis, pro illarum felici incremento benè rectèque regendis et gubernandis magnoperè consultum iri) :

Perspiciamus autem collegia illa, quæ Societati Jesu noviter erigi cœpta sunt ; magnum eâ in re fructum afferre posse in locis et provinciis illis in quibus erecta fuerint : Nosque ob id statuerimus in civitate Viennâ, archiducatûs nostri Austriæ metropoli, collegium primo quoque tempore erigere instituereque, in quo unà cum Societatis Fratribus etiam juvenes et adolescentes, qui ad litterarum studia aptiores videbuntur, alantur et in sacris litteris erudiantur, ut illinc deindè, tamquam ex quodam virtutum seminario, aliqui in numerum fratrum ipsius Societatis, aliqui

vero ad concionandi munus, item ad parochias aliaque ecclesiastica beneficia piè laudabiliterque ad ædificationem scilicet regenda, necnon ad alia munia in rebus publicis obeunda, pro unius cujusque ingenii captu, habilitate et animi inclinatione suscipi et eligi possint ;

Censeamus autem cumprimis utile fore, quo hujusmodi collegii institutio eo rectiùs majorique cum fructu fiat atque procedat, si duos in hoc principio ejusdem Societatis fratres adhibuerimus, qui intereà temporis, dùm ea quæ ad hujusmodi collegii erectionem et constructionem pertinent, curabuntur, in Universitate illâ nostrâ Viennensi sacrarum Litterarum lectione et doctrinâ, studiosorum animos præparent, incitent et alliciant ad hujusmodi studia amplectenda ; et prætereà iis quoque quibus construendi hujus collegii curam demandabimus, consilio suo præsto sint, atque erectionem ipsam diligenter juvent et promoveant ;

Idcirco devotionem tuam perquàm impensè hortamur et requirimus velit, pro suâ quam in hac Societate Jesu obtinet authoritate, curare atque efficere ut honorabilis Claudius Jaïus, ejusdem Societatis professor, qui ob ipsius præstantem in sacris Litteris doctrinam vitæque probitatem et modestiam, nobis jampridem notus ac gratus et charus est, ac cum eo alius quispiam etiam ejusdem ordinis, qui sanctissimo D. N., cui etiam hac de re scripsimus, atque devotioni tuæ probabitur, sese eam ob causam Viennam conferant, à nobis honestam et necessariam intertentionem, donec collegium erigatur, habituri, ibique legendo et docendo firmioris hujus collegii structuræ et institutionis veluti fundamenta quædam jaciant atque constituant, sicut in devotionem tuam pii hujus instituti nostri juvandi et provehendi causà perlibenter omnique studio facturam esse planè speramus ; id quod ergà eamdem devotionem tuam, datâ occasione, benigniter recognoscemus.

Datum in nostra et imperiali civitate Augusta Vindelicorum.

die XI mensis decembris anno Domini MDL regnorum nostrorum Romani XX, aliorum vero XXIV.

FERDINANDUS.

Ad mandatum sacræ regiæ Majestatis proprium.

JORDANUS. J. JONAS D., *vicecancellarius*.

Inscriptio est. Venerabili, devoto, nobis dilecto Ignatio de Loyola, Societatis Jesu præposito.

(Apud Bolland. De S. Ignatio, § XLIV, tom. III jul., pag. 496.

XIX

Page 570.

LETTRE DE SAINT IGNACE A FERDINAND Ier.

Serenissime Rex,

Summa gratia et æternus amor D. N. J. C. Tuam Excellentiam spiritualium donorum continuis promoveat augmentis.

Cùm nullam ad rem majoris momenti magisve præclaram ac se dignam cura et sollicitudo principum christianorum quàm ad tuendum promovendumque christianæ religionis statum conferri possit, merito Majestas Tua, serenissime Rex, de instaurandà eâdem religione, ubi collapsa est, et fulcienda ubi nutat, sollicitè cogitat, et quoad ejus fieri potest, remedia adhibere nititur. Quà de re omnes gratias agimus bonorum omnium auctori Deo, et eumdem obnixè precamur ut optimam istam mentem, quam Majestati Tuæ dedit, semper conservet, et ardentibus desideriis gloriæ suæ et salutis animarum magis atque magis accendens, vires ad idipsum perficiendum tribuat.

Quod autem inter cætera remedia, quæ latissimè patenti Germaniæ morbo adhibenda sunt, illud quæratur ut sint in Universitatibus, qui vitæ religiosæ exemplo ac doctrinæ catholicæ integritate alios juvare et ad meliora promovere curent, non consultè

tantùm et utiliter, sed omnino necessario id excogitatum, vel potius à Deo inspiratum videtur. Utinam id ex parte præstari possit, favente Dei clementia, per collegium illud quod Societati nostræ Majestas Tua Viennæ se scribit erecturum. Speramus certè de divinâ bonitate id fore, et devotioni Majestatis Tuæ, ut debemus, pro tenuitate virium nostrarum non deesse curabimus.

Duos theologos et alios scholasticos, qui litteris suis et exemplo hoc opus juvare possint, prout oratori Majestatis Tuæ visum est, Viennam primo quoque tempore mittemus. Interim si magister Claudius Jaius præcedere debere videbitur, ad obsequendum Majestati Tuæ paratus erit, sicut et nos omnes sumus ad idipsum paratissimi in Domino Jesu Christo, cujus immensa pietas præstet Majestati Tuæ in omnibus suam beneplacentem et perfectam voluntatem cognoscere et eamdem ad gloriam suam et Reipublicæ christianæ universalem utilitatem implere. Amen.

Româ, initio annî 1551.

Genelli, *Pièces justific.*, n. LI, pag. 499-500.)

XX

Page 375.

LETTRE DE SAINT IGNACE A MAURICE DE HUTTEN, EVÊQUE D'EYCHSTADT.

« Redditæ mihi fuerunt litteræ Dominationis tuæ reverendissimæ humanitatis et benevolentiæ christianæ ergà minimam Societatem nostram plenissimæ, et quæ nos, alioquin deditissimos et amoris et obsequii valdè debitores, in Domino Jesu Christo arctiori vinculo charitatis et observantiæ obstringerent.

« Quæ autem Dom. T. R. scribit curandum esse ut qui ex nostris Ingolstadii sunt alio non transferantur, hoc sanè missionum

munus summo Pontifici ut Christi in terris Vicario et quidem peculiari voto jam à primordiis nostræ Societatis commisimus. Hoc tamen affirmo mihi optatissimum fore, quâvis oblatâ occasione, Dom. T. R. rem gratam facere, et quod in me erit, dùm conscientiæ securitas et divini obsequii universalioris ratio id ferat, perlibenter offero.

« In iis tamen quæ fratri nostro magistro Claudio fusiùs scribimus, quod hàc in parte sentiam in D. N. J. C. Dominatio T. R. intelliget. Dignetur summa bonitas et sapientia Dei omnibus tribuere, ut summum ejus beneplacitum semper et sentire in nobis et explere valeamus. Amen.

« Româ, 23 februar. 1551. »

Apud Genelli, *Das Leben*, etc., Pièces justificatives, n. XLIX, pag. 406.)

XXI

Page 374.

LETTRE DU P. POLANCO AU P. LE JAY.

Reverendo e charissimo in Christo Padre,

Questa scrivo per commissione de nostro Padre M. Ignatio, per dichiarar più diffusamente alcune cose circa le quali si rimette à V. R. in una che scrive al reverendissimo Vescovo de Aysthet, a cui nostro Padre porta special reverentia ed amore nel Signor nostro, e averlo charo de compiacerlo e servirlo in quanto sua consciencia si quietasse, de non prejudicar al servitio maggior di Dio e bene più universale delle anime.

Ma perchè intenda il successo V. R. sappia che la buona memoria dell Illus. Duca Wilhelmo, predecessore e padre del moderno Duca, fece instantia diverse volte per ottener dalla Sede Apostolica due della Compagnia nostra per lettori nell' Università

di Ingolstadio, e essendo parlato a nostro Padre, frà altri, per il cardinale di Santa-Croce per parte di Sua Santità, dimostro come non li pareva essere servitio di Dio, che persone, quali potevano essere utili a molte anime e popoli con la predicatione e gli altri mezzi d'esercitare la carità che la Compagnia usa, si ligassino in un luogo per lettori; ma si l'Illus. Duca haveva desiderio d'ajutare la dottrina catholica e religione nel suo stato, e anche del canto suo in tutta Allemagna, che doveria fundare un collegio per la Compagnia nostra, dove fosse un seminario de operarii catholici e dotti per predicar e per insegnar in diversi popoli la parola di Dio, e far poi come il Re di Portugallo ha fatto, il quale domandando duoi per il suo regno e per le Indie, ha fatto un collegio per scolari di questa Compagnia; e in quello si sono fatti tanti operari, che lui a provisto l'Indie in diversi luoghi, tanto quelle de Goa e Malacca, e verso il Molucco, quante altre de Ormuz e Magnicongo in Ethiopia, e diversi luoghi del Brasil et etiam de Africa, e nel suo regno de Portugallo, oltre i luoghi principali di Lisbona e Coimbra, andano per diversi luoghi sparsi molti predicatori e confessori, uscendo del collegio, quando dieci, quando 15 predicatori e confessori de un tratto, e con essere forse più di 250 persone della Compagnia nel suo dominio non se gli puo cavar nessuno delle mani, vogliendoli pei suoi sudditi per veder frutto tanto notabile, che tal anno si sono convertiti per mezzo loro più chè 80 mille infedeli; e cosi li ha fatto altri diversi collegii, e dotoli nelle cose della religione tutta la sua autorità mero e mixto imperio nelle Indie, trovandosi ogni di meglio del collegio de Coimbra fatto, del quale è uscito e esce detto frutto; che poteva dunque far similmente il Duca Wilhelmo, e cercar nel suo dominio quelli operari, che si allevassino nel suo collegio.

Questo parse molte bene a Papa Paolo fel. rec. e alli RR. cardinali di Santa-Croce e Maffeo, colli quali si trattatava questa cosa; e si è scritto al Duca, e S. E. si mostro molto contento e trattava de procurar certe annessioni o unioni di monasterii e be-

neficii, poco utili, per l'opera del collegio, e se gli mandarono allora i duo lettori e V. R. come guida loro per tre o quatro mesi.

Morto il padre, che sia in gloria, l'Ill. Alberto Duca, suo figliuolo, scrisse a nostro S. P. Julio, che voleva mettere in esecutione la volontà della buona memoria del padre suo quanto al collegio della Compagnia nostra. Ma trattando nostro Padre la cosa con persone informate, ha inteso non essere la intentione de S. E. come quella del suo padre quanto al collegio detto, perchè dicono che non è il suo disegno far collegio per scholari della Compagnia nostra, quali habbino poi a fruttificare nel suo stato, ma d'altri, quali possano poi haver i beneficii e cura di anime, e siano sotto la cura e governo della Compagnia.

Ma à dire a V. R. quello che nostro Padre sente, non è conveniente che la Compagnia habbia governo de scholari di fora di esso. Queste cose dunque narrate, tornando a quello che al principio fu proposto, nostro Padre dice che ancor che desidera fare ogni servitio al Rev. de Aysthet e al Illustr. Duca, non potria permettere de ritenere i lettori in Ingolstadio, o sforzarsi a farlo col Summo Pontifice, non si risolvendo il Duca a far collegio tale quale ho scritto pretendeva fare il suo padre; per chè con questo fine si mandarono i lettori, e non sperandosi più, non potria nostro Padre del canto suo impedire altre opere di maggior servitio di Dio, alle quali potrebbono attendere i lettori di Ingolstadio; e tanto più adesso che sono domandati i nostri in diverse bande, dove si vogliono fare collegii, e essendoci grande carestia de persone quali posseno mandarsi.

V. R. adunque conforme a questo veda de rispondere e satisfare al Rev. de Aysthet, in quanto potrà, che ricercando Sua R. Signoria il maggior servitio di Dio, non li dispiacerà che nostro Padre si risolva a far quello, in quanto Dio Nostro Signore li da a sentir; a cui piaccia sempre insegnarci a tutti sua santa volontà e darci gratia di adempirla.

De Roma. 23 de febrayo 1551.

(Genelli, *Das Leben des heilig. Ignatius*, Pièces justif., n° L, pag. 497 et suiv.)

XXII.

Page 380.

LETTRE DE SAINT IGNACE AU DUC ALBERT DE BAVIÈRE.

Postquam fel. mem. Wilhelmus clarissimus pater Tuæ Excellentiæ de instituendo collegio nostro cum Summo Pontifice egit et ad ejus fundamenta jacienda duos è nostris theologis ab eodem obtinuit, fuimus nos ac sumus in eâ animi sententia, ut si collegium ibidem erigeretur, ut multitudo congrua scholasticorum nostrorum ali possit, non solùm in facultate theologica, verùm etiam in aliis, quæ theologiæ subserviunt, logicis nimirùm et physicis scientiis et aliis humanioribus tàm latinis quàm græcis et hebraicis litteris professores ad communem utilitatem constituerentur, quibus non satis esset suas lectiones prælegere, imo etiam curam peculiarem profectûs in doctrina et moribus christianis haberent, et non tam doctos sed et pios ac bonos efficere suos auditores satagerent.

Quamvis enim, quod ad litteras attinet, scopus sit theologica facultas, parùm esse ducimus ad eam propemodum expulsam à tota Germania restituendam præparare, nisi etiam auditores præparentur; auditores inquam qui et voluntate propensi sint ad sacram hanc doctrinam avidè et devotè capessendam, et intellectu inferioribus scientiis exculto ad proficiendum in eadem sint idonei. At quotusquisque ex auditoribus theologiæ, qui Ingolstadii sunt, sic erit dispositus? Audio omnino, quod sine dolore non scribo, rarissimos esse, quibus non alterum, si non utrumque desit : vel enim theologiam non amant, vel certè ad proficiendam in eâ solida inferiorum facultatum non habent fundamenta.

Ideo ad instauranda studia theologiæ consilium nostrum hoc erat, et etiam serenissimo regi Romanorum significandum curavi, ut pro more aliorum nostrorum collegiorum primo quidem litterarum humaniores constituerentur lectores, qui juventutem in latinis, græcis et hebraicis prælectionibus et scholastico exercitamento excolerent, et eosdem ad pietatem morum prædicatione et sacramentorum usu et vitæ etiam exemplo formarent. Cùm autem provectiores essent in humanioribus litteris, et satis justa multitudo ad artium cursum inchoandum esset; tunc et nos præceptorem in dialectica, et sequentibus annis in philosophia daremus, ità ut singulis annis à litteris humanioribus aliqua multitudo ex eruditioribus ad logicen, et ex eâ ad altiores philosophiæ partes posset conscendere.

Erit autem ea cura inter primas omnibus his præceptoribus, ut obiter igniculos quosdam animis juvenum inserant, ut ad theologiæ amorem magis atque magis incalescant et inflammentur, et ad eam, ut aliorum studiorum finem, magno cum desiderio, antequàm perveniant, anhelent. Postquam autem philosophiæ cursus absolutus fuerit, tunc demùm, qui absolverint, cursum theologiæ numero, si fieri potest, non pauci, affectu voluntatis propensi, inferioribus disciplinis exculti, ingredientur, et iis ipsis doctores providere, sub quibus serio theologiæ dent operam, et in eadem se exercendo non mediocres progressus faciant, curabimus.

Sic fierit, Illus. Princeps, divinà aspirante gratiâ, ut post paucos annos plurimi theologi et egregiè in eâ facultate et aliis inferioribus exercitati, hæreticis resistere et catholicos confirmare et cum fructu spirituali concionari et animarum curam agere per omnia loca Bavariæ possent, et seminarium inexhaustum quodam modo Ingolstadii esset doctorum et piorum hominum, et floreret ea Universitas eruditionis et virtutum ornamentis; non enim minor cura vitæ formandæ quàm doctrinæ parandæ in nostris collegiis solet...

Ut autem redeam ad doctores, de quibus T. E. petit, an aliqui mitti possint, sanè initio veris sequentis decem vel duodecim scholasticos, velut collegii fundamenta, mittere potero, inter quos erunt qui humaniores litteras doceant, ubi autem non pauci fuerint Ingolstadii ex auditoribus humanitatis idonei ad philosophiæ cursum instituendum, alios ad id magistros mittendos curabimus. Demùm, erecto collegio, mihi persuadeo doctorum copiam, qui gratis et ex verâ charitate juventutem excolant, minimè defuturam.

Impresentiarum autem theologos doctores alios mittere, si vel maximè vellemus, non possemus; pro messis enim magnitudine operarios habemus perpaucos, adeo ut cùm intra mensem duodecim Pisas, totidem Neapolim missuri sumus scholasticos, vix quatuor sacerdotes, ut bini in loco prædicta cum scholasticis mittantur, invenire possimus. Partim enim missionibus Summi Pontificis, partim collegiis nuper erectis, cujusmodi non pauca a duobus annis sunt, Societas nostra valdè exhausta est. Quando tamen necesse fuerit studiis Ingolstadii, pro nostro modulo, non deerimus, et obsequio T. E. Princeps Illus., libentissimè ad gloriam Dei nos impendemus.

Det omnibus gratiam summa et infinita Dei bonitas ad cognoscendam voluntatem suam et eamdem perfectè exequendam. Amen.

Roma, in domo Societatis Jesu, 22 septembr. ann. 1551.

(Genelli, *Das Leben des Heilig. Ignatius.* — *P. just.* n. LIII, p. 500 et suiv.)

XXIII.

Page 398.

LETTRE DE FERDINAND 1er A SAINT IGNACE.

Ferdinandus divinâ favente clementiâ Romanorum, Hungariæ, Bohemiæ, etc., rex.

Honorabilis, religiose, devote, nobis dilecte.

Postquam antè menses aliquot, ut nosti, Nos apud hanc nostram Academiam Viennensem ad gloriam Dei omnipotentis, necnon pro augmento sanctæ catholicæ religionis nostræ collegium Fratrum Societatis Jesu erexerimus, eisdemque certos et sufficientes redditus seu proventus annuos assignaverimus, quibus sese Fratres illi sacris Litteris incumbentes commodè alere et sustentare possint; nunc autem nobis ostensum sit duos istos theologos, doctorem Claudium (Jaium) collegamque suum, quos tu nobis misisti, satis magnos istos labores, qui ipsis incumbunt tàm publicè privatimque legendo, quàm summam quamdam christianæ doctrinæ, quæ in lucem edita, nostræ ætatis hominibus cum magnà utilitate proponi queat, componendo vix ferre posse. Idcirco magnoperè cuperemus adhuc unum aut alterum ejusmodi doctum et pium tuæ Societatis theologum in dictum collegium à nobis hic institutum adsciscere seu cooptare, qui jam dictis duobus viris in colendâ vineâ Domini laborantibus suam quoque piam operam et auxilium præstarent. Et jam duos tales insignes theologos ejusdem Societatis tuæ et Germanicæ nationis in Academiâ Ingolstadiensi esse audivimus, quos tamen tu isthic alio transferre deereveris.

Licet autem Nos hâc in re illustrissimo Alberto, comiti Palatino Rheni, ducis superioris et inferioris Bavariæ filio, consanguineo et principi nostro charissimo, præjudicium aliquod in-

ferre nollemus, prædictos duos viros ex suo gymnasio in nostrum hoc Viennense traducendo ; tamen si tu ipsos isthinc avocare et in alium locum transferre omnino statuisses, te benignè requirimus quod nobis eos concedere nec alio quàm in nostrum hoc collegium Viennense transmittere velis. In quo sanè facturus es rem non modo ad conservationem studii sacrarum Litterarum, sanctæque catholicæ et orthodoxæ religionis nostræ propagationem, in primis appositam et convenientem, verùm etiam nobis valdè gratam et omne gratiâ regiâque nostrâ benignitate ergà te recognoscendam.

Datum in civitate nostrâ Viennâ die IV mensis decembris, anno Domini MDLI, regnorum nostrorum Romani XXI, aliorum vero XXV.

FERDINANDUS.

Ad mandatum sacræ regiæ Majestatis proprium :

M. SINGKHMOSER. J. JONAS D. *vicecancellarius*.

Inscriptio est : Honorabili religioso, devoto, nobis dilecto magistro Ignatio de Loyola, Societatis nominis Jesu Præposito Generali.

Romam.

(Ap. Bolland. *De Sancto Ignatio*, § XLIV, p. 496.)

XXIV.

Page 400.

LETTRE DE SAINT IGNACE AU DUC ALBERT DE BAVIÈRE.

« Illustrissime Princeps,

« Gratia summa et æternus amor D. N. J. C. Tuam Excellentiam spiritualium donorum continuis promoveat augmentis.

« Cum hisce diebus accepissem, Illustrissime Princeps, litteras à serenissimes rege Romanorum, quibus Societatis theologos

ad se mitti, quædam non exigui momenti ad commune bonum tractaturos, petebat, licet regià benevolentià et beneficiis in Societatem obstructus, tamen nullos habere me theologos qui ei mitti possent, respondi, sicut paucos antè menses Tuæ Excellentiæ summà penuriâ hominum coactus responderam.

« Cùm autem Summus Pontifex aliundè non posse regis voluntati satisfieri animadverteret, in mentem venit ei quod duo illi theologi nostræ Societatis, qui Ingolstadii sunt, ad Regem Tuæ Excellentiæ socerum se conferre poterant; quod cùm omnino ejus Sanctitati placuisset, mihi per unum ex cardinalibus suam voluntatem significavit. Licet autem per votum nostræ professionis integrum nobis non esset Summi Pontificis et Christi Vicarii missioni excusationem obtendere, significando tamen quod nostri theologi Ingolstadium missi essent, ut collegium inibi erigendi fundamenta jacerent, obtinui ut quasi mutuo à Tuæ Excellentiæ socero ad tempus concessi, redituri nimirùm cùm collegium esset inchoandum, mitterentur.

« Erit ergo humanitatis tuæ, Illustrissime Princeps, ut eos Sedis Apostolicæ obedientiam exequi boni consulas, et illos, ubicumque sint, imo et nos omnes tuos esse ducas. Cùm autem Tua Excellentia collegium inchoare statuerit, eosdem cum aliis scholasticis Ingolstadium redire curabo, et in omnibus ad Dei gloriam et honorem Tua Excellentia nos sibi deditissimos intelliget.

« Dignetur sapientia æterna nos omnes ad perfectam divinæ suæ voluntatis cognitionem instruere, et ad eam perfectè complendam gratiam uberem largiri. Amen.

Roma, 12 januarii 1552.

(Genelli, *Pièc. justif.* n. LIV.)

XXV.

Page 407.

LETTRE DE SAINT IGNACE AU R. P. LE JAY.

JESUS

Gratia et pax Domini nostri Jesu Christi in nobis semper conservetur et augeatur. Amen.

Charissime in Christo frater, non semel te intellexisse arbitror de Collegio Germanico in hac almâ Urbe erigendo, ubi selecti juvenes, qui indolem bonam et christianæ pietatis ac virtutis spem ostendant, instituendi in moribus, et omni genere doctrinæ excolendi suscipiantur, et sub Pontificis summi et quinque cardinalium protectione, ac nostræ Societatis curâ, sic in collegio vivant, ut nihil eis desit de rebus necessariis ad habitationem, victum, vestitum, librorum suppellectilem, ac alia demùm omnia, quæ scholasticorum commoditatibus usui esse solent; et ubi non pœnitendum in litteris et virtutibus progressum fecerint, cum beneficiis ecclesiasticis in Germaniam remittantur; imo et qui præclarioribus ornamentis virtutum fuerint conspicui, ad Episcopatus et eminentissimas quasque dignitates promoveantur. His enim, qui salutem Germaniæ sitiunt, hoc efficacissimum ac ferè unicum inter humana remedium visum est, ad collabentem in ea, ac utinam non collapsam multis in locis religionem, fulciendam et instaurandam, ut quam plurimi in eam fideles ac strenui viri ejusdem nationis et linguæ mitti possint, qui, cùm studiosæ vitæ exemplo et sanâ doctrinâ polleant, prædicatione verbi Dei, ac lectione, vel colloquiis certè privatis ad catholicæ et orthodoxæ fidei lumen cernendum suorum oculos disponere (velo ignorantiæ et vitiorum discerpto) valeant.

Qui ergo venerint Romam ad hoc collegium in gratiam Germaniæ erectum (ut viderre est ex transumpto vel exemplari litterarum apostolicarum cum his misso præceptores habebunt qui in latinis, græcis et hebraicis litteris eos diligenter erudiant; eos vero qui humaniorum litterarum studio perfuncti sunt, in logicis, physicis, et aliis liberalibus disciplinis, ac demùm in theologicis, tum lectione, tum exercitatione assidua excolere curent. Habebunt etiam in moribus et aliis domesticis rebus, qui eorum curam diligentem habeant, et collegium regant, eosque de Societate nostra Jesu viros doctos juxtà ac pios, et ferè ex Germaniâ vel vicinis regionibus.

Ut ergo hoc anno præclarum hos opus inchoetur, visum est Illustrissimis et Reverendissimis cardinalibus qui hujus collegii protectionem susceperunt, et præcipuè Illustrissimo et Reverendissimo D. cardinali Augustano, qui miro charitatis fervore hoc negotium agit, ut tibi cum D. Canisio et aliis fratribus charissimis de Societate nostra, qui Viennæ sunt, scriberetur, ut primo quoque tempore aliquos Germaniæ nationis et linguæ juvenes Romam mitteretis, ut per totum mensem octobris (si fieri potest), vel certè novembris hùc perveniant. Nos itaque quos debito animarum zelo hoc oneris libentissimè subire oportebat, tibi serio injungimus, ut eam diligentiam et studium in quærendis et mittendis juvenibus adhibeas, quam in re maximi momenti ad Dei gloriam et proximorum salutem adhiberes. Vale in Christo Jesu.

Romæ, III calend. Augusti 1552.

Vester in Domino nostro.

IGNATIUS.

(Menchaca, *Sancti Ignatii Loyolæ Epistolæ*, pag. 460 et suiv.

XXVI.

Page 417-418.

LETTRE DU P. CANISIUS AU P. POLANCO.

Il R. Padre nostro D. Claudio, benchè fosse ricaduto nella febbre e avesse il quarto parosismo della terzana e non fosse niente disperato dalli due medici più valenti in questa città, li quali ogni di venivano due volte per visitarlo, e benchè si usasse ogni cura e diligenza pér aiutarlo, como è debito, nondimeno non ostante tutto questo, perchè il Signore è sopra tutto e vuol mostrare la sua providenza e bontà sopra naturale inverso alli servi, ecco che ha reso la santa anima al suo eterno e sempre benedetto creatore; e in presenza di tutti li Padri et Fratelli avendo gia pigliato il santo olio, si parti da noi suoi figliuoli à quell' altro mondo, lasciando a tutti, come S. Martino, grandissimo desiderio di ritenerlo, se fosse piaciuto al Signore omnipotente, e mostrandoci la via diretta per andare à Cristo, tanto nella vita quanto nella morte; la quale gli è stata tanto più dilettevole quanto maggiori travagli, pericoli e miserie ora qui si rappresentano, e per li Turchi, che sono vicini, e per le eresie, e per le guerre crudelissime, che forse non sono mai state innanzi per tutta l'Alemagna. Cosi nel santo giorno nel quale si celebra la festa della Transfigurazione di Gesù Christo Signor nostro, il R. Padre si levo da questa valle piena di miseria e ascese nel monte santo per vedere Cristo perfettamente e godere con S. Pietro della bellezza della divina natura, siccome per tanti anni egli ebbe sempre desiderato. Adunque sia benedetto il Signore eterno, il quale puo e vuol dare tanta grazia alli suoi fedeli servitori. perchè comincino bene e

meglio procedano sempre innanzi e finiscano il santo curso perfettamente nel servizio della sua divina Maestà, non ostante tutta la malizia del mondo e del nemico infernale.

Non mi voglio stendere per dimostrare la vita eccellente e piena di edificazione di questo benedetto Padre ; perchè, siccome sa V. R., nessuno della Compagnia ha sino aqui, lavorato più e patito tanto appresso gli eretici in Alemagna ; e sempre ha lasciato in tutti i luoghi, dove è stato, buonissimo odore e tanta edificazione che tutti lo hanno voluto ritenere presso di sè. E benchè fosse vecchio, non mancava nelle lezioni continue con grandissima sodisfazione, e con una grazia e suavità mirabile, talmente che quasi nessuno poteva essere offeso da sua riverenza. E quanto poi al modo di leggere, era tutto chiaro, spedito, metodico, dichiarando con buona perspicuità e facilità quelle difficili materie della giustificazione, della predestinazione, della fede e delle opere, e di altre simili controversie ; dando ancora in iscritto queste materie non senza poca fatica.

Essendo tanto grato al serenissimo rè dei Romani, il quale per rispetto di sua reverenza si mosse prima a far qui il collegio per la Compagnia, ed essendo tanto visitato dai cortigiani, e prelati, e professori, e avendo anche la sopraintendenza della casa e cura di tutti li fratelli, non poco stava impedito ; e pure andava innanzi con gran diligenza colla lezione quotidiana, e oltre il solito teneva un buon numero di auditori, fra li quali si noverarono molti preti e prelati.

Ma, siccome dissi innanzi, non intendo stender la vita di questo R. Padre, il quale fra li primi nostri Padri è stato eletto da Dio, e pareva poi un apostolo della Germania, per dire quello che sento. E stato favoritissimo e amatissimo dalli principi e vescovi nell' Alemagna, facendo anche non poco frutto appresso di quelli nelle diete imperiali. Si sa bene con quanta grazia sia stato al concilio, tanto in Bologna quanto in Trento, e come gli sia stato offerto il vescovado Triestino ; e benchè gli fosse fatta grandissima

istanza per parte del serenissimo rè dei Romani, tuttavia mai si è voluto inclinare a pigliar quella o altra prelatura. Nella povertà si esercitava grandemente, caminando per la corte con una veste detrita e vecchia, e facendo resistenza a quelli signori che gli offerivano più che bisognava. Ebbe ordine nella vita sua; e come qualche volta mi ha detto, essercitavasi ogni di in un articolo della Passione di Cristo, e aveva molti belli discorsi sopra il rosario della vita de Christo, e pigliava molta divozione nella corona.

Non dubito niente che il suo transito sarà dolorosissimo a molti, e volesse il Signore che noi suoi figliuoli che siamo privi de tal buon padre, che noi, dico, ritenessimo la eredità delli singolari doni con li quali tutta sua vita è stata ornata e resplendente per la grazia divina. Grandissimamente si risentono tutti di questa morte, e chiamano il Padre un angelo di Dio, e il padre e il patrono di tutti li catholici.

Vienna, 7 agosto 1552.

(Reproduite d'après l'original italien dans la *Vita del B. P. Canisio*, lib. II, § VIII, pag. 89 et suivv.; par le P. Boero, S. J.)

XXVII.

Page 421.

INSCRIPTION DE L'UNIVERSITÉ D'INGOLSTADT EN L'HONNEUR DES PP. LE JAY, SALMERON ET CANISIUS.

NUPER . QUANTAM . LÆTITIAM . CEPERIMUS
OMNES . EX . ADVENTU . TRIUM . THEOLOGORUM
CLAUDII . JAII . ALPHONSI . SALMERONIS . ET
PETRI . CANISII . VIX . DICI . POTEST . QUORUM
PRÆSENTIA . NON . SOLUM . FAMAM . DE . IPSIS

EXCITATAM . NON . MINUIT . SED . ETIAM . AUGET
QUORUM . SINGULARIS . IN . SACROSANCTIS
STUDIIS . SCIENTIA . TUM . IN . OMNIBUS . DISCIPLINIS
EXERCITATIO . POSTREMA . SANCTIMONIA . VITÆ
EXPECTATIONEM . OMNIUM . EAMQUE . MAXIMAM
NON . SOLUM . ÆQUAT . VERUM . ETIAM . SUPERAT.

Rader. *Bavar. Pia.— De Claudio Jaio.* Pag. 124. — Agricola, *Hist. Provinc. German. super. S. J.* Décad. I. n. 167.

AUTRE INSCRIPTION EN L'HONNEUR DU P. CLAUDE LE JAY.

JESUS .
CLAUDIUS . JAYUS . SABAUDUS . THEOLOGUS
DOCTOR . ET . PROFESSOR . SOCIETATIS
VIR . PLACIDISSIMORUM . MORUM . ET . QUI
DOCTRINAM . CUM . PIETATE . PERPETUO
CONJUNXIT . HIC . SI . QUISPIAM . ALIUS
IN . HAC . SCHOLA . SANCTITATIS . OPINIONEM
APUD . SUMMOS . MEDIOS . INFIMOS . SIBI
COMPARAVIT . CUNCTIS . ÆQUÈ . CARUS . ET . SALUTARIS
QUI . ETIAM . EX . PRIMA . DECADE . FUIT . EORUM
QUI . SANCTÆ . SOCIETATIS . JESU . AUCTORES
ET . FUNDATORES . EXTITERUNT
HINC . EVOCATUS . VIENNAM . AUSTRIÆ . AD . EA
QUÆ . SEMPER . IN . PECTORE . TENUIT . ET . OB . OCULOS
HABUIT . ÆTERNA . MIGRAVIT . GAUDIA
ANNO M. D. LII.

Alcazar. Chron. *Hist. de la Comp. de Jésus en la Prov. de Toledo*, tom. I, pag. 138. — Rader. *Bavar. Pia. De Claud. Jaio.* pag. 129.

XVIII.

Page 431.

Le P. Nieremberg, qui a consacré au P. Le Jay une notice très-substantielle, la résume dans la pièce suivante, qu'il y a ajouté sous le titre de :

ELOGIO SEPULCRAL
DEL PADRE CLAUDIO JAIO

Non hunc ad tumulum ullus offendet ;
Solo æquus et planus est
Claudius Jaius,
In quo ut essent summa omnia
Nihil insolens, nihil arrogans, nihil elatum fuit
H. S. E.
Genevâ oriundus, fons illimis è cœno,
Aliud nihil a patria traxit origine
Quàm hæreseum novissimè colluviem, et odisse.
Hausit doctrinam raram à Parisiensi schola,
Rariorem ab Ignatio sanctitatem.
A quo sacræ Jesu Societati milès adscriptus,
In Salisburgensi, Tridentino, aliisque conciliis
Apud humanarum rerum divinarumque potentes
Auctoritate valens et gratia,
Cum ingenti Catholicæ ac præsertim Germanæ fidei bono
Ità se gessit, ut nutantis Ecclesiæ Patronus, Pater, Apostolus
Etiam vulgo meruerit appellari.
Animo placidus, ore jucundus,
Moribus innocens, suavis ingenio,
Potens opere et sermone, non homo sed angelus habebatur.
In scholasticis congressibus,
Sive cùm rectè euntes dirigeret, seu cùm revocaret errantes,

Utrobique suavis et fortis,
Sic omnium feriebat intellectum
Nullius ut læderet voluntatem.
Illum, missis etiam ad Pontificem legationibus
Doctorem scholæ, oratorem Respublicæ,
Concilia judicem, aulæ consulem,
Unum singulari dari sibi concertatione maxima contendebant;
Cùm expeteretur unus ab omnibus,
Nihil ipse, nisi salutem omnium à singulis expetebat.
Principum frequens usus modestiam viri non abstulit, sed sacravit.
Ex religiosa sociorum paupertate inter purpuratos pannosus
Ex squallore nosocomiorum et carcerum sordidatus inter illustres
Ubique sua se virtute involvens,
Inter omnes hoc major et melior, quo minor et vilior apparebat.
Tergestinas infulas
A Romano Rege Ferdinando constanter ingestas
Ipso Rege constantior recusavit.
Semper aliàs amœnus ac hilaris,
Cum de conferendo in eum Episcopali munere
Rex cum Pontifice conspiraret,
Vultu simul et animo suspensus ac mœrens,
Quasi non conferri honorem sibi,
Sed vitam ac virtutem eripi censuisset.
Tandem inter asperrimas Ecclesiæ difficultates
Multiplici varietate laborum
Non morbo fractus,
Ac potiùs continenti studio et virtute consumptus
Anno M. D. LII. octavo idus augustas
Viennæ in Austria hinc migravit in cœlum
Apud summos, medios, infimos illustris opinione sanctitatis,
Omnibus æquè salutaris et carus.
Sensit Viennensis et Ingolstadiensis Academia
Subductum sibi oraculum sapientiæ et virtutis exemplum;
Ereptum defensorem desideravit Ecclesia;
Patronum perditum Germania deploravit;

Cùm indè Turca, subactâ propè Pannonia, Imperii finibus immineret,
Hinc grassarentur hæretici
Undique et ubique bella cùm externa tùm intestina consurgerent,
Tantorum malorum non levc solatium
Rerum æquisissimus Arbiter,
Offensus ob delicta mortalium·
Denegavit.
Tanti viri, quod mori potuit, hic obiit,
Quod mori non potuit hinc abivit.
Habet Germania depositum mortui;
Habet Ecclesia patrocinium immortalis.

(P. Nieremberg, *Vida del P. Cl. Jaio*, Var. ill., t. III, p. 604 et suiv.)

TABLE ANALYTIQUE.

LIVRE PREMIER.

PARTICIPATION DU P. CLAUDE LE JAY A L'ÉTABLISSEMENT ET AUX PREMIÈRES ŒUVRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

1500. — 1541.

CHAPITRE PREMIER.

Conjectures sur la naissance et l'éducation du P. Claude Le Jay. — Ses premières études. — Ses études théologiques et sa conduite à Paris. — Il est admis parmi les premiers compagnons de saint Ignace de Loyola. — Leur voyage de Paris à Venise..... 1-20

CHAPITRE DEUXIÈME.

Charitables occupations de saint Ignace et de ses compagnons à Venise. — Témoignage d'une énergumène. — Voyage du P. Le Jay et de ses confrères à Rome. — Succès de leur mission. — Retour à Venise. — Ordination de ceux qui n'étaient pas encore prêtres. — Retraite des PP. Le Jay et Rodriguez à Bassano. — Maladie, guérison et tentation de Rodriguez. — Réunion de saint Ignace et de ses disciples à Vicence. — Voyage de saint Ignace à Rome. — Mission des PP. Le Jay et Rodriguez à Ferrare. — La marquise de Pescara. — Mort du P. Hosez. — Rodriguez le remplace à Padoue. — Travaux, succès et épreuves du P. Le Jay à Ferrare. — Renée de France, duchesse de Ferrare. — Calvin à la cour de cette princesse. — Prédication de Bernardin Ochin à Ferrare. — Froide réserve du vicaire-général à l'égard des PP. Le Jay et Rodriguez. — Le P. Le Jay se rend à Rome, ainsi que ses confrères. — Sa guérison miraculeuse..... 21-59

CHAPITRE TROISIÈME.

Réunion de saint Ignace et de ses compagnons à Rome. — Leurs occupations dans la ville. — Prédications du P. Le Jay à Saint-Louis des Français. — Calomnies d'un moine apostat contre eux. — Leur innocence est reconnue et vengée. — Témoignage de l'autorité ecclésiastique de Ferrare en faveur du P. Le Jay. — Sentence solennelle du gouverneur de Rome. — Délibérations sur l'organisation de la Compagnie. — Le Souverain Pontife l'approuve de vive voix. — Diffusion de l'hérésie en Italie. — Mission du P. Le Jay à Bagnarea. — Sa mission à Brescia. — Bulle *Regimini militantes Ecclesiæ*. — Retour du P. Le Jay à Rome. — Election du premier Général. — Vote du P. Le Jay. — Cérémonie de la Profession solennelle de saint Ignace et de ses compagnons, à Saint-Paul. — Mission du P. Le Jay à Faenza.. 60-94

LIVRE DEUXIÈME.

LUTTE CONTRE L'HÉRÉSIE EN ALLEMAGNE.

1542. — 1545.

CHAPITRE PREMIER.

Observation du nonce Berardi à Paul III sur les maux de l'Eglise d'Allemagne, et sur les moyens d'y remédier. — Nonciature de Morone à la Diète de Spire. — Les PP. Le Jay et Bobadilla lui sont associés, ainsi que Robert Wancop, dit le *Docteur écossais*. Voyage de Morone en Allemagne. — Son arrivée à Spire. — Question de la réforme de l'Ordre ecclésiastique. — Voyage et arrivée du P. Le Jay à Spire. — Estime de Morone pour ce religieux. — Mission du P. Le Jay à Ratisbonne. — Etat des esprits et de la religion dans cette ville. — Accueil qu'y reçoit le P. Le Jay. — Exercices de son ministère. — Ses conférences sur l'Epître de saint Paul aux Galates. — Ses instructions au peuple. — Déchaînement des hérétiques et des apostats contre le P. Le Jay.— Complot contre sa vie. — Apostasie des magistrats. — Exercices du Jubilé. — Effets de la vengeance divine..... 95-133

CHAPITRE DEUXIÈME.

Convocation du Concile à Trente. — Guerre entre Charles-Quint et François Ier. — Rémuements et violences des protestants en Allemagne. — Piété des ducs de Bavière. — L'Université d'Ingolstad. — Mort de Jean Eckius. — Le P. Le Jay est envoyé, par le nonce à Ingolstadt. — Ses travaux dans cette ville. — Voyage de Wancop à Rome. — Son retour en Bavière. — Bref du Saint-

Père aux princes de Bavière relativement à la mission du P. Le Jay. — Le P. Le Jay occupe la chaire d'Eckius à Ingolstadt. — Demandé par des princes et des prélats, il est accordé aux instances du cardinal Othon Truchsess. — Regrets de l'Université et de la ville d'Ingolstadt..... 134-150

CHAPITRE TROISIÈME.

Othon Truchsess. — Mission du P. Le Jay dans le diocèse d'Eichstadt. — Diète de Spire. — Concessions de l'Empereur aux luthériens. — Hermann de Wied à la diète de Spire. — Protestation de la ville de Cologne contre lui. — Lettre du P. Le Fèvre au nonce. — Réponse du nonce. — Anxiété du P. Le Jay. — Sa confiance dans le P. Le Fèvre. — Douleur que lui cause son départ pour l'Espagne. — Retour d'Othon Truchsess à Dilingue. — Il demande et suit la direction du P. Le Jay. — Le P. Le Jay compose pour lui le *Speculum Præsulis*. — Synode de Salzbourg. Influence qu'y exerce le P. Le Jay. — Il avertit Rome de l'Etat des esprits en Allemagne. — Sollicitude de Paul III pour réconcilier l'Empereur et François Ier. — Paix de Crépy. — Troisième convocation du concile..... 151-171

CHAPITRE QUATRIÈME.

Diète de Worms. — Othon Truchsess, créé cardinal, y assiste en qualité de commissaire général. — Il appelle auprès de lui le P. Claude Le Jay. — Ouverture de la diète. — Réclamations des protestants. — Leurs prétentions. — Protestations du nonce. — Action du P. Le Jay en dehors de la Diète. — Hermann de Wied et Louis de Waldeck à la diète de Worms. — Lettre et conseil du P. Le Jay au P. Canisius. — Travaux des PP. Le Jay et Bobadilla à Worms. — Succès oratoires du P. Le Jay. — Estime du cardinal Farnèse pour le P. Le Jay. — Le P. Le Jay dispose les évêques à fonder des séminaires. — Retour d'Othon

Truchsess et du P. Le Jay à Dilingue. — Leurs entretiens avec l'évêque d'Eichstadt. — Vagabondage de Bernardin Ochin. — Lettre de saint Ignace au P. Le Jay sur cet apostat. — Endurcissement d'Ochin. — Réunion du Concile général à Trente. 172-198

LIVRE TROISIÈME.

CONCILE DE TRENTE. — ÉVÊCHÉ DE TRIESTE. — LA COUR DE FERRARE.

1546. — 1549.

CHAPITRE PREMIER.

Obstacles opposés à l'ouverture du concile de Trente. — Othon Truchsess s'y fait représenter par le P. Le Jay. — Arrivée du P. Le Jay. — Accueil du cardinal Madrucci et des Légats. — Estime et affection du cardinal Madrucci pour le P. Le Jay. — Difficultés que suscite au P. Le Jay le titre de *Procureur*. — Il est admis aux délibérations du concile. — Son avis sur les *Traditions*. — Ses occupations hors du concile. — Elles sont partagées par les PP. Laynez et Salmeron. — Instructions de saint Ignace communes à tous les trois. — Considération dont ils jouissent dans le concile. — Troubles dans les délibérations. — Question de la *Justification*. — Avis du P. Le Jay. — Le P. Canisius arrive à Trente en qualité de théologien du cardinal d'Augsbourg. — Translation du concile à Bologne..... 199-234

CHAPITRE DEUXIÈME.

Religion de Ferdinand Ier, roi des Romains. — Il destine des dignités ecclésiastiques au P. Le Jay. — Etat de l'Eglise de Trieste. —

Ferdinand Ier veut la confier au P. Le Jay. — Entrevue du P. Le Jay et de l'évêque de Laybach à Venise. — Lettre du P. Le Jay à saint Ignace. — Lettre de Ferdinand Ier au P. Le Jay. — Réponse du P. Le Jay à Ferdinand Ier. — Son entrevue avec le cardinal Madrucci, à ce sujet. — Opinion du cardinal de Sainte-Croix sur cette affaire. — Démarches du roi auprès du Saint-Siége. — Représentations de saint Ignace à Paul III. — Démarches de plusieurs intermédiaires. — Intervention de Marguerite d'Autriche. — Lettre de saint Ignace à Ferdinand Ier. — Désistement de Ferdinand Ier. — Pieuses manifestations de la joie de saint Ignace, du P. Le Jay, etc. — Réflexions sur le refus du P. Le Jay..... 235-264

CHAPITRE TROISIÈME.

Opposition de Charles-Quint à la translation du concile. — Le P. Le Jay obtient la permission de se rendre à Bologne. — Il assiste au concile comme théologien. — Services qu'il y rend. — Fin de Robert Wancop, archevêque d'Armagh. — Hercule II, duc de Ferrare, et l'archidiacre Guidoni. — On accorde à leurs instances le P. Le Jay. — Instructions données par saint Ignace au P. Le Jay. — Premier entretien du P. Le Jay avec Hercule II. — Il choisit l'hôpital pour demeure et y vit comme les pauvres. — Respect d'Hercule II et de sa cour pour le P. Le Jay. — Travaux apostoliques du P. Le Jay à Ferrare. — Renée de France soutient le calvinisme autour d'elle, malgré les représentations d'Hercule II. — Conférences du P. Le Jay contre l'hérésie. — Le duc, conseillé par le P. Le Jay, prend des mesures plus rigoureuses contre l'entêtement de la duchesse. — Renée de France fait une espèce de rétractation qu'elle désavoue ensuite. — Elle meurt dans l'erreur..... 265-298

LIVRE QUATRIÈME.

RESTAURATION CHRÉTIENNE DES ÉTUDES EN ALLEMAGNE.

1549. — 1552.

CHAPITRE PREMIER.

Des princes et des évêques demandent à la fois le concours du P. Le Jay. — Il est accordé au duc de Bavière. — Occasion de cette préférence. — Raisons alléguées au Pape par le duc de Bavière. — Avis de saint Ignace. — Difficultés opposées par Hercule II au départ du P. Le Jay. — Les PP. Le Jay, Salmeron et Canisius reçoivent, à Bologne, le titre de docteur en théologie. — Mort de Paul III. — Départ des PP. Le Jay, Salmeron et Canisius pour la Bavière. — Leur arrivée à Munich. — Lettre de saint Ignace au duc Guillaume. — Accueil fait par ce prince aux trois disciples du saint. — Réception solennelle des PP. Le Jay, Salmeron et Canisius à Ingolstadt. — Ils entrent en fonctions. — Etat des esprits dans l'Université d'Ingolstadt. — Enseignement du P. Le Jay et de ses collègues. — But de leurs efforts. — Mort de Guillaume IV et de Léonard Eckius. — Nouvelles instances de princes et d'évêques pour obtenir les services du P. Le Jay. — Il est accordé au cardinal Truchsess..... 299-328

CHAPITRE DEUXIÈME.

Occasion et raisons de la nouvelle mission du P. Le Jay auprès d'Othon Truchsess. — Convocation de la diète d'Augsbourg. — Othon y réclame la présence du P. Le Jay. — Difficultés oppo-

sées au départ du P. Le Jay de l'Université d'Ingolstadt. — Son voyage à Augsbourg. — Le P. Salmeron est envoyé par Jules III d'Ingolstadt à Vérone. — Lettre de saint Ignace au duc Albert. — Nouveaux professeurs à Ingolstadt. — Canisius est nommé recteur de l'Université. — Occupations du P. Le Jay à Augsbourg. — Délibérations de la diète. — Succès de la cause de l'Eglise. — De la part du P. Le Jay à ces résultats. — Ses travaux apostoliques à Augsbourg. — Conversion éclatante. — Estime générale pour le P. Le Jay. — Constant attachement du cardinal Othon à la Compagnie..... 329-353

CHAPITRE TROISIÈME.

Relations intimes de l'évêque de Laybach et du P. Claude Le Jay, à Augsbourg. — Sujets de leurs entretiens. — Audiences fréquemment accordées au P. Le Jay par Ferdinaud Ier. — Projet de fonder, à Vienne, un collége pour la Compagnie. — Lettre du roi à saint Ignace. — Son ambassadeur négocie cette affaire à Rome. — Besoins de l'Eglise en Autriche. — Réponse de saint Ignace à Ferdinand Ier. — Lettre du P. Polanco au P. Le Jay sur le même sujet. — Réclamations de l'évêque d'Eychstadt en faveur de l'Université d'Ingolstadt. — Lettres de saint Ignace à ce prélat et au P. Le Jay. — Démarches du duc Albert auprès du Saint-Siége. — Idées de ses conseillers sur les conditions d'un collége. — Avis différent de saint Ignace. — Sa lettre au duc Albert. — Saint Ignace accepte la fondation du collége de Vienne, et en donne le gouvernement au P. Le Jay.... 354-381

CHAPITRE QUATRIÈME.

Arrivée à Vienne des professeurs du nouveau collége. — Estime et affection de Ferdinand Ier pour le P. Le Jay, leur supérieur. — Leçons du P. Le Jay sur l'Epître aux Romains, dans l'Université de Vienne. — Résultats de ses conférences. — Comment le

P. Le Jay remplit sa charge de recteur. — Pension annexée au collége par le roi. — Le P. Le Jay est chargé de composer un catéchisme général. — Démarches de Ferdinand Ier auprès du Pape et de saint Ignace pour obtenir encore les PP. Canisius et de Gouda. — Arrivée de ces deux Pères à Vienne. — Plan du catéchisme projeté et commencé par le P. Claude Le Jay. — Chagrins que lui causent les maux de la religion. — Sa participation à la fondation du *Collége germanique*. — Lettre de saint Ignace au P. Le Jay, à ce sujet. — Maladie mortelle du P. Le Jay. — Ses derniers moments. — Sa mort. — Ses funérailles..... 382-421

CHAPITRE CINQUIÈME.

Conclusion..... 422-436
Pièces justificatives..... 437-490

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Lyon. — Impr. de Félix Girard, aux Hirondelles (Guillotière).

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

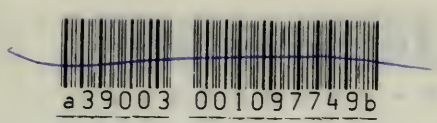
a39003 001097749b

BX 3756 .L445P7 1874
PRAT, JEAN MARIE.
PERE CLAUDE LE JAY.

CE BX 3756
.L445P7 1874
C00 PRAT, JEAN M PERE CLAUD
ACC# 1429736

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 04 02 13 13 5